

ENCYCLOPÉDIE-RORET.

GARDES-MALADES.



PARIS.

LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

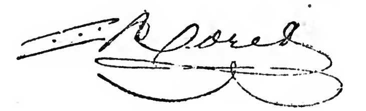


ENCYCLOPÉDIE-RORET.

GARDE-MALADES.

AVIS.

Le mérite des ouvrages de l'*Encyclopédie-Roret* leur a valu les honneurs de la traduction, de l'imitation et de la contrefaçon; pour distinguer ce volume, il portera à l'avenir la *véritable* signature de l'éditeur.



MANUELS-RORET.

NOUVEAU MANUEL COMPLET

DES

GARDES-MALADES,

ET DES PERSONNES

Qui veulent se soigner elles-mêmes,

OU

L'AMI DE LA SANTÉ,

Contenant un exposé clair et précis des soins à donner aux malades de tout genre, des attentions à apporter dans les maladies de toute espèce, la manière de gouverner les femmes pendant leurs couches, les enfans au moment de la naissance, et généralement ce qu'il importe le plus de connaître à tous ceux qui veulent se livrer au soulagement de l'humanité souffrante.

Ouvrage utile à toutes les Mères de famille, aux Curés, aux Chefs d'Institutions, etc.

PAR J. MORIN,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION, DE CELLE DE LOUVAIN, ETC.

NOUVELLE ÉDITION.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

1846.



AVANT-PROPOS.

Long-temps avant que nous ayons songé à publier le *Manuel des Gardes-Malades*, nous avions considéré comme une chose utile et nécessaire de détruire la routine, l'ignorance et les préjugés, que le peu d'instruction des femmes qui se destinent à la profession de gardes-malades, apportaient encore dans l'exercice de leurs fonctions. Beaucoup de médecins nationaux ou étrangers s'étaient spécialement occupés de cet objet; après avoir examiné avec la plus grande attention leurs travaux quelquefois incomplets, d'autres fois trop étendus, et souvent accompagnés de moyens-pratiques, que les progrès de la science feraient considérer aujourd'hui comme vicieux, nous avons été confirmé dans notre opinion sur l'utilité de notre Livre, et nous l'avons publié.

C'est en rendant justice au but principal de ceux qui nous ont précédé; c'est en parcourant leurs ouvrages, que nous avons acquis la conviction qu'en imprimant pour les gardes-malades des traités utiles et instructifs, même pour ceux qui s'oc-

cupent de l'art de guérir, ils ne se trouvaient plus au niveau des connaissances actuelles. D'ailleurs, tous ces ouvrages, devenus rares dans le commerce, sont appuyés sur des théories au-dessus de la portée des personnes en faveur desquelles nous imprimons encore aujourd'hui cette quatrième édition.

C'est en grande partie d'après ces considérations, que nous prévenons encore une fois ceux entre les mains desquels se trouvera notre *Manuel des Gardes-Malades*, que nous n'avons pas eu la moindre intention de marcher sur les traces de ceux qui nous ont devancé, en les copiant servilement; mais que notre but principal a été de nous mettre en relation directe avec le plus grand nombre de lecteurs étrangers aux connaissances médicales, et surtout à la portée des femmes qui se destinent à des fonctions aussi fatigantes et aussi pénibles que celles de garder les malades.

Voilà pourquoi nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir, pour leur indiquer, le mieux qu'il est possible, la manière dont on doit gouverner, sous la direction du médecin, une affection légère et une maladie grave, soit en insistant sur tout ce qui est de rigueur en pareille circonstance, soit en leur conseillant de ne rien oublier de tout ce qui pourrait même ne leur paraître qu'indifférent. Enfin, nous croyons entrer dans des détails

suffisans pour qu'elles apprennent à soigner, aussi bien que possible, ceux qui pourraient être confiés à leur garde, soit que leur maladie n'ait plus qu'à suivre la marche tracée par la nature depuis le moment de son invasion, soit qu'elle paraisse encore exiger de la persévérance dans les soins trop souvent minutieux qu'il est urgent de continuer pendant la convalescence elle-même.

Quoi qu'il en soit, nous sommes encore éloignés de croire que les erreurs, mêmes involontaires, seront rectifiées; que des négligences coupables seront toutes redressées, et qu'enfin toutes les commères des deux sexes cesseront, par un zèle toujours mal entendu, de chercher à compromettre autant la réputation du médecin que la vie du malade, soit en lui conseillant des moyens de parvenir à un mieux le plus souvent imaginaire, soit en voulant toujours dépasser les limites de leurs attributions : c'est en vain que nous pourrions nous flatter d'obtenir un aussi grand succès.

C'était, avions-nous dit, en parcourant les divers écrits dans le genre du nôtre, et surtout l'ouvrage de M. Carère, intitulé : *Manuel pour le service des malades*, ou *Précis des connaissances nécessaires aux personnes chargées des malades, femmes en couches, enfans nouveaux-nés*, etc., qu'il nous avait été démontré combien nous pourrions encore

être utiles, non-seulement en suivant à peu près son plan, mais en ajoutant, aux préceptes qu'il donne, les moyens et les procédés qui sont le résultat obligé des connaissances acquises depuis 1788, époque où sa dernière édition parut : comme M. Carère, les autres écrivains ne nous avaient pas été tout-à-fait indifférens.

C'est même dans ces vues que nous recommandons cet opuscule à la jeune fille dont le père, accablé par l'âge ou quelque infirmité, serait prêt à succomber par suite d'une maladie grave, et en essayant de la guider dans la continuation des soins tendres et affectueux qu'elle devra lui prodiguer.

Qu'un homme laborieux, exposé à toutes les rigueurs des saisons, soit prêt à devenir victime d'une maladie aiguë, contractée par suite de travaux pénibles, soit qu'il ait été exposé trop longtemps aux ardeurs d'un soleil brûlant, soit qu'il ait été surpris et mouillé par une pluie froide, quelle satisfaction n'éprouvera pas, après nous avoir lu, sa bienveillante et douce compagne, si, dans l'impossibilité de partager ses travaux, elle parvient, au milieu de ses occupations domestiques et des soins que réclame sa famille, à lui donner les premiers secours, en attendant les conseils d'un médecin pour la guider dans l'emploi d'autres moyens plus énergiques.

Bonnes mères de famille, votre tendresse et votre sollicitude pour ceux que vous chérissez vous engagent à chercher des moyens pour les soulager de quelque indisposition légère, mais lorsqu'ils sont surpris par une maladie épidémique, ou par toute autre cause que vous ne pouvez prévoir, quel plaisir pour vous-mêmes d'apporter quelque calme à la maladie, si vous parvenez à en retarder les progrès : c'est aussi à vous que nous recommandons ce Manuel.

Vous tous, hommes de bien, aussi généreux que compatissans, dont le cœur est susceptible encore des plus douces émotions, qui ne cherchez dans toutes les occasions et dans tous les instans de votre vie, que des moyens favorables pour prodiguer des secours désintéressés à l'humanité souffrante, songez à tous ceux que nous vous proposons, ils n'ont pas d'autre but.

Lisez et méditez sans cesse notre Manuel, femmes courageuses qui, par état et pour un léger salaire, vous êtes dévouées au service continuel des malades, qui résistez à tant de peines corporelles, qui bravez les indispositions en luttant contre le sommeil, en vous exposant à tous les genres de contagion : c'est pour votre instruction principalement que nous l'avons publié.

*

Puissent toutes les personnes à qui est destiné le *Manuel des Gardes-Malades*, y trouver quelques moyens de soulager un individu souffrant; quand bien même il leur serait impossible d'arrêter le cours d'une maladie, cela seul suffirait pour nous dédommager de quelques tracasseries non méritées, et auxquelles nous nous sommes bien proposé d'avance de ne pas répondre; persuadé que rien ne peut être petit, et encore moins indifférent, *lorsqu'il s'agit de la vie ou de la santé.*

INTRODUCTION.

Comme d'après l'ordre généralement établi par la Nature, il existe un grand nombre de phénomènes susceptibles d'agir sur l'Homme, puisque dès sa naissance jusqu'à son dernier moment, il s'y trouve directement soumis, et que leur influence porte toujours le trouble et le dérangement dans les fonctions nécessaires à l'entretien et à la conservation de la santé, notre intention est de faire connaître ses altérations, indiquer ce qui est indisposition, caractériser ce qui est maladie, et par le résultat de l'expérience prescrire les meilleurs moyens à mettre en usage pour les suspendre, en arrêter ou retarder les progrès, car souvent la marche en est si rapide que l'individu attaqué périt sur-le-champ, lorsqu'il est privé d'un premier secours.

Imprimées dans cette intention, les trois éditions successives qui ont paru, nous encouragent à donner *la quatrième du Manuel des Gardes-Malades*, qui depuis son origine fait partie de notre Encyclopédie.

Mais puisque tous nos efforts ont été dirigés par une ferme résolution d'éclairer la routine, de détruire les préjugés, et de chercher à convaincre l'ignorance, nous sommes assurés d'être pris pour guides par tous ceux qui voudraient rendre service à un malade, ne fut-ce que par le simple désir de l'obliger, non seulement par l'exposé des connaissances actuelles, mais encore par l'indication précise de tous les premiers soins exigés, d'après les symptômes qui se manifestent, dès qu'on aperçoit la moindre altération dans tout ce qui peut servir au caractère de la santé la plus brillante.

Dans le moment actuel, cette quatrième édition deviendra de nécessité d'autant plus indispensable, qu'elle se trouve

augmentée de plusieurs articles intéressans, et que nous y ajoutons les nouveaux poids et mesures en rapport avec les anciens ; nous dirons même quelque chose des spécialités dont la marche progressive cherche tous les jours à envahir les applications générales dont l'on pourrait avoir besoin, lorsqu'il s'agit de conseiller un malade qu'il faut secourir le plus promptement qu'il est possible.

La plus grande simplicité dans tous les procédés à suivre, des conseils fondés sur l'expérience, et d'après des principes qui sont invariables, connus, établis sur le raisonnement, serviront à apprécier ce qui constitue les formules qui se trouvent dans le cours de l'ouvrage ; ils pourront même prouver, tout en rendant justice à ceux qui ont traité le même sujet avant nous, que c'est seulement pour nous mettre à la portée des femmes qui se destinent à devenir gardes-malades, que c'est encore en cherchant les moyens de leur en aplanir toutes les premières difficultés qu'elles pourraient rencontrer, que nous avons dû suivre une marche semblable.

Enfin, si le plus grand nombre des circonstances qui peuvent non seulement altérer, mais encore détruire la santé de l'homme le mieux portant, consistent presque toujours dans des excès de tout genre, et bien différens les uns des autres, elles peuvent aussi donner lieu à des dispositions particulières qui devront l'exposer, soit à des maladies accidentelles ou passagères, soit à des infirmités graves ou durables qui exigent des secours sur-le-champ, et peut-être un service longtemps continué et plus ou moins assidu, il est donc absolument nécessaire qu'une garde appelée pour ce motif, lorsqu'elle arrive, possède au moins quelques notions de ce qu'elle doit faire dans ce premier moment, soit pour administrer de légers secours, soit pour attendre le médecin, surtout lorsque le malade est accablé par des douleurs violentes, par des souffrances partielles ou générales, s'il est tourmenté par des contractions spasmodiques nerveuses, accompagnées de fièvre, avec ou sans délire, dans notre Manuel elle pourra facilement les acquérir.

L'une des considérations principales qui nous a constamment dirigé depuis son origine, en publiant notre Manuel des Gardes-Malades, c'est de le mettre à la portée des Maires dans les communes éloignées des villes, dans les mains des

Chefs d'établissemens plus ou moins considérables, comme les Manufactures, les Filatures, dans celles des Fermiers et même à la disposition de MM. les Curés, en leur soumettant tous les moyens de soulagement dont ils peuvent ne pas se douter, quoique les ayant tous les jours sous les yeux, et les prendre à discrétion, soit qu'ils les choisissent parmi les plantes les plus communes, ou les plus simples, et qui cependant peuvent devenir tellement efficaces, qu'il est souvent incroyable de ne pouvoir juger de leur nécessité que par le regret de ne pas les avoir connues, pour y avoir recours, soit enfin par tout de que l'on peut trouver de ressources locales dans une certaine aisance dont le malade pauvre est souvent fort éloigné de connaître tout le bien qu'il en recevrait d'après leur usage auquel il n'est pas habitué : dans l'état de misère où il se trouve plongé par défaut de travail, ou par un dénuement absolu des premières choses nécessaires au soutien de sa malheureuse existence.

Dans toutes les formules que nous donnons, soit pour les substances alimentaires, soit pour les boissons médicamenteuses prescrites pour diriger les gardes dans leur emploi, nous devions encore de toute nécessité ajouter les nouveaux poids et mesures et les anciens en même temps entre (—), puisqu'ils ne se trouvaient plus conformes aux ordonnances médicales; nous l'avons fait autant pour y apporter la plus grande précision sur les quantités, que pour faciliter la garde dans les moyens de reconnaître plus exactement ce qui lui est recommandé par le médecin.

Quelque puisse être d'ailleurs l'état du malade pour lequel on réclame les soins, lorsque le médecin chargé de son traitement a écrit et signé, la garde doit en prendre connaissance, ou se le faire expliquer dans les plus petits détails, afin de s'y conformer rigoureusement, et lui en rendre compte lorsqu'il revient.

Autant qu'il lui sera possible, la garde ne devra rien omettre de ce qu'elle aura pu observer, sans se permettre, encore bien moins d'y ajouter ses réflexions ; elle exposera même tout ce qui pourrait encore lui paraître indifférent, car pour l'observateur, il serait très possible que cela ne soit pas la même chose; que si elle persévère dans la conduite que nous venons de lui indiquer, jusqu'à la convalescence, elle pourra certainement se flatter d'avoir rempli d'une manière convenable

toutes les fonctions d'une garde précieuse envers les personnes confiées à sa surveillance.

Mais si l'on réfléchit sur ce qui se passe même sous nos yeux, depuis plusieurs années, parmi certaines filles réunies en communauté, soit d'après les habitudes ordinaires de la vie isolée dans laquelle elles vivent, soit d'après leur conduite particulière, étant destinées spécialement à devenir *Gardes-Malades ;* comme ces femmes sont très répandues, très recherchées, et d'autant plus suivies qu'elles ne sortent jamais que pour aller passer la nuit auprès de ceux qui souffrent, nous les trouvons absolument contraires au but pour lequel on les y admet moyennant salaire : nous n'en parlons ici qu'après les avoir examiné de près, et avoir reconnu très souvent plusieurs procédés qui ne devaient résulter que d'erreurs involontaires de leur part, surtout dans les conseils obligés qu'elles voulaient donner sur des choses qu'elles ne connaissaient pas. Enfin nous sommes éloignés de les en blâmer, il ne nous reste qu'à les plaindre, parce que soumises à la règle, elles sont forcées d'obéir à celle qui les commande.

Mais il n'en est pas de même de toutes ces femmes qui pour vivre font le métier de garde-malades ; le plus souvent lorsqu'elles arrivent il ne se trouve pas assez de domestiques pour les servir ; si elles veulent paraître sans défauts, c'est pour cacher des turpitudes plus ou moins vicieuses ; à la moindre occasion elles se rappellent et racontent dans les plus petits détails une cure opérée par les soins qu'elles ont prodigués à la personne malade dont on n'espérait plus rien ; leurs discours ne tarissent que rarement sur l'emploi des moyens qu'elles ne cessent de prôner, comme sur celui des médicamens, ou autres panacées qu'elles connaissent bien selon leur dire, mais aussi quelquefois très mal dans leur application pour la maladie.

Si par suite des deux inconvéniens que nous venons de rapporter, nous ajoutons tout ce que les commèresdes deux sexes conseillent, comme moyens de guérison, et qui ne manquent jamais de se trouver en opposition avec ceux du médecin, on doit se croire très heureux de ne plus se voir à la disposition imaginaire d'une garde qui vous promet de l'amélioration lorsque tout concourt à vous prouver le contraire ; nous serions encore à même d'ajouter plusieurs autres motifs, pour faire

sentir la nécessité de cette quatrième édition, il nous suffira de la faire comparer avec le *Manuel pour le service des Malades*, ou *Précis des Connaissances nécessaires aux Personnes chargées des Malades, Femmes en couches, Enfans nouveaux-nés, etc.*, par M. Carère. Quoique depuis l'année 1788 il en soit paru plusieurs autres sur le même sujet, celui-ci ne peut pas manquer d'être bien différent, puisqu'il contient tout ce que l'expérience, appuyée sur des observations positives, a démontré capable de soulager un malade, par des moyens mis à la portée de toutes les intelligences, principalement dans les occasions suivantes :

Lorsque naturellement guidée par l'amitié respectueuse qu'elle a pour ses parens, une jeune personne pourrait s'apercevoir de la moindre altération dans l'état de santé de son père ; éloignée des secours du médecin qu'elle attend, si elle désire lui procurer du soulagement en continuant ses soins affectueux, quelques-uns des moyens généraux dont nous donnons la prescription dans le cours de l'ouvrage, pourraient suffire non seulement pour calmer ses craintes et son inquiétude, mais encore tranquiliser le malade sur les suites plus ou moins graves de l'affection dont il se croit menacé.

Tous les hommes dans la force de l'âge, obligés de fatiguer par des marches longues et pénibles, tous ceux qui pour vivre et soutenir leur famille, se trouvent du matin au soir dans les champs, sur les grandes routes, dans les forêts, exposés aux intempéries des saisons pluvieuses, aux alternatives et aux brusques changemens de la fraîcheur avec la chaleur brûlante du soleil, les uns comme les autres peuvent être subitement menacés de maladies, dont les plus légères attaques seraient bientôt suivies d'accidens graves ; alors il ne leur suffit que de provoquer la sueur pour rétablir la transpiration suspendue ; après la lecture seule d'une de ces infusions aqueuses, dont on trouve la prescription dans ce Manuel, ils se trouveront dans le cas, non seulement d'attendre des secours plus énergiques, mais encore très souvent de revenir à leur état de santé première.

Nous sommes certainement bien éloignés de blâmer une femme qui veut allaiter elle même son enfant ; elle n'est qu'à plaindre lorsqu'elle porte trop loin ses inquiétudes, soit pendant le jour et encore beaucoup plus lorsqu'elle ne prend pas de repos pendant la nuit, quand on la voit au moindre de ses

cris, tout abandonner pour lui obéir, alors elle compromet sa santé et celle du nourrisson auquel son amour la porte à se dévouer, les habitudes bonnes ou mauvaises se contractent dès les premiers jours, et quand elles sont rapprochées, toute résistance deviendrait inutile ; nous entrons dans plusieurs détails à ce sujet : cependant pour ne pas obéir, il faut être assuré que ce n'est pas le cri de la douleur, surtout s'il existe après défaut de sommeil, accompagné d'une chaleur très sensible à la peau, et brûlante dans tout l'intérieur de la bouche parsemée de petits points blancs, pour peu que les traits de sa figure soient altérés, sa mère le reconnaîtra et appellera le médecin, puisque son enfant l'exige ; mais une nourrice étrangère n'y verra rien, elle se conduira aujourd'hui comme les jours d'auparavant, quel que soit l'état de l'enfant confié à ses soins.

Enfin, si l'on veut considérer que c'est déjà une chose assez importante, pour celui qui veut se rendre utile aux autres, d'acquérir la certitude que partout où il ne croirait pas devoir espérer la guérison de celui qu'il assiste, il peut toujours parvenir au moins à le soulager ; c'est même dans cette pensée que nous n'avons pas craint de nous adresser particulièrement, non seulement à toutes les personnes, qui, pour faire le bien, exercent des actes de bienfaisance, mais encore à tous ceux qui, d'aprés leurs sentimens généreux, sont disposés à secourir un malade, dans toutes les occasions, persuadés qu'après la lecture de l'ouvrage, elles auraient assez de connaissances pour acquérir la certitude réelle de soulager beaucoup, même dans tous les cas où l'on en aurait entièrement perdu l'espoir.

Relativement à toutes les femmes qui par état sont devenues Gardes-Malades, nous avons observé et acquis la certitude qu'elles sont aujourd'hui bien moins portées qu'autrefois à se mettre en opposition à tout ce qui leur est prescrit, qu'elles possèdent même des attentions hygiéniques conformes aux maladies confiées à leurs soins, qu'il s'établit chez elles une de ces améliorations, très différentes de celles qui existaient à l'époque de notre première édition : dans celle-ci, nous devons encore leur assurer que nous n'avons jamais eu d'autre intention que de leur servir de guide, soit en leur aplanissant les difficultés de cette profession, soit en leur indiquant des moyens surs, prompts et faciles pour confectionner tout ce

qu'elles doivent administrer d'après ordonnance : elles nous ont toujours inspiré d'autant plus d'intérêt, que fort souvent elles ne sont pas appréciées comme elles le méritent, car moyennant un salaire quelquefois modique, on exige d'elles plus qu'il ne leur est possible de faire : on ne considère pas si elles sont fatiguées, si elles ne dorment pas, si elles restent continuellement sans se deshabiller, si elles sont debout plus ou moins longtemps, et exposées à la contagion, si le malade les brusque, quand il ne leur dit pas des injures grossières : leur patience est souvent mise à de rudes épreuves, surtout lorsqu'il y a délire. Nous terminerons en leur recommandant la douceur, la résignation, les bons procédés, et d'être bien persuadées que *rien ne peut être petit, et encore moins indifférent, lorsqu'il s'agit de la santé ou de la vie de leurs Malades.*

MANUEL

DES

GARDES-MALADES.

CHAPITRE PREMIER.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES UTILES AUX GARDES-MALADES.

Si par l'expérience on est parvenu à acquérir les méthodes curatives dans la marche des maladies, il faut convenir aussi que l'inexpérience est encore à présent l'obstacle le plus grand aux succès, qu'elle détruit la confiance dans les procédés, la sécurité qui doit naître d'une conduite sage et réfléchie, et qu'elle produit en même temps la timidité ou l'audace; car la timidité est la preuve de la faiblesse, de l'impuissance, l'audace démontre l'ignorance et l'irréflexion; il ne peut y avoir que deux choses en approchant d'un malade, la science et l'opinion; l'une fait savoir, et l'autre ignorer.

Comme généralement l'on est persuadé que la plus grande partie des personnes qui se destinent au service des malades sont plutôt guidées par l'appât du gain que par tout autre motif, que leur routine, en les faisant résister aux ordonnances du médecin, produit plus de mal que de bien, que dans

presque toutes les occasions leurs soins sont toujours mal dirigés, mal entendus, cherchons, autant qu'il est possible, les moyens de faire cesser les reproches; car, s'il convient que les médecins écoutent avec attention le récit du malade et de ceux qui le soignent, qui le voient habituellement, il convient aussi de ne pas le rendre verbeux, fatigant, peu exact : car pour peu qu'il s'écarte de ce qui se passe, il n'y a plus de confiance à avoir pour celui qui doit diriger un traitement, encore moins s'il y a exagération, si l'on s'exprime mal, si les gardes disent ce qu'elles pensent, ce qu'elles veulent que l'on croie.

Si dans les personnes dont l'éducation a été la mieux soignée, nous rencontrons quelquefois si peu de connaissances exactes sur les premiers préceptes relatifs à la conservation de la santé, à plus forte raison nous ne devons pas être étonnés de voir les préjugés et les erreurs beaucoup plus enracinés chez beaucoup d'autres : nous laissons encore les ignorans, les incrédules, car, en santé comme en maladies, il leur faut des jongleries de toute espèce; vouloir les instruire serait superflu; peut-être qu'avec le temps, et surtout avec l'éducation première, on parviendra à rendre populaires des connaissances utiles à tous les individus qui désireraient se soigner eux-mêmes et veiller à leur propre conservation : jusqu'à présent on n'y a pas encore songé, espérons tout du temps

Aussi toute personne susceptible. par un motif quel qu'il soit, de se déterminer à secourir quelqu'un, les gardes-malades qui par état sont appelées pour veiller à l'emploi des moyens nécessaires et conseillés pour soulager ou ramener un individu à son état de santé première, ne doivent jamais perdre de vue qu'il serait souvent beaucoup plus convenable d'éviter dans certains cas tout ce qui pourrait être nuisible, que de mettre en pratique même les choses les plus utiles, dont elles n'auraient pas une connaissance assez exacte : en effet, parmi les nombreux détails dont se composent toutes les précautions, tous les moyens qui sont ou peuvent être d'une utilité généralement connue, dans le cours ou le traitement d'une maladie de quelque nature qu'elle puisse être, il convient toujours de choisir ceux dont les avantages ont été bien appréciés et particulièrement sentis par ceux qui en ont éprouvé le besoin, et qui les ont mis le plus souvent en pra-

tique : enfin que, pour obtenir la guérison d'une maladie, il ne suffit pas seulement que le médecin fasse tout ce qu'il convient de faire, mais encore le malade et ceux qui le soignent ou l'approchent (*les gardes*), comme toutes choses externes, doivent encore y concourir par une bonne disposition.

Parmi ces choses externes l'air et la lumière tiennent le premier rang : renouvelez aussi souvent que possible l'air ; laissez pénétrer la lumière autour du malade ; gardez-vous de l'étouffer dans une chambre ou un appartement trop petit ou trop peu élevé, de le reléguer dans le fond d'une alcôve, derrière les feuilles d'un paravent, de le concentrer dans l'obscurité, sous deux ou trois et quelquefois quatre rideaux apposés les uns sur les autres : la poitrine et les yeux souffrent beaucoup dans une situation semblable. Comme de tout temps on a reconnu l'air et la lumière comme les premiers stimulans nécessaires à l'entretien de la vie, changez donc aussi souvent que possible l'un, et laissez arriver l'autre : trop chaud, le premier se charge d'une vapeur humide, et devient bientôt non respirable, même pour ceux qui se portent bien ; trop vive, la seconde devient un stimulant trop actif. Dans toutes les circonstances, et autant que pourront vous le permettre les localités, choisissez un juste milieu entre les deux extrêmes.

Il est nécessaire encore que les gardes ne perdent jamais de vue qu'il n'y a point et qu'il ne peut y avoir de moyens véritablement spécifiques pour guérir telle ou telle maladie : que cependant il est absolument nécessaire de saisir le moment et l'occasion favorables pour administrer tout ce qui peut être utile à un malade ; qu'il convient de choisir les doses et les formes reconnues les meilleures par l'expérience des hommes qui de tout temps en ont fait leur occupation principale ; que c'est la détermination de cet à-propos que l'on a caractérisé et que l'on désigne encore sous le nom de *méthode curative*, c'est-à-dire propre à guérir, à rendre à la santé première, et qu'elle renferme aussi la manière de bien soigner et de bien garder un malade.

Mais comme dans l'état le plus ordinaire et le plus long-temps continué de la vie, tout ce qui nous environne est toujours calculé sur la santé parfaite, la plupart des hommes sont d'une crédulité et d'une confiance illimitée lorsqu'il s'a-

*

git de leur faire exécuter quelque chose pour remédier à la moindre incommodité, au plus petit dérangement dans les fonctions vitales : c'est alors qu'ils agissent en toutes choses d'une manière absolument contraire à l'expérience. Aussi voilà pourquoi nous avons publié ce Manuel ; pour peu qu'il soit lu et médité par une personne intelligente ou susceptible de quelques réflexions, il n'y aura plus à hésiter sur les secours à donner dans les premiers momens d'une maladie. Une garde active, vigilante, connaissant d'abord tous les soins qu'elle peut administrer à tous ceux près desquels on pourra la faire venir, sera aussi certaine qu'assurée de ne rien conseiller qui soit ou qui puisse devenir nuisible ; de là dérive aussi la possibilité d'attendre les avis d'un médecin ou d'un chirurgien que la distance des lieux, ou toute autre circonstance indépendante de la volonté, retarde ou empêche d'arriver aussi promptement qu'il serait urgent de le faire. Nous avons été si souvent témoins de bévues presque impardonnables dans ce dernier cas, que nous aurions à nous reprocher beaucoup d'y rester indifférens.

La garde devra donc avant tout se procurer de l'eau, une grosse éponge ou des linges, pour laver les pieds et les jambes du malade ; elle l'emploira tiède en hiver, à la température de l'atmosphère pendant la belle saison : elle y ajoutera un peu d'eau de cologne, de mélisse, d'eau-de-vie, si elle peut s'en procurer : dans le cas contraire, l'eau seule serait encore suffisante ; la lotion finie elle aura soin de bien essayer et de faire coucher le malade. Elle n'emploiera jamais ces grands bains de pieds avec de l'eau fortement chauffée, dans laquelle on plonge toujours les jambes entières pour les y maintenir pendant un temps plus ou moins long, surtout dans les cas de maux de tête, avec pesanteur, tintement dans les oreilles, et pour faire descendre le sang ; elle n'y ajoutera jamais du sel, du savon, de la moutarde ou autres ingrédiens, à moins qu'ils n'aient été spécialement prescrits par le médecin qui aurait vu le malade.

Que penser de ceux qui, comme nous venons de le dire, prétendent faire descendre le sang et attirer par une chaleur excessive la circulation vers les extrémités inférieures ? heureux encore s'ils ne les prescrivent que de courte durée ; car je les ai vus recommander les bains de pieds si chauds qu'ils

avaient enlevé l'épiderme. Qu'on juge des tourmens du malade, obligé d'y endurer encore 124 grammes (quatre onces de moutarde en poudre), une forte poignée de sel, et 500 grammes (une chopine de vinaigre). Ne faites donc jamais usage d'un moyen irritant aussi énergique : il ne servirait qu'à compliquer la maladie; nous avons vu plusieurs cas d'apoplexie déterminée par des bains de pieds administrés trop chauds.

Une erreur des plus communes et presque populaire est de prescrire un bain de pieds, quelquefois avec tous les accessoires que nous venons de signaler, pour le plus petit mal de tête : mettez les pieds dans l'eau, s'écrie-t-on de toutes parts; l'homme sage, toute personne instruite se contera de dire : *lavez les pieds, mais ne les baignez pas.* Viennent ensuite tous les commentaires sur l'utilité de faire descendre le sang et l'empêcher de se porter vers la partie supérieure. Nous ne chercherons plus à réfuter une absurdité pareille; nous en avons déjà assez dit.

En effet, tous les bains de pieds encore appelés *pédiluves*, consistent à plonger seulement les pieds dans de l'eau plus ou moins chaude, chargée ou non de quelque substance capable d'irriter la peau et de détourner le sang qui aurait de la tendance à se porter vers les parties supérieures; il n'est donc pas indifférent d'insister ici sur les attentions principales qu'on doit apporter dans la bonne administration des bains de pieds, car si l'on veut agir de suite et vivement, il faut que l'eau soit très chaude et n'y rester tout au plus que pendant quatre à cinq minutes : en prolongeant davantage on courrait risque de déterminer la congestion du cerveau et peut-être l'apoplexie.

Lorsqu'on y ajoute de la moutarde ou toute autre substance capable de stimuler la peau, un bain de pieds seulement tiède occasione un engorgement des parties les plus inférieures qui produit aussi une dérivation plus forte et plus long-temps prolongée; en pareille circonstance il est donc bien inutile d'avoir recours à de l'eau si chaude; enfin, pour faire un bain de pieds alcalin, on mélange dans suffisante quantité d'eau ordinaire 64 grammes (deux onces) de sous-carbonate de potasse; et pour le rendre encore irritant comme un synapisme, on étend dans l'eau 128 grammes (quatre onces) de farine de moutarde.

Pour agir sur la poitrine, lorsque le sang s'y porte avec abondance, on peut encore le détourner en plongeant les mains dans l'eau chargée de moutarde, de carbonate de potasse, ou d'acide muriatique (hydro-chlorique), la moitié de ce qu'on en prendrait pour un bain de pieds suffit. Cette immersion des mains dans l'eau, plus ou moins long-temps prolongée, s'appelle *maniluve.*

Après les lotions des pieds, la garde veillera à faire changer le linge, les gilets de flanelle, si le malade en a l'habitude; elle disposera le lit de manière à ce qu'il ne soit pas chargé de couvertures; enfin, quelque temps après qu'il aura été couché, elle lui donnera à boire à des intervalles plus ou moins éloignés, suivant que la soif semblera le tourmenter; peu importe dans ce cas la manière dont elle cherchera à étancher la soif, le bouillon gras coupé avec de l'eau, un peu d'eau sucrée, quelques tasses d'infusion aromatique légère extemporanée, dont nous donnerons la formule lorsqu'il en sera question. Pendant qu'elle s'occupera à mettre le pot au feu, si elle se trouve dépourvue de bouillon, qu'elle prenne garde de n'administrer aucune des boissons dont elle aurait fait choix, ou auxquelles le malade accorderait la préférence, dans un état de trop grande chaleur, mais tièdes, et par demi-tasse, et même par quart de tasse seulement, par gorgées enfin plus ou moins rapprochées; qu'elle n'oublie jamais qu'il est inutile de trop remplir l'estomac; que de le faire trop vite est plus dangereux encore. Nous avons vu plusieurs fois de parens officieux vouloir mieux faire que les gardes; administrer coup sur coup de grandes tasses de tisane très chaude, que le malade avalait par obéissance et qui le mettaient aux abois, lorsqu'il ne les rejetait pas par des vomissemens fatigans et susceptibles d'aggraver la disposition morbide. Ici le grand précepte consiste en deux mots : *user de tout, n'abuser de rien.*

Toutes les actions de la garde, par ces premiers moyens sagement combinés, doivent tendre à faire tout ce qui pourra dépendre d'elle pour gagner la confiance du malade; qu'elle essaie en même temps de lui inspirer une résignation pleine et entière dans les événemens futurs de sa maladie; qu'elle cherche à lui procurer du calme et de la fermeté dans l'ame; qu'elle éloigne autant que possible tout ce qui semblerait

l'affecter d'une manière plus ou moins sensible ; qu'elle mette surtout la plus grande patience à écouter ses plaintes s'il endure quelques douleurs aiguës ; qu'elle ne lui fasse des questions qu'avec la plus grande douceur et la plus sage discrétion ; par sa complaisance surtout à lui accorder une multitude de petits moyens capables de le soulager, elle évitera les exigences qui sont toujours nuisibles en pareille circonstance.

Après un temps plus ou moins long, si la maladie vient à prendre un caractère décidé, si elle vient à suivre une marche déterminée, alors la garde exécutera ponctuellement tout ce qui pourra lui être prescrit par le médecin ; point de changemens dans les ordonnances, les prescriptions, point de réflexions avec le malade ; elle ne doit se regarder ici que comme un être purement passif ; ce qui la concerne, c'est l'ordre, l'arrangement, la plus grande propreté dans tout ce qui peut servir à soulager son malade, et dans les vases, les fioles, les carafes ou autres ustensiles ; qu'elle les place et les dispose de la manière la plus convenable pour qu'ils soient toujours à sa portée, soit qu'elle ait à conserver des médicamens prescrits pour être administrés à l'intérieur et à des heures fixes, et qu'elle ne doit jamais oublier, soit qu'elle ait besoin d'entretenir dans un état de chaleur douce et continuée, les boissons qu'elle aurait à faire pendant un temps déterminé, telles doivent être ces premières et principales occupations.

Comme il est surtout nécessaire d'avertir les gardes sur la cause première des maladies, comme la plus grande partie des indispositions graves qu'on rencontre dans le cours de la pratique médicale ne surviennent presque jamais qu'après des écarts de régime ; que ces mêmes indispositions ne prennent de caractère fâcheux qu'à la suite du plus ou moins grand excès commis dans le boire et le manger, elles ne devront, par conséquent, se permettre que les boissons adoucissantes sagement administrées ; elles ne devront rien accorder, rien donner qui puisse encore troubler la digestion. Elles écarteront les alimens gras, huileux, les pâtisseries, le beurre, le laitage, le fromage, le poisson, la friture, les œufs frais à la mouillette, toutes les plantes légumineuses, farineuses, en un mot tout ce qui serait venteux, et capable de rendre la digestion pénible, laborieuse, plus ou moins difficile, cependant sans pousser la diète à un excès rigoureux, comme

nous l'avons encore trop souvent rencontré dans la pratique; qu'elle donne à son malade quelque chose de plus nourrissant que quatre cuillerées à bouche de bouillon de poulet ou de grenouille pris à quatre heures d'intervalle; qu'elle lui permette le bouillon gras bien préparé, un peu d'eau rougie, plutôt que de l'eau chaude, dans laquelle on ajoute encore une cuillerée de sirop de gomme (c'est de mode), peut-être même un peu de viande blanche bouillie, grillée, ou rôtie, quelques compotes de fruits cuits à moitié sucré. Après ces choses que nous n'indiquons ici que d'une manière générale et sans faire d'application particulière, la garde malade, prudente autant que réservée, ne doit plus s'en rapporter qu'à suivre les ordonnances et prescriptions du médecin qui voit habituellement le malade.

La garde-malade fixera autant que possible son attention sur tout ce qui pourra lui paraitre intéressant ou remarquable, afin de pouvoir répondre aux questions qui lui seront faites au moment de la visite; qu'elle le fasse avec réserve, avec discrétion; qu'elle ne cherche en aucune manière à paraître entendue, à montrer son savoir-faire: une garde trop savante n'inspire que de la défiance. Comment voudrait-on que le médecin puisse démêler ensuite le vrai d'avec le faux dans ses rapports plus ou moins emphathiques, dans l'augmentation ou la diminution de ce qu'elle aurait pu imaginer, d'après ce qui aurait pu la frapper davantage.

Si la gravité de la maladie, ou toute autre circonstance indépendante de sa volonté, exigaient ou forçaient la garde à passer plusieurs nuits de suite, qu'elle ne se fie pas trop à ses forces physiques, encore moins à ses habitudes; après la troisième nuit le sommeil lui devient d'une nécessité absolue: qu'elle se fasse remplacer pendant cinq ou six heures de la journée pour se reposer couchée et déshabillée, et pouvoir ensuite se trouver capable de continuer ses pénibles fonctions, et la tâche qu'elle aura entreprise. Le malade se trouvera beaucoup mieux soigné pendant la nuit, et le sommeil n'interrompra en aucune manière l'assiduité du service de celle à qui il est complètement abandonné.

Au-dessus de toute répugnance, nous leur recommanderons seulement la plus grande propreté; elles devront en tout temps se débarrasser le plus promptement possible des déjec-

tions alvines, ou autres excrétions habituelles : sous aucun prétexte elles ne doivent les conserver; outre la puanteur qu'elles peuvent et doivent contracter lorsqu'on les laisse séjourner un certain temps dans des vases plus ou moins bien fermés, la mauvaise odeur qu'elles répandent dans une chambre close peut devenir extrêmement dangereuse : ce sont bientôt autant de foyers d'infection ou de contagion particulières, qu'il est toujours important d'éloigner le plus promptement possible.

Il est encore une bien grande recommandation à faire à toutes les gardes-malades, ainsi qu'à celles qui désirent se destiner à le devenir, c'est d'être toujours vêtue avec propreté, décence, de se tenir bien couverte nuit et jour lorsqu'elles sont occupées près d'un malade, de se nourrir en même temps d'une manière convenable; elles ne doivent jamais s'écarter de la sobriété, de la tempérance, ne jamais faire excès de rien, et surtout s'interdire absolument toute espèce de liqueur forte. Combien sont coupables toutes celles qui ont des vices ou des penchans contraires. On ne devrait jamais se servir de ces femmes abruties par l'intempérance, pas plus que de celles qui sont attaquées de quelques-unes de ces maladies qu'elles ont tant d'intérêt à cacher si soigneusement; quant à celles qui sont intimement persuadées qu'elles se rendent de plus en plus utiles par un bavardage et des causeries interminables, il faut leur imposer silence, car, du matin au soir, et pendant la nuit comme pendant la journée, elles ne veulent pas faire grâce d'une infinité de maladies ou d'une foule de circonstances, arrangées avec des moyens curatifs vrais ou faux, dont elles garantissent le succès, parce qu'elles en ont été les témoins véridiques au milieu des circonstances inévitables, et dans toutes les grandes occasions dans lesquelles on s'est trouvé forcé, ou ou moins très heureux, de réclamer leur ministère désintéressé.

CHAPITRE II.

DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES OU NUTRITIVES QUI CONVIENNENT A DES PERSONNES MALADES, LEUR MODE DE PRÉPARATION AVANT QUE DE LES ADMINISTRER.

Toute garde malade qui par état particulier, et quelles que soient ses attributions religieuses où spéciales en pareille circonstance, du moment ou elle se trouve placée auprès de quelqu'un entièrement confié à ses soins, ne doit plus s'occuper que de lui ; alors par devoir toutes ses attentions devront être constamment dirigées sur l'ensemble de ce qui a pu être prescrit par le médecin qui le traite et lui donne ses conseils : comme il est extrèmement rare dans ce cas que les bouillons ne se trouvent un des premiers moyens dont elle devra faire usage, nous allons commencer par en donner les formules les plus suivies dans les quatre manières différentes et qui nous ont paru les meilleures pour les confectionner, soit par *décoction*, soit par *infusion* plus ou moins long-temps continuées. Le bouillon est même un des principaux objets qu'une garde intelligente ne doit jamais négliger ; on peut les lui prescrire 1° avec les viandes de boucherie, 2° avec les volailles, 3° en maigre avec les plantes potagères, 4° enfin comme *médicinaux* en y ajoutant quelques substances médicamenteuses ; ainsi la manière exacte de préparer le bouillon ne peut servir qu'à prouver l'aptitude de la garde dans les services qu'on doit attendre d'elle.

§ Ier. Des Bouillons.

Bouillon adoucissant avec les limaçons.

Prendre vingt-cinq ou trente limaçons (escargots de vigne), les sortir de leurs coquilles, et pour les faire dégorger les mettre dans l'eau tiède un peu salée : après les avoir retirés de cette

première eau, on les fera cuire complètement dans 575 grammes (une pinte et demie) d'eau de rivière; lorsque le tout sera réduit au tiers, retirez le pot du feu, et ajoutez pour laisser infuser seulement jusqu'à l'entier refroidissement, une poignée de bourrache, ou de laitue, quelquefois de la poirée, des mâches ou autres plantes indiquées par le médecin.

Pour donner au malade par demi-tasse ou par tasse pendant la journée, après y avoir ajouté du sirop de guimauve, ou du sirop de chou rouge, dans toutes les affections de la poitrine, qui sont accompagnées d'une toux sèche et plus ou moins fatigante.

Bouillon adoucissant avec les cervelles.

Prendre une cervelle de veau et à son défaut celle d'un mouton, la faire bouillir dans un litre et demi d'eau avec quantité suffisante de navets coupés par tranches minces, auxquelles on ajoutera la moitié d'un chou rouge et une ou deux poignées de cresson; après avoir fait réduire le tout à peu près d'un tiers, on le sort du feu et on le tire à clair après l'avoir laissé refroidir.

On peut l'administrer nuit et jour, par demi-tasses seulement, après l'avoir coupé soit avec un peu de lait, soit avec le sirop de gomme : plusieurs de nos collègues l'ont donné avec l'intention d'en obtenir un soulagement sensible dans toutes les affections prolongées des organes internes, non-seulement dans l'affection, mais encore dans toutes celles qui dépendaient de l'estomac; c'est pourquoi nous avons voulu le faire connaitre comme ressources, quand on n'a rien autre chose à se procurer pour soulager le malade en attendant d'autres avis.

Bouillon astringent.

Faire cuire dans 1,000 grammes (deux pintes) du bouillon qui précède, et sans y ajouter autre chose, 128 grammes (quatre onces) de racines de bistorte, de grande consoude et de tormentille; passez et tirez à clair, pour donner en boisson froide édulcorée avec une plus ou moins grande quantité de sirop de coings, dans les pertes sanguines et toutes hémorrhagies de l'utérus (matrice).

Bouillon avec le bœuf.

Ordinairement *bouillon gras;* faire écumer à une chaleur douce et modérée, pour laisser ensuite bouillir à petit feu, (*migeoter*) sans la moindre interruption, pendant l'espace de six ou huit heures consécutives dans 1,500 grammes (trois pintes) d'eau ordinaire, chair de bœuf, un kilo et demi (trois livres). Après avoir écumé, on y ajoute du sel, les légumes, un oignon brulé ou aromatisé avec les clous de gérofle suivant le goût du malade, ou d'après la prescription qui en aura été faite, et en quantité suffisante. Après avoir retiré le pot du feu, on le laisse à moitié refroidir pour le passer au tamis, en le conservant dans un endroit frais et achever de le dégraisser. On le donne ordinairement par demi-tasse ou par tasse, et à des intervalles plus ou moins éloignés.

Lorsqu'on veut rendre ce bouillon gras plus substantiel, on ajoute à la quantité de viande employée, une volaille entière, ou seulement une moitié, ou bien encore 16 grammes de veau (une demi-livre): on le choisit maigre et dans le jarret, un collet de mouton ; cette addition ne doit avoir lieu que trois heures avant qu'il ne soit achevé complètement : on entretient le tout de manière à ce qu'il soit toujours plein, en y ajoutant de l'eau chaude à mesure qu'elle s'évapore, soit par le moyen du bouillon à moitié fait et retiré pour y mettre les légumes ou d'autres viandes.

Bouillon avec les écrevisses.

Lorsqu'on désire confectionner avec le bouillon gras précédent, quelque chose de plus nutritif, on en augmente la consistance et l'on fait un *coulis* plus ou moins aromatique en prenant vingt, trente, quarante écrevisses choisies dans les plus grosses, (on en augmente le nombre lorsqu'elles sont petites); après les avoir fait cuire à part, on les broye pour les réduire en pulpe dans un mortier de marbre, afin d'en extraire le suc et la plus grosse chair au moyen d'un tamis : ce suc d'écrevisses conservé dans un endroit frais, ajouté en plus ou moins grande quantité, sert à varier d'une manière très convenable toutes les boissons nutritives, sous forme de

bouillon destiné à entretenir les forces de l'estomac, dans plusieurs maladies particulières.

Bouillon de grenouilles.

Faire bouillir pendant une ou deux heures au plus, dans suffisante quantité d'eau ordinaire, depuis six jusqu'à vingt-quatre cuisses de ces animaux, avec leurs pattes de derrière; tirez le pot du feu et y ajoutez, avant que le tout ne soit refroidi, du sel et les plantes potagères ou autres qui auront été prescrites, passez et tirez à clair pour servir au besoin.

Cette espèce de bouillon, employé ordinairement pour varier celui de veau ou de poulet un peu étendu avec de l'eau, n'en diffère pas beaucoup, et s'emploie comme ces derniers dans tous les cas où il faut remédier à quelque chaleur particulière des organes contenus dans la poitrine ou le bas-ventre; nous avons vu beaucoup de personnes en faire usage habituel pendant plusieurs années de suite, sans en être incommodées, mais aussi sans éprouver tous les résultats avantageux qui leur avaient été annoncés ou qu'elles s'en étaient promis à l'instant de la prescription médicale.

Bouillon avec le mou de veau.

On le prépare de la même manière que le bouillon de veau; il n'en diffère que parce qu'au lieu de prendre tout autre morceau, on ne fait bouillir que les poumons. On l'emploie aussi dans les circonstances semblables.

Bouillon pectoral.

Faire bouillir dans 525 grammes (une pinte et un quart) d'eau ordinaire jusqu'à réduction de 500 grammes, (une pinte) la moitié d'un poulet maigre, 64 grammes (deux onces) de raisins secs, douze amandes dépouillées de leur écorce et grossièrement cassées, 4 grammes de salep (un gros) que l'on peut remplacer par la fécule de pomme-de-terre, huit dattes sans noyaux, autant de jujubes et une pincée de cerfeuil, passez et tirez à clair, pour donner par petites tasses de seize grammes à 32 (demi-once à une once) édulcorées soit avec le sucre, soit avec le sirop de gomme ou celui de tolu, dans la toux continuelle avec la chaleur et l'irritation qui se manifestent dans la phtysie.

Bouillon avec les plantes potagères, connu sous le nom de bouillon aux herbes.

On les prescrit le plus souvent composés avec les plantes suivantes, les différentes espèces de laitue, la chicorée blanche, les mâches la poirée et même du pourpier dans sa saison; il ne doit jamais y entrer d'oseille, leurs doses est de 64 grammes (deux onces) en y ajoutant une ou deux pincées de cerfeuil pour 250 grammes (deux livres) d'eau : ainsi après avoir proportionné la quantité de ces plantes qui auront été prescrites par le médecin, à la quantité d'eau nécessaire pour faire le bouillon que doit prendre le malade, après les avoir épluchées et coupées menues, jetez-les dans le vase lorsque l'eau sera prête à bouillir; au bout d'un quart d'heure ou d'une demi-heure au plus, retirez du feu, passez, tirez à clair et y ajoutez du beurre, quantité suffisante, et un peu de sel pour diminuer leur fadeur.

Pour donner par demi-tasse ou par tasse, plus ou moins rapprochées, suivant le besoin, surtout après les purgations et au moment des évacuations alvines qu'elles doivent procurer; mais comme le plus souvent ces bouillons aux herbes produisent des tiraillemens à l'estomac, comme ils fatiguent beaucoup ceux qui se décident à les prendre, lorsqu'ils sont préparés de cette manière, il serait mieux, pour éviter ces inconvéniens, de les confectionner avec addition de veau, avec du poulet, ou toute autre chair de jeunes animaux, comme nous l'avons dit tout à l'heure. Ce bouillon administré en y ajoutant 5 centigrammes (un grain) d'émétique pour 250 grammes (une demi-pinte) seulement, devient un purgatif, que l'on emploie souvent chez les adultes, sans prendre autre chose.

Bouillon de poisson.

Couper par morceaux plus ou moins gros, suffisante quantité de poisson blanc que l'on fera bouillir ensuite, pendant trois heures, dans 750 grammes (une pinte et demie) d'eau ordinaire, laisser réduire au tiers; on y ajoute du sel, du beurre et des plantes potagères; après l'avoir passé et tiré au clair on y mêle un peu de farine ou d'autre fécule qui a été roussie

auparavant, afin de donner à cette espèce de bouillon un peu plus de consistance qu'il n'en aurait sans cette précaution.

On conseille encore de préparer le bouillon de poisson de la manière suivante : faire cuire depuis le suintement jusqu'au roux, dans une casserole, du céleri, des navets, des ognons, des carottes, avec du beurre, quantité suffisante ; lorsque ces légumes sont cuits on y ajoute le poisson coupé, une heure après on y mêle une purée quelconque pour le tirer à clair et le conserver.

Ce bouillon alimentaire n'est destiné qu'aux personnes qui, pendant les jours d'abstinence ordonnée par les préceptes de l'église, craindraient de les enfreindre, et ne voudraient rien prendre de gras, même par raison de santé à rétablir.

Bouillon de poulet.

Dans 750 grammes (une pinte et demie d'eau ordinaire) faire bouillir un poulet, ou toute autre volaille maigre, jusqu'à ce qu'elle soit cuite, et qu'il ne reste que les deux tiers de l'eau dans laquelle on l'a mise pour préparer le bouillon.

Tirez le pot du feu et y ajoutez, pour laisser infuser seulement, une ou deux poignées de chicorée blanche, ou de scarole qu'on peut remplacer par la même quantité de mâches, et mieux encore par 16 grammes (une demi-once) d'amandes douces privées de leurs écorces broyées ensuite, et dont on aura fait une espèce de pâte.

Pour servir de boisson ordinaire dans toutes les irritations avec chaleurs à la gorge, dans la poitrine, le bas-ventre, quelle que puisse être la cause qui les aurait déterminées, et dans quelque saison que ce soit.

Bouillon de veau.

La manière la plus simple de le préparer consiste à faire bouillir pendant deux heures dans 2,000 grammes, (deux pintes) d'eau ordinaire 128 grammes (quatre onces) de veau, en y ajoutant un navet et une pincée de cerfeuil.

Cependant il est mieux de faire bouillir dans 750 grammes (une pinte et demie) d'eau ordinaire qu'on laisse réduire à 500 grammes (une pinte) maigre de veau, (le jarret) 250 grammes (demi-livre) : après deux ou trois heures au plus d'une

ébullition continuée, tirez le pot du feu et y ajoutez, suivant la prescription, laitue, chicorée, poiré, des mâches, de chaque une poignée, oseille demi-poignée, cerfeuil, une ou deux pincées, suivant le besoin, pour laisser infuser seulement jusqu'à ce que le tout soit entièrement refroidi.

Passez, tirez à clair, et y ajoutez du sel ordinaire, suffisante quantité pour diminuer et en ôter la fadeur.

On peut encore, avant de tirer le pot du feu, y ajouter une douzaine ou deux d'écrevisses pilées, elles servent à le rendre plus adoucissant: on fait même de ce mélange une boisson nourrissante et habituelle, dans les endroits où les écrevisses sont communes.

Souvent aussi dans 500 grammes (16 onces) de ce bouillon préparé avec le veau, on ajoute 64 grammes (deux onces) de la pulpe de tamarins pour le rendre laxatif, quelquefois aussi, toujours dans la même intention, il suffit d'y délayer depuis 5 centigrammes jusqu'à 10 (un grain jusqu'à deux) de tartre stibié (émétique).

Pour servir dans quelques cas d'irritation avec chaleur à la poitrine, et toutes les fois qu'il se manifeste une inflammation sur quelques-uns des organes contenus dans le bas-ventre.

§ II. Consommés.

Les consommés, bouillons succulens, c'est-à-dire beaucoup plus chargés du suc des viandes, s'obtiennent en prenant une vieille volaille maigre ou dégraissée au moment de s'en servir, avec tranche de bœuf, autant de jarret de veau, chair musculaire du même, et mouton, de chaque une livre; faites cuire le tout à un feu doux et long-temps continué, dans trois litres (six pintes) d'eau ordinaire; ayez soin de bien écumer; lorsque l'ébullition est achevée, passez, exprimez fortement pour extraire tout le suc des viandes, laissez reposer, dégraissez et remettez le tout sur le feu avec des blancs d'œufs; après une seconde ébullition, versez 500 grammes (huit onces) de bon vin blanc, et exprimez le suc de deux citrons, passez au tamis, et continuez de faire réduire le tout jusqu'à une consistance plus ou moins grande.

Poussée plus loin l'évaporation donne un bouillon qui, jeté sur une assiette, prend la consistance de gelée tremblante;

on obtient même, en la faisant figer dans des vases ou des moules graissés d'avance, des tablettes de bouillon qui peuvent se conserver très-long-temps, pourvu qu'elles soient à l'abri de l'humidité et des insectes; il convient de les faire dessécher entièrement dans une étuve, ou tout autre lieu chauffé à une température élevée. (Voyez plus bas les tablettes de bouillon).

Pour s'en servir de suite et le donner aux malades, il est bien inutile de pousser l'évaporation de ce bouillon, jusqu'à en obtenir la siccité; il suffit de conserver ce consommé en gelée, et d'en ajouter par cuillerées, dans le bouillon ordinaire, enfin par quantité proportionnée, suivant le besoin de nourriture, suivant l'état des facultés digestives, et surtout d'après la prescription du médecin qui voit habituellement le malade.

§ III. Crèmes.

Quoique nous soyons très-éloignés d'avoir aucune idée de fournir à la gourmandise les moyens de se satisfaire, dans l'état de maladie surtout, nous ne regardons pas cependant comme inutile qu'une garde connaisse quelques ressources aussi simples que faciles à mettre en usage, pour venir audevant de ce qui peut fixer l'attention et les désirs dans les appétits d'un convalescent. C'est pourquoi il lui serait nécessaire de savoir bien préparer les crèmes avec les farines de riz, d'orge, d'avoine : voici le procédé à suivre pour qu'elles soient bonnes.

Crême avec le lait.

Délayer une cuillerée ou deux d'une fécule quelconque dans demi-litre (une chopine) de lait de vache, de chèvre, de brebis ou d'ânesse, y ajouter du zeste de citron, un peu de sel et 64 grammes (deux onces) de sucre en poudre, trois œufs, le blanc et le jaune, faire cuire le tout sur un feu très-doux ou au bain-marie en agitant continuellement, laisser refroidir après la coagulation et conserver pour l'usage.

Dans cette préparation, cependant bien simple, très souvent on ne réussit pas; cela tient à ce que pour rendre le lait plus consistant et lui donner un aspect plus onctueux et meilleur, on ajoute par la chaleur de l'ébullition soit de l'amidon,

soit de la farine ; on ne peut donc pas en obtenir le même résultat : il faut de là choisir du lait pur.

Panade.

Dans suffisante quantité d'eau ordinaire, faire bouillir de la croûte de pain bien cuit, passer avec expression à travers un linge mouillé ou un tamis de crin, y ajouter du sel, un peu de cannelle ou toute autre substance aromatique, du beurre frais, et à l'instant de la retirer du feu, deux jaunes d'œufs délayés avec plus ou moins de sucre.

Cette manière de préparer un aliment extrêmement facile à digérer, peut être employée partout, non-seulement pour les convalescens, les estomacs débiles, mais encore pour les jeunes enfans, les vieillards ; on peut le varier, le modifier à l'infini avec le riz, la semoule, le vermicelle, avec toutes les pâtes, toutes les fécules quelles qu'elles puissent être.

Crême à l'eau.

Dans un demi-litre (une chopine) d'eau ordinaire, casser quatre œufs, le blanc et le jaune, bien mélanger en agitant le tout, et y ajouter le zeste d'un citron, quelquefois même en exprimer le suc entièrement, pour 128 grammes (quatre onces) de sucre en poudre ; battre encore pendant quelque temps le mélange et le passer à travers un linge, faire cuire ensuite sur un feu très-doux ou au bain-marie, en le tournant continuellement avec une cuillère ; lorsque le tout est entièrement coagulé, laissez refroidir et conservez dans des pots.

Crêmes avec l'orge, le riz et l'avoine en gruau.

Prendre une certaine quantité de l'une ou l'autre de ces graines, la faire bien cuire dans l'eau, dans du bouillon, ou avec le lait, pour passer le tout en exprimant fortement dans un linge ou à travers un tamis, remettre ce produit sur le feu, et y ajouter du sucre et du jus de citron ou toute autre substance aromatique, faire bouillir de nouveau pour évaporer et arriver à une consistance marquée.

Lorsqu'au lieu de la graine on se sert des farines, on évite de faire bouillir et exprimer ; on délaie seulement le sucre

dans le liquide, et on y ajoute deux jaunes d'œuf, on remue et on agite continuellement, pour s'opposer à la coagulation inégale ou imparfaite.

Gelée de corne de cerf.

Prendre bois rapé du cerf 128 grammes, (quatre onces) eau de rivière 15,000 grammes, (quarante-huit onces) sucre blanc 32 grammes, (une once) vin blanc et jus de citron de chaque 16 grammes (quatre gros): laver d'abord la rapure de bois de cerf avec l'eau tiède, la mettre dans un vase de terre vernissé et couvert, faire bouillir doucement jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 192 ou 256 grammes (six ou huit onces) de liqueur, laisser reposer pour tirer à clair et y ajouter le vin, le sucre et le jus de citron; faire de nouveau bouillir, passer, verser la liqueur dans des pots de terre et la conserver dans un endroit frais.

On la recommande particulièrement dans les cas de diarrhées accompagnées des coliques dans le bas-ventre.

Gelée de lichen d'Islande.

Prendre lichen d'Islande depuis 16 grammes jusqu'à 32 (quatre gros, jusqu'à une once) le faire tremper dans l'eau tiède pendant six heures au moins avant de faire bouillir dans une nouvelle eau de rivière, depuis 250 grammes jusqu'à 1500, (huit onces jusqu'à trois livres) sucre blanc depuis 32 grammes jusqu'à 96, (une once jusqu'à trois) faire cuire le lichen trempé par un feu doux, jusqu'à ce que l'eau soit réduite suffisamment : les uns attendent qu'elle soit au tiers, les autres la poussent jusqu'à moitié, on y ajoute alors le sucre, et lorsque le tout est parvenu à consistance de sirop, on passe, on tire à clair pour former une gelée que l'on conserve pour l'usage.

On prescit la décoction du lichen à des doses plus ou moins rapprochées, et la gelée depuis 32 grammes jusqu'à 96 (une once jusqu'à trois) dans toutes les affections catharrales et surtout dans les maladies de poitrine dans lesquelles il se manifeste de la chaleur et manque d'expectoration.

On prépare encore le lichen d'Islande de la manière suivante. Dans 750 grammes (vingt quatre onces) d'eau de rivière,

on fait cuire à un feu très doux et dans une bouilloire jusqu'à ce qu'après avoir exprimé il ne reste plus que 192 grammes (six onces) de la liqueur; on y ajoute ensuite 128 grammes (quatre onces) de sucre blanc que l'on fait cuire jusqu'à consistance de sirop. Alors on passe la liqueur, on la verse dans des vases de verre, et, par le repos et le refroidissement, elle se coagule en gelée. Si nous insistons sur le mode de la bonne préparation du lichen d'Islande, c'est à cause de son emploi fréquent et parce que nous le voyons tous les jours être administré de manière à nuire plutôt que d'être à même de remplir l'objet que l'on se propose lorsqu'on le met en usage.

Le lichen d'Islande analysé contient quarante-quatre parties de fécule et trois parties de principe amer sur cent; il est à la fois tonique et analeptique; ces deux propriétés rendent assez faciles à expliquer tous les avantages qu'on en retire dans les diverses maladies de poitrine où l'on a besoin de fortifier et nourrir les malades tombés dans le marasme. Si l'on désire lui ôter son amertume, qui est toujours excitante, on le fait macérer dans de l'eau chaude, à laquelle on ajoute une petite quantité d'alcali.

Gelée simple.

Quelle que soit la chair des animaux que le caprice, la volonté ou le choix du malade puisse décider à prendre, du moment où elle se trouve soumise à une ébullition plus ou moins prolongée ou exposée sur un feu très doux, mais également continué pendant long-temps dans une quantité d'eau ou de bouillon suffisante, on obtiendra de la gelée qu'on doit aromatiser pour la rendre d'une digestion plus facile avec la vanille, la canelle, la muscade, le girofle, le citron, etc.; cela seul suffit pour la rendre utile ou agréable.

Mais comme il serait superflu d'entrer dans des détails très développés sur ces sortes de préparations, nous nous bornons à donner seulement la manière de bien faire la gelée de corne de cerf, et celle du lichen d'Islande.

Tablettes de bouillon.

Avec une vieille volaille bien dégraissee, 500 grammes

(une livre) de bœuf pris dans la tranche, un jarret de veau, 16 grammes (demi-livre) de mouton, autant de rouelle de veau que l'on fait cuire ensemble dans 6,586 grammes (six pintes) d'eau, en ayant soin d'écumer; lorsque les viandes paraissent épuisées, on passe ou exprime fortement, on laisse reposer le bouillon pour en enlever toute la graisse, on le remet ensuite au feu, avec des blancs d'œufs, et, après la première ébullition, on y verse 250 grammes (huit onces) de bon vin blanc, on y exprime le suc de deux citrons, on passe ensuite à la chausse, puis on évapore à un feu doux, jusqu'à ce qu'une goutte, en refroidissant, prenne la consistance tremblante; alors on verse la liqueur dans un vase que l'on met au frais.

En faisant évaporer davantage cette gelée, en la mettant sécher à l'étuve, dans des formes légèrement enduites de graisse, elle devient solide, et l'on obtient des tablettes de bouillon qui peuvent se conserver long-temps, et en bon état, si on a besoin de les garantir de l'humidité et des insectes.

Variétés de consommés coulis.

1° Faire bouillir ou rôtir des jeunes volailles, séparer des os toute la chair musculaire, la couper menue; placez ensuite sur un feu très doux, avec suffisante quantité de bouillon gras ordinaire, préparé d'avance; continuez l'ébullition et l'évaporation jusqu'à ce que le tout ait acquis la consistance d'une pâte homogène, qu'on aromatise, suivant le goût ou la volonté du malade.

2° Triturer dans un mortier de marbre de la chair musculaire de volailles bouillies ou rôties, avec un morceau de mie de pain blanc, et douze ou vingt amandes douces dépouillées de leur écorce, faire cuire après y avoir ajouté du bouillon gras en quantité suffisante; continuez plus ou moins long-temps, suivant la consistance désirée, aromatisez, tirez à clair en passant le tout à travers un linge mouillé ou un tamis de crin, et conservez pour l'usage.

3° Faire cuire sur un feu doux, dans une casserole et avec suffisante quantité de bouillon gras ordinaire, tranches de veau coupées minces, (une livre) 500 grammes, y ajouter un morceau de mie de pain, des ognons, carottes, panais ou tous autres légumes d'une saveur agréable, exprimer en reti-

rant le tout après un certain temps de chaleur continuée, pour y substituer les mêmes chairs de volaille, pilées avec les amandes douces et la mie de pain, est encore un moyen avec lequel on peut satisfaire les goûts des malades ; mais il ne faut leur en donner qu'une très petite quantité à la fois, sauf à répéter un peu plus souvent, parce que toutes ces substances sont trop substantielles.

§ IV. Régime laiteux.

Dans tous les cas où il est prescrit par le médecin, lorsque le malade est décidé à s'y soumettre, et de le suivre à la campagne pendant la belle saison, les personnes chargées de le surveiller, d'en soigner l'exécution, ne doivent jamais perdre de vue que, pour tirer le plus grand avantage du régime laiteux, il ne faut rien y ajouter qui puisse en contrarier l'action et les effets ; ainsi, après quelques précautions antécédentes qui consistent à débarrasser l'estomac par une légère purgation, on administre le lait à un malade de la manière qui suit :

Le matin à jeun en se levant, ou même pendant qu'il est encore au lit, une tasse de lait d'environ 318 à 492 grammes (huit à dix onces), chaud, et à l'instant où il vient d'être tiré.

Trois heures après, une seconde tasse de lait chaud, dans lequel il trempe, pour le repas du déjeûner, quelques tranches de pain seulement.

Pour le dîner, une nouvelle tasse de lait un peu plus grande dans laquelle il trempe encore quelques tranches de pain.

Enfin, le soir il faut encore prendre une quatrième tasse de lait dans laquelle on ajoute aussi du pain si la faim ou le besoin se fait sentir à l'estomac.

Ainsi, toute la nourriture du malade pendant qu'il est soumis au régime laiteux, consiste à ne prendre qu'une tasse de lait tout chaud répétée quatre à cinq fois par jour, sans y ajouter rien autre chose que quelques tranches de pain proportionnées au besoin que peut éprouver l'estomac : toute autre nourriture ou boisson doivent être absolument interdites, et sous quelque prétexte que ce puisse être.

Dans les intervalles, si le malade éprouve quelque chaleur, ou bien s'il est tourmenté de la soif, on peut lui donner de l'eau sucrée aromatisée avec de l'eau de fleurs d'orangers.

Si pendant son usage et après l'avoir pris il n'éprouve ni gonflement, ni pesanteur, si la bouche ne devient point mauvaise, pâteuse, qu'il ne se manifeste ni rapports, ni flatuosités, si la langue n'est pas recouverte, salie par un enduit jaunâtre épais, c'est une preuve indubitable que le lait passe bien, alors il doit en continuer l'usage pendant trente ou quarante jours.

On ne doit le boire qu'à l'instant où il vient d'être tiré, lorsqu'il est encore chaud; et, pour peu qu'il soit nécessaire de le faire tiédir, c'est au bain-marie qu'il convient de lui donner la chaleur première qu'il a perdue, en se gardant bien de le faire bouillir. On peut très facilement le rendre encore plus ou moins aromatique, et même agréable autant qu'efficace, mais il faut nourrir la vache qui le fournit d'une manière convenable et analogue aux circonstances où se trouve le malade qui en fait usage.

On recommande encore d'avoir recours à des clystères simples d'eau tiède, ou avec la décoction de poirée et l'huile d'olives : en les prenant tous les trois ou quatre jours, on prévient la constipation opiniâtre, résultat ordinaire de ce régime, surtout pendant les huit ou dix premiers jours qu'il a été commencé.

Ce régime, quoique en apparence extrêmement rigoureux, surtout pour les individus qui ont eu une grande habitude de manger, est essentiellement recommandé, comme moyen aussi adoucissant qu'il est nutritif, dans tous les cas de douleurs nerveuses portées au plus haut degré; dans une infinité de maladies de la peau, rebelles et persistantes; dans les maladies cancéreuses même très avancées : on connaît tout le bien qu'éprouvent ceux qui sont attaqués de maladies de poitrine, dans l'usage continué et méthodique du lait de jument ou d'ânesse, dans lesquels il est toujours nécessaire de faire fondre 4 grammes (un gros) de sucre candi réduit en poudre pour une tasse, lorsqu'il est encore tiède et prêt à être ingéré dans l'estomac.

Le petit lait, sa clarification.

On met dans un vaisseau de terre vernissé, deux litres de lait de vache sur des cendres chaudes, en y ajoutant 75 a

80 centigrammes (quinze à dix-huit grains) de présure que l'on a délayée auparavant dans trois ou quatre cuillerées d'eau ; à mesure qu'elle se chauffe et se caille, la sérosité qui est le petit lait se sépare des autres substances qui forment la partie blanche ; lorsque le lait est bien chaud, et que la partie caséeuse est séparée, on passe à travers un linge ou un tamis, et on laisse égoutter le caillé.

Pour clarifier le petit lait, on met un blanc d'œuf dans une bassine, on le fouette en y ajoutant une verrée de petit lait et douze à quinze grains de crême de tartre, on met ensuite le reste du petit lait, et on fait jeter au tout quelques bouillons ; lorsque le petit lait est parfaitement clair, on le filtre en faisant passer à travers un papier gris ; il passe limpide et doit avoir une couleur verdâtre. On le prépare aussi avec des substances qui lui donnent des propriétés particulières ; ainsi l'on fait du petit lait acéteux, en faisant bouillir sur un feu doux, deux litres de lait de vache mêlé avec partie égale d'eau, en y ajoutant 40 grammes (une once et demie) de bon vinaigre, et si au lieu de vinaigre on met dans le lait bouillant 250 grammes (huit onces) de vin blanc acidulé, on forme le petit lait vineux.

CHAPITRE III.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA PRÉPARATION DES SUBSTANCES MÉDICAMENTEUSES, ET DE LA MANIÈRE DE LES ADMINISTRER.

Médicamens internes.

§ Ier. Des Tisanes.

Les tisanes, quelquefois ptisanes, mots dont on se servait autrefois pour désigner une forte décoction d'orge prescrite pour nourriture ou boisson habituelle dans les maladies aiguës,

aujourd'hui sont employés pour désigner les diverses espèces de liquides médicamenteux que l'on prépare pour la boisson des malades.

La nature des tisanes, le mode de leur préparation varie beaucoup : le plus ordinairement elles se préparent par une simple infusion, d'autres fois par décoction plus ou moins prolongée, et quelquefois on emploie successivement la décoction et l'infusion, ce qui est nécessaire lorsqu'il entre dans la tisane des substances d'une densité, d'un tissu différent ; enfin, pour rendre ces boissons moins répugnantes, on les édulcore ordinairement soit avec de la réglisse, du miel, du sucre, ou par quelque sirop plus ou moins aromatique.

Souvent encore on emploie pour boisson habituelle des malades, le petit lait, les infusions ou décoctions de poulets, de maigre de veau, de bœuf dont nous avons déjà parlé, quelquefois l'hydromel, l'eau sucrée ou miellée, d'autres fois l'eau dans laquelle on a mêlé une certaine quantité de vin, ou exprimé le jus d'un citron, d'une orange, de la groseille, des cerises, des raisins plus ou moins mûrs.

On comprend donc sous le nom de tisanes, non-seulement les diverses espèces d'infusion ou de décoction aqueuse préparées avec différentes substances végétales ou animales, mais en même temps les liquides aqueux ou séreux qui peuvent ou doivent servir à toute boisson habituelle pour les malades.

Ainsi, soit qu'on les prépare en infusion ou décoction, nous allons exposer la manière la plus simple de faire les unes et les autres.

Par infusions.

Les infusions, teintures aqueuses, infusion aqueuse, dont l'usage est si fréquent, se préparent par l'affusion ou le séjour d'une certaine quantité d'eau plus ou moins chaude sur une ou plusieurs substances, dont on veut extraire quelques principes susceptibles de rester en solution suspendus dans l'eau.

Quelquefois il suffit de verser l'eau telle qu'elle se trouve à la température de l'atmosphère, et de la laisser séjourner plus ou moins long-temps sur la substance; d'autres fois on doit l'employer chaude ou bouillante; souvent il convient de remuer, d'agiter les substances soumises à l'infusion ; mais, de

quelque manière qu'on la fasse, il est nécessaire d'employer des vases appropriés, tels que ceux de verre, d'étain, de grès, de faïence ou de porcelaine.

Presque toutes les infusions se font pour que l'on puisse s'en servir sur-le-champ; les plus usitées sont les suivantes :

Infusion d'althœa.

Dans 1,000 grammes (deux livres) d'eau bouillante, on jette pour laisser infuser, seulement jusqu'à ce que le tout soit entièrement refroidi, fleurs d'althœa et fleurs de coquelicots de chaque 4 grammes (un gros), passez et y ajoutez, sirop de gomme, 64 grammes (deux onces), mêlez exactement le tout pour donner par demi-tasses et à des intervalles plus ou moins rapprochés, comme tisane très adoucissante.

Infusion avec les baies de genièvre.

Prendre baies de genièvre concassées, racine fraîche de raifort sauvage coupée par tranches minces, de chaque 24 grammes (six gros), verser dessus 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante et laisser infuser jusqu'à parfait refroidissement.

Pour administrer par tasse ou demi-tasse dans chacune desquelles on ajoute une cuillerée à café de sirop d'écorces d'orange, de fumeterre ou d'oximel scillitique.

Dans quelques cas de chaleur et d'irritation dans les organes servant à l'excrétion ou à l'émission de l'urine, et lorsqu'elle est empêchée, diminuée ou supprimée.

Infusion avec les fleurs de bouillon blanc et de violettes.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau ordinaire, faire bouillir pendant quelques minutes, racine de réglisse 16 grammes, (demi-once); en retirant la cafetière du feu, y ajouter, pour laisser infuser seulement, fleurs de bouillon-blanc et de violettes, de chaque deux pincées, à employer dans les cas d'irritation à la poitrine et au foie.

Infusion avec la boule de Nancy.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, plongez pour laisser infuser pendant plus ou moins long-temps, la

boule de Nancy, retirez ensuite pour la faire sécher, afin qu'elle puisse servir à de nouveaux usages.

On fait prendre deux ou trois tasses de cette infusion le matin à jeun, dans quelques cas d'affection à l'estomac survenue par suite de pâles couleurs, après la diminution, la suppression, ou la non apparition des règles chez les jeunes filles.

Infusion de bourrache.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau ordinaire, faire bouillir pendant quelques minutes, racine de réglisse affilée ou cassée 24 grammes (six gros); en retirant la cafetière de devant le feu, on y ajoute fleurs de bourrache deux ou trois, quelquefois quatre pincées, pour laisser ensuite infuser comme du thé.

Souvent au lieu de la racine de réglisse on emploie la bardane; on peut encore ne faire infuser que les fleurs de bourrache seulement, mais alors on ajoute à cette infusion une once de sirop préparé avec la guimauve, ou bien encore 32 grammes (une once) d'oxymel simple.

Dans tous les cas où il existe chaleur à la gorge avec enrouement plus ou moins considérable et prononcé, toutes les fois qu'il s'agit de rappeler la transpiration ou faciliter des expectorations suivies.

Infusion de bourrache et d'hysope.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jetez pour laisser infuser pendant quelques minutes, fleurs de bourrache et sommités d'hysope de chaque deux pincées, y ajouter ensuite bon miel, quantité suffisante.

Quelquefois on y ajoute une ou deux pincées de tussilage (fleurs de pas d'âne), souvent encore le lierre terrestre à pareille dose avec le miel ou l'oximel simple.

Lorsqu'il est nécessaire de ramener la transpiration supprimée et faciliter l'expectoration à un malade affecté de toux catarrhale fatigante.

Infusion de fleurs de mauves et de bourrache.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jeter pour

laisser infuser seulement comme du thé, fleurs de mauve et de bourrache de chaque deux pincées, on y ajoute lorsqu'elle est presque refroidie, passée et tirée à clair, miel ou sucre 32 grammes (une once), pour la boire légèrement tiède par tasse ou demi-tasse qu'on peut encore couper avec du lait.

Toutes les fois qu'avec la toux produite par le rhume, le malade éprouve de la douleur et de la sécheresse à la gorge, accompagnée d'un enrouement plus ou moins fort.

Infusion diurétique.

Jetez sur 16 grammes (une demi-once) de raisin d'ours, *feuilles de l'arbousier,* 2 grammes (demi gros) de tartrate de potasse; *crême de tartre,* 1,000 grammes (deux livres) d'eau bouillante: laisser infuser pendant une heure, passez à travers un linge et y ajoutez 64 grammes (deux onces) d'eau de genièvre composée et autant de sirop de violettes.

Autre.

Faire infuser pendant quatre heures dans un vase fermé, et après avoir versé dessus 250 grammes (huit onces) d'eau bouillante, feuilles de digitale pourprée, écrasées et broyées, 2 grammes (demi gros), cannelle grossièrement cassée, 125 centigrammes (vingt-quatre grains); passez et édulcorez, soit avec le sucre, soit avec un sirop, pour donner par demi-verrées, plus ou moins rapprochées, suivant le besoin, dans toutes les circonstances où il est besoin d'exciter l'action des organes urinaires.

Infusion avec la fleur de sureau.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jetez pour laisser infuser seulement jusqu'à ce que le tout soit refroidi, fleurs de sureau, deux pincées.

Souvent on y ajoute après avoir passé pour tirer à clair encore un peu chaude, 32 grammes (une once) de miel, et quelques gouttes de vinaigre; d'autres fois 32 ou 64 grammes (une ou deux onces) d'oximel scillitique, suivant la prescription du Médecin.

Pour faire prendre par tasse ou demi-tasse, et à un degré plus ou moins élevé de chaleur dans toutes les affections qui tiennent au rhumatisme, dont les douleurs sont récentes, et lors-

qu'elles ont été produites ou renouvelées par un refroidissement quelconque.

Infusion avec les fleurs de tilleul.

Faire bouillir pendant quelques minutes seulement, dans 500 grammes (une pinte) d'eau, racine de réglisse, affilée ou cassée, 16 grammes (demi-once), y ajouter ensuite fleurs de tilleul, deux pincées.

Pour donner par tasse ou demi-tasse plus ou moins chaude, après l'avoir aromatisée avec une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'orangers dans chaque tasse, ou bien encore en y mêlant une ou deux cuillerées à bouche de sirop de limons.

Dans les cas de douleurs de tête, et lorsqu'on veut rappeler la transpiration suspendue ou arrêtée.

Infusion avec les fleurs de tilleul et les feuilles d'orangers.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jeter, pour laisser infuser seulement comme du thé, fleurs de tilleul et feuilles d'orangers fraîches ou desséchées, mais coupées menu, de chaque deux pincées; tirez à clair, et y ajoutez du sucre ou un sirop agréable.

Dans les cas de douleurs de tête, accompagnées d'affections nerveuses.

Infusion de mauves et de coquelicots.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jeter pour laisser infuser jusqu'au refroidissement, fleurs de mauves et de coquelicots, de chaque deux pincées; passez et y ajoutez miel ou sucre, 32 ou 64 grammes (une once ou deux).

Dans les cas où il se manifeste de la toux avec sécheresse et chaleur de la gorge ou de la poitrine, surtout si la douleur est vive, lancinante et continuelle.

Infusion de mauves et de violettes.

Faire bouillir, pendant quelques minutes, dans 500 grammes (une pinte d'eau ordinaire), racine de réglisse affilée ou cassée, 32 ou 64 grammes (une ou deux onces); en retiran

la cafetière du feu y ajouter pour laisser infuser jusqu'à parfait refroidissement, fleurs de mauves et de violettes, de chaque deux pincées ; passez, tirez à clair et conservez pour l'usage.

Quelquefois on l'administre coupée avec un tiers de lait ; souvent on y ajoute 16 grammes (une demi-once) d'amandes douces dépouillées de leur écorce et pilées, pour la rendre emulsive, avec ou sans sucre.

Dans les cas particuliers où la toux extrêmement fréquente fatigue le malade, autant par la sécheresse de la gorge que par la chaleur développée dans la poitrine.

Infusion laxative de mauves et de violettes.

Dans deux tasses d'eau bouillante jeter, pour laisser infuser seulement jusqu'au refroidissement, fleurs de mauves ou de violettes, de chaque une pincée, passez et y ajoutez terre foliée de tartre, 50 centigrammes (dix grains).

A prendre en deux fois, à une heure ou deux d'intervalle, le matin à jeun, après y avoir ajouté un peu de sirop et coupée avec un tiers de lait.

Infusion de mélisse.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante jeter, pour laisser infuser seulement, mélisse trois pincées ; on y ajoute quelquefois sirop simple 32 grammes (une once).

On prépare de la même manière les infusions de matricaire et d'armoise. On les emploie dans les cas d'affections spasmodiques et nerveuses qui dépendent de la suspension momentanée des règles.

Infusion de menthe et de mélisse.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jeter, pour laisser infuser jusqu'au refroidissement, sommités de menthe et feuilles de mélisse, de chaque 8 grammes (deux gros) ; passez et y ajoutez sirop de stœchas 64 grammes (deux onces).

Employée comme excitante.

Infusion aqueuse d'opium.

Solution calmante. Pour la faire, on preud opium du commerce, choisi, 32 grammes (une once). Après l'avoir grossière-

ment cassé, on le met infuser à froid dans 192 grammes (six onces) d'eau ordinaire, avec l'attention de le remuer de temps en temps pour faciliter sa dissolution. Après trois ou quatre jours, on filtre à travers un papier, et on ajoute sur ce qui est passé 24 ou 32 grammes (six ou huit gros) d'esprit-de-vin ou d'eau-de-vie ordinaire.

On peut employer cette solution par gouttes dans toutes les potions, depuis quinze jusqu'à trente. On s'en sert aussi à la dose de 2 grammes ou d'un demi-gros étendu dans 64 grammes (deux onces) d'eau de mauves pour quelques inflammations des yeux, surtout dans les gerçures des mamelons, chez les nourrices (les crevasses du sein). On peut encore en tirer grand avantage en la mêlant avec les liquides destinés à faire des fomentations sur le ventre, dans les injections, etc.

Infusion avec l'oseille et le cerfeuil.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante faire infuser, comme du thé, oseille fraîche et coupée menu une poignée, cerfeuil frais aussi coupé demi-poignée ; tirez l'infusion à clair lorsqu'elle est refroidie, et y ajoutez miel ou sucre 32 grammes (une once).

Dans les cas où il se développe une chaleur âcre à la peau, accompagnée de difficulté plus ou moins grande pour uriner.

Infusion pectorale.

Dans 750 grammes (une pinte et demie) d'eau bouillante faire crever 32 grammes (une once) de riz, y ajouter pour infuser seulement racine de guimauve 16 grammes (quatre gros), capillaire du Canada 8 grammes (deux gros) ; peu de temps après jetez aussi, pour terminer l'infusion, fleurs de pavots rouges, 4 grammes (un gros), fleurs de pas-d'âne ou tussilage 8 grammes (deux gros). Lorsque le tout sera refroidi, passez et tirez à clair pour y ajouter suffisante quantité de sirop de guimauve.

Dans ces cas il faut adoucir la chaleur et l'irritation, pour favoriser en même temps l'expectoration.

Infusion de primevère et de pensée, quelquefois *de primevère et de serpolet.*

Dans quatre ou six tasses, et même 500 grammes (une pinte)

d'eau bouillante, faire infuser jusqu'à parfait refroidissement deux, trois et quatre pincées de chacune de ces fleurs. Passez et conservez pour prendre par tasses légèrement tièdes après y avoir ajouté du sucre ; quelquefois même une cuillerée à café de sirop de fumeterre par tasse.

Dans quelques éruptions cutanées avec légères escharres furfuracées.

Infusion purgative.

Désignée vulgairement sous le nom de *médecine* et d'*apozème* en pharmacie : prendre squine concassée 6 grammes, (un gros et demi) séné follicules 16 grammes, (quatre gros) sel de seignette 16 grammes, (quatre gros) coriandre cassée, 8 grammes, (deux gros) manne choisie 64 grammes (deux onces) : mettre le tout infuser à froid pendant vingt-quatre heures dans un vase de faïence, après avoir versé dessus quatre tasses d'eau ordinaire ; le lendemain, passer à travers un linge et faire légèrement tiédir pour prendre le matin à jeun par tasses, et à une heure d'intervalle. Quelquefois on y ajoute encore la moitié d'un citron coupé par tranches minces, et une ou deux pincées de camomille romaine, ou de cerfeuil.

Au moment des évacuations, boire quelques tasses de thé léger, ou de bouillon gras. Quelques-uns préfèrent le bouillon de veau préparé avec les plantes potagères. (*Voyez*, pour le faire, à la page 15).

En augmentant la dose de cet apozème, sans jamais cependant dépasser 500 grammes (la bouteille de pinte), on peut confectionner toutes les tisanes purgatives si vantées par les noms qu'on leur donne, et d'après la qualification de ceux ou celles qui se permettent de les débiter et les vendre. Tels sont tous les charlatans titrés et les herboristes renommés dans plusieurs quartiers de la capitale.

Infusion avec les racines de persil, de fraisier et le raifort sauvage.

Prendre racine fraîche de persil et de fraisier, de chaque 32 grammes (une once) ; racine fraîche de raifort sauvage coupée par tranches 24 grammes (six gros).

Faire infuser les trois ensemble dans une pinte d'eau bouil-

lante jusqu'à ce qu'elle soit refroidie, passez et conservez dans une carafe, pour boire en tout temps, même pendant les repas, avec moitié vin blanc, enfin au lieu d'eau ordinaire, dans presque tous les cas de maladies des voix urinaires.

Infusion avec la racine de persil.

Prendre 96 grammes (trois onces) de racines fraîches de persil, les jeter, pour infuser seulement, dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, passez et y ajoutez oxymel scillitique 32 grammes (une once).

Pour donner à boire par tasse ou demi-tasse plus ou moins rapprochées, suivant le besoin, dans les anasarques, c'est-à-dire l'infiltration d'eau sous la peau du corps ou des extrémités supérieures et inférieures.

Infusion avec le raifort sauvage.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante faire infuser comme du thé, racine fraiche de raifort sauvage coupée par tranches minces 24 grammes (six gros).

Souvent on y ajoute deux, trois et quelquefois quatre pincées de camomille romaine, pour prendre par tasses plus ou moins rapprochées dans le courant du jour, après y avoir ajouté du sirop de limons, ou mieux encore en la coupant avec au moins son tiers de bon vin blanc.

On la prépare encore de la manière suivante ; mais elle est plus forte et plus énergique :

Sur 16 grammes (une demi-once) de racine fraîche de raifort sauvage, aussi coupée par tranches minces, on verse seulement quatre tasses d'eau bouillante ; après avoir tiré à clair, on y ajoute un sirop acide, ou du vin blanc.

Dans tous les cas où la digestion des alimens se fait mal, on peut, même pendant les repas, boire cette infusion coupée avec le vin au lieu d'eau ordinaire ; mais, pour en tirer un avantage marqué, il est nécessaire d'en continuer l'usage pendant un temps assez long.

Infusions de roses rouges (de Provins) et de serpolet.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jeter, pour laisser infuser jusqu'à parfait refroidissement, roses rouges

(de Provins) deux pincées, autant des sommités du serpolet, ajoutez, après l'avoir tirée à clair, sirop simple 48 grammes (une once et demie).

Dans les cas d'affection à la poitrine sans aucune chaleur et sans irritation, mais lorsqu'ils dépendent essentiellement de faiblesse.

Infusion de séné et de fleurs de sureau dans le petit lait.

Faire infuser sur un feu très doux et pendant l'espace de douze heures au moins, 500 grammes (une livre) de petit lait clarifié, dans lequel on aura jeté dès le commencement séné follicules et sulfate de magnésie, de chaque 16 grammes, (quatre gros) fleurs de sureau et sommités de fleurs d'hypéricum, ainsi que de celles du *gallium luteum*, caille lait jaune, de chacune 4 grammes, (un gros) pour prendre en deux fois et à une heure d'intervalle.

Infusion stomachique.

Faire macérer pendant deux heures et passer ensuite à travers un linge dans 256 grammes (huit onces) d'eau bouillante 12 grammes (trois gros) d'écorces d'oranges, 8 grammes (deux gros) de celles de limon ou de citron, avec 2 grammes (demi-gros) de la racine de gingembre.

Tirée à clair on emploie cette infusion toutes les fois que l'estomac est surchargé de vents ou de flatuosités, et surtout lorsqu'il est difficile de les rendre.

Des infusions acéteuses, ou avec le vinaigre.

Il faut toujours prendre du vinaigre fait avec le vin; au moment d'y mettre les plantes on les choisira bien desséchées, car à demi-sèches l'humidité qu'elles auraient encore laisserait dans l'opération une substance muqueuse susceptible de la détériorer; souvent même pour augmenter l'acidité du vinaigre, il est nécessaire d'y ajouter un dixième d'alcool faible, ou d'esprit de vin : on prendra bien garde de ne pas employer l'acide piro-ligneux (vinaigre de bois), on se défiera de celui qui provient du poiré avec le vin blanc, et beaucoup plus encore de tous les vinaigres dont on aura augmenté la force avec les acides sulfuriques (huile de vitriol) l'acide muriatique (esprit

de sel), l'acide nitrique (eau forte); car pour peu qu'il en entre dans le vinaigre, l'impression que ce dernier exerce sur les membranes de l'estomac est extrêmement nuisible : c'est pourquoi nous conseillons pour les préparations suivantes, de n'avoir absolument recours qu'au bon vinaigre qui résulte du vin.

Vinaigre anti-septique, ou *des quatre voleurs.*

On prend pour le préparer 32 grammes (une once) de fleurs de lavande sèche, des sommités de grande et petite absinthe, de romarin, de sauge, de menthe, de rhue, de chaque 24 grammes (six gros), calamus aromatique, cannelle, girofle, muscade, ail, de chaque 4 grammes (un gros), bon vinaigre de vin, 2 kilogrammes (quatre livres).

On mèt dans un vase de verre ou de porcelaine toutes ces plantes préparées d'avance; après avoir versé le vinaigre pardessus, on expose le tout soit sur un feu doux, soit à l'ardeur du soleil pendant quinze jours, en l'agitant de temps en temps; ensuite on passe le produit pour le tirer à clair et on y mélange le camphre, après l'avoir dissous dans l'esprit-de-vin, 8 grammes (deux gros).

Quoique la formule de ce vinaigre ait beaucoup varié, il n'en est pas moins vrai que l'on y conserve toujours, malgré la quantité des plantes qu'on y fait entrer, l'ail, l'absinthe, la sauge, la rhue. L'infusion de cette dernière surtout avec l'eau-de-vie camphrée remplace très bien tous les autres mélanges.

Vinaigre camphré.

Pour le bien faire, il faut prendre 4 grammes (un gros) de camphre; esprit de vin, vingt ou trente gouttes; vinaigre fort, 320 grammes (dix onces); sucre blanc, 64 grammes (deux onces). On broie dans un mortier de marbre le camphre avec l'esprit-de-vin; on y ajoute peu à peu le sucre, puis le vinaigre. On verse le tout dans un flacon que l'on bouche bien pour s'en servir au besoin. C'est l'anti-septique le meilleur, et celui dont on fait le plus souvent usage.

Vinaigre colchique.

Faire infuser à la température de l'atmosphère 32 grammes

(une once) de racine de colchique d'automne fraîchement recueillie, dans 375 grammes (douze onces) de vinaigre fort, passez en exprimant et y ajoutez 24 grammes (six gros) d'esprit-de-vin pour filtrer ensuite, et s'en servir dans tous les cas d'hydropisie ascite; la dose est depuis 4 grammes (un gros) jusqu'à 32 (une once), mêlé avec une tisane appropriée.

Vinaigre framboisé.

Dans 750 grammes (une livre et demie) de bon vinaigre rouge, faire infuser pendant cinq à six jours de suite 1 kilogramme (deux livres de framboises choisies et épluchées).

Vinaigre scillitique.

Faire infuser dans 1 kilogramme (deux livres) de vinaigre blanc, pendant une quinzaine de jours, en remuant de temps en temps pour aider la dissolution, et en laissant le tout continuellement exposé au soleil, squammes de scille sèches 64 grammes (deux onces), esprit-de-vin à vingt degrés, 32 grammes (une once); tirez ensuite à clair pour filtrer et conserver pour l'usage.

Infusions huileuses.

Il suffit pour les obtenir de mettre infuser à la température atmosphérique les diverses substances médicamenteuses dont on désire qu'elles soient chargées, telles sont les suivantes :

Infusion huileuse de camomille, de fenugrec de lys, de mastic, de nicotiane (tabac), de roses rouges (de Provins).

Infusions vineuses.

Appelées encore *vins médicamenteux*, se préparent en faisant infuser une ou plusieurs substances médicamenteuses dans du vin. L'opération est simple et facile; mais elle exige quelque attention sur le choix du vin, le mode et la durée de leur infusion. Ainsi, dans plusieurs cas, il faut employer les vins d'Espagne, de Madère, de Malaga, c'est-à-dire des vins qui contiennent une certaine quantité d'esprit-de-vin et un principe sucré; d'autrefois des vins rouges de France, tels que ceux de Bourgogne, de Languedoc, de Roussillon; quelque-

fois le vin blanc, mais on doit le choisir généreux, c'est-à-dire riche en esprit-de-vin, bien fermenté, peu chargé de parties extractives colorantes, et qui ne puisse plus s'altérer facilement. Il faut aussi que l'infusion se fasse, dans un vase fermé, presque toujours à froid, ou au moins une température peu élevée. Il convient aussi, pour faciliter l'action du vin sur la substance médicamenteuse, de remuer, d'agiter de temps en temps le vase où se fait l'infusion ; et lorsque le vin est chargé de tous les principes qu'il peut tenir en dissolution, on filtre et on conserve dans des bouteilles bien bouchées. Enfin, on ne doit les préparer qu'en petite quantité, et à mesure qu'on en a besoin, parce que, malgré tous les soins, ils s'altèrent peu à peu avec le temps.

Infusion vineuse d'absinthe.

Prendre des feuilles sèches de grande et petite absinthe, de chaque 24 grammes (six gros) ; bon vin blanc, 1 litre et demi (deux bouteilles). Mettre le tout infuser pendant vingt-quatre heures à la chaleur de l'atmosphère. Couler ensuite avec expression, et filtrer pour s'en servir au besoin.

Infusion vineuse de quinquina et de gentiane.

Encore appelée *vin amer*. Prendre quinquina en poudre 32 grammes (huit gros) ; racine de gentiane en poudre 16 grammes (quatre gros) ; écorces d'oranges amères 8 grammes (deux gros) ; cannelle 2 grammes (un gros) ; eau-de-vie ordinaire 128 grammes (quatre onces) ; bon vin blanc, ou mieux encore vin d'Espagne, un litre et demi (deux bouteilles). On verse d'abord l'eau-de-vie sur toutes ces substances, ensuite le vin, et après deux ou trois jours d'infusion à la température de l'atmosphère, on tire à clair et l'on conserve pour l'usage.

Autrement ce qui est, dit-on, le *vin de seguin*. Quinquina jaune, écorces d'oranges desséchées, racine de gentiane, fleurs de camomille de chaque 20 grammes et 70 centigrammes (cinq gros et dix-huit grains); bon vin blanc ou d'Espagne, un litre et demi (deux bouteilles), esprit-de-vin à vingt degrés, 32 grammes (une once) pour une infusion vineuse à donner en nature depuis 32 jusqu'à 96 grammes (une jusqu'à trois onces).

Infusion vineuse de raifort sauvage.

Vin anti-scorbutique. Prendre racines fraîches de raifort sauvage coupées par tranches minces, 96 grammes (trois onces); racine de bardane, 40 grammes (dix gros); feuilles fraîches de cochléaria, de cresson, de fumeterre, de beccabunga et graines de moutarde, de chaque 48 grammes (douze gros); sel ammoniac, 24 grammes (six gros). Bon vin blanc ou rouge, un litre et demi (deux bouteilles). On coupe, on concasse les plantes, à l'exception de la graine de moutarde, qui doit rester entière. On met le tout dans un vase de terre que l'on bouche bien, et on laisse infuser pendant trois ou quatre jours à la chaleur de l'atmosphère. On le passe et tire à clair, pour l'enfermer dans des bouteilles bien bouchées, et s'en servir au besoin.

Infusions alcooliques.

Toutes *les teintures spiritueuses, les élixirs, les essences, les quintessences, les baumes, les esprits,* quelles que soient les dénominations pompeuses dont on puisse se servir pour tromper la crédulité, ne sont autre chose que des infusions d'une ou plusieurs substances dans l'esprit-de-vin, dont le degré est proportionné suivant la nature de la substance qu'on veut faire infuser, ou de l'objét qu'on se propose de remplir.

Le plus souvent il suffit de mettre le tout dans un vase de verre ou de porcelaine, et de laisser ensuite reposer à la température de l'atmosphère; d'autres fois de le soumettre à la chaleur du soleil, à celle d'un bain de sable, et de prolonger plus ou moins longtemps. Mais, quel que soit le degré que l'on emploie, les substances qu'on veut mettre infuser doivent être divisées, cassées, réduites en petits fragmens, le vase dans lequel on les enferme doit être bouché d'un liége peu appuyé, ou d'une feuille de parchemin percée. On agite de temps en temps pour favoriser la solution, et lorsqu'elle est complète on tire à clair, ou filtre, et l'on conserve pour l'usage. Quelquefois, et lorsqu'il est nécessaire de mettre plusieurs substances infuser ensemble, on les ajoute les unes après les autres suivant leur degré de solubilité; ou bien on garde une partie de l'esprit-de-vin qu'on y ajoute, après avoir filtré.

Elles diffèrent toutes beaucoup pour la saveur, l'odeur, la couleur, les propriétés; toutes ces infusions sont simples ou composées; elles tiennent en dissolution les substances résineuses, huileuses, extractives, savonneuses, salines, sirupeuses, alcalines; d'autres enfin, des matières métalliques, sulfureuses, et pour remplir la même indication on se sert encore de la teinture suivante : dans 32 grammes (une once) d'esprit-de-vin à 34 degrés, on mélange 30 centigrammes (six grains) de sulfate de quinine, à donner par gouttes étendues dans un véhicule approprié.

Quoiqu'il en soit, la plus grande partie des teintures sont considérées comme des substances médicamenteuses très énergiques, et leur dose la plus ordinaire est de dix à trente gouttes. Telles sont les suivantes :

Infusion alcoolique de colchiques.

Dans un ballon de verre, mettre pour laisser infuser à la température de l'atmosphère, 64 grammes (deux onces) de racines de colchique d'automne; après les avoir pilées, écrasées, et après avoir versé dessus 128 grammes (quatre onces) d'esprit-de-vin rectifié, tirez à clair et ensuite filtrez; employée comme remède contre la goutte, cette infusion est regardée comme très efficace.

Infusion alcoolique de gentiane.

Faire infuser pendant quatre jours et filtrer ensuite, racine de gentiane en poudre, 64 grammes (deux onces), écorces d'oranges amères, 32 grammes (une once), cannelle, 16 grammes (quatre gros), cochenille 2 grammes (demi-gros), eau-de-vie ordinaire, 1 litre et demi (une livre et demie). Cette infusion est regardée comme très efficace dans toutes les affections dépendantes de la débilité de l'estomac.

Infusion alcoolique d'iode.

Dans 32 grammes (une once) d'esprit-de-vin à 35 degrés, mélanger 250 centigrammes (quarante grains) d'iode, pour donner par dix à douze gouttes trois fois par jour, étendues dans une infusion de camomille ou de houblon, dans les scrofules et les goîtres.

Les teintures simples, ou infusions alcooliques simples, les plus usitées, sont les suivantes : L'infusion alcoolique d'aloës, teinture d'aloës, de benjoin, de baume de tolu, de camphre (eau-de-vie camphrée), de copahu de la Mecque.

Les teintures composées sont celles où entre l'aloës; tel est l'élixir de longue vie, que l'on donne depuis 4 grammes jusqu'à 16 (un gros jusqu'à quatre); il est considéré comme stomachique, celui de castoréum composé se prend depuis 2 grammes jusqu'à 8 (demi-gros jusqu'à deux) comme anti-spasmodique, celui de colchléaria composé se donne depuis 2 grammes jusqu'à 4 (trente-six grains à 1 gros) comme antiscorbutique. Lorsqu'avec l'oloës on ajoute la gentiane, c'est l'elixir de *stoughton ;* on le prescrit depuis 2 grammes jusqu'à 8 (demi-gros jusqu'à deux) comme stomachique vermifuge. Enfin, lorsqu'à l'infusion alcoolique de quinquina, on ajoute la serpentaire, c'est la teinture alexipharmaque que l'on emploie depuis la dose de 8 grammes jusqu'à 32 (de deux gros à une once), comme tonique et fébrifuge.

Les teintures éthérées, dont l'effet est toujours très énergique, sont très simples; car il suffit, pour les faire, d'y mettre infuser à froid pendant plus ou moins de jours les substances médicamenteuses dont on veut charger l'éther. Les plus usitées sont les suivantes. Pour *celle de castoréum,* il ne faut que faire infuser à la température de l'atmosphère 16 grammes (4 gros) de castoréum dans 96 grammes (trois onces) d'éther. Pour *celle de digitale*, on prend 8 grammes (2 gros) de digitale pourprée sèche et réduite en poudre à faire infuser dans 16 grammes (demi-once) d'éther. Celle de succin s'obtient par l'infusion de 32 grammes (une once) de succin en poudre et légèrement brûlé dans une cuiller de fer. Celle de ciguë et de valériane s'obtiennent de la même manière. Et pour avoir l'éther phosphoré, il suffit de faire dissoudre 60 centigrammes de phosphore dans 64 grammes (deux onces) d'éther.

Mais si l'on distille avec de l'eau-de-vie ordinaire, ou l'esprit-de vin, diverses substances dont le fluide qui en résulte se trouve chargé, il prend alors le nom de teinture spiritueuse ou d'essence; telles sont l'extrait d'absinthe; la teinture d'angélique (esprit thériacal); la teinture de castoréum composée (esprit de castoréum); l'eau de mélisse, dite des carmes; l'eau de cannelle; la teinture de myrrhe composée (l'élixir

de garus); la teinture de digitale, employée surtout pour ralentir les contractions spasmodiques du cœur; la teinture de cantharides pour rougir et exciter l'action de la peau, et par gouttes, employée à l'intérieur pour arrêter l'incontinence de l'urine qui provient du relâchement du sphincter de la vessie, etc.

§ II. Des tisanes par *décoction*.

La décoction est cette opération par laquelle on tient plus ou moins long-temps une ou plusieurs substances médicamenteuses dans l'eau ou toute autre liqueur portée au degré d'ébullition; ainsi l'infusion diffère de la décoction non seulement par le degré de température, qui dans la première n'est jamais portée à l'ébullition du liquide, mais encore par la nature de son produit, sa couleur et ses propriétés; elle est diaphane, et ne contient que les principes les plus solubles de la substance qu'on y a soumise : tandis que l'autre, chargée d'une plus grande quantité de principes quelquefois différens et plus colorés, se trouble souvent en se refroidissant, et laisse échapper les parties aromatiques. Ainsi il n'est pas indifférent, dans la confection d'une tisane, d'employer plutôt l'infusion que la décoction; il faut se borner à la première pour les substances qui contiennent des principes fugaces très solubles, et qu'il importe de conserver. On a recours à l'autre pour les substances compactes qui contiennent des principes fugaces : quelquefois même on les emploie l'une après l'autre. Le plus ordinairement on ne se sert pour la décoction que d'eau simple : le vin, l'esprit-de-viu, les acides, les huiles se décomposeraient.

Décoction acidulée.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau ordinaire, faire bouillir pendant une heure, orge en paille lavée et mondée 64 grammes (deux onces); passez avec expression à travers un linge, et y ajoutez 128 grammes (quatre onces) de sirop de vinaigre ou de groseille framboisée. Boisson aussi bonne qu'elle peut être agréable, spécialement recommandée dans tous les cas où il existe une fièvre inflammatoire.

Décoction amère.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, on jette, pour infuser seulement jusqu'à parfait refroidissement, sommités de petite centaurée depuis 8 jusqu'à 12 grammes (de deux jusqu'à trois gros); après l'avoir passé pour tirer à clair, on y ajoute depuis 32 à 64 grammes (d'une à deux onces) de sirop d'absinthe.

Autrement. Faites bouillir pendant quelques minutes et dans la même quantité d'eau 4 grammes (un gros) des sommités de la germandrée, et autant des feuilles de saponaire; on y ajoute même celles du houx : lorsque tout est passé pour tirer à clair, on y mêle, en l'agitant, 64 grammes (deux onces) du sirop de gentiane.

Autrement. Dans la même quantité d'eau bouillante, on jette pour infuser 32 grammes (une once) des sommités du houblon; à prendre par tasses plus ou moins rapprochées, suivant le besoin, après y avoir ajouté du sucre ou tout autre sirop agréable. Toutes ces décoctions amères sont généralement bonnes, et principalement recommandées dans les cas d'affections scrofuleuses et scorbutiques plus ou moins avancées.

Décoction apéritive.

Faire bouillir dans 1,000 grammes (deux pintes) d'eau ordinaire 16 grammes (quatre gros) de racines du chiendent, des pissenlits, du fraisier et du persil, en y ajoutant 8 grammes (deux gros) de la racine de réglisse; après avoir passé le tout, on jette depuis 50 jusqu'à 60 centigrammes (dix à douze grains) de sel de nitre; quelques-uns portent même le nitre jusqu'à 150 centigrammes (trente grains) à prendre par tasse ou demi-tasse, suivant les degrés de l'affection des voies urinaires.

Décoction astringente.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau ordinaire, faire bouillir racine de bistorte et de grande consoude, de chaque 32 grammes (une once); après l'avoir tenue sur le feu pendant près d'une heure, tirez à clair et y ajoutez 64 grammes (deux onces) du sirop de cachou, pour donner à cette décoc-

tion tonique une saveur très agréable et la rendre plus astringente.

Autre. Dans 1,000 grammes (deux pintes) d'eau, faire bouillir jusqu'à réduction de la moitié, gomme arabique 16 grammes (demi-once), gomme adragant 4 grammes (un gros); un peu avant que de retirer du feu, ajoutez 64 grammes (deux onces) de sucre candi.

Autre. Dans 1,000 grammes (deux pintes) d'eau, faire bouillir, pendant un quart-d'heure, racine de ratanhia 16 grammes (quatre gros); passez et tirez à clair pour y ajouter sirop de roses rouges (de Provins) 32 grammes (une once).

Toutes ces décoctions sont particulièrement employées dans les pertes sanguines attribuées aux hémorrhagies de matrice.

Décoction de badiane et de coriandre.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jeter, pour la laisser infuser seulement pendant une demi-heure, 8 grammes (deux gros) de badiane, autant de coriandre; laissez refroidir le tout; passez et y ajoutez sirop d'écorces d'oranges 32 grammes (une once). Cette décoction est particulièrement employée comme tisane excitante.

Décoction de bardane.

Faire bouillir pendant quelques minutes, dans 500 grammes (une pinte) d'eau ordinaire, racine de bardane 32 grammes (une once), et racine de réglisse 16 grammes (demi-once) pour s'en servir au besoin; on l'administre légèrement tiède dans tous les cas de douleurs rhumatismales, lorsqu'il n'existe ni chaleur, ni fièvre.

Mais dans toutes les affections de même nature, où il convient de provoquer l'action de la peau, au lieu de la racine de réglisse, on y ajoute 8, 12 et 15 grammes (deux, trois et quatre gros) de salsepareille; souvent encore après avoir fait bouillir la racine de bardane seule, en retirant du feu, on y ajoute, pour infuser jusqu'au refroidissement, racine fraîche de raifort sauvage, coupée par tranches minces, depuis 8 jusqu'à 24 grammes (deux gros jusqu'à six); on tire à clair, et l'on conserve pour l'usage. Ainsi préparée tous les jours, cette décoction se prend même pendant les repas,

avec moitié ou un quart de vin, dans toutes les circonstances où il est nécessaire d'exciter la transpiration, soutenir les forces de la digestion en activant l'estomac.

Décoction de casse.

Dans 1,000 grammes (deux pintes) d'eau faire bouillir pendant dix minutes, 64 grammes (deux onces) de la pulpe de casse; passez pour tirer à clair, et y ajouter ensuite sirop de violettes 16 grammes (demi-once), eau de fleurs d'orangers 16 grammes (quatre gros).

A prendre par verrées à une heure d'intervalle et dans tous les cas où il est besoin de purger très doucement.

Décoction de casse et de tamarins.

Faire bouillir pendant un quart-d'heure, dans 1,000 grammes (deux pintes) d'eau, pulpe de casse et de tamarins, de chaque 4 grammes (un gros), sel de glauber, 8 grammes (2 gros); passez et y ajoutez sirop de roses pâles, 64 grammes (deux onces).

A donner aussi par verrées d'heure en heure; quoique un peu plus active, on l'administre dans les mêmes cas que la précédente.

Décoction de chicorée.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau faire bouillir pendant quelques minutes racine de réglisse affilée et cassée, 32 grammes (une once), chicorée fraîche coupée menu, une poignée, à laquelle décoction encore chaude, après avoir été retirée du feu, on peut ajouter 4, 8 et même 12 grammes (un, deux et trois gros) du sel de sedlitz.

Autrement. Après avoir fait bouillir pendant un quart-d'heure dans 500 grammes (une pinte et demie) d'eau, feuilles fraîches de chicorée blanche, 64 grammes (deux onces); passez et y ajoutez bon miel 64 grammes (deux onces); on rend ensuite cette décoction laxative, en y ajoutant 8 grammes (deux gros) de sel végétal.

Ces deux moyens sont employés dans tous les cas où il est utile non seulement de provoquer, mais encore d'entretenir les évacuations alvines.

Décoction de chiendent.

Faire bouillir pendant 15 à 20 minutes dans 500 grammes (une pinte) d'eau, racines de chiendent, 64 grammes (deux onces), racine de réglisse 32 grammes (une once). Boisson légère très utile lorsqu'on veut augmenter l'excrétion de l'urine et en entretenir l'émission facile.

Décoction de consoude.

Prendre racine de grande consoude 32 grammes (une once), racine de réglisse 24 grammes (six gros); les faire bouillir pendant quelques minutes dans 500 grammes (une pinte) d'eau ordinaire. A employer d'une manière plus ou moins rapprochée dans quelques cas de diarrhée, en y ajoutant quelque fécule; et dans les pertes sanguines, en y joignant les roses rouges en infusion, et même lorsque les règles sont trop abondantes, en la mêlant avec l'eau de riz.

Décoction de consoude avec le kino.

Prendre racine de grande consoude, 48 grammes (une once et demie), racine de réglisse 16 grammes (quatre gros), gomme de kino mise en poudre fine, 32 grammes (une once); faire bouillir le tout pendant quinze minutes dans 500 grammes (une pinte) d'eau; laisser refroidir, après l'avoir tiré à clair; on la prend par tasse, à des intervalles plus ou moins rapprochés, en y ajoutant du sucre ou du sirop de fleurs d'orangers.

Très bonne à employer lorsque les femmes se trouvent dans une perte assez considérable, ou si long-temps prolongée, qu'il pourrait survenir des accidens plus ou moins graves.

Décoction de corne de cerf et de mie de pain.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans 1,000 grammes (deux pintes) d'eau de rivière, 8 grammes (deux gros) de corne de cerf calcinée et réduite en poudre fine, 64 grammes (deux onces) de mie de pain blanc, et 32 grammes (une once) de sucre; après avoir passé le tout en l'exprimant à travers un linge, on y ajoute sirop de fleurs d'orangers, 32 grammes (une once) ou tout autre aromate.

A employer dans toutes les circonstances où il faut suspendre la fréquence des déjections alvines accompagnées de coliques.

Décoction diurétique.

Faire bouillir pendant vingt à trente minutes dans 256 grammes (huit onces) d'eau ordinaire, baies de genièvre grossièrement cassées 32 grammes (une once) ; passez et tirez à clair pour y ajouter ensuite polygala de Virginie, 64 grammes (deux onces), et bon vin blanc, 500 grammes (une bouteille).

Pour en prendre trois à quatre cuillerées à bouche le matin à jeun, dans tous les cas d'hydropisie, accompagnée de prostration des forces avec abattement.

Décoction émolliente.

Faire bouillir pendant vingt minutes dans 500 grammes (une pinte) d'eau, racine de guimauve desséchée et affilée, ou coupée très mince, 32 grammes (une once), salep en poudre, 2 grammes (demi gros); passez et y ajoutez sirop de gomme, 48 grammes (une once et demie).

On donne cette décoction par tasse, que l'on réitère d'heure en heure.

Décoction de gayac composée.

Dans 3 kilogrammes (six livres) d'eau de rivière, on fera bouillir pendant six heures, bois de gayac rapé, salsepareille hachée, et squine coupée par tranches minces, de chaque 32 grammes (une once), pour y ajouter ensuite rhubarbe concassée, 4 grammes (un gros), racine de réglisse ratissée et follicules de séné, de chaque 16 grammes (demi-once), sassafras 16 grammes (quatre gros), coriandre, 8 grammes (deux gros).

Cette tisane, par décoction, est recommandée spécialement dans toutes les maladies de la peau, ainsi que dans les affections vénériennes; on l'administre à la dose de deux et trois verrées prises à une heure d'intervalle, le matin à jeun.

Décoction de graine de lin.

Faire bouillir pendant quinze à vingt minutes dans 500

grammes (une pinte) d'eau, racine de réglisse affilée ou cassée, 24 grammes (6 gros), deux ou trois pincées de graine de lin enfermée dans un nouet, suivant qu'il sera nécessaire de la rendre plus ou moins mucilagineuse. Et lorsqu'il convient de la rendre émulsive, en même temps on y ajoute 16 grammes (demi-once) d'amandes douces dépouillées de leur écorce, pilées et réduites en pâte dans un mortier; un peu avant de refroidir, on passe le tout pour tirer à clair, et l'on y fait dissoudre 40 à 50 centigrammes (huit à dix grains) de sel de nitre.

Boisson habituellement recommandée dans les inflammations de l'urètre, accompagnées d'écoulemens blénorrhagiques avec douleur.

Décoction de guimauve.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans 500 grammes (une pinte) d'eau de rivière, racine de guimauve fraîche, à son défaut, on la prend sèche, 32 grammes (une once), avec racine de réglisse, 16 grammes (demi-once).

Tisane adoucissante, mucilagineuse, que l'on peut édulcorer ou rendre agréable avec les sirops aromatiques, et qu'il est convenable de mettre en usage toutes les fois qu'il y a douleur avec chaleur dans la poitrine, et qu'il existe de la toux plus ou moins fatigante.

Décoction laxative avec les pruneaux.

Faire bouillir pendant une demi-heure dans 500 grammes (une pinte) d'eau, 192 grammes (six onzes) de petits pruneaux noirs (de damas) avec 64 grammes (deux onces) de bon miel; en retirant du feu, on y ajoute un nouet, dans lequel on renferme séné follicule, 12 grammes (trois gros), pareille quantité du sel de sedlitz et deux grammes (37 grains) de coriandre cassée.

Après avoir laissé refroidir le tout, on le passe, pour le prendre en trois fois, à demi-heure d'intervalle; et au moment des évacuations, on a recours à quelques tasses de thé léger ou de bouillon gras coupé, soit avec de l'eau, soit avec de celui qui aurait été préparé avec une volaille, ou du maigre de veau.

Décoction avec le lichen d'Islande.

Laisser macérer pendant au moins six heures de suite, dans un kilogramme (deux pintes) d'eau non bouillante, mais assez chaude ; 64 grammes (deux onces) de lichen mondé et épluché ; le débarrasser de cette première eau, et le refaire bouillir dans un autre kilogramme (deux pintes) de nouvelle eau, assez pour la réduire au tiers, la retirer du feu et la passer pour y ajouter 64 grammes (deux onces) de sirop de guimauve.

La décoction de lichen se prend par demi-tasse, et assez souvent on en porte la dose jusqu'à une tasse dans toutes affections de poitrine, à quelques degrés qu'elles soient parvenues.

Décoction d'orge.

Faire bouillir pendant une demi-heure dans deux litres et demi d'eau, orge moulu, 48 grammes (une once et demie) ; une fois réduite à deux, on retire du feu, et l'on ajoute sirop simple, 48 grammes (une once et demie) avec de l'eau de fleurs d'orangers 16 grammes (quatre gros), et même suivant le besoin, on la coupe avec un tiers de lait de vache. De cette manière, elle devient une boisson aussi agréable qu'elle est adoucissante et nutritive.

Décoction avec le pain (décoction blanche).

Faire bouillir 125 grammes (quatre onces) de mie de pain blanc dans 750 grammes (une pinte et demie) d'eau de rivière ; passez, lorsqu'elle sera réduite en bouillie claire, et y ajoutez 64 grammes (deux onces) de sucre, ou de sirop simple ; aromatisez le tout avec eau de cannelle spiritueuse, 16 grammes (quatre gros).

Dans tous les cas de diarrhée colliquative, autant pour les adoucir que pour rendre les déjections moins fréquentes, et soutenir en même temps les forces par une nourriture de facile digestion.

Décoction de pariétaire.

Faire bouillir pendant quelques minutes, dans un litre (deux pintes) d'eau, racine de réglisse affilée ou cassée, 16

grammes (demi-once); en retirant du feu, y ajouter pour laisser infuser jusqu'à parfait refroidissement, pariétaire coupée menu, une ou deux poignées.

A prendre par tasse avec du sucre ou un sirop agréable, pendant le courant de la journée, afin d'étancher la soif qui tourmente dans les cas de chaleur et de fièvre qui accompagnent ordinairement l'inflammation des organes urinaires.

Décoction laxative de bardane.

Faire prendre le matin à jeun, à une heure d'intervalle, deux tasses de cette tisane, dans lesquelles on aura ajouté une cuillerée à bouche de bon miel, 4 grammes (1 gros) de sel de sedlitz et 32 centigrammes (huit grains) du sel de duobus.

En buvant ensuite quelques tasses de bouillon gras coupé, on pourra encore faciliter l'effet laxatif de cette décoction de bardane, en prenant quelques lavemens préparés avec une poignée de poirée bouillie pour la quantité d'eau nécessaire pour chacun d'eux, et en y ajoutant une cuillerée d'huile d'olive au moment de l'administrer.

Décoction de patience.

Elle se fait de la même manière que la précédente, mais son usage est bien différent ; car on ne l'emploie que dans les maladies de la peau avec éruption, démangeaison, telles que les dartres, la gale, la pellagre, etc.

Décoction de persil.

Prendre racine fraîche de persil 48 grammes (une once et demie), racine de réglisse 16 grammes (demi-once), les faire bouillir pendant une demi-heure dans 500 grammes (une pinte) d'eau; souvent même on y ajoute racine d'asperges 16 grammes (demi-once); retirez du feu, et passez la décoction encore chaude pour y faire dissoudre 40 à 50 centigrammes (huit à dix grains) de sel de nitre.

On l'emploie toutes les fois qu'il faut provoquer et entretenir l'émission de l'urine.

Décoction de quinquina.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans 500 grammes

(une pinte) d'eau, quinquina grossièrement pulvérisé, 32 grammes (une once), passez et y ajoutez sirop tartareux 48 grammes (une once et demie) eau de cannelle spiritueuse, 12 à 16 grammes (trois à quatre gros).

Souvent après l'avoir retiré du feu, on y ajoute peu à peu 16 grammes (demi-once) d'amandes douces pilées et broyées menues, pour la rendre tonique et adoucissante, dans tous les cas de fièvre, avec prostration et diarrhée.

Décoction de quinquina astringente.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau ordinaire, faire bouillir pendant vingt minutes, quinquina 32 grammes (une once); en retirant du feu ajoutez roses rouges dites de Provins, 12 grammes (3 gros), serpentaire de Virginie, cassée, 4 grammes (un gros), sucre blanc, 64 grammes (deux onces), eau de cannelle spiritueuse, 2 grammes (demi gros); et d'après le besoin, quelques gouttes d'un acide végétal ou minéral, jusqu'à une acidité sensible et marquée.

Dans tous les cas de fièvre typhoïde, lorsque les évacuations sont très répétées, et avec des coliques intestinales accompagnées d'une fétidité extrême.

Décoction de quinquina composée.

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau ordinaire, faire bouillir pendant une demi-heure, 32 grammes (une once) de quinquina en poudre grossière; en retirant du feu y ajouter pour infuser seulement, fleurs d'arnica, 4 grammes (un gros), passez pour tirer à clair et y étendre ensuite sirop de camomille, 64 grammes (deux onces).

On ne donne à la fois que trois ou quatre cuillerées à bouche de cette décoction tonique, surtout dans les intervalles des fièvres qui sont intermittentes.

Décoction de quinquina laxative.

Faire bouillir dans 500 grammes (une pinte) d'eau, quinquina concassé, 32 grammes (une once), chicorée coupée menue, une poignée; en retirant du feu, y ajouter la moitié d'un citron coupé par tranches minces, et un nouet formé de

senés follicules, 8 grammes (deux gros), coriande cassée, 4 grammes (un gros), miel, 32 grammes (une once).

Pour prendre en deux ou trois fois à une heure d'intervalle; et lorsque les évacuations sont déterminées, prendre aussi quelques tasses de bouillon coupé, ou de thé léger; c'est une purgation assez douce et très souvent employée.

Décoction de racine de grenadier.

Dans un kilogramme et demi d'eau ordinaire, on fera bouillir pendant la demi-heure, écorce de grenadier d'Afrique, 48 grammes (une once et demie); après l'avoir passé pour tirer à clair, on y ajoute sirop de Menthe, 48 grammes (une once et demie).

Spécialement employée contre le *ver solitaire*, on la prend à la dose de deux tasses matin et soir, pendant deux, trois, et même quatre jours, lorsqu'il en est besoin.

Décoction de riz.

Prendre 32 grammes (une once) de riz, la faire bouillir dans 725 grammes (une pinte et demie) d'eau qu'on laisse réduire à 500 grammes (une pinte); passez et y ajoutez sucre, 32 grammes (une once), gomme arabique, 8 grammes (deux gros), eau de fleurs d'orangers et de celle de cannelle spiritueuse, de chaque, 12 grammes (trois gros); souvent on y ajoute cachou en poudre, depuis 100 jusqu'à 150 centigrammes (vingt ou trente grains).

Le riz est employé de cette manière, toutes fois qu'il faut modérer et adoucir le flux de ventre, ou la diarrhée colliquative trop long-temps prolongée.

Décoction sudorifique.

Faire tremper pendant quelques heures dans 1,000 grammes (deux pintes) d'eau de riviere, 32 grammes (une once) de bois de gayac rapé, autant de salsepareille hachée menu, et de squine coupée par tranches, faire bouillir le tout ensemble dans une même quantité d'eau à laisser réduire au tiers; en retirant du feu on ajoute 24 grammes (six gros) de sassafras, à laisser infuser seulement; ce sudorifique est le plus souvent employé dans les affections rhumatismales, dans beaucoup de celles qui sont syphilitiques, et dans toutes les maladies de la peau.

Décoction de tussilage (pas-d'âne).

Dans 500 grammes (une pinte) d'eau, faire bouillir pendant quelques minutes, racine de tussilage, 16 grammes (demi-once); en retirant du feu, y ajouter deux pincées de fleurs de cette plante.

Pour l'usage habituel, plus ou moins long-temps continué, suivant les circonstances qui en ont déterminé la prescription, et même pendant le repas avec le vin, au lieu d'eau ordinaire.

Décoction vermifuge.

Dans 192 grammes (six onces) d'eau de rivière, faire bouillir pendant 10 minutes, Mousse de Corse, quatre grammes (un gros), laissez refroidir, passez et y ajoutez jus de citron, 32 grammes (une once), eau de fleurs d'orangers, 16 grammes (demi-once).

A prendre le matin et en une seule fois, dans toutes les affections vermineuses.

Suc de plantes, vulgairement *jus d'herbes.*

On peut faire entrer dans sa composition un nombre aussi considérable de plantes que la mode ou le caprice peut encore le rendre variable, mais le plus ordinairement le suc de plantes ou jus d'herbes se fait avec la fumeterre ou la chicorée, le cresson, la laitue, le cerfeuil, l'oseille, la poirée dont on prend parties égales pour les piler, les broyer, les réduire en une pâte homogène, et en extraire le suc dont on donne 128 et même 150 grammes (quatre et même cinq onces) tous les matins à jeun, après les avoir mêlées dans une tasse de bouillon de veau ou de poulet, souvent même encore avec addition d'une cuillerée à bouche de sirop de limons.

Souvent encore l'on emploie le petit-lait (*voy.* l'article), les bouillons de toute espèce (*voy.* l'article), l'hydromel, l'eau miellée, sucrée, l'eau vineuse, la limonade, l'orangeade, l'eau de groseilles. Toutes ces boissons sont si simples à bien faire, qu'il serait superflu de vouloir en indiquer les moyens de confection; cependant, pour avoir de l'eau de groseilles en tout temps, nous entrerons dans quelques détails sur la meilleure manière de conserver ce fruit : nous dirons aussi quelque chose de la limonade.

Groseilles et eau de groseilles.

Comme dans beaucoup de maladies on a besoin de se procurer de suite un moyen pour aciduler d'une manière agréable l'eau qu'on doit administrer pour boisson, dans la saison des groseilles, on en exprime une certaine quantité; après l'avoir passé, on enferme le jus dans des bouteilles propres et bien bouchées, on les plonge ensuite dans un chaudron plein d'eau froide, que l'on met ensuite sur le feu; après un quart d'heure d'ébullition, on les retire, on laisse refroidir, on les ferme encore avec un parchemin bien ficelé. De cette manière, on le conserve pendant un an, aussi frais qu'il pourrait être à l'instant de la récolte du fruit; seulement, à mesure qu'on l'emploie ou qu'on ouvre les bouteilles, il faut éviter de les laisser en vidange.

§ III. La Limonade.

Limonade simple.

On la prépare de deux manières, crue et cuite. Pour bien faire la limonade crue, on prend un citron que l'on frotte en râpant l'écorce, afin de lui enlever la plus grande quantité possible de son huile essentielle et aromatique, qui n'existe que dans le zeste et la partie qui le colore en jaune; on enlève ensuite avec un couteau propre (une lame d'argent est très convenable), la pellicule jusqu'à la pulpe; on le coupe ensuite par tranches minces. Lorsqu'on a beaucoup de citrons, on les écrase en exprimant dans le vase qui contient la quantité d'eau nécessaire pour être acidulée; au morceau de sucre imprégné de l'huile essentielle, on en ajoute d'autres en suffisante quantité pour la rendre agréable. On la conserve pour l'usage dans des vases de verre, de faïence ou de porcelaine.

La limonade cuite ne diffère de celle-ci que parce qu'on fait bouillir l'eau d'avance pour y ajouter, en retirant le vase du feu, même quantité de sucre et de jus de citron, destinée à la rendre acidule et à l'édulcorer; cette dernière, quoique plus usitée, n'est pas aussi agréable, ni aussi facile à digérer; mais en y ajoutant du vin, du rhum, de l'eau-de-vie ou autres spiritueux, on confectionne toutes les liqueurs connues sous le nom de punch.

Limonade gazeuse.

Mettre dans un vase ou dans un grand verre, sirop de limons, 32 grammes (une once), versez dessus 250 grammes (huit onces) d'eau minérale de soude, pour boire de suite et le plus promptement possible pendant l'effervescence qui a lieu.

On regarde la limonade préparée de cette manière, comme très rafraîchissante, et surtout comme des plus agréable au goût.

Limonade purgative.

Faire fondre dans cinq cents grammes (une livre) d'eau ordinaire placée sur un feu doux, crême de tartre soluble, 48 grammes (une once et demie); passez à travers un linge, et y ajoutez 32 grammes (une once) de sirop de limons, pour prendre en deux fois, le matin à jeun.

Limonade sèche.

Mélanger dans 500 grammes (une livre) de sucre blanc réduit en poudre fine, 12 grammes (trois gros) d'oxalate acidule de potasse, y ajouter ensuite huit ou dix gouttes d'huile essentielle de citron.

Pour faire la limonade il suffit d'ajouter 32 grammes (une once) de cette poudre dans 250 grammes (une chopine) d'eau ordinaire.

Limonade sulfurique.

Dans 2 kilogrammes (quatre livres) d'eau ordinaire, étendre, en le versant peu à peu, 2 grammes (un demi-gros) d'acide sulfurique, édulcorer le mélange avec 96 grammes (trois onces) de sirop simple, et conserver pour l'usage.

Cette limonade est employée comme un moyen *tonique* très puissant dans toutes les fièvres de mauvais caractère. Son action n'est pas moins énergique lorsqu'on la prend comme *astringent* dans les hémorrhagies passives.

§ IV. Des Sirops.

Préparations formées par la solution du sucre dans un fluide

aqueux, et dans une proportion telle qu'il puisse être conservé sans éprouver d'altération. On les prépare avec de l'eau pure, avec le suc exprimé des fruits, des feuilles ou des racines des plantes, avec l'infusion aqueuse ou acéteuse de ces mêmes plantes; avec leur décoction, enfin, avec quelque liqueur émulsive; la quantité du sucre doit toujours être double de celle de l'eau. Voici ceux que l'on emploie le plus ordinairement pour les malades.

Sirop d'amandes ou ÉMULSIF, *communément sirop d'orgeat.*

Amandes douces récentes et mondées, 96 grammes (trois onces), amandes amères, 32 grammes (une once), décoction d'orge mondé, et passée à travers un linge, 500 grammes (seize onces), sucre blanc, 808 grammes (vingt-six onces), eau de fleurs d'orangers, 24 grammes (six gros), eau spiritueuse de citron, 8 grammes (deux gros).

La manipulation pour le préparer n'est pas la même; le plus ordinairement, on se contente de faire une émulsion avec les amandes et de l'eau simple, puis on la met dans une bassine avec du sucre, et on lui fait prendre un bouillon; mais, pour le bien faire, on doit y procéder de la manière suivante.

Après avoir préparé la décoction d'orge et mondé les amandes en les laissant tremper pendant six ou sept heures dans l'eau fraîche et non pas chaude ou bouillante, comme on le fait ordinairement, on pile les amandes douces dans un mortier de marbre avec une partie de sucre, ce qui est avantageux pour empêcher ou au moins retarder la séparation de la partie émulsive du sirop, et lorsque les amandes sont réduites en une pâte molle, fluide et homogène, on y ajoute peu à peu la décoction d'orge, puis on passe avec expression à travers un blanchet; alors on ajoute à la colature le restant du sucre, que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie; enfin on aromatise avec l'eau de fleurs d'orangers ou l'eau spiritueuse de citron.

Sirop acidule de raisin, par M. PARMENTIER.

On prend douze kilogrammes de suc de raisin blanc ou noir, légèrement exprimé, afin qu'il contienne une moins grande quantite d'extractif; on le met dans une bassine que

l'on place sur un feu doux : lorsque l'ébullition a été continuée pendant quelque temps, on clarifie avec des blancs d'œufs, on le passe, puis on fait cuire à consistance de sirop, qui fournit à peu près la sixième partie du suc que l'on a employé.

En refroidissant, ce sirop dépose une matière muqueuse, épaisse, de couleur rougeâtre, qui contient une portion extractive colorante, et une grande quantité de crême de tartre, substances qui, par la suite, détermineraient la fermentation du sirop. Ainsi, pour prévenir cet inconvénient, il faut, lorsque le sirop est suffisamment cuit, le verser dans une grande terrine, le laisser reposer pendant vingt-quatre ou trente heures; on le tire ensuite à clair, et, après l'avoir versé dans des bouteilles, on ajoute à chacune un peu d'esprit-de-vin ou d'eau-de-vie; on le bouche bien pour le conserver dans un endroit frais.

Ce sirop, qui est d'une acidité très agréable, d'une composition facile, peu dispendieuse, est très propre à calmer la soif pendant les chaleurs de l'été. Ainsi, en l'étendant dans l'eau, il pourrait être employé avec grand avantage pour les moissonneurs, pour les ouvriers qui travaillent à l'ardeur du soleil, et qui souvent contractent des maladies en buvant de grandes quantités d'eau, qui les affaiblit et ne peut les désaltérer si elle ne contient pas quelques substances acides, amères ou acerbes. Dans les pays où le raisin est rare, on pourrait préparer pour le même objet, un sirop ou rob acide avec les pommes, les poires sauvages, la cornouille, la sorbe, la groseille, l'airelle mirtille, etc.

Sirop de capillaire.

Capillaire, 32 grammes (huit gros); eau bouillante, 596 grammes (une livre trois onces); sucre blanc, 750 grammes (une livre et demie). On met le capillaire dans un vase de faïence, on verse dessus l'eau bouillante, et, après quelques heures d'infusion, on pousse à l'ébullition pendant deux ou trois minutes; on passe à travers un linge, et on y ajoute le sucre concassé, que l'on clarifie avec quelques blancs d'œuf, et que l'on fait cuire à consistance convenable; enfin on passe le sirop à travers un blanchet, sur lequel on a mis du capil-

laire bien sec et bien odorant ; on l'aromatise pour l'agrément, avec un peu d'eau de fleurs d'orangers.

Sirop de fleurs d'orangers.

Eau de fleurs d'orangers, 256 grammes, (huit onces) sucre blanc, 470 grammes (quinze onces), un blanc d'œuf.

Pour avoir ce sirop bien clair, incolore et très suave, on prend de l'eau de fleurs d'orangers la plus odorante, on y délaie un blanc d'œuf; on la met ensuite avec le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier ; on fait ensuite fondre le sucre en plongeant le ballon dans l'eau bouillante, et lorsque le sucre est fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

Sirop de guimauve simple.

Racines de guimauve, 32 grammes (huit gros) ; eau de rivière, 2 kilogrammes 500 grammes (quatre livres et demie); sucre blanc, suffisante quantité. On prend des racines de guimauve fraîches, on les monde, on les coupe en petites branches, on verse l'eau bouillante par-dessus. Quelques-uns conseillent encore de le faire bouillir pendant quelques minutes, alors on passe, et sur ce qui reste de colature, on ajoute le double de sucre, on clarifie avec des blancs d'œuf, et l'on fait cuire sur un feu très doux jusqu'à consistance de sirop. Beaucoup d'autres sirops se préparent de la même manière.

Sirop de ményanthe composé.

Prendre des feuilles et des sommités de ményanthe, laitue, laitron, chicorée et cresson, de chaque parties égales, après les avoir pilés et écrasés. On mêle deux parties du suc exprimé de ményanthe, et une partie de celui des autres plantes. On passe à travers un blanchet, ou bien on filtre et on y ajoute une suffisante quantité de sucre pour former un sirop.

On le donne par cuillerées à bouche, le matin à jeun, et, comme son action se fait particulièrement sentir sur tout le système lymphatique et sur la sécrétion de follicules muqueux, on l'emploie spécialement dans les embarras muqueux de l'es-

tomac, les engorgemens lymphatiques; enfin, on s'en sert pour remplacer, avec grand avantage, le sirop antiscorbutique, chez tous les individus qui ne peuvent pas le supporter.

Sirop de mercure et de gomme.

Mêler en triturant 4 grammes (un gros) de mercure, gomme arabique, 12 grammes (trois gros), sirop d'orgeat ou émulsif, 16 grammes (quatre gros).

Pour administrer depuis 30 jusqu'à 216 centigrammes (6 grains jusqu'à 36), par pilules du poids de 15 à 20 centigrammes (3 à 4 grains) : dans plusieurs maladies vénériennes on a donné la préférence à cette méthode curative.

Sirop de vanille.

Prendre 64 grammes (deux onces) de vanille, 532 grammes (une livre et une once) de sucre choisi, 320 grammes (dix onces) d'eau de rivière, esprit-de-vin à 26 degrés 16 grammes (quatre gros) : après avoir coupé menu la vanille, on la broie dans un mortier de marbre en y ajoutant le sucre par morceaux, puis l'esprit-de-vin et l'eau; on met le tout chauffer au bain-marie pour en faire un sirop.

On emploie ce sirop pour exciter l'action de l'estomac, et généralement tout le système nerveux : pendant long temps il a été débité comme remède secret.

Sirop de verjus.

Verjus purifié, 500 grammes (seize onces); sucre blanc, 96 grammes (vingt-huit onces). Pour faire, selon l'art, un sirop qui, ainsi que tous les sirops acides, doit être préparé dans une capsule de porcelaine, lorsqu'on ne peut pas en avoir une d'argent.

Pour purifier le verjus. On pile dans un mortier de marbre 122 grammes (quatre onces) d'amandes douces avec quelques grains de verjus; lorsque les amandes sont réduites en une pâte très fine, on les met dans une terrine de grès, on les délaie avec quatre pintes de verjus nouvellement exprimé, on passe ensuite à travers un blanchet propre, jusqu'à ce que la liqueur sorte limpide et incolore; ainsi purifié, on met ce verjus dans des bouteilles de verre, on les bouche bien, et

on peut ainsi le conserver sans altération pendant plusieurs années.

Pour tous les sirops, voir le Manuel du Limonadier et du confiseur, de la collection, où ils sont complètement indiqués.

Sirop de vinaigre framboisé.

On prend 1,500 grammes (trois livres) de framboises cueillies un peu avant leur maturité, on les monde de leur calice, on les met dans un ballon de verre avec trois litres de bon vinaigre; après quelques jours d'infusion à la température de l'atmosphère, on coule la liqueur sans expression, on filtre, et on conserve dans des bouteilles. Pour faire ensuite le sirop, on prend 192 grammes (six onces) de cette infusion, et 880 grammes (vingt-huit onces) de sucre blanc grossièrement cassé; on les met dans un vase de verre ou de porcelaine, que l'on place sur un feu doux pour faire fondre le sucre et lui faire prendre la consistance convenable. Le sirop de vinaigre simple se prépare de la même manière.

§ V. MIXTURES.

Préparations médicamenteuses qui se font dans le moment, par le mélange d'une substance huileuse ou autre, avec un sirop, pour être administrées sur-le-champ aux malades, à des intervalles plus ou moins rapprochés, et à des doses plus ou moins fortes, en commençant toujours par une cuillerée à bouche. Si l'on examine leur composition, il est facile de juger qu'elles sont presque semblables aux potions, mais elles en diffèrent cependant assez pour en faire un article séparé.

Mixture anti-blennorrhagique.

Huile de succin rectifié, baume de copahu, térébenthine, de chaque 4 grammes (un gros), à prendre depuis six, douze, dix-huit et vingt-quatre gouttes, dans une cuillerée à bouche de sucre réduit en poudre fine. On l'emploie ordinairement contre les écoulemens, dans les cas de pollutions nocturnes, dans les leuchorrées.

Mixture anti-catarrhale.

Faire dissoudre dans deux jaunes d'œuf 8 grammes (deux

gros) de baume du Pérou, y ajouter extrait mou de quinquina 16 grammes (quatre gros); miel rosat 192 grammes (six onces). Pour en donner une cuillerée à bouche trois fois par jour, dans toutes les affections catarrhales chroniques, qui, malgré leur différence avec la phthisie, pourraient la déterminer d'après sa ressemblance avec elle.

Mixture balsamique.

Dans 128 grammes (quatre onces) de vin blanc généreux, mélanger baume de copahu et sirop de tolu, de chaque 64 grammes (deux onces), y ajouter ensuite deux jaunes d'œuf, à donner par cuillerées à bouche trois ou quatre fois par jour.

Mixture cosmétique.

Broyer dans un mortier trente amandes amères dépouillées de leurs pellicules; après les avoir fait tremper dans l'eau froide, en prendre 96 grammes (trois onces), pour les mélanger avec 96 grammes (trois onces) d'eau distillée de roses, et 30 centigrammes (six grains) de muriate mercuriel soluble. On obtient par ce moyen une mixture d'un blanc de lait avec laquelle on peut laver soir et matin, suivant le besoin, toutes les parties affectées.

Mixture fébrifuge.

Mélanger 4 grammes (un gros) d'extrait de quinquina, 2 grammes (demi-gros) de sel d'absinthe, 2 grammes (un gros) de magnésie blanche calcinée, 32 grammes (une once) de sirop de capillaire et 96 grammes (trois onces) d'eau de tilleul.

A donner par deux cuillerées à bouche à la fois.

Mixture de gayac.

Broyez et mélangez l'un avec l'autre, résine de gayac et sucre en poudre, 16 grammes (quatre gros); gomme arabique, 8 grammes (deux gros); ajoutez ensuite, eau de menthe verte, 280 grammes (neuf onces). On la donne à la dose de 32 grammes (une once) soir et matin, dans une décoction d'orge, dans tous les cas de douleurs rhumatismales et dans les affections goutteuses.

Mixture avec l'huile d'amandes douces.

Huile d'amandes douces, sirop de guimauve, ou diacode, de chaque 32 grammes (une once); quelquefois on ajoute à cette mixture 35 à 40 centigrammes (sept à huit grains) de gomme arabique, auparavant fondue dans deux, trois ou quatre cuillerées à bouche d'eau de fleurs d'orangers.

Pour donner par cuillerées plus ou moins rapprochées dans les cas de toux continuelle, accompagnée d'inflammation ou d'irritation à la gorge.

Mixture avec l'huile douce de ricin.

Huile douce de ricin et sirop de pêchers ou de chicorée, de chaque 32 grammes (une once); y ajouter eau de cannelle spiritueuse, 4 grammes (un gros); mêler exactement pour donner par cuillerées à bouche, à demi-heure d'intervalle; faire prendre de suite après chacune des cuillerées de cette mixture, une tasse de bouillon gras ordinaire.

Dans les cas où il est urgent de procurer des évacuations alvines sur-le-champ, et sans causer aucune espèce d'irritation.

Mixture d'huile de ricin avec le séné.

Mêler 16 grammes (quatre gros) d'huile douce de ricin (palma christi) et autant de la teinture du séné.

Pour donner par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées dans toutes les affections néphrétiques.

Mixture pectorale.

Dans 96 grammes (trois onces) d'émulsion faite avec les amandes douces, mélanger dans un flacon: sirop de tolu, sirop de gomme et sirop de coquelicots, de chaque 4 grammes (un gros), pour une potion de couleur rosée et semblable à du lait, à donner par cuillerées à bouche d'heure en heure.

Mixture purgative.

Dans 156 grammes (cinq onces) d'eau ordinaire, 8 grammes (deux gros) d'eau distillée de menthe pouliot, mêlez en

les dissolvant, 24 grammes (six gros) de sel de sedlitz et 120 centigrammes (vingt-quatre grains) de rhubarbe en poudre avec autant de magnésie calcinée.

On obtient une mixture extrêmement amère, jaunâtre et aromatique que l'on prend en une seule fois, le matin à jeun.

Mixture avec es sirops calmans.

Sirop de mauves, diacode et de coquelicots, de chaque 32 grammes ou 64 grammes (une ou deux onces mêlés. Pour donner par cuillerées à café ou à bouche.

Dans les cas de toux violente, avec chaleur et irritation à la poitrine, surtout lorsqu'à ces symptômes il se joint défaut ou manque absolu du sommeil.

On peut encore étendre cette mixture dans les eaux distillées de menthe, de tilleul, de fleurs d'orangers, et à leur défaut on peut très-bien les remplacer par 192 ou 250 grammes (six ou huit onces) des infusions faites avec les plantes aromatiques, telles que nous les avons indiquées plus haut.

Mixture avec les sirops incisifs.

Sirop d'érésymum et d'hysope, de chaque 32 grammes (une once); oxymel scillitique, 12 grammes (trois gros:) mêlez exactement, et y ajoutez, suivant le besoin, kermès minéral, 5 ou 10 centigrammes (un ou deux grains).

Pour faire prendre par cuillerées à café plus ou moins rapprochées, dans tous les cas d'affection de poitrine où il faut absolument aider l'expectoration.

Mixture avec les sirops de quinquina et anti-scorbutique.

Sirop de quinquina et anti-scorbutique, de chaque 250 grammes (huit onces); mêlez exactement et conservez dans une bouteille bien bouchée.

A employer dans les cas de faiblesse, avec saignement de nez plus ou moins considérable; on en donne une cuillerée à bouche le matin à jeun.

Mixture avec le seigle ergoté.

Dans 32 grammes (une once) d'eau de menthe et autant

d'eau de tilleul, mélanger 13 décigrammes (vingt-quatre grains) de poudre récente du seigle ergoté, y ajouter 18 grammes (une once et demie) de l'élixir de garus, à donner par cuillerées à bouche de quatre en quatre heures.

§ VI. DES POTIONS.

Médicamens liquides que l'on fait prendre aux malades en une ou plusieurs fois, suivant la prescription, et qui se préparent soit par infusion, soit par décoction, soit par le mélange de quelque sirop avec des eaux distillées.

Ainsi, la potion diffère de la tisane, parce qu'elle se donne seulement par intervalles, à petites doses, et qu'elle ne fait pas la boisson habituelle du malade.

La dose ordinaire d'une potion est de 125 à 192 grammes (quatre à six onces), et rarement de 250 grammes (huit onces); leur composition, leur mode de préparation est extrêmement varié; quelques-unes ne sont qu'un simple mélange d'une eau distillée avec un sirop et quelque liqueur aromatique; d'autres se préparent avec une infusion ou une décoction; souvent on y ajoute des liqueurs éthérées, alcooliques, plus ou moins composées, ou bien on y fait fondre des sels, on y mêle des huiles, on y délaie des poudres, des gommes, des extraits, des électuaires, et le mode de préparation doit varier suivant la nature des substances qui entrent dans la potion.

Pour distinguer les diverses espèces de potions, on les désigne tantôt par leurs propriétés, et les effets qu'elles doivent produire, tantôt par l'indication de la substance principale qui entre dans leur composition et en fait la vertu.

Ainsi, d'après leurs propriétés, il y a des potions *laxatives, purgatives*, que l'on désigne ordinairement sous le nom de *médecines*: d'autres sont *calmantes, anti-spasmodiques;* celles-ci sont quelquefois nommées *juleps*, d'autres sont dites *vomitives, béchiques, diurétiques, stomachiques, cordiales, vermifuges, anti-septiques, anti-émétiques, fortifiantes, toniques*, etc.; d'après la nature des substances qui entrent dans leur composition, on désigne quelquefois les potions sous les noms de *salines, huileuses, vineuses, savonneuses, éthérées, camphrées*, etc.

On peut aussi rapporter à cette classe de préparations extem-

*

poranées, *les loochs*, *les émulsions*, qui ne sont que des espèces de potions plus ou moins visqueuses et qui tiennent une huile en solution.

Potion absorbante.

Faire infuser deux pincées de mauves dans 128 grammes (quatre onces) d'eau bouillante; après avoir tiré à clair, on y délaie 4 grammes (un gros) de magnésie pure, puis on y ajoute, sirop de guimauve, 32 grammes (une once).

Pour en faire prendre une cuillerée à bouche de demi-heure en demi-heure, lorsqu'on veut se purger très-doucement; et l'on prend le tout en une seule fois dans le cas contraire.

Potion acide.

Dans 250 grammes (huit onces) d'une infusion faite avec les roses rouges (de Provins), mêlez sirop simple, 64 grammes (deux onces); eau de Rabell (alcool sulfurique), 4 grammes (un gros).

Pour donner par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées, dans les pertes de sang, provenant de la matrice.

Potion alumineuse.

Prendre sirop de guimauve 32 grammes (une once); alun pulvérisé, 4 grammes (un gros); eau de roses, et à son défaut infusion de roses rouges (de Provins), 250 grammes (huit onces).

Pour donner par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées dans les cas de grandes hémorragies venant de la matrice, et surtout lorsque la femme perd connaissance.

Potion anti-septique.

Dissoudre dans 64 grammes (deux onces) d'eau ordinaire, 75 centigrammes (quinze grains) de sulfate de quinine, y ajouter quinze gouttes d'acide sulfurique; mélangez ensuite le tout dans 220 grammes (sept onces) d'eau de seltz.

Pour en donner une tasse à café, d'heure en heure, dans toutes les fièvres adynamiques (cérébrales), lorsqu'il existe à l'estomac une sensibilité des plus grandes.

Potion anti-vomitive.

Dans 192 grammes (six onces) d'eau bouillante, laisser infuser jusqu'au refroidissement, racine de columbo, 4 grammes (un gros); passer et ajouter dans 156 grammes (cinq onces) de cette solution 120 centigrammes (24 grains), carbonate de potasse, 12 grammes (trois gros) de jus de citron, et vingt-quatre gouttes du laudanum de sydenham.

Potion anti-spasmodique.

Sirop d'extrait d'opium par digestion, 32 grammes (une once); sirop d'althéa et de fleurs d'orangers, de chaque 16 grammes (demi-once); eau commune, 64 grammes (deux onces): mêlez et aromatisez avec suffisante quantité d'eau de fleurs d'orangers.

Pour donner par cuillerées à bouche à demi-heure d'intervalle, dans les cas de crampes nerveuses à l'estomac.

Potions calmantes.

1° Prendre sirop de mauves 32 grammes (une once); sirop diacode, 16 grammes (demi-once); eau de fleurs d'orangers, 32 grammes (une once); eau de laitue, de tilleul, de lis, de l'une ou de l'autre, 192 grammes (six onces); sel sédatif d'Homberg 2 grammes (demi-gros): *Mêlez selon* l'art.

Pour donner en deux fois, quelquefois en quatre, le soir avant de se coucher, et souvent même pendant la journée, à des intervalles plus ou moins éloignés, mais qui doivent toujours être calculés ou dirigés d'après la nature de l'affection spasmodique plus ou moins considérable à laquelle on se propose de remédier.

2° Sirop diacode de mauves ou d'œillets, de chaque 24 grammes (six gros); eau de fleurs d'orangers, 64 grammes (deux onces); infusion de laitue, 128 grammes (quatre onces). M. S. A.

Nota. Comme on peut très bien remplacer l'infusion de laitue par celle de menthe, de lierre terrestre ou de serpolet, comme il est même très souvent à propos d'y ajouter quelques gouttes de sirop d'éther, ou de liqueur d'Hofmann, dans tous les cas d'affections spasmodiques avec douleurs à l'estomac, on la fait prendre en deux, trois ou quatre fois, à

des intervalles réguliers, et même par cuillerées à bouche depuis une jusqu'à deux et trois heures de distance.

3° *Autre.* Dans 250 grammes (huit onces) d'une infusion faite avec les quatre fleurs, on mélange 8 grammes (deux gros) d'acide boracique, et l'on y ajoute sirop simple 32 grammes (une once), à prendre par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées, suivant leur intensité, dans toutes les affections du cerveau.

4° Pour rendre cette potion calmante plus *anti-spasmodique,* on s'y prend de la manière suivante : avec les sirops diacode et d'œillets, à la dose de chaque, 32 grammes, (une once) ajoutez de l'eau de menthe simple et de fleurs d'orangers, de chaque 24 grammes (six gros), et pour véhicule depuis 128 grammes, 192 et même 250 (quatre, six, et huit onces) ; alors ce mélange fait, on obtient une potion à donner par cuillerées à bouche, ou de toute autre manière plus ou moins suivie ; toujours calculée sur les accidens qui en réclament l'usage.

Potion contre le croup.

Dans 128 grammes (quatre onces) d'une décoction de polygala, mélangez 32 grammes (une once) du sirop d'ipécacuanha, 12 grammes (trois gros) d'oximel scillitique, et 2 centigrammes et demi (un demi-grain) d'émétique.

A donner par cuillerées à bouche et à des intervalles plus ou moins rapprochés, dans tous les cas où il est besoin de faire rendre les fausses membranes qui existent, ou qui se forment dans la trachée des enfants attaqués du *croup.*

Potion contre les vomissemens spasmodiques.

Dans 128 grammes (quatre onces) d'eau de menthe crépue, on ajoute 15 centigrammes (3 grains) d'ipécacuanha, 50 centigrammes (10 grains) d'alcali minéral, et sirop diacode 32 grammes (une once).

Pour l'employer, on la donne par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées dans le moment ou les vomissemens qui se manifestent sont occasionnés par l'hystérie.

Potion avec la coraline de Corse.

Faire bouillir dans une tasse et demie d'eau ordinaire,

coraline de Corse, 24 grammes (six gros); la laisser après l'avoir retiré du feu jusqu'à ce que tout soit refroidi, passer et y ajouter miel 32 grammes (une once); et si l'on peut se procurer du sirop de miel, celui-ci devrait être préféré.

A prendre en une seule fois pour se débarrasser des vers intestinaux ordinaires.

Potion de castoréum.

Dans seize grammes (demi-once) d'eau de cannelle simple, ajouter 4 grammes (un gros) de la teinture de castoréum, dix gouttes d'éther, et sept gouttes de teinture d'opium.

A faire prendre en trois fois, dans les accès d'hystérie et d'épilepsie.

Potion diaphorétique.

Faire un mélange de quarante gouttes de vin d'antimoine, vingt gouttes de teinture d'opium, 25 centigrammes (cinq grains) de poudre d'ipécacuanha composée, et 60 centigrammes (douze grains) de résine de gayac.

Pour faire prendre en deux fois dans tous les cas de rhumatismes aigus.

Potion avec l'esprit de nitre.

Dans 192 grammes (six onces) d'une infusion faite avec les quatre fleurs, ajouter, lorsqu'elle est refroidie, sirop d'œillets 32 grammes (une once), eau de fleurs d'orangers 32 grammes (une once), esprit de nitre dulcifié et rectifié 8 grammes (deux gros).

Comme le sirop d'œillets indiqué n'est pas ici de première nécessité, on pourrait le remplacer par tout autre qui serait aromatique, toutes fois qu'il y aurait de la faiblesse accompagnée de flatuosités et des difficultés dans la sécrétion et les fonctions urinaires.

Potion expectorante.

Dans 192 grammes (six onces) d'eau de menthe pouliot, 16 grammes (4 gros) de menthe poivrée, ajouter 64 grammes (deux onces) d'oximel scillitique et 120 centigrammes (vingt-quatre grains) de gomme ammoniaque.

A faire prendre continuellement nuit et jour, dans les maladies chroniques et prolongées, celles qui se manifestent sans irritation marquée et lorsqu'il faut ranimer les membranes muqueuses.

Potion huileuse.

Huile d'amandes douces et sirop simple, de chaque 32 grammes (une once); gomme adragant, 75 centigrammes (quinze grains); eau de fleurs d'orangers, 32 grammes (une once); à étendre dans 128 grammes ou 192 (quatre ou six onces) d'eau de laitue, de tilleul, de mauves, ou de toute autre faite avec les plantes adoucissantes. On la donne par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées, lorsqu'il y a irritation manifeste dans l'intestin et la poitrine.

Potion avec la manne et le Jalap.

Faire infuser pendant deux heures dans 128 grammes (quatre onces) d'eau bouillante, jalap en poudre et crême de tartre de chaque 2 grammes (demi-gros), y faire fondre ensuite 32 grammes (une once) de manne choisie; après avoir passé le tout à travers un linge, il est nécessaire d'aromatiser soit avec un peu d'eau de cannelle, ou de fleurs d'orangers, pour la prendre en une seule ou en deux fois, avec l'intervalle d'une demi-heure au moins.

Potion avec la menthe.

Prendre 128 ou 192 grammes (quatre ou six onces) d'une infusion avec la menthe, ou mieux encore de l'eau distillée de menthe, la même quantité, y ajouter sirop simple ou sirop d'écorces d'orangers 32 ou 64 grammes (une ou deux onces); éther sulfurique 2 grammes (demi-gros); faire du tout un mélange exact.

A faire prendre d'une manière plus ou moins rapprochée, par cuillerée à bouche, contre la faiblesse individuelle et la langueur qui dépendent principalement de l'atonie de l'estomac.

Potion purgative.

1° Dans 16 grammes (une demi-once) d'infusion faite avec

le séné follicule 4 grammes (un gros), dans laquelle on ajoutera teinture de jalap 4 grammes (un gros), autant de celle de castoréum et dix gouttes de teinture d'opium, pour y faire foudre ensuite 24 grammes (six gros) de sel de sedlitz. Pour une potion purgative, à prendre en une ou deux fois, à une heure d'intervalle, dans les cas ou après les digestions lentes et pénibles il surviendrait constipation opiniâtre.

2° *Autrement.* Dans 128 grammes (quatre onces) d'eau, mélanger 32 grammes (une once) de sirop de menthe, 16 grammes (demi-once) d'huile douce de ricin, gomme arabique en poudre 4 grammes (un gros). Pour prendre en une seule ou en deux fois : on emploie ce moyen lorsqu'il existe de l'inflammation dans le canal alimentaire, parce qu'il n'est pas susceptible de l'augmenter.

3° *Une autre en deux verrées.* Prendre séné follicules 12 grammes (trois gros); sel de sedlitz, 16 grammes (quatre gros); manne choisie, 48 grammes (une once et demie); la moitié d'un citron coupé par tranches ; coriandre cassée, 2 grammes (demi-gros) ; une pincée de cerfeuil : mettre le tout infuser à la température de l'atmosphère, pendant vingt-quatre heures, dans deux verrées d'eau ordinaire. Pour la prendre, il faut faire tiédir après l'avoir passé, et en boire la moitié d'abord, et une heure après, le reste; pendant les évacuations on a recours au thé léger, ou bien aux bouillons gras coupés, ou bien encore au bouillon maigre, comme nous l'avons dit plus haut.

4° *Autre avec la rhubarbe.* Séné follicules, 8 grammes (deux gros) ; rhubarbe en poudre grossière 2 grammes (demi-gros); sel de sedlitz, 6 grammes (un gros et demi) ; manne choisie, 64 grammes (deux onces). Préparée comme celle qui précède, on la prend de même, en une ou deux fois.

5° *Encore plus simplement.* Prendre séné follicules 8 grammes (deux gros); sel de sedlitz, 8 grammes (deux gros); manne, 64 grammes (deux onces); faire bouillir le tout pendant quelques minutes dans 500 grammes (une pinte) d'eau de rivière. Pour prendre en une ou plusieurs fois : quelquefois au lieu du sel de sedlitz on le remplace par le sel de Glauber,

le sel de seignette ; on ajoute aussi de la coriandre, de l'absinthe, de la camomille, de la chicorée sauvage, de la petite centaurée, une ou deux pincées, et même quatre grammes (un gros) de quinquina en poudre.

Quelques-uns après l'avoir tirée à clair, y délayent 32 grammes (une once) du sirop de pêchers, de chicorée ou autre qui soit amer, avec addition de 30 ou 40 centigrammes (sept ou huit grains) de jalap en poudre.

6° *Autrement*, on peut avoir recours à 8 grammes (deux gros) d'extrait de quinquina délayés dans sirop d'œillets et de fleurs d'orangers, de chaque 32 grammes (une once) ; eau de menthe simple, depuis 96 grammes jusqu'à 192 (trois à six onces), le tout aromatisé avec quatre grammes (un gros) d'eau spiritueuse de cannelle.

Celle-ci se donne par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées, dans tous les cas ou il survient une fièvre de mauvais caractère, principalement chez les femmes en couches.

7° Enfin, avec le sel de seignette ou autre, dissous dans 128 grammes (quatre onces) d'eau miellée, ou après l'avoir édulcoré avec autant de sirop de miel, en aromatisant avec 16 grammes (demi-once) d'eau de fleurs d'orangers et y avoir incorporé 2 ou 5 centigrammes (un demi ou un grain) d'émétique.

Celle-ci s'administre par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées, suivant qu'il est nécessaire de provoquer les déjections, et surtout on prendra garde qu'il n'existe aucune irritation abdominale.

Potions avec le seigle ergoté.

Dans 96 grammes (trois onces) de sirop simple, ajoutez 4 grammes (un gros) de seigle ergoté en poudre ; laudanum de sydenham, 11 décigrammes (vingt grains) ; essence aromatique de bergamote ou autre, deux gouttes, pour une potion à prendre en deux ou trois fois, suivant le besoin, dans un accouchement.

Autrement.

Prendre 16 décigrammes (trente grains) de seigle ergoté, vin blanc, 64 grammes (deux onces) ; mêlez en agitant, toutes

fois qu'on en fera prendre une cuillerée à bouche, de dix en dix minutes, après y avoir ajouté du sirop ou du sucre.

Autrement.

Avec 16 décigrammes (trente grains) du même seigle, à faire infuser dans 250 grammes (huit onces), d'eau ordinaire, à administrer par cuillerées à café de quart d'heure en quart d'heure, pour aider à la délivrance.

Nota. Le seigle ergoté ayant bien certainement une action très directe sur les contractions de la matrice, lorsqu'une femme accouche, nous avons pensé à donner la manière de le faire prendre, mais nous devons aussi recommander de ne pas en abuser, comme cela n'arrive que trop souvent; la garde ne fera rien que d'après l'ordonnance du médecin ou de la sage-femme, quels que soient les motifs de son emploi.

Potion stimulante.

Dans 128 grammes (quatre onces) d'eau de rhue, mêlez sirop diacode 32 grammes (une once); carbonate d'ammoniaque 2 grammes (demi-gros); à prendre par cuillerées à bouche, répétées quatre fois par heure, à mesure que l'asthme convulsif prend de l'accroissement et jusqu'à ce que ses accès diminuent, de manière à laisser le malade plus tranquille.

Potion sudorifique.

Etendre dans 64 grammes (deux onces) d'eau de fleurs d'orangers, sirop simple, 32 ou 64 grammes (une ou deux onces), en y ajoutant ensuite 96 jusqu'à 192 grammes (depuis 3 jusqu'à 6 onces), d'une infusion avec la fleur de sureau, ou autre sudorifique. Terminez par l'addition de l'esprit de Mendererus (acétate d'ammoniaque), depuis 16 grammes jusqu'à 64 (quatre gros jusqu'à deux onces); avant que d'employer cette potion achevée on en fera la dégustation et l'on y ajoutera du vinaigre jusqu'à une acidité bien marquée et de manière qu'elle soit plutôt acide qu'alcaline. Pour mieux remplir cette dernière attention, au lieu d'employer le sirop simple, on prendra le sirop de vinaigre framboisé, ou bien encore de l'oximel simple. On a recours à cette potion toutes fois qu'il est besoin de déterminer la sueur et l'entrete-

nir avec abondance par la transpiration ; sa dose est d'une cuillerée à bouche répétée plus ou moins souvent.

Potion tonique.

Dans 128 grammes (quatre onces) d'une décoction faite avec 8 grammes (deux gros) de quinquina en poudre grossière, ajoutez 16 grammes (quatre gros) d'eau de menthe et de cannelle, sirop d'écorces d'oranges 32 grammes (une once), et pareille quantité d'esprit de Mendererus (acétate d'ammoniaque). A faire prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures.

Potion vermifuge.

Faire bouillir pendant quinze minutes, dans 128 grammes (quatre onces) d'eau ordinaire, mousse de Corse, 4 grammes (un gros); laisser refroidir, passez et ajoutez sirop de limons 32 grammes (une once); eau de fleurs d'orangers, 16 grammes (quatre gros); à faire prendre par deux, trois et même quatre cuillerées à bouche, le matin à jeun, en y mettant une demi-heure d'intervalle et en continuant deux ou trois jours de suite.

Potion vineuse.

Dans un litre de bon vin rouge ou blanc, délayer 64 grammes (deux onces) de sirop d'œillets, en y ajoutant 8 grammes (deux gros) d'eau de cannelle spiritueuse, que l'on fait prendre depuis quatre cuillerées à bouche, en une fois, jusqu'à la demi-verrée, deux ou trois et même quatre fois par jour suivant le besoin ; dans tous les cas de prostration extrême.

Potion vomitive.

Prendre 128 grammes (quatre onces) d'eau, 5 à 10 centigrammes (un à deux grains) d'émétique ; après avoir fait dissoudre ce dernier, on ajoute pour augmenter son action, 32 grammes (une once) de miel simple, ou de sirop confectionné avec. Pendant les vomissemens, on se conduit comme nous l'avons dit plus haut.

Autrement. Dans 48 grammes (une once et demie) d'eau

de menthe simple, étendre 4 grammes (un gros) de sirop de safran, après y avoir ajouté 75 centigrammes (quinze grains) d'ipécacuanha fraîchement pulvérisé, et 5 centigrammes (un grain) de tartre stibié (émétique); pour prendre en une seule fois ou par moitié, à demi-heure d'intervalle. En vomissant boire de l'eau tiède édulcorée avec du sucre ou du miel.

§ VII. Des émulsions.

Mot qu'on emploie pour désigner des boissons qui se préparent de suite, et qui sont essentiellement composées d'une huile ou résine qui reste délayée, suspendue par l'intermède d'une gomme, d'un mucilage, d'un jaune d'œuf ou tout autre analogue. Ainsi, pour faire l'émulsion ordinaire, ou lait d'amandes, on prend 32 grammes (une once) d'amandes douces; 8 grammes (deux gros) d'amandes amères; 32 grammes (une once) de sirop simple et 320 grammes (dix onces) d'eau. Après avoir mondé les amandes de leur enveloppe, on les essuie, on les pile dans un mortier de marbre avec la quantité prescrite, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte égale et très fine; alors on y ajoute en triturant le reste de l'eau, on passe ensuite à travers une étoffe de laine, et on y ajoute le sirop.

Souvent, au lieu d'eau simple, on prépare l'émulsion avec une eau distillée, ou l'infusion de quelques plantes; souvent aussi on y ajoute quelques gros d'une eau aromatique, telle que celle de fleurs d'orangers.

On nomme *camphrée*, l'émulsion dans laquelle on ajoute 35 à 40 centigrammes (sept à huit grains) de camphre, et *nitrée*, lorsqu'on y fait fondre un peu de sel de nitre.

On peut préparer des émulsions avec toutes les amandes huileuses, telles que les pistaches, les graines de concombre, de melon, de chanvre, avec celles du pavot blanc.

Looch blanc ordinaire, Émulsion huileuse, Potion émulsive.

Dénominations qui signifient toutes la même chose : leur composition consiste à faire bouillir pendant quelques minutes dans 192 grammes (six onces) d'eau ordinaire, racine de réglisse 4 grammes (un gros), laisser refroidir, pour piler avec l'aide d'un mortier de marbre, vingt-quatre amandes douces privées de leurs écorces, et passer ensuite avec expression, puis

avec deux ou quatre cuillerées de cette émulsion, étendre 80 centigrammes (seize grains) de gomme adragant; agitez jusqu'à ce qu'elle soit bien dissoute, pour y incorporer peu à peu 32 grammes (une once) d'huile d'amandes douces et 16 grammes (demi-once) de sirop de guimauve ou diacode; pour former du tout une liqueur épaisse et homogène, plus ou moins épaisse, dans laquelle, vers la fin, on ajoute 8 grammes (deux gros) d'eau de fleurs d'orangers. On ne doit jamais en préparer plus de 250 grammes (huit onces), et pour conserver ce looch, on le tiendra dans un endroit frais, parce qu'avec la chaleur il s'aigrit très facilement.

Lorsque d'après l'ordonnance, il est besoin d'y ajouter 5 ou 10 centigrammes (un ou deux grains) de kermès, il faut le délayer en même temps que la gomme adragant; son mélange devient beaucoup plus exact.

Autrement. On prend sirop d'althéa, 32 grammes (une once), mucilage de gomme arabique 48 grammes (une once et demie), 20 centigrammes (quatre grains) de camphre en poudre et 10 centigrammes (deux grains) de kermès.

Après avoir manipulé comme il a été dit plus haut, toutes ces préparations se donnent par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées, principalement dans les différentes affections de l'arrière bouche qui s'étendent jusqu'à la trachée et les bronches.

Avec la manne. Prendre 128 grammes (quatre onces) d'amandes douces privées de leurs écorces; 64 grammes (deux onces) de manne choisie; sirop de pêchers, 32 grammes (une once); 192 grammes (six onces) d'une infusion faite avec la racine de réglisse, et 32 grammes (une once) d'eau de fleurs d'orangers. Après avoir pilé les amandes, on ajoute peu à peu la manne et quelques cuillerées de l'infusion de réglisse; lorsque le mélange est achevé, on y verse le sirop et l'eau de fleurs d'orangers, pour passer ensuite le tout à travers un linge en l'exprimant. Préparée de cette manière, on donne l'émulsion, soit en la partageant pour deux fois, soit par cuillerées à bouche, à des distances égales, éloignées ou rapprochées, suivant qu'il est besoin de parvenir à provoquer des évacuations alvines plus ou moins douces et fréquentes, sans causer de la fatigue.

§ VIII. DES POUDRES.

Substances solides qui ont été, avant que de les administrer, réduites en poudre plus ou moins fine ou grossière : on les donne ordinairement mélangées avec un sirop ou tout autre excipient, et le plus souvent comme des substances purgatives assez commodes à employer ; la composition suivante est dans ce cas.

Prendre feuilles de séné et crême de tartre, de chaque 32 grammes (une once) ; scammonée, 8 grammes (deux gros) ; girofle, cannelle, gingembre, de chaque 4 grammes (un gros). On pulvérise ensemble la scammonée et la crême de tartre pour quelques minutes : on y ajoute ensuite les autres substances aussi pulvérisées, et l'on fait du tout un mélange très exact.

Cette poudre, et beaucoup d'autres analogues, sont des purgatifs plus ou moins violens, suivant la dose à laquelle on les administre ; elles sont la base de cette multitude de remèdes que les charlatans distribuent sous diverses dénominations aussi pompeuses les unes que les autres, dont ils cachent soigneusement la composition, comme secret de famille, ou sous le titre de découverte précieuse due à leurs recherches.

Pour mieux tromper sur la véritable composition des poudres, les uns les aromatisent avec une huile volatile ; d'autres les colorent avec le safran, la cochenille ; quelques-uns y font entrer des sels, des oxides métalliques et différens autres ingrédiens, sinon inutiles, presque toujours dangereux, et à l'aide de quelques changemens dans des formules bien connues, ils obtiennent permission de débiter des compositions dont les effets sont très souvent nuisibles, surtout lorsqu'on en fait usage dans toutes les circonstances, soit qu'elles conviennent ou qu'elles ne conviennent pas.

Poudre absorbante.

Magnésie, 40 centigrammes (huit grains) ; cannelle, 5 centigrammes (un grain) : mêlez.

Pour une dose à donner à un enfant deux fois par jour.

Dans les cas de diarrhée, surtout lorsque les évacuations

sont verdâtres ; souvent même on y ajoute un ou plusieurs grains de cachou pulvérisé.

Poudre purgative.

Jalap en poudre, 10 centigrammes (deux grains) ; rhubarbe, 5 centigrammes (un grain) : mêlez.

Pour une dose à donner à un enfant : on l'augmente suivant l'âge.

Très souvent encore, et ceci vaut beaucoup mieux, on leur donne une, deux ou trois cuillerées à bouche de la décoction laxative de pruneaux dont nous avons parlé plus haut ; elle est même préférable aux sirops de chicorée et de pêchers dont on a aussi l'habitude de se servir.

Poudre anti-spasmodique.

Oxide blanc de bismuth, 20 centigrammes (quatre grains) ; sucre et magnésie blanche, en poudre, de chaque 120 centigrammes (vingt-quatre grains).

Pour prendre en quatre doses, dans tous les cas où il y a douleurs constantes à l'estomac, mais dont la vivacité n'y excite aucune inflammation.

Poudre fondante apéritive.

Diviser 10 centigrammes (deux grains) de camphre avec 60 centigrammes (douze grains) de sucre, ou pulvérisé à part, 5 centigrammes (un grain) de kermès minéral et 60 centigrammes (douze grains) de nitre.

Pour mélanger le tout ensemble et le partager en six doses égales, dont on en donne quatre pendant le courant du jour, dans toutes les affections asthmatiques.

Poudre fortifiante.

Quinquina pulvérisé, depuis 15 jusqu'à 30 centigrammes (trois jusqu'à six grains) ; cachou, depuis 5 à 15 centigrammes (un jusqu'à trois grains) : mêlez.

Pour une dose à proportionner chez les enfans, suivant leur âge et leur force, depuis un an jusqu'à sept.

Autre.

Mélanger 4 grammes (un gros) de quinquina en poudre, 2 grammes (demi-gros) de bardane et de serpentaire de Virginie, aussi en poudre, et 75 centigrammes (quinze grains) de cannelle.

Pour prendre en deux doses.

Autre.

Dans 32 grammes (une once) de cannelle blanche réduite en poudre très fine, mélanger 120 centigrammes (vingt-quatre grains) de gingembre et 90 centigrammes (dix-huit grains) de vanille aussi pulvérisés.

Pour une poudre dont la dose est depuis 100 centigrammes jusqu'à 4 grammes (vingt grains jusqu'à un gros), à prendre deux fois dans la journée.

Poudre d'ipécacuanha opiacé.

Prendre séparément et le réduire en poudre très fine, ipécacuanha, 2 centigrammes (demi-gros); opium desséché, 72 centigrammes (dix-huit grains); sel de nitre et sulfate de potasse, de chaque 12 grammes (trois gros): mêlez le tout ensemble le plus exactement possible.

On emploie cette poudre diaphorétique et calmante à la dose de 120 centigrammes (vingt-quatre grains), le soir avant de se mettre au lit, dans tous les cas de goutte, de rhumatisme et d'affection catarrhale.

Poudre laxative.

Aquila-alba lavé et porphyrisé, 5 centigrammes (un grain); kermès minéral, 1 centigramme (un quart de grain); rhubarbe, 30 centigrammes (six grains); sel de duobus, 20 centigrammes (quatre grains).

Pour donner tous les deux jours dans une cuillerée de sirop ordinaire, ou bien encore dans une demi-tasse d'eau fortement sucrée; boire ensuite une tasse de bouillon gras coupé.

Autre.

Crême de tartre, 10 centigrammes (deux grains); sel de nitre et sel ammoniac, de chaque 5 centigrammes (un grain); à prendre de la même manière que la précédente.

Autre.

Réduire en poudre fine crême de tartre et séné, de chaque, 32 grammes (une once); fenouil, anis et cannelle, de chaque, 8 grammes (deux gros); faire du tout un mélange exact.

Pour en prendre 4 grammes (un gros) soir et matin.

Poudre de mercure et de sucre.

Prendre 8 grammes (deux gros) de mercure coulant purifié et 16 grammes (quatre gros) de beau sucre, que vous broierez ensemble jusqu'à ce que le mercure soit éteint et réduit en poudre fine.

On prend cette poudre mercurielle, depuis 30 centigrammes jusqu'à 60 (six jusqu'à 12 grains), dans une tasse de chocolat et même de café, dans les cas de maladies vénériennes.

Poudre pectorale.

Faire un mélange exact avec racine de réglisse et d'iris, réduites en poudre fine, 8 grammes (deux gros) de chaque; fleurs de soufre, 16 grammes (quatre gros); sucre blanc, 64 grammes (deux onces); acide benzoïque, 120 centigrammes (vingt-quatre grains); aromatisez avec huit à dix gouttes des huiles volatiles de fenouil et d'anis.

Pour une poudre dont la dose est de 100 à 150 centigrammes (20 à 30 grains), dans toutes les affections tendant à débiliter les poumons.

Poudre pour faire à volonté la tisane.

Réduire en poudre fine 128 grammes (quatre onces) de sucre première qualité, que l'on mêlera exactement avec l'extrait sec de réglisse et celui du chiendent, de chaque, 48 grammes

(une once et demie) ; gomme arabique pulvérisée, 30 grammes (une once) ; sel de nitre, 2 grammes (demi-gros).

Il suffit d'en étendre une cuillerée à café dans une tasse d'eau froide ou légèrement tiède, pour avoir une tisane extemporanée que l'on peut répéter à volonté.

Poudre purgative.

Sel de Sedlitz, 2 grammes (demi-gros) ; sel de Glauber, 30 centigrammes (six grains) ; sel de nitre, dix centigrammes (deux grains). A prendre en une seule fois, dans une tasse de bouillon gras coupé, ou fait avec la volaille, ainsi qu'avec celui de veau, dans lequel on aurait fait infuser des plantes potagères.

Autrement. Prendre racine de rhubarbe réduite en poudre fine, 2 grammes (demi-gros) ; magnésie, 60 centigrammes (douze grains) ; après leur mélange, on les aromatise avec huile essentielle d'anis, deux gouttes. A prendre dans la première cuillerée de soupe.

Poudre de réglisse et de belladone.

Mélanger 4 grammes (un gros) de sucre ; 120 centigrammes (vingt-quatre grains) de racine de réglisse en poudre ; 15 centigrammes (trois grains) de racine de belladone, aussi en poudre ; à donner aux enfans attaqués de la coqueluche ; la dose indiquée est pour une seule fois ; chez les enfans au-dessous d'un an, on augmente graduellement jusqu'à ce que l'on soit parvenu.

Pour les plus âgés, à douze prises pendant l'espace de vingt-quatre heures.

Poudre de sabine composée.

Faire une poudre avec les feuilles de sabine desséchées et du gingembre contusé, de chaque, 60 centigrammes (douze grains) ; sulfate de potasse 2 grammes (demi-gros).

Dans la suspension des règles, on partage cette dose en deux, pour la faire prendre en deux fois dans la journée.

Poudre de soufre et de plomb. — Poudre anti-psorique ou (*contre la gale*).

Litharge porphyrisée et fleurs de soufre, de chaque, 32

grammes (une once); vitriol blanc, 16 grammes (4 gros): mettre le tout en poudre très fine.

On prend une pincée de ce mélange dont on frotte la paume des mains seulement pendant quelques minutes de suite, après les avoir auparavant graissées avec un peu d'huile; répéter tous les soirs avant de se mettre au lit, et surtout ne pas interrompre ces frictions qui, pendant les premiers jours, provoquent avec violence la sortie des boutons sur toute la surface du corps, pour les dessécher ensuite dans un espace de temps très court.

Pour éviter l'odeur sulfureuse qui s'exhale ordinairement, on peut employer une huile aromatique, et avoir les mains dans des gants pendant la nuit.

Poudre sternutatoire composée.

Prendre racine d'ellébore, feuilles d'azarum, feuilles de bétoine, de chaque, 4 grammes (un gros): les réduire en poudre très fine, que l'on conserve dans un endroit sec.

Poudre stomachique.

Quinquina en poudre, 40 centigrammes (huit grains); rhubarbe aussi en poudre, 15 centigrammes (trois grains); étiops Martial de *Lemery*, 5 centigrammes (1 grain): sel ammoniac, 5 centigrammes (un grain): mêlez.

Pour une dose à prendre avant dîner ou dans la première cuillerée de soupe, dans le cas de faiblesse d'estomac.

Autre.

Réduire en poudre fine, pour les mêler ensuite très exactement, racines d'azarum, 32 grammes (une once); racine de calamus aromaticus, de pimprenelle blanche, sel de sedlitz, de chaque, 16 grammes (quatre gros); des yeux d'écrevisses, 8 grammes (deux gros); cannelle, 2 grammes (demi-gros).

On la donne depuis 60 centigrammes (douze grains) jusqu'à 4 grammes (un gros).

Poudre tonique.

Faire une poudre très fine, que l'on mélangera exacte-

ment avec 8 grammes (deux gros) de gomme arabique; 4 grammes (un gros) de gomme kino, et 50 centigrammes (dix grains) de vitriol bleu.

Poudre vermifuge.

Semen contra, fleurs de tanaisie, de chaque, 12 grammes (trois gros); vitriol vert (sulfate de fer), 4 grammes (un gros). A réduire en poudre extrêmement fine et bien mélangée.

Autre.

Semen contra et racine de valériane en poudre, de chaque, 16 grammes (quatre gros); mercure doux, 120 centigrammes (vingt-quatre grains); faire du tout une poudre très fine.

A administrer depuis 2 grammes (demi-gros) jusqu'à 4 grammes (un gros).

§ IX. Les Électuaires.

Nom dont on se sert pour désigner des préparations molles, faites sur-le champ, auxquelles l'on donne une consistance pâteuse, et dans lesquelles on mélange, on incorpore des substances médicamenteuses en poudre, avec du sirop ou du miel.

On leur a souvent attribué de très grandes propriétés; on les a nommées aussi *confections;* celles où entrait l'opium ont été prônées sous le nom d'*opiates :* mais, par la suite, on a confondu toutes ces dénominations, on a même donné le nom d'*électuaires* solides à des tablettes dans lesquelles on incorporait des poudres purgatives avec le sucre cuit, et celui d'*électuaires mous* à des conserves, à des pâtes : il y en a encore de *simples* et de *composés.*

Quoiqu'il en soit, leur plus grand nombre se fait par le seul mélange d'un sirop ou de miel, quelquefois sans être cuit. Il y en a de très composés, et qui exigent une série d'opérations. Pour les conserver long-temps, on les met dans des vases de faïence ou de porcelaine, toujours soumis à une température égale et à l'abri de l'humidité; de temps en temps même, on les renouvelle en y mêlant du vin d'Espagne en quantité suffisante. Ceux que l'on emploie le plus souvent sont les suivans.

Electuaire ammoniacal avec la valériane.

On s'en sert dans les cas de douleurs de tête gravatives et sujettes à des retours trop fréquens ; on l'administre à la dose de 4 grammes (un gros) : pour le préparer, on mélange 64 grammes (deux onces) de la racine de valériane en poudre fine, 16 grammes (quatre gros) de quinquina aussi en poudre, et 8 grammes (deux gros) de carbonate d'ammoniaque, avec suffisante quantité de sirop aromatique ; on choisit ordinairement celui de gingembre.

Electuaire anti-syphilitique opiacé.

Dans 128 grammes (quatre onces) de conserves de roses, on mélange exactement 8 grammes (deux gros) d'aquila alba lavé et porphyrisé (muriate de mercure doux); on y ajoute 60 centigrammes (douze grains) d'opium purifié.

Pour en prendre tous les matins à jeun avec un bol de la grosseur d'une petite fève, et boire par-dessus une tasse de tisane faite avec le bois de gayac. Tous les cinq à six jours au plus tard, il convient de se purger légèrement afin de prévenir la salivation que cet électuaire occasionnerait sans cette précaution.

Electuaire astringent.

Prendre 96 grammes (trois onces) de conserves de roses de Provins, 16 grammes (une demi-once) de quinquina, et autant de la conserve de romarin, 8 grammes (deux gros) de mastic, 4 grammes (un gros) de cachou, et suffisante quantité du sirop d'écorces d'oranges ; ajouter ensuite quelques gouttes d'essence de cannelle, pour un électuaire dont on prend 8 grammes (deux gros) matin et soir, dans tous les cas de pollutions involontaires et dans les leuchorrées.

Autre.

Mélanger 64 grammes (deux onces) de conserves faites avec les roses de Provins, avec du sirop de carabé et des conserves d'aunée et de romarin, de chaque, 32 grammes (une once).

Pour en prendre trois fois par jour une cuillerée à café, dans tous les cas de fleurs blanches invétérées, et qui dépendent

principalement de l'atonie et du relâchement des parties qui les produisent.

Electuaire avec le carbonate de soude.

Prendre quinquina en poudre, 32 grammes (une once); rhubarbe aussi pulvérisée, 2 grammes (demi-gros); carbonate de soude, 8 grammes (deux gros); y ajouter suffisante quantité de gomme arabique délayée avec de l'eau, pour un électuaire dont on fait prendre un bol de 120 à 150 centigrammes (vingt-quatre à trente grains), trois fois par jour dans la jaunisse.

Electuaire de coraline de Corse.

Avec coraline de Corse, tanaisie, semen contra, rhubarbe, pulvérisées, de chaque, 32 grammes (une once); 4 grammes (un gros) d'aquila alba lavé et porphirisé, et suffisante quantité de sirop de tanaisie, faire un mélange uniforme, pour donner par doses de 75 à 100 centigrammes (quinze à vingt grains), dans les affections vermineuses.

Electuaire fébrifuge.

Donner en une seule fois, mais dans l'intervalle de l'accès, dans les cas de fièvres intermittentes, quartes ou double tierces, avec 24 grammes (six gros) de quinquina en poudre, 8 grammes (deux gros) de magnésie mélangée avec suffisante quantité de sirop d'absinthe.

Autre.

Prendre 16 grammes (quatre gros) de quinquina réduit en poudre très fine, 2 grammes (demi-gros) de rhubarbe aussi pulvérisée, y ajouter 100 centigrammes (vingt grains) de sel ammoniac et suffisante quantité de sirop de pêcher.

Pour un électuaire mou, à partager en dix parties égales, à prendre de six en six heures.

Electuaire laxatif.

Prendre tartrate de potasse, 64 grammes (deux onces); 12 grammes (trois gros) de tartrate de fer, 120 centigrammes

(vingt-quatre grains) de gingembre en poudre, et suffisante quantité de sirop simple.

Pour faire un électuaire mou, dont on prendra douze à quinze grains le matin à jeun, dans l'hypocondrie.

Electuaire purgatif.

Mélanger, l'un avec l'autre, 24 grammes (six gros) de crême de tartre; 8 grammes (deux gros) de sulfate de potasse; 120 centigrammes (vingt-quatre grains) de résine de jalap en poudre, et suffisante quantité de sirop simple ou de celui de guimauve.

Pour un électuaire dont on prend deux cuillerées à café dans le courant de la matinée.

Les conserves.

On désigne ordinairement sous le nom de *conserves*, des préparations faites avec des plantes ou autres substances, et une certaine quantité de sucre. On prend les plantes fraîches ou bien encore on les humecte avec de l'eau, et on y ajoute sept à huit fois leur poids de sucre. Ainsi, l'on obtient la conserve au chocolat, en faisant fondre 128 grammes (quatre onces) de chocolat râpé, dans une petite quantité de sucre clarifié, en faisant ensuite cuire à la première plume, demi-kilogramme (une livre) de sucre, dans laquelle on ajoute le chocolat; on remue ensuite pour délayer et s'en servir encore tiède.

Celle de fleurs d'oranger se fait en prenant 24 grammes (six gros) de fleurs d'orangers fraîches; on les pile en y ajoutant peu à peu 64 grammes (deux onces) de sucre en poudre; on passe cette pâte à travers un tamis, avec expression, on ajoute ensuite 256 grammes (huit onces) de sucre cuit à la première plume.

On prépare de la même manière les conserves d'ache, de violettes, de romarin, d'œillets, de bourrache, de roses fraîches. Celle de roses desséchées se fait en prenant 96 grammes (trois onces) de roses rouges sèches et réduites en poudre fine; on verse dessus 250 grammes (huit onces) d'eau de roses, on laisse infuser pendant six heures; lorsque le tout est réduit en pâte, on y ajoute un kilogramme (deux livres) de sucre que l'on a fait fondre auparavant dans l'eau de roses, et l'on continue de faire cuire à consistance de tablettes, auxquelles on donne une forme quelconque.

On fait aussi des conserves de *clématite*, de *tithymale*, d'*ellébore*, uniquement destinées pour l'usage extérieur, et qu'on emploie en frictions, en cataplasmes, dans les cas où il convient de déterminer une irritation plus ou moins vive à la peau, en prenant 250 grammes (huit onces) de feuilles fraîches d'une de ces plantes, en les pilant dans un mortier, en les passant à travers un tamis, et en y mêlant ensuite 96 grammes (trois onces) de sel ordinaire bien desséché auparavant.

Dissolvant des pierres biliaires.

Plus connu encore sous le nom du remède de *Durande*. Mixture faite avec l'éther sulfurique et l'huile volatile de térébenthine, employée comme *dissolvant des calculs biliaires :* prendre huile volatile de térébenthine, éther sulfurique, de chaque 32 grammes (une once) ; on met ces deux liqueurs dans un flacon que l'on bouche comme il faut, et on le conserve dans un endroit frais, et à l'abri de la lumière, pour s'en servir au besoin.

Pour que ce médicament jouisse de toute son efficacité, il faut employer l'huile volatile de térébenthine et l'éther pur et bien rectifiés. Quelquefois on associe l'éther à un jaune d'œuf, à de l'huile d'œuf ; d'autres fois on augmente ou l'on diminue la proportion de l'huile de térébenthine, on y associe du sirop de violettes, d'écorces d'oranges ou autre, toujours en suivant les circonstances, même les sirops diacode et de coqueliquots, d'après le besoin et l'indication.

Les extraits.

Préparations qui, le plus ordinairement, sont d'une consistance molle, d'une couleur brunâtre, plus ou moins complètement solubles dans l'eau, et que l'on obtient en évaporant jusqu'à la consistance requise, les sucs exprimés des végétaux, les infusions ou décoctions d'une substance animale ou végétale : ainsi les extraits sont des composés qui contiennent dans un nouveau mode de combinaison, et dans un plus grand rapprochement, toutes les parties des végétaux ou des animaux qui sont fixes et solubles dans un liquide aqueux.

D'après ces considérations, on a divisé les extraits en

muqueux ou *gommeux*, *savonneux* et extraits *résineux*. Mais ces distinctions peu exactes ne peuvent comprendre les divers extraits que l'on prépare, indiquer leurs principes constitutifs, exprimer les divers procédés que l'on est obligé d'employer pour leur bonne préparation. On se sert, pour les confectionner, de l'infusion, de la décoction, de l'expressiou, de plusieurs modes de dépuration; quelquefois on choisit la plante sèche, d'autres, on la prend fraîche; les procédés doivent varier suivant l'objet qu'on se propose; mais, quelque soit la nature des extraits, la consistance qu'on leur donne, il faut, sur la fin de l'opération, que la chaleur employée pour évaporer soit iuférieure à celle de l'eau bouillante.

Lorsqu'on prépare un extrait avec le suc des plantes, leur décoction ou leur infusion, on peut commencer l'opération dans un alambic, et recueillir ainsi une portion de l'eau qui distille, que l'on peut garder pour s'en servir au besoin ; mais, lorsqu'on a tiré une certaine quantité de fluide, il faut arrêter la distillation, et, après les attentions nécessaires pour la dépuration, on continue d'évaporer à une chaleur douce, en remuant continuellement la substance, qui s'épaissit. Tous les liquides destinés à être convertis en extraits, doivent avoir été filtrés ou dépurés par décantation, quelquefois même clarifiés avec un blanc d'œuf.

Tous les extraits exigent une grande surveillance, pour les conserver avec toutes leurs propriétés : quelques-uns attirent l'humidité de l'air, fermentent, se moisissent, se décomposent; d'autres se dessèchent, leurs sels se séparent, se cristallisent, il est donc nécessaire de les visiter souvent, de les conserver dans des vases de faïence ou de porcelaine, dans un endroit sec, et à l'abri de la lumière du soleil.

On a donné des noms particuliers à plusieurs extraits ; ainsi on appelle *rob*, celui que l'on obtient en évaporaut jusqu'à la consistance du miel, les sucs d'un fruit qui n'a pas fermenté. Celui du raisin se nomme *sapa ;* lorsqu'ils sont complètement desséchés, on les nomme *extraits secs.*

Extrait de fumeterre.

On prend de la fumeterre fraiche un peu avant la floraison; après l'avoir mondée et nettoyée, on la pile dans un mortier

de marbre, on en exprime fortement le suc, qu'on laisse dépurer pendant quelques heures de repos, pour en séparer une matière féculente qui se précipite ; on le décante, ensuite on le filtre, on le fait évaporer à la chaleur du bain-marie, en le remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance pillulaire ou de miel épais. On prépare de la même manière les extraits de cerfeuil, de ményanthe, de bourrache.

Quelques-uns recommandent, lorsque par l'évaporation le suc a acquis la consistance visqueuse d'un sirop un peu cuit, d'y ajouter, peu à peu et en remuant, une quatrième partie de la plante que l'on a fait sécher et réduire en poudre très fine ; d'autres prescrivent d'employer, pour la préparation de l'extrait, le suc de la plante sans être dépuré, ou, mieux encore, d'ajouter sur la fin de l'opération, la portion féculente qui s'est d'abord séparée. Quelques-uns enfin ont conseillé de procéder à l'évaporation du suc ou fluide qui contient la matière extractive dans un alambic, afin de pouvoir recueillir la portion aqueuse, ce qui fournit une eau distillée qui peut être employée avantageusement. Tous ces procédés méritent quelque attention, mais, de quelque manière qu'on les prépare, on ne doit pas considérer les extraits comme les infusions ou décoctions, qui contiennent, sous un petit volume et dans un grand rapprochement, les matériaux solubles dans l'eau, et tels qu'ils existaient auparavant dans la plante dont on les a extraits ; quelque ménagée que soit l'évaporation, la chaleur, le contact de l'air y produisent toujours quelques modifications, et les substances que contient le suc exprimé de la plante, en se rapprochant par l'évaporation, forment toujours de nouvelles combinaisons.

Ainsi, plusieurs extraits des plantes, quoique préparés uniquement par l'infusion et l'évaporation la plus lente, ne sont point entièrement solubles dans l'eau ; dans quelques-uns, les sels natifs se séparent, se présentent dans un nouveau mode de combinaison, qui a été favorisé par le rapprochement, la température, le contact de l'atmosphère.

Extrait de tête de pavots. Opium du pays.

On prend un kilogramme (deux livres) de têtes de pavots,

dont on aura séparé les graines ; après les avoir coupées et cassées en petits morceaux, on les contuse, on les met dans le bain-marie d'un alambic, on verse dessus 2 kilogrammes (quatre livres) d'eau chauffée à soixante degrés, on bouche le bain-marie, et on laisse infuser pendant cinq à six heures, à une très douce chaleur : on passe ensuite avec expression, on verse dessus 1 kilogramme et demi (trois livres) d'eau chaude, qu'on laisse de même infuser pendant quelques heures, puis on passe à travers un linge fort et serré ; on réunit les colatures, que l'on fait évaporer jusqu'à la réduction de 1 kilogramme (deux livres) ; alors on laisse refroidir et reposer la liqueur, pour en retirer une matière féculente qui se précipite peu à peu. On verse ensuite la liqueur dans une capsule de porcelaine, que l'on place sur un feu doux ; et, en continuant l'évaporation avec les précautions requises, on obtient 156 à 192 grammes (cinq à six onces) d'un extrait brunâtre, d'une consistance pillulaire, que l'on doit conserver dans un pot bien bouché.

Extrait de racines de persil.

On prend une quantité quelconque de racines de persil fraîches, on les monde, on les coupe en tranches, on les met dans un vase d'infusion, on y verse de l'eau en assez grande quantité pour couvrir les racines, et on prolonge l'infusion pendant quelques heures, puis on coule avec expression ; on verse sur les racines une nouvelle quantité d'eau bouillante, on fait infuser de nouveau, on passe et on réunit le tout ; on fait évaporer jusqu'à consistance requise, on obtient ainsi un extrait de couleur jaunâtre, d'une saveur douce, un peu sucrée et qui attire un peu l'humidité.

Cet extrait, ainsi que celui d'asperges, et autres analogues, peut non-seulement être administré en bols, et servir d'excipient à des poudres, mais encore on l'emploie utilement à la dose de quelques gros, que l'on délaie dans 0,931 grammes (une pinte) d'eau, et que l'on édulcore avec du sucre ou un sirop convenable ; et on forme ainsi sur-le-champ, pour la boisson habituelle des malades, une sorte de tisane d'autant plus efficace dans quelques cas, que l'on n'a pas perdu par l'ébullition, la quantité d'air atmosphérique qui lui est propre.

§ IX. Des Pilules.

Médicamens sous forme de boules assez petites pour qu'on puisse les avaler plus facilement, que l'on compose le plus souvent avec des substances pulvérisées et mêlées avec un sirop, du miel, de la mie de pain ou bien un peu de jaune d'œuf.

Celles de myrrhe et d'aloës sont les plus usitées; on les prépare de la manière suivante : prendre aloës citrin, 16 grammes (quatre gros); myrrhe et stigmates de safran, de chaque, 8 grammes (deux gros); teinture de myrrhe, suffisante quantité.

On pulvérise séparément l'aloës, la myrrhe, le safran; on en mêle les poudres, on les incorpore en les pilant, et en y ajoutant peu à peu l'infusion de myrrhe, pour former une masse que l'on partage en pilules de 30 centigrammes (six grains); souvent on y ajoute 4 grammes (un gros) d'éthiops martial. L'usage bien combiné de ces pilules peut être très utile dans beaucoup de circonstances où il convient de stimuler l'action de l'estomac, et de hâter la digestion; mais comme l'aloës est la base de presque toutes les pilules que tous les charlatans distribuent sous le nom de *pilules de Clérembourg*, comme *grains de santé*, *pilules polychrestes*, *pilules angéliques*, quelles que soient leurs dénominations, elles sont toutes essentiellement les mêmes; elles ne diffèrent que par quelques additions. Ainsi on associe l'aloës à quelques substances purgatives telles que la scammonée, le jalap, la gomme gutte, avec des sels, des résines, des substances aromatiques plus ou moins âcres; quelques-unes de ces associations sont utiles, et doivent même varier suivant l'objet qu'on se propose; mais très souvent aussi elles peuvent devenir dangereuses par l'abus et par l'application inconsidérée qu'on en fait quelquefois en trompant la crédulité.

Pilules d'ammoniure de cuivre.

Prendre extrait de valériane sauvage, 120 centigrammes (vingt-quatre grains); ammoniure de cuivre, 30 centigrammes (six grains) : mêlez exactement pour vingt-quatre pilules dont on prendra une le matin à jeun. On augmente peu à peu et progressivement jusqu'à vingt : de temps en temps, on en suspend l'usage et on y revient.

Par ce moyen, on a souvent obtenu la guérison des accès dans toutes les affections spasmodiques ou nerveuses, et même ceux de l'épilepsie.

Pilules anti-spasmodiques.

Dissoudre 4 grammes (un gros) de gomme ammoniaque dans un peu d'eau-de-vie, y ajouter ensuite 20 centigrammes (quatre grains) d'opium; 60 centigrammes (douze grains) de musc; et 120 centigrammes (vingt-quatre grains) de camphre.

Pour faire des pilules de 20 centigrammes (quatre grains), dont on prendra une de six en six heures.

Pilules anti-syphilitiques.

Prendre mercure doux et kermès minéral, de chaque, 8 grammes (deux gros); résine de gayac, 16 grammes (quatre gros); baume noir du Pérou, suffisante quantité. Pour en faire une masse à partager en cent pilules égales.

Dans tous les cas de maladies chroniques de la peau, principalement lorsqu'elles sont vénériennes: on en donne trois par jour; on peut même arriver jusqu'à six dans l'espace de vingt-quatre heures, en augmentant progressivement.

Pilules astringentes.

Dans 16 grammes (quatre gros) d'extrait d'absinthe, mêler 8 grammes (deux gros) de sulfate de fer, et y ajouter suffisante quantité de safran en poudre.

Pour faire cent cinquante pilules, dont on donnera quatre, trois fois par jour; par-dessus, il faut boire une tasse d'une infusion faite avec les fleurs d'orties blanches, dans tous les cas où il existe un écoulement excessif de fleurs blanches, et les pâles couleurs (chlorose).

Pilules camphrées.

Camphre pulvérisé, sel de nitre, de chaque, 150 centigrammes (trente grains); fleurs de benjoin, 50 centigrammes (dix grains); sucre blanc en poudre, 48 grammes (une once et demie). Incorporez le tout avec suffisante quantité de

gomme adragant, humectée avec de l'eau d'hysope, ou toute autre infusion aromatique, pour faire une masse à partager en pilules de 30 centigrammes (six grains).

Dans les cas d'affection vénérienne commençant avec écoulement : on en prend une, soir et matin, pendant les trois ou quatre premiers jours, pour augmenter ensuite peu à peu, de manière à en prendre six en trois fois, dans le courant de la journée. Il faut toujours avaler par-dessus ces pilules, une verrée d'eau ordinaire, édulcorée avec le sirop d'orgeat.

Pilules avec le camphre et le kermès.

Camphre, 30 centigrammes (six grains); kermès minéral, 1 centigramme (un quart de grain); crême de tartre, 16 centigrammes (quatre grains); jaune d'œuf, suffisante quantité.

Pour un bol que l'on réitère plus ou moins souvent, suivant le besoin.

Dans les cas de fièvre avec accablement, mais où il est nécessaire d'activer l'action de la peau; quelquefois même on y ajoute quelques grains de sel ammoniac.

Pilules de camphre nitrées.

Camphre en poudre, depuis 30 à 60 centigrammes (six jusqu'à douze grains); nitre, depuis 5 jusqu'à 20 centigrammes (un grain jusqu'à quatre); piler le camphre dans un mortier avec un peu de jaune d'œuf; et y ajouter ensuite le nitre.

On administre ces pilules en les répétant toutes les deux, trois ou quatre heures, suivant le besoin, dans les cas de fièvre avec perte considérable des forces, lorsque le malade tombe dans l'accablement et la prostration.

Pilules avec le diascordium.

Confection faite avec le diascordium depuis 150 à 200 centigrammes (trente jusqu'à quarante grains).

Pour faire prendre à trois et quatre heures de distance, dans les cas de diarrhées collicatives, ou de dissenterie permanente et opiniâtre.

Pilules avec la digitale pourprée.

Incorporez avec suffisante quantité de sirop simple, 15 centigrammes (trois grains) de digitale pourprée et 1 centigramme (demi-grain) de sel de nitre, de crême de tartre et d'iris en poudre.

Pour faire trois pilules que l'on prend de la manière suivante : la première, à jeun ; la seconde, une heure avant dîner ; la troisième, quatre heures après le repas du soir. Les 15 centigrammes (trois grains) de digitale, peuvent être augmentés peu à peu jusqu'à 150 et 200 (quinze et même à vingt) sans rien changer aux trois autres.

Elles sont particulièrement mises en usage dans les hydropisies et les maladies de poitrine accompagnées de spasmes.

Pilules diurétiques.

Prendre 50 centigrammes (dix grains) de scille et de digitale pourprée en poudre ; 120 centigrammes (vingt-quatre grains) d'extrait de gentiane ; six gouttes d'huile de genièvre, et suffisante quantité de sirop simple.

Pour faire douze pilules, dont on prendra trois pendant la journée.

Pilules de douce amère.

Incorporez 16 grammes (quatre gros) de sulfure d'antimoine dans 32 grammes (une once) d'extrait de douce amère, ajoutez suffisante quantité de la poudre de la même plante, et faire une masse que l'on divisera ensuite en pilules de 16 centigrammes (quatre grains).

Pour être employées dans tous les cas d'engorgemens dans le bas-ventre ; on les regarde comme fondantes et dépuratives.

Pilules emménagogues.

Avec 8 grammes (deux gros) d'extrait de gentiane, 4 grammes (un gros) de limaille de fer réduite en poudre très fine, 120 centigrammes (vingt-quatre grains) d'ellébore noir, et suffisante quantité de safran pulvérisé.

Faire une masse à diviser en soixante pilules, dont on prend six par jour.

Pilules avec l'extrait de ciguë.

Extrait de ciguë, depuis vingt jusqu'à 30 centigrammes (quatre jusqu'à six grains) ; aquila alba lavé, depuis 5 jusqu'à 15 centigrammes (un jusqu'à trois grains) ; sel sédatif depuis 20 jusqu'à 40 centigrammes (quatre jusqu'à huit grains); mêlez exactement.

Pour une pilule à prendre le matin à jeun, boire ensuite une tasse de décoction faite avec de la bardane, la squine ou la salsepareille.

Dans tous les cas où il convient d'exciter l'action de la peau, et lorsqu'il y a douleur dans les articulations ou les membres.

Pilules avec l'extrait de ciguë et le phellandre aquatique.

Extrait de ciguë, 45 centigrammes (neuf grains) ; phellandre aquatique, 4 grammes (un gros) ; opium, 30 centigrammes (six grains) ; sirop de fleurs d'orangers, quantité suffisante. Pour faire une masse à partager en trente pilules.

Commencer par une, dans tous les cas où l'on veut calmer les douleurs, et en même temps rendre beaucoup moins considérable l'expectoration dans les maladies de poitrine.

Pilules avec l'extrait de jusquiame.

Aquila alba lavé, 5 centigrammes (un grain) ; on peut le remplacer par 50 centigrammes (dix grains) de la poudre tempérante de sthal ; extrait de jusquiame, 50 centigrammes (dix grains).

Pour une pilule, à prendre dans les cas d'ulcères à la matrice.

Pilules avec l'extrait de jusquiame et de myrrhe.

Prendre extrait de myrrhe, 2 grammes (demi-gros) ; extrait de jusquiame et scille desséchée, de chaque (2 grammes, (demi-gros), avec suffisante quantité d'eau.

Faire une masse à partager en trente parties égales. On donne ces pilules dans tous les cas où il convient de rendre l'expectoration plus facile.

Pilules avec l'extrait de quinquina.

Extrait de quinquina, 60 centigrammes (douze grains); cannelle en poudre, 10 centigrammes (2 grains); sirop d'absinthe ou tout autre qui soit amer, suffisante quantité, pour une pilule.

Dans quelques cas de faiblesse à l'estomac.

Pilules de gentiane et de savon.

Prendre 32 grammes (une once) de savon médicinal; extrait de gentiane, et poudre de gentiane, de chaque, 16 grammes (quatre gros).

En faire une masse à partager en pilules de 20 centigrammes (quatre grains), dont on prend trois à la fois, et que l'on répète trois fois par jour, dans les engorgemens scrofuleux, dans le carreau.

Pilules avec l'hydriodate de potasse.

Mélangez 20 grammes (cinq gros) d'hydriodate de potasse avec suffisante quantité de pain biscoté, et 192 grammes (six onces) d'eau distillée.

Pour faire une masse à partager en trois cents pilules, dont on peut donner deux matin et soir. On augmentera la dose s'il en est besoin dans les goîtres, les tumeurs blanches du genou.

Pilules de lupuline.

Incorporez, dans suffisante quantité d'extrait de chicorée, 4 grammes (un gros) de gomme arabique en poudre, et 8 grammes (deux gros) de lupuline.

Pour faire des pilules de 20 centigrammes (quatre grains), dont l'on donne deux ou trois dans une journée, à tous ceux qui sont attaqués de maladies scrofuleuses.

Nota. La lupuline est la matière la plus active que l'on trouve dans le houblon : ce sont des petits grains jaunâtres, aromatiques, amers, qui en recouvrent les fruits.

Pilules martiales.

Prendre 32 grammes (une once) de limaille de fer, por-

phyrisée, 4 grammes (un gros) de cannelle en poudre fine : incorporez le tout dans suffisante quantité d'extrait mou d'absinthe.

Pour faire des pilules de 20 centigrammes (quatre grains), dont on en fait prendre neuf par jour, en trois fois différentes, dans les pâles couleurs (chlorose).

Pilules mercurielles.

Broyez, avec une petite quantité de miel, 28 grammes (sept gros) de mercure coulant, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement divisé, y ajouter ensuite, peu à peu, 24 grammes (six gros) d'aloës succotrin, 32 grammes (huit gros) de rhubarbe, 8 grammes (deux gros) de scammonée d'Alep, 4 grammes (un gros) d'agaric, et 100 centigrammes (vingt grains) de macis, cannelle et sassafras, tous réduits d'avance en poudre très fine, pour faire une masse en augmentant la dose du miel.

Pour faire des pilules de 25 à 30 centigrammes (cinq à six grains), à donner particulièrement dans toutes les maladies vénériennes, et surtout dans les affections de la peau qui peuvent en dépendre.

Pilules mercurielles gommeuses.

Mélangez, dans 8 grammes (deux gros) d'extrait de ciguë, 48 grammes (une once et demie) de mucilage fait avec la gomme arabique, 8 grammes (deux gros) de mercure purifié.

Pour faire des pilules de 20 centigrammes, (quatre grains) à employer comme les précédentes.

Pilules orientales.

Mélangez exactement, opium sec et bien choisi, safran, cannelle, muscade, cardamome, de chaque, parties égales, avec suffisante quantité d'un sirop aromatique, tel que celui de fleurs d'orangers.

Pour faire une masse à partager en pilules de 20 centigrammes (quatre grains), à prendre depuis une jusqu'à quatre, le soir avant de se mettre au lit. Le sommeil qu'elles procurent est ordinairement accompagné de rêves bizarres ou extatiques.

Pilules purgatives.

Aquila alba lavé, 25 centigrammes (cinq grains); résine de jalap, 30 centigrammes (six grains); gomme gutte, 5 centigrammes (un grain); miel, suffisante quantité.

Pour une pilule à prendre le matin à jeun, boire de suite après quelques tasses de bouillon fait avec le veau et les plantes potagères, ou de bouillon gras coupé avec le bouillon aux herbes.

Pilules avec le quinquina seulement.

Quinquina en poudre, depuis 200 jusqu'à 300 centigrammes (quarante jusqu'à soixante grains); incorporez dans suffisante quantité de sirop de pêcher ou de chicorée; on se sert même de celui de noirprun. Mêlez, pour partager en deux ou en trois pilules égales.

On les réitère, et on les fait prendre plus ou moins rapprochées, suivant les circonstances ou le besoin, dans les cas de fièvre, avec faiblesse et prostration plus ou moins grandes.

Pilules avec le quinquina et l'extrait de genièvre.

Quinquina, 30 centigrammes (six grains); extrait de genièvre, 2 grammes (demi-gros); cannelle en poudre, depuis 5 jusqu'à 30 centigrammes (un jusqu'à six grains); mêlez exactement.

Pour une pilule, à prendre un peu avant de manger, dans le cas de faiblesse particulière à l'estomac, avec difficulté dans la digestion.

Pilules de quinquina et de rhubarbe.

Quinquina, 20 grammes (cinq gros); rhubarbe 2 grammes (demi-gros); sel ammoniac, 150 centigrammes (trente grains); sirop amer de pêchers ou de chicorée, suffisante quantité.

Mêlez exactement pour faire une pâte molle, dont on prendra un bol de 60 centigrammes (douze grains), répété de quatre en quatre heures.

A employer dans les fièvres doubles tierces, doubles quartes (intermittentes) qui ont résisté aux purgatifs ou autres moyens

employés. Ce mélange peut très bien remplacer le vin amer et aromatique, dit de *Seguin.*

Pilules de quinquina et de serpentaire de Virginie.

Quinquina; 150 centigrammes (trente grains); serpentaire de Virginie, 200 centigrammes (quarante grains); sirop amer d'absinthe, de pêchers ou de chicorée, suffisante quantité. Mêlez pour une pilule à réitérer suivant le besoin et à des intervalles plus ou moins éloignés.

Dans les fièvres intermittentes où il survient abattement et prostration des forces.

Pilules avec l'extrait de quinquina.

Extrait de quinquina, 60 centigrammes (douze grains); cannelle en poudre, 10 centigrammes (deux grains); sirop d'absinthe ou tout autre qui soit amer, suffisante quantité, pour une pilule.

Dans quelques cas de faiblesse à l'estomac.

Pilules avec la résine de gayac.

Gomme-résine de gayac, depuis 10 jusqu'à 30 centigrammes (deux jusqu'à six grains); succin ou sucre, depuis 10 jusqu'à 20 centigrammes (deux jusqu'à quatre grains); jaune d'œuf, suffisante quantité.

Pour une pilule à donner dans les cas de douleurs de rhumatisme, fixées particulièrement sur les membres ou dans les articulations.

Pilules de savon.

Prendre seize parties de savon médicinal, y ajouter une partie d'amidon en poudre, pour faire des pilules de quatre grains.

A donner depuis 40 jusqu'à 180 centigrammes (huit jusqu'à trente-six grains), comme diurétiques et laxatives.

Pilules de savon térébenthinées.

Prendre 16 grammes (quatre gros) de savon médicinal, 8 grammes (deux gros) d'extrait de réglisse, suffisante quantité

du sirop des cinq racines, et vingt gouttes de térébenthine. Incorporer le tout pour le partager ensuite en pilules de 20 centigrammes (quatre grains); en prendre trois par jour, et boire par-dessus chacune des pilules une tasse de petit lait, dans les coliques hépatiques occasionnées par des calculs biliaires.

Pilules de scammonées composées.

Incorporer 2 grammes (demi-gros) de scammonée en poudre avec mercure doux et extrait de coloquinte, de chaque 120 centigrammes (vingt-quatre grains), dans suffisante quantité de gingembre.

Pour faire douze pilules dont on donnera depuis une jusqu'à trois à la fois dans les pâles couleurs (chlorose).

Pilules de scille.

Squammes de scille desséchées et réduites en poudre, 30 centigrammes (six grains); sel de Glauber, 140 centigrammes (huit grains); oxymel scillitique, suffisante quantité; mêlez. Pour une pilule à répéter deux, trois et jusqu'à quatre fois par jour, suivant la gravité de la maladie.

Dans le cas d'anasarque, c'est-à-dire d'eau épanchée sous l'épiderme qui produit la tuméfaction, la bouffissure et l'enflure; enfin dans tous les cas d'hydropisie ascite.

Pilules de seigle ergoté.

Avec 16 décigrammes (trente grains) de seigle ergoté récemment pulvérisé, ajoutez 2 centigrammes (demi-grain) d'extrait d'opium et quantité suffisante de sirop de gomme; pour partager en six pilules égales, dont on fera prendre deux par jour. Dans la leucorrhée.

Pilules avec le soufre.

Fleurs de soufre lavées, 40 centigrammes (huit grains); extrait de bourrache, quantité suffisante; mêlez.

Pour une pilule dans les cas où il convient de déterminer les sueurs, et faciliter les crachats dans une affection grave des organes contenus dans la poitrine.

Pilules de sulfate de quinine.

Prendre 30 centigrammes (six grains) de sulfate de quinine et autant d'extrait de gentiane, pour partager en douze pilules dont on prend trois ou quatre en vingt-quatre heures, comme tonique.

Pilules avec la thériaque.

Prendre thériaque, depuis 100 jusqu'à 200 centigrammes (vingt jusqu'à quarante grains), pour une pilule qu'on partage si elle est trop grosse.

A faire prendre en une seule fois, dans quelques cas de faiblesse à l'estomac.

Pilules de valériane.

Racine de valériane sauvage en poudre très fine, 100 centigrammes (vingt grains); sel de Glauber, 20 centigrammes (quatre grains); sirop amer, suffisante quantité : mêlez.

Pour une pilule à répéter deux, trois et souvent quatre fois par jour, dans les cas d'épilepsie, (haut mal, mal caduc).

Pilules vermifuges.

Aquila alba lavé et porphyrisé, 10 centigrammes (deux grains); semen contra, 40 centigrammes (huit grains); camphre, 30 centigrammes (six grains); jaune d'œuf, suffisante quantité; pour une dose à prendre le matin à jeun.

Dans les cas de vers intestinaux, on réitère suivant le besoin.

Pilules vomitives.

Ipécacuanha fraîchement pulvérisé, 120 centigrammes (vingt-quatre grains); miel scillitique ou miel simple, quantité suffisante pour faire trois pilules à prendre à demi-heure de distance; boire au moment des vomissements de l'eau tiède, dans laquelle on aura fait dissoudre une cuillerée de miel pour 500 grammes (une pinte).

On les prépare encore en mêlant avec l'ipécacuanha et le miel 5 centigrammes jusqu'à 10 (un grain et demi jusqu'à deux grains) d'émétique, qu'on partage ainsi en trois pilules égales; mais une fois la première avalée, il ne faut avoir recours à la seconde qu'une demi-heure après; enfin prendre la

troisième ; et lorsqu'elles ne produisent pas de vomissemens, leur effet se détermine par des évacuations. Si la première suffisait pour faire assez vomir, on laisserait les deux autres; boire ensuite de l'eau miellée.

Quelquefois, si l'émétique inspirait des craintes par les secousses qu'il produit, on y suppléerait par 50 centigrammes (dix grains) de crême de tartre, et autant de sel ammoniac.

A employer dans tous les cas où il faut débarrasser l'estomac en procurant des vomissemens spontanés.

§ XI. Des lavemens.

Les lavemens, et encore mieux les *clystères,* sont des médicamens fluides ingérés par l'anus dans le gros intestin, au moyen d'une seringue.

Ce genre de remède diffère par la nature des substances qu'on emploie pour le préparer, la manière dont on l'administre, par ses effets et par son usage. C'est pourquoi on dit qu'ils sont simples, émolliens, camphrés, salins, adoucissans, purgatifs, stimulans, etc. Mais ils sont toujours bons pour suppléer à l'emploi des substances médicamenteuses qui ne peuvent pas être prises par la bouche. Nous ne parlerons que de ceux qu'on met en usage pour débarrasser les premières voies. En général tous les fluides peuvent être pris en lavemens: l'eau, le lait, le bouillon de viande, les décoctions résolutives émollientes, stimulantes, astringentes, le vinaigre, l'huile, le sucre, le sel, le miel, le savon, l'assa-fœtida, l'opium, la scille, le quinquina, la thérébenthine, le camphre mêlé avec le jaune d'œuf, la fumée de tabac, l'air et même le gaz hydrogène étendu dans l'eau. Ainsi, le choix et le mode d'administration d'un lavement dépendent de ce qu'on se propose. Quant au lavement évacuant, l'eau, le plus souvent une décoction émolliente, ou légèrement stimulante avec l'huile, le savon, le miel, ou mélangés avec d'autres laxatifs, remplissent parfaitement l'indication.

Les instrumens dont on se sert pour donner un lavement préparé comme il vient d'être dit sont, 1° les vessies de toute grandeur, celles de veau, de cochon, de bœuf, ouvertes en haut et en bas. A l'une des extrémités on attache fortement une canule, ou bien un tube en os ou en bois, en gomme

élastique, une grosse plume, de manière à ce qu'il ne s'échappe rien par les côtés. On remplit ensuite la vessie de la matière du lavement, ou mieux encore on remplit d'avance la vessie, et on attache fortement la canule par une ligature.

2° Une seringue assez grosse pour contenir le fluide préparé et surmontée d'un canon graissé avec un peu de beurre. Il est évident que par son moyen il est beaucoup plus facile de pousser un clystère dans le gros intestin ; et dans les deux cas il faut toujours prendre garde de ne pas faire passer de l'air en même temps que la matière du lavement dans le canal intestinal.

3° Pour donner les lavemens avec la fumée du tabac on a imaginé divers instrumens aussi commodes, aussi utiles qu'ils sont ingénieux. Leur description ne servirait à rien pour notre objet.

Le malade à qui la garde devra administrer un lavement se trouvera commodément placé pour le recevoir, s'il est couché horizontalement sur le côté droit, de manière à ce que l'intestin ne soit ni foulé, ni comprimé; elle introduit doucement la canule imprégnée de beurre dans l'anus, en suivant la direction indiquée, avec deux doigts de la main gauche, placée de manière à retenir, en appuyant sur le canon, l'effet qu'elle exerce sur le piston ; elle pousse lentement et sans secousse, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien dans son intérieur.

Une fois le lavement parvenu dans l'intestin, le malade doit rester quelque temps dans la plus grande tranquillité possible, jusqu'à ce que le fluide injecté ait produit tout son effet. On donne même toujours un lavement simple avant celui qui doit être chargé d'une substance médicamenteuse, parce que l'évacuation du premier étant finie, le second est beaucoup plus facilement retenu par l'intestin.

Quant à son degré de chaleur il doit être tel, qu'une fois placé dans la seringue, il n'occasionne ni chaud ni froid au contact de la main ; car le canal intestinal peut aussi bien être mal affecté par un trop grand degré de froid que par une trop forte chaleur. Il existe cependant des cas où des lavemens froids sont extrêmement utiles ; mais il faut qu'ils aient été prescrits auparavant.

La quantité du fluide varie suivant l'âge du malade, et le

but qu'on se propose. Elle est ordinairement fixée depuis 64 grammes (deux onces) jusqu'à un demi-kilogramme (une livre). L'intestin le retient plus long-temps lorsqu'il est en petite, ce qu'il convient toujours d'observer lorsqu'on y ajoute une substance médicamenteuse.

L'effet extérieur d'un lavement est de débarrasser l'intestin des matières qu'il contient. Lorsqu'il est évacuant, son effet intérieur est de trois genres : 1° il en résulte dilution, amollissement des matières excrémentitielles, détersion de l'intestin ; 2° excitation des forces expulsives de l'intestin ; 3° détermination de l'afflux des sécrétions intestinales.

Lorsqu'il est chargé d'un médicament, 1° il produit le relâchement des viscères abdominaux ; 2° il imprègne les excrétions, il les délaie ; 3° par son moyen on peut même nourrir pendant quelque temps un individu, en le donnant avec du bouillon ; 4° il agit et produit des effets particuliers sur le système nerveux, suivant la nature des substances injectées. De là son action anti-spasmodique et calmante dans les affections abdominales.

L'abus, ainsi que l'usage trop souvent répété des lavemens, produit le relâchement du rectum, l'affluence du sang dans les vaisseaux hémorrhoïdaux, et souvent d'autres inconvéniens très grands. On recommande dans la pratique ceux dont voici les formules.

Lavement adoucissant.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans suffisante quantité d'eau ordinaire, une forte poignée de son, passer à travers un linge, et au moment de s'en servir y délayer un ou deux jaunes d'œufs. Dans la diarrhée avec coliques, les dysenteries opiniâtres.

Lavement d'amidon opiacé.

Dans 250 grammes (huit onces) d'eau très chaude, délayer depuis 8 jusqu'à 16 grammes (deux jusqu'à quatre gros) d'amidon ordinaire; au moment de l'administrer on y ajoute depuis trente jusqu'à cinquante gouttes de teinture préparée avec l'opium. Dans les douleurs d'entrailles, avec évacuations successives et continuelles.

Autre.

Dans 64 grammes (deux onces) d'eau froide délayer en l'écrasant, 4 grammes (un gros) d'amidon, ensuite on fait dissoudre, dans 192 grammes (six onces) d'autre eau bouillante, 10 à 20 centigrammes (deux et jusqu'à quatre grains) d'opium réduit en poudre, pour les mélanger au moment d'administrer. Ce lavement s'emploie particulièrement dans les hémorrhoïdes douloureuses, les fistules, les cancers du rectum.

Lavement anti-diarrhéique.

Prendre 931 grammes (une pinte) d'eau de riz dans laquelle on délayera amidon, une pincée; y ajouter ensuite 2 grammes (un demi-gros) de gomme adragant et 20 gouttes de laudanum à donner par tiers de six en six heures.

Lavement anti-spasmodique.

Dans suffisante quantité d'eau, pour en conserver 250 grammes (huit onces), faire bouillir pendant quelques minutes une poignée d'avoine, passez et y ajoutez, au moment d'administrer, teinture d'opium trente à quarante gouttes, et 2 grammes (demi-gros) de celle préparée avec l'assa-fœtida.

Souvent on emploie les teintures de jusquiame, de ciguë, de castoreum, avec les décoctions d'avoine, de son, avec l'eau chargée d'amidon, suivant l'objet que l'on se propose.

Lavement avec la belladone.

Dissoudre et étendre dans 192 grammes (six onces) d'eau bouillante, 10 centigrammes (deux grains) d'extrait de belladone; laissez à la chaleur ordinaire pour un lavement souvent mis en usage avec le plus grand succès dans tous les cas où par suite d'irritation spasmodique, il devient impossible de parvenir à sonder un malade.

Lavement calmant.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans suffisante quantité d'eau pour un lavement, quatre pincées de fleurs de mauves, deux têtes de pavots blancs cassées; ajoutez une

poignée de poirée : passez à travers un linge pour donner en lavement.

Autre.

Dans 156 grammes (cinq onces) de lait tiède faire dissoudre 10 centigrammes (deux grains) d'extrait d'opium, y ajouter ensuite 32 grammes (une once) d'eau chargée de gomme arabique.

Lavement camphré.

Quelles que soient les substances qu'on puisse avoir fait bouillir dans l'eau préparée pour le lavement, il faut y ajouter, au moment de le donner, 100 centigrammes (vingt grains) de camphre en poudre délayé dans un jaune d'œuf.

Ce lavement ne doit être le plus souvent donné que par moitié seulement, afin que le malade puisse en conserver l'autre moitié dans laquelle se trouve le camphre, et pendant un temps assez long pour qu'il puisse en ressentir l'effet.

Souvent encore il convient de délayer le camphre mêlé avec le jaune d'œuf dans une décoction de quinquina préparé pour le lavement.

Lavement émollient.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans suffisante quantité d'eau pour un lavement, racine de guimauves, 16 grammes (demi-once) ; poirée, une poignée ; fleurs de mauves, deux pincées : passez à travers un linge et y ajoutez deux cuillerées d'huile d'olives.

Lavement irritant.

Faire bouillir dans 250 grammes (huit onces) d'eau, feuilles desséchées du tabac, 32 grammes (une once), auxquelles on ajoutera depuis 30 jusqu'à 60 centigrammes (six jusqu'à douze grains) d'émétique, pour un lavement dont l'action est des plus fortes sur l'intestin dans les cas d'asphyxie, d'apoplexie, et lorsqu'il faut produire une forte secousse.

Lavement laxatif.

Dans suffisante quantité d'une décoction d'avoine ordinaire,

faire dissoudre, pendant qu'elle est chaude, sel de sedlitz, 32 grammes (une once); ajoutez ensuite huile d'olives, 32 grammes (une once), pour un lavement.

Lavement laxatif adoucissant.

Faire bouillir pendant vingt minutes dans l'eau nécessaire pour un lavement, 64 grammes (deux onces) de casse.

Lavement nourrissant.

Dans 125 grammes (quatre onces) de lait bouillant, dissoudre et étendre 32 grammes (une once) de gelée de viande, pour un lavement que l'on répète trois ou quatre fois par jour, dans tous les cas où le malade ne peut plus rien prendre et plus rien avaler.

Lavement purgatif.

Dans 192 grammes (six onces) d'une décoction faite avec l'orge, faire fondre 4 grammes (un gros) de sel de Glauber, et y ajouter une ou deux cuillerées à bouche d'huile d'olives pour un lavement.

Autre.

Dans 250 grammes (huit onces) d'eau chaude, dissoudre 2 grammes (un demi-gros) d'extrait de coloquinte, pour un lavement à donner dans les cas de léthargie.

Lavement purgatif et stimulant.

Faire bouillir pendant un quart d'heure, dans l'eau nécessaire pour un lavement, une poignée de poirée; séné follicules, 12 grammes (trois gros); passez, laissez refroidir, et y ajoutez sel commun, 16 grammes (une demi-once).

Lavement avec le quinquina.

Dans 125 grammes (quatre onces) d'eau ordinaire, faire bouillir pendant quelques minutes, extrait de quinquina, 16 grammes (quatre gros); au moment de l'administrer, y ajouter 16 grammes (demi-once) d'huile d'olives, et dix à douze

gouttes de teinture d'opium. A donner en lavement toutes fois que le malade répugne à prendre le quinquina dans les fièvres intermittentes.

Lavement rafraîchissant.

Ecraser et faire bouillir dans 250 grammes (huit onces) de petit lait ordinaire, 32 grammes (une once) de la chair de melon ou de potiron (courge); lorsque le tout est réduit d'un tiers on passe à travers un linge, pour un lavement à prendre dans tous les cas d'irritation et de chaleur intestinale.

Lavement salin.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans l'eau nécessaire pour un lavement, feuilles de mauves, poirée ou toute autre plante analogue, une ou deux poignées; après avoir tiré du feu, passé et laissé refroidir un peu, on y ajoute 32 grammes (une once) de sel commun; quelquefois on y fait fondre 4 grammes (un gros) de savon.

Lavement de seigle ergoté.

Faire bouillir pendant un quart d'heure dans 375 grammes (douze onces) d'eau ordinaire, seigle ergoté en poudre, 8 grammes (deux gros); passez pour donner en deux fois à demi-heure d'intervalle, quand il excite des vomissemens lorsqu'il est pris par l'estomac.

Lavement de séné.

Dans 250 grammes (huit onces) d'eau faire bouillir 12 grammes (trois gros) des feuilles de séné et 32 grammes (une once) de sel de Glauber. Pour un lavement à administrer après avoir passé à travers un linge pour le tirer à clair.

Lavement simple.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans suffisante quantité d'eau pour un lavement, une poignée de poirée; quelquefois au moment de le donner, on y ajoute un jaune d'œuf délayé, ou une cuillerée d'huile d'olives.

Lavement térébenthiné.

Délayer dans deux jaunes d'œufs, 32 grammes (une once)

d'huile de térébenthine, que l'on étendra ensuite dans 250 grammes (huit onces) d'eau ordinaire dans laquelle on aura fait bouillir d'avance une ou deux têtes de pavot blanc. Pour un lavement à administrer dans toutes les douleurs des reins opiniâtres et rebelles.

Autre.

Prendre 2 grammes (demi-gros) d'huile de térébenthine, l'étendre dans un jaune d'œuf, et mêler ensuite dans 250 à 320 grammes (8 à 10 onces) d'une décoction de graine de lin.

Lavement vermifuge.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans l'eau nécessaire pour un lavement, feuilles d'absinthe, de rhue et de sabine, de chaque, 2 grammes (trois gros); passer et y ajouter 2 grammes (demi-gros) d'huile douce de ricin, pour un lavement à prendre toutes les fois qu'il faut débarasser le gros intestin de la présence des petits vers ascarides qui y causent des démangeaisons souvent insupportables.

§ XII. DES INJECTIONS.

L'injection se fait par le moyen d'une seringue ou tout autre instrument approprié pour pousser un fluide dans les cavités naturelles, telles que les voies lacrymales, le nez, les oreilles, la bouche, l'urètre, le vagin, l'anus.

Elles varient suivant la matière qu'on emploie pour les faire, leur usage, et l'effet qu'on se propose d'en obtenir.

Dans les cas d'ulcération à l'utérus (ulcère de la matrice), on étendra du chlorure d'oxide de sodium, de douze à quinze et même jusqu'à trente fois son poids d'eau pure pour s'en servir en injections.

La prudence veut, ajoute l'auteur de la notice (M. Labarraque), que ce moyen soit dirigé par un homme de l'art qui augmentera ou modérera son action, ou même en suspendra l'usage au besoin.

L'ozène a été désinfecté par des injections faites deux fois par jour, avec du chlorure d'oxide de sodium étendu dans deux à dix parties d'eau, et cet ulcère fétide a été guéri.

On conseille encore des lavages et des injections faites avec



le chlorure étendu de vingt à trente parties d'eau pour faire cesser et même prévenir la leucorrhée, les flueurs blanches; c'est ensuite au médecin à indiquer le traitement interne convenable pour détruire complètement la cause de la maladie.

Spécialement mises en usage dans les maladies de l'urètre, on les prépare avec des infusions, des décoctions, quelquefois même avec la simple solution d'une substance médicamenteuse capable d'augmenter leur effet local.

Injection acoustique, ou pour le mal d'oreille.

Mélangez 4 grammes (un gros) de teinture de baume du Pérou dans 64 grammes (2 onces) d'une infusion de mille pertuis, y ajouter ensuite douze gouttes de teinture de musc, en pousser matin et soir dans l'oreille malade par le moyen d'une petite seringue.

Autre.

Prendre 16 grammes (une demi-once) d'huile de camomille, y ajouter 2 grammes (un gros) de baume tranquille, douze gouttes d'huile de térébenthine sulfurée, autant l'huile de succin rectifiée de teinture d'assa-fœtida et de celle de castoreum.

Dont on injectera quelques gouttes dans l'intérieur de l'oreille, soit par le moyen d'une seringue, soit en l'y maintenant par une mèche de coton que l'on renouvelle de temps en temps dans les cas de surdité par suite de faiblesse de l'oreille.

Injection d'ammoniaque avec le lait.

Dans 16 grammes (une demi-once) de lait chaud, mélanger douze gouttes d'alcali volatil (ammoniaque liquide).

Pour une injection que l'on répète deux ou trois fois le jour dans les cas où il convient de provoquer les règles.

Injection astringente.

Dans 500 grammes (une livre) d'eau distillée, faire fondre 2 grammes (un demi-gros) de vitriol blanc (sulfate de zinc), pour des injections à faire dans l'urètre par le moyen d'une petite seringue; on les répète plus ou moins souvent suivant la nature de l'écoulement.

On les fait encore avec un mélange de 500 grammes (une livre) d'eau de roses dans laquelle on fait dissoudre 2 grammes (demi-gros) d'alun ordinaire.

Souvent aussi pour le même objet on se contente de mêler 50 centigrammes de vitriol blanc (sulfate de zinc) dans 32 grammes (une once) d'eau distillée, et de la rendre encore un peu plus astringente, en y ajoutant 75 grammes (cinq grains) d'extrait de saturne.

Injection de copahu avec la chaux.

Mélanger l'un avec l'autre 16 grammes (4 gros) de mucilage de gomme arabique et 8 grammes (deux gros) de baume de copahu, pour y ajouter ensuite 192 grammes (six onces) d'eau de chaux.

Pour faire des injections dans tous les cas où il existe des ulcères plus ou moins considérables dans le vagin, l'urètre ou le rectum.

Injection avec le cuivre.

Étendre dans 500 grammes (une livre) d'eau ordinaire quarante à cinquante gouttes de la solution ammoniacale de cuivre.

Pour être employée en injection dans les écoulemens et les ulcérations da l'urètre.

Injection d'écorce de chêne.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans 250 grammes (une demi-livre) d'eau, écorce de chêne grossièrement pulvérisée, une poignée; passez et y ajoutez 16 grammes (quatre gros) d'alun ordinaire.

Pour faire des injections dans tous les cas de relâchement survenu au rectum ou au vagin.

Injection irritante.

Faire infuser pendant une heure dans 500 grammes (une livre) de vin chaud, roses rouges (dites de Provins) 32 grammes (une once); passez, pour tirer à clair, et y ajoutez ensuite 2 grammes (un demi-gros) d'esprit-de-vin (alcool) à trente-six degrés.

Pour faire des injections dans l'opération de l'hydrocèle et dans toutes les fistules.

Injection avec la solution aqueuse d'opium.

Faites dissoudre dans 96 grammes (trois onces) d'eau ordinaire, 16 grammes (quatre gros) d'opium du commerce grossièrement concassé; passez, pour le tirer à clair, et y ajoutez lait d'amandes, 32 grammes (une once).

Pour injecter dans l'urètre dans plusieurs cas de gonorrhée.

Injection tonique.

Faire bouillir pendant quinze ou vingt minutes, 16 grammes (demi-once) de quinquina dans 500 grammes (une livre) d'eau; passez et y ajoutez bon vin rouge, 128 grammes (quatre onces).

Pour servir à injecter dans tous les cas où il faut exciter l'action des parties.

CHAPITRE IV.

DEUXIÈME PARTIE.

MÉDICAMENS EXTERNES.

§ Ier. DES FOMENTATIONS.

La fomentation est une application faite à l'extérieur du corps, avec un liquide aqueux, mucilagineux, froid ou chaud, soit qu'on imbibe des compresses de linge ou de flanelle, plus ou moins épaisses, soit en le laissant tomber goutte à goutte par le moyen d'un filtre, ou même en le retenant continuellement appliqué avec une éponge ou dans une vessie: c'est en quelque sorte une espèce de bain froid ou tiède qu'on renouvelle aussi souvent que l'exige la circonstance, sur une partie où l'on désire provoquer et opérer un relâchement.

Elles se préparent par une infusion ou décoction de plantes grasses et aromatiques ; elles diffèrent des tisanes en ce que n'étant point préparées pour être prises à l'intérieur, on peut les charger à volonté. On emploie ordinairement l'eau chaude comme plus commune et plus facile à renouveler, ensuite les décoctions de graines ou de plantes grasses, comme l'althea, la mauve, la pariétaire, la graine de lin, les farines et quelques gommes insipides.

La meilleure manière est de tremper, imbiber des compresses de linge fin, pliées en plusieurs doubles, et coupées convenablement pour couvrir la partie sur laquelle on veut en faire l'application, après les avoir plongées dans le liquide préparé, et exprimé le superflu.

Fomentation calmante.

Dans 2 litres (une pinte) d'eau, faire bouillir pendant une demi-heure, graine de lin, deux pincées ; autant de fleurs de mauves et deux têtes de pavots blancs, cassées grossièrement.

Le plus souvent cette fomentation est extrêmement utile, et on l'emploie presque toujours dans les inflammations du bas-ventre et dans toutes les enflures adémateuses des jambes, si fréquentes et si ordinaires après l'accouchement, et même vers la fin de la grossesse.

Fomentation émolliente.

Dans 2 litres (une pinte) d'eau, faire bouillir pendant une demi-heure, graine de lin, quatre pincées ; mauves, une poignée ; passez et tirez à clair pour s'en servir au besoin.

Fomentation excitante.

Dans 250 grammes (huit onces) de bon vin rouge à faire tiédir, on jettera pour laisser infuser jusqu'à ce que le tout soit refroidi, petite sauge, une poignée.

Passez pour tirer à clair et y ajouter eau-de-vie camphrée, 64 grammes (deux onces), pour servir au besoin.

Fomentation résolutive.

Dans 0,931 grammes (une pinte) d'eau bouillante, jeter,

pour laisser infuser seulement jusqu'à chaleur douce et modérée, mélilot et fleurs de sureau, de chaque deux pincées; menthe et petite sauge, de chaque une pincée; passez et y ajoutez un petit verre d'eau-de-vie, quelquefois vinaigre ordinaire, 32 grammes (une once); d'autres fois encore savon blanc, 8 ou 12 grammes (deux ou trois gros).

Le plus souvent encore on peut la préparer de la manière suivante : dans 192 grammes (six onces) d'eau distillée de sureau et autant de celle de menthe aussi distillée, on mélange 4 grammes (un gros) d'extrait de saturne et 8 grammes (deux gros) d'eau-de-vie camphrée.

L'eau dite végéto-minérale que l'on prépare le plus ordinairement avec 8 grammes (2 gros) d'extrait de saturne (acétate liquide de plomb), étendu dans 500 grammes (une livre) d'eau de riviàre est regardée comme fomentation résolutive.

Fomentation synapisée.

Dans 500 grammes (une livre) d'eau chaude, délayer 128 grammes (quatre onces) de graine de moutarde réduite en poudre fine (farine de moutarde).

Toutes les fois qu'on veut déterminer et entretenir une rougeur et une chaleur inflammatoire aux pieds, il suffit d'en imbiber des compresses de linge fin pliées en plusieurs doubles, que l'on tient appliquées sur la partie, et que l'on renouvelle plus ou moins souvent, suivant le gonflement qu'il est nécessaire d'y entretenir.

Fomentation tonique.

Dans 250 grammes (huit onces) d'eau, faire bouillir quinquina grossièrement pulvérisé, 16 grammes, (demi-once); au bout d'une demi-heure, passer et en conserver au moins 192 grammes (six onces) pour y ajouter 8 grammes (deux gros) d'eau-de-vie camphrée.

Autrement. Pour la même quantité d'eau, faire bouillir fleurs de camomille romaine, 8 grammes (deux gros); passer pour tirer à clair et y ajouter vulnéraire (alcool vulnéraire) 32 grammes (une once).

Fomentation fortifiante.

Dans 0,931 grammes (une pinte) d'eau ordinaire, faire

bouillir pendant quinze à vingt minutes, racine de quinte feuille, 32 grammes (une once); en retirant du feu on y ajoute, pour laisser infuser seulement, roses rouges (de Provins), trois pincées.

Ces différens moyens de préparer les fomentations peuvent être employés avec avantage pour les lotions, les bains de siége, dans les différentes maladies qui surviennent à l'anus, aux parties génitales.

§ II. Des lotions.

Le plus souvent on a l'habitude de faire toutes les lotions avec les mêmes substances auxquelles on a recours pour les fomentations dont nous venons de parler, mais quelquefois aussi on met en usage, pour en augmenter l'activité et agir davantage sur la partie affectée, les teintures spiritueuses alcooliques, le vin, le vinaigre, chargés ou non de quelques substances médicamenteuses. Telles sont les lotions les plus usitées dont nous allons donner la formule.

Lotion alcoolisée ou spiritueuse.

Dans 500 grammes (une livre) d'eau de chaux, mêler exactement esprit-de-vin (ou alcool) 123 grammes (8 onces).

Pour laver indistinctement toutes les parties attaquées d'inflammation érésipélateuse.

Lotion alcoolique savonneuse.

Dans 500 grammes (une livre) d'eau-de-vie (ou alcool faible, dilué), faire dissoudre 32 grammes de savon blanc.

Pour laver les parties attaquées de la gale.

Lotion anti-psorique.

Dissoudre 16 grammes (quatre gros) de sulfure de potasse dans 500 grammes (une livre) d'eau ordinaire, pour y ajouter ensuite 16 grammes (quatre gros) d'huile de vitriol (acide sulfurique).

Pour laver trois ou quatre fois par jour toutes les parties attaquées de pustules galeuses.

Lotion contre la teigne.

Dissoudre dans 500 grammes (une livre) d'eau de chaux, 156 grammes (cinq onces) de sulfure de soude, y ajouter ensuite savon blanc, 12 grammes (trois gros) et 16 grammes (quatre gros) d'eau-de-vie ordinaire.

Pour imbiber un linge assez large et taillé de manière à bien couvrir toute la surface de la tête; répéter tous les jours la même opération.

Lotion mercurielle.

Mettez dans 64 grammes (deux onces) d'eau forte (acide nitrique), 16 grammes (une once) de mercure; les soumettre à une chaleur assez forte pour dissoudre le dernier; laissez refroidir et étendez cette solution mercurielle avec 2 kilogr. et demi (cinq livres) d'eau distillée.

Pour en prendre soir et matin 16 grammes, (une demi-once), dont on lave les parties affectées de la gale, excepté le ventre et la poitrine; continuer jusqu'à parfaite guérison.

Lotion de sulfate de cuivre avec le bol d'Arménie.

Dans 250 grammes (huit onces) d'eau bouillante, faire dissoudre 40 centigrammes (huit grains) de vitriol bleu (sulfate de cuivre) et autant de bol d'Arménie; ajoutez 10 centigrammes (deux grains) de camphre, et laissez reposer le tout jusqu'à parfait refroidissement.

A employer comme collyre dont on introduit, plusieurs fois par jour, quelques gouttes dans l'œil et sous les paupières, dans tous les cas où le cristallin devient opaque.

Lotion de zinc et de cuivre composée.

Prendre 50 centigrammes (dix grains) d'oxide de zinc, 20 centigrammes (quatre grains) de vitriol bleu, (sulfate de cuivre) dissoudre et étendre dans 64 grammes (deux onces) d'eau de chaux, ajouter ensuite miel rosat, 4 grammes (un gros).

Comme lotion à employer sur les ulcères rongeans qui existent aux parties génitales et partout ailleurs.

§ III. Des embrocations.

L'embrocation ou onction, est une application sur les parties douloureuses, faite par le moyen de frictions douces et agréables, pratiquées à la superficie de la peau avec les remèdes gras, huileux, chauds ou froids, avec la main enveloppée dans un morceau de laine.

Pour faire une embrocation susceptible de procurer le relâchement d'une partie, on emploie les huiles végétales récentes, douces, simples ou chargées d'un médicament comme celles d'olives, d'amandes, de lin, de lys, ou les huiles animales récentes, le beurre frais non salé, l'axonge, les graines, la moëlle.

L'effet général d'une embrocation, en raison des substances qui la composent, est une augmentation d'élasticité, de flexibilité, de souplesse de la partie sur laquelle on l'exerce; on peut la rendre par conséquent stimulante, résolutive, fortifiante, suivant la maladie et les substances employées pour la faire.

Il faut seulement bien prendre garde à ce que les matières employées ne soient pas rances, anciennement préparées ou altérées par la chaleur; il convient encore de ne pas trop appuyer, et de ne pas les continuer trop long-temps, car il est prouvé par expérience que les huiles rances irritent, agacent et bouchent les pores de la peau, qu'elles donnent lieu à des excoriations, à différentes éruptions cutanées.

Embrocation calmante.

Mêlez depuis 20, 50 et 60 centigrammes (quatre jusqu'à dix et douze grains d'extrait d'opium aqueux dans 32 ou 64 grammes (une once ou deux) d'huile d'olives. Pour frictions plus ou moins souvent répétées, suivant le besoin.

Embrocation camphrée.

Prenez une certaine quantité d'huile d'olives, de lin ou d'amandes douces, dans laquelle vous mêlerez 100 centigrammes (20 grains) de camphre pulvérisé pour 32 grammes (une once).

Embrocation camphrée stimulante.

Faire dissoudre et étendre dans 4 grammes (un gros) d'huile volatile de térébenthine rectifiée, 100 centigrammes (vingt grains) de camphre en poudre ; y ajouter eau de Cologne, 24 grammes (six gros). Mêlez le tout aussi exactement que possible.

Pour faire des frictions douces que l'on continuera pendant quinze minutes au plus, et qu'on pourra répéter à volonté, suivant les circonstances, sur toute l'étendue du dos et des reins, dans quelques cas de faiblesse et d'atonie des organes urinaires.

Embrocation avec le muriate d'ammoniaque.

Dissoudre dans 64 grammes (deux onces) de fort vinaigre, sel ammoniac 4 grammes (un gros) ; y ajouter ensuite 32 grammes (une once) d'esprit-de-vin camphré, extrait de saturne 8 grammes (deux gros).

Pour employer dans les entorses.

§ IV. Des linimens.

Comme les embrocations, les linimens sont des préparations médicamenteuses liquéfiées ou autres substances liquides plus ou moins onctueuses ou grasses, avec lesquelles on frotte les parties malades et qu'on emploie de la même manière et pour le même objet. Tels sont les suivans.

Liniment anti-hystérique.

Mélanger 8 grammes (deux gros) de teinture d'opium avec 6 grammes (un gros et demi) d'éther dans 32 grammes (une once) d'esprit-de vin camphré.

Pour faire un liniment dont on frottera plus particulièrement le creux de l'estomac, dans le cas où il serait affecté d'une manière plus ou moins marquée.

Liniment anti-spasmodique.

Faire un mélange avec 64 grammes (deux onces) d'onguent d'althœa, camphre et laudanum de sydenham, de chaque

4 grammes (un gros). Pour faire des frictions douces sur l'abdomen.

Dans les affections spasmodiques et les coliques abdominales.

Liniment aromatique.

Dans 96 grammes (trois onces) d'esprit de genièvre, ajoutez huile de girofle et de muscade, de chaque 4 grammes (un gros). Il faut agiter fortement le flacon lorsqu'on veut en faire usage.

Liniment camphré composé.

Comme le liniment camphré simple est la même chose que l'embrocation, nous l'avons exposé plus haut (voy. son article). Pour celui-ci, on prend 16 grammes (une demi-once) de camphre, 48 grammes (une once et demie) d'alcali volatil et 128 grammes (quatre onces) d'esprit de lavande, pour s'en servir au besoin.

Liniment diurétique.

Prendre deux jaunes d'œufs, 32 grammes (une once) de térébenthine, les agiter jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement amalgamés dans un mortier de verre, y ajouter ensuite, peu à peu, 96 grammes (trois onces) d'eau de menthe.

Pour frictionner le dessus du pubis dans les difficultés d'uriner provenant de spasme.

Liniment excitant.

Dans 32 grammes (une once) de teinture de cantharides, mêlez huile camphrée et huile de térébenthine, de chaque 16 grammes (demi-once).

Pour un liniment à employer dans la paralysie.

Liniment hydro-sulfuré.

Faire liquéfier, sur un feu doux, au bain-marie, 96 grammes (trois onces) de savon, dissoudre 16 grammes (quatre gros) de sulfure de potasse dans un peu d'eau ordinaire, mélanger d'abord la moitié de l'huile de pavots, à 192 gram-



mes (six onces) de laquelle vous aurez ajouté demi-gros d'huile de thym. Après avoir bien trituré le tout ensemble, ajoutez le reste de l'huile.

Dans la gale et les pustules qui en dépendent, on en prend depuis 16 grammes (une demi-once) jusqu'à 32 grammes (une once), pour faire le liniment.

Liniment mercuriel.

Dissoudre dans 8 grammes (deux gros) d'eau-de-vie, 8 grammes (deux gros) de camphre, puis ensuite triturer avec 32 grammes (une once) d'onguent napolitain double, 32 grammes (une once) d'huile d'amandes douces et demi-once d'alcali volatil.

Pour un liniment dont l'action est remarquable sur les tumeurs vénériennes chroniques.

Liniment phosphoré.

Faire fondre, sur un feu extrêmement doux, dans 250 grammes (huit onces) d'huile d'amandes douces, 80 centigrammes (seize grains) de phosphore en bâton; laissez refroidir et passez.

Pour s'en servir à faire des frictions dans les cas de paralysie, dans les affections rhumatismales invétérées, l'atrophie des membres.

Liniment résolutif.

Mélanger 12 grammes (trois gros) d'alcali volatil avec 96 grammes (trois onces) d'huile d'amandes douces, y ajouter ensuite eau-de-vie camphrée, baume de fioraventi et de l'eau de mélisse (dite des carmes), de chaque 64 grammes (deux onces).

Autre.

Avec 96 grammes (trois onces) d'huile de camomille camphrée, 4 grammes (un gros) de laudanum de sydenham, 120 grammes (vingt-quatre grains) d'ammoniaque et 8 grammes (deux gros) d'éther, et pareille quantité de baume de fioraventi, faites un liniment.

Liniment savonneux.

Mêler dans 64 grammes (deux onces) de baume de fioraventi et 16 grammes (quatre gros) d'esprit-de-vin à trente degrés, 16 grammes (demi-once) de savon blanc et dix-huit gouttes de teinture d'opium.

Pour un liniment à employer dans toutes les tumeurs des articulations et sur toutes celles qui sont indolentes.

Autre de savon camphré.

Prendre 192 grammes (six onces) d'esprit-de-vin à trente-six degrés, le mettre sur un feu doux et s'en servir pour liquéfier, 32 grammes (une once) de savon animal et autant de camphre. Filtrez pendant que le tout est encore chaud, et, au moment du refroidissement, alcali volatil 4 grammes (un gros), huile de lavande 4 grammes (un gros).

Liniment opodeldoch, si souvent employé contre les douleurs rhumatismales.

Autre liniment savonneux composé.

Avec 48 grammes (une once et demie) de savon blanc, 16 grammes (quatre gros) de camphre, 256 grammes (huit onces) d'esprit-de-vin à vingt degrés, et 2 grammes (demi gros) d'huile de romarin, faites un liniment.

Liniment sédatif.

Dans deux jaunes d'œufs et 64 grammes (deux onces) d'onguent populeum, ajoutez laudanum de sydenham, 16 grammes (demi-once).

Pour faire un mélange exact, à appliquer sur les hémorrhoïdes.

Autrement. Dans quantité suffisante de saindoux, faites cuire deux pincées de fleurs de linaire, passez, laissez refroidir et y ajoutez un jaune d'œuf.

A employer dans le même cas.

Liniment volatil.

Prendre 32 grammes (une once) d'huile d'amandes douces,

4 grammes (un gros) d'ammoniaque, et 2 grammes (demi-gros) de camphre.

Pour un liniment à employer sur l'abdomen, dans la tympanite, les coliques venteuses, et sur le cou, dans la difficulté de respirer.

§ V. Des Gargarismes.

Médicamens liquides dont l'eau qui leur sert de véhicule est plus ou moins chargée ; le plus ordinairement employés pour humecter la bouche, l'arrière-bouche et la gorge, ils y servent en quelque sorte de bain local, aussi il faut se garder de les y agiter en tous seus par la contraction successive des muscles, mais bien les garder le plus long-temps possible en contact immédiat sur toutes les parties avec lesquelles on veut les lubrifier, et en tenant toujours la tête penchée en arrière.

Gargarisme acidulé.

Etendre dans 192 grammes (six onces) d'une décoction d'avoine, miel rosat 16 grammes (une demi-once) ; l'aiguiser ensuite avec douze à quinze et même dix-huit gouttes d'acide sulfurique affaibli d'eau.

Autrement.

Dans 128 grammes (quatre onces) d'eau d'orge ajouter 32 grammes (une once) de sirop de vinaigre et 75 centigrammes de sel de nitre.

Gargarisme adoucissant.

Faire bouillir pendant quelques minutes dans 192 grammes (six onces) d'eau, fleurs de mauves, deux pincées; passez et y ajoutez 96 grammes (trois onces) de lait ; édulcorez avec le sucre ou le sirop de miel.

Autrement.

Dans 250 grammes (huit onces) d'eau faire bouillir pendant quelques minutes fleurs d'althœa, deux fortes pincées ; passez et y ajoutez moitié de lait, et à mesure qu'on l'emploie

on y mêle le sirop de sucre, le miel, ou le sucre seulement avec un peu d'eau de fleurs d'orangers.

Gargarisme anodin.

Faire la décoction d'orge, et dans 128 grammes (quatre onces) mêler exactement 32 grammes (une once) de sirop diacode; lorsqu'on veut doubler la quantité en la portant à 250 grammes (huit onces) avec le sirop diacode, on ajoute de laudanum deux grammes (demi-gros).

Gargarisme anti-scorbutique.

Dans 192 grammes (six onces) d'une infusion faite avec la petite centaurée, ou le raifort sauvage, on ajoute miel rosat, 32 grammes (une once); esprit de cochléaria, 12 grammes (trois gros).

Gargarisme anti-septique.

Faire bouillir dans 192 grammes (six onces) d'eau, quinquina, 16 grammes (demi-once); en retirant du feu y ajouter, pour infuser seulement, roses de Provins, deux pincées; tirez à clair et y ajoutez miel, 32 grammes (une once); vinaigre ou tout autre acide végétal, suffisante quantité, en s'assurant par la dégustation de l'acidité qu'on donne au mélange.

Gargarisme anti-syphilitique.

Dans 192 grammes (six onces) d'une infusion faite avec les fleurs de mauves, ajouter depuis 5 jusqu'à 10 centigrammes (un à deux grains) de deuto-chlorure de mercure.

Autrement. Dissoudre dans 12 grammes (quatre gros) d'esprit-de-vin rectifié, 20 centigrammes (quatre grains) d'oximuriate de mercure; ensuite dans 192 grammes (six onces) d'une décoction de quinquina, ajoutez miel rosat et teinture de myrrhe, de chaque 16 grammes (quatre gros); mêlez le tout : pour un gargarisme à employer dans toutes les affections de la gorge qui proviennent ou sont entretenues par la syphilis.

Gargarisme astringent.

Dans 128 grammes (quatre onces) d'une infusion faite avec

les roses rouges, mêlez miel rosat, 32 grammes (une once), alun 120 centigrammes (vingt-quatre grains).

Autrement. Dans 220 grammes (sept onces) d'eau distillée de roses, ajoutez miel rosat, 32 grammes (une once) et borate de soude, 8 grammes (deux gros).

Ces deux gargarismes s'emploient dans toutes les inflammations de la gorge.

On peut encore dans 375 grammes (douze onces) d'une décoction de quinquina, mêler miel rosat, 16 grammes (demi-once), et ajouter 4 grammes (un gros) d'alun. Pour remédier à toutes les affections qui produisent le relâchement de la luette, et dans l'inflammation de toutes les parties qui l'avoisinent.

Gargarisme détersif.

Faire bouillir pendant un quart d'heure dans 192 grammes (six onces) d'eau de rivière, farine d'orge ou de riz, une pleine cuillerée à bouche; en retirant du feu, passez et tirez à clair, pour y ajouter miel, 32 grammes (une once) et du vinaigre de vin suffisante quantité, afin de tout rendre acide d'une manière marquée.

Gargarisme excitant.

Dans 64 grammes (deux onces) de décoction émolliente faite de quelque manière que ce soit, on ajoute 64 grammes (deux onces) d'esprit-de-vin à vingt degrés, ou à son défaut, de l'eau-de-vie ordinaire, et carbonate d'ammoniaque, 4 grammes (un gros).

Gargarisme sédatif.

Dissoudre dans 500 grammes (une livre) d'eau bouillante, 4 grammes (un gros) d'extrait d'opium; y ajouter ensuite esprit-de-vin, 32 grammes (une once).

On l'emploie avec succès dans toutes les ulcérations rebelles situées dans la bouche, au pourtour de la langue, dans le fond de la gorge, pour calmer les douleurs des dents et même celles de la tête qui proviennent d'affections nerveuses.

Gargarisme tonique.

Dans 192 grammes (six onces) d'une décoction faite avec le quinquina, mêlez 32 grammes (une once) du sirop d'œillets, ou de tout autre qui serait aromatique, ajoutez ensuite sel ammoniaque, 1 gramme (vingt-quatre grains).

Gargarisme avec le vinaigre et la myrrhe.

Faire bouillir de l'orge dans 192 grammes (six onces) d'eau; pendant l'ébullition il faut y jeter 16 grammes (demi-once) de la racine de contrayerva pilée ou broyée; laisser refroidir; passez et y ajoutez, lorsqu'elle est tirée à clair, vinaigre de vin distillé et teinture de myrrhe, de chaque 32 grammes (une once) : pour édulcorer, on employe du bon miel, depuis 16 grammes, (quatre gros) dont on augmente la quantité suivant le besoin. On administre spécialement ce gargarisme dans toutes les angines avec gangrène.

§ VI. Des cataplasmes.

Compositions molles, pâteuses, destinées à être appliquées sur une partie du corps pour y entretenir la chaleur, et une sorte de bain local; on le prépare en faisant cuire les racines, les tiges, les semences, les fleurs des végétaux, ou bien avec des fruits coupés, contus et écrasés avec de l'eau, avec du lait, ou cuits pour leur donner de la consistance, ou même sans être cuits en faisant le mélange à chaud, et de manière à le rendre plus ou moins épais.

Le degré de chaleur à donner à un cataplasme doit être tel, qu'on puisse l'approcher de la joue ou le toucher avec le dos de la main sans se brûler, de manière qu'en l'appliquant sur la partie malade, il ne soit pas susceptible d'y exciter une chaleur insupportable; on le recouvre de linges chauds pour qu'il reste le plus long-temps possible dans cet état; assez ordinairement on ne le renouvelle que toutes les vingt-quatre heures; cependant lorsqu'il est entièremnt refroidi il faut changer, car ses effets seraient bien différens de ceux qu'on aurait lieu d'en attendre : il ne doit point être trop lourd ni trop liquide.

On l'applique directement sur la peau; ou bien encore en-

fermé entre deux linges; la première manière est la meilleure, son effet est plus direct ; on préfère la seconde parce qu'elle est plus propre et moins sujette à se durcir en desséchant.

Les effets d'un cataplasme se font sentir d'une manière générale comme ceux de la fomentation ; par l'humidité et la chaleur qu'ils entretiennent continuellement, ils contribuent puissamment à faire cesser l'irritation , et à déterminer beaucoup plus promptement la résolution dans toutes les parties attaquées d'inflammation.

Cataplasme anti-ophtalmique.

Dans suffisante quantité de lait, faire cuire 64 grammes (deux onces) de mie de pain; après avoir retiré du feu et pendant qu'il est encore chaud , ajoutez deux jaunes d'œufs dans lesquels vous aurez délayé 1 gramme (vingt-quatre grains) de safran en poudre fine.

Pour mettre en deux linges fins et l'appliquer sur l'œil malade.

Cataplasme astringent.

Délayer dans suffisante quantité de vin rouge vieux et spiritueux , 192 grammes (six onces) de farine de lentilles , 64 grammes (deux onces) d'écorce de grenade, et 32 grammes (une once) de quinquina en poudre fine.

Faire cuire à consistance requise pour un cataplasme.

Cataplasme avec les cantharides.

Faire bouillir de la mie de pain frais, mieux encore prendre de la pâte de levain ; sur 128 grammes (quatre onces) de ces substances, incorporez cantharides en poudre fine, 32 grammes (une once); délayez le tout avec du vinaigre ordinaire, étendez ensuite avec du linge la quantité de cette masse proportionnée à l'effet que vous voudrez produire sur une partie quelle qu'elle soit, que vous aurez aussi frottée avec du vinaigre ; et maintenez le tout avec des linges et des bandes assez serrées pour que rien ne se dérange par le mouvement du malade. De tous les synapismes, c'est le plus énergique et le plus puissant.

Dans l'impossibilité de le confectionner avec ce procédé,

on y supplée assez bien avec l'emplâtre de cantharides ordinaire.

*Cataplasme avec la moutarde (*Synapisme*).*

Dans suffisante quantité de mie de pain bouillie, ou de farine de graine de lin délayée à consistance convenable, ou mieux encore dans de la pâte de levain frais et récent, incorporez moutarde en poudre, 32, 64 ou 96 grammes (une, deux ou trois onces), suivant la grandeur du cataplasme que vous aurez à appliquer dans l'endroit qui aura été désigné.

On peut encore rendre ce cataplasme beaucoup plus stimulant, en mélangeant la pâte qu'on aura préparée avec moitié de moutarde broyée, semblable à celle qu'on mange ordinairement, pour le saupoudrer ensuite avec deux ou trois pincées de sel commun très fin, ou mieux encore avec autant de sel ammoniac.

On le conseille aussi préparé avec 128 grammes (quatre onces) de moutarde en poudre fine délayée avec suffisante quantité de bon vinaigre très fort, et pour le rendre plus énergique, d'écraser de l'ail pour mêler à la moutarde en la saupoudrant avec du poivre, et par-dessus tout y ajouter encore 32 grammes (une once) de sel ammoniac aussi pulvérisé; mais le plus ordinairement on se contente de 128 grammes (quatre onces) de farine de graine de lin qui, lorsqu'elle est cuite et préparée pour l'application, se couvre en saupoudrant avec 16 grammes (quatre gros) de la farine de moutarde.

Cataplasme avec l'oxi-muriate de mercure.

Dans 64 grammes (deux onces) d'eau distillée, dissoudre 10 centigrammes (deux grains) d'oxi-muriate de mercure, pour ajouter ensuite à la mie de pain cuite à consistance convenable pour le cataplasme, qu'on renouvelle trois fois par jour quand on veut agir sur les tumeurs scrofuleuses.

Cataplasme avec le séné.

Faire bouillir dans 1 kilogramme (deux livres) d'eau ordinaire, 16 grammes (quatre gros) de séné et 8 grammes (deux gros) de camomille romaine; passez à travers un linge et faites cuire avec quantité suffisante de mie de pain.

Pour appliquer un peu chaud et seulement pendant l'espace de quelques heures, sur les hernies difficiles à réduire, et pour en faciliter la rentrée.

Cataplasme de cresson.

Prendre cinq à six poignées de cresson, le piler et le réduire en pâte, l'étendre sur un linge, jeter sur la surface un petit verre d'eau-de-vie ordinaire, saupoudrer avec 4 grammes (un gros) de sel ammoniac, et de suite l'appliquer sur l'endroit désigné, pour le maintenir en place avec des linges et un bandage approprié. On l'emploie dans les cas où la trop grande enflure des jambes et des pieds nécessite de faire sortir les fluides qui peuvent l'occasioner.

Cataplasme émollient.

Dans un vase un peu profond, délayez, très épais avec de l'eau bouillante, une quantité suffisante de farine de graine de lin; étendez cette masse pâteuse sur un linge préparé d'avance pour l'objet que vous vous proposez d'en couvrir, relevez les bords de manière qu'en séjournant, le cataplasme ne puisse pas devenir trop dur, maintenez-le ensuite par des compresses et des bandes, pour ne le renouveler qu'après vingt-quatre heures écoulées.

Au lieu d'eau simple, on peut se servir de toutes les décoctions des plantes grasses et mucilagineuses, avec lesquelles on délaiera la graine de lin, lorsqu'elles seront bouillantes, afin que le mélange achevé soit encore assez chaud pour remplir l'objet désiré; à défaut de graine de lin, on emploie la mie de pain cuite très épaisse avec les mêmes liquides, et au moment de son application, on la recouvre avec un jaune d'œuf battu avec une cuillerée d'huile d'olives.

Cataplasme narcotique.

Faire bouillir dans suffisante quantité de lait ordinaire, 96 grammes (trois onces) de feuilles de ciguë, tirez à clair et avec ce qu'il y a de liquide, ajoutez de la mie de pain, pour cuire à consistance de cataplasme.

Cataplasme résolutif.

Dans deux litres (une pinte) d'eau bouillante, faire infuser pendant quelques minutes, fleurs de sureau et de mélilot, de chaque, une demi-poignée; passez et tirez à clair, pour faire cuire la mie de pain, ou délayez la graine de lin comme il vient d'être dit.

On peut encore s'y prendre comme il suit : faire cuire à consistance convenable, des pommes de terre, dans lesquelles on ajoutera 250 grammes (huit onces) de vinaigre fort, et 32 grammes (une once) de fiel de bœuf.

Dans le cas de douleurs de sciatique, on le fait avec du miel en suffisante quantité, que l'on saupoudre ensuite avec de la chaux vive, et dont on recouvre la partie affectée, ou sur laquelle on veut agir.

Cataplasme suppuratif.

Prendre des feuilles d'oseille, une poignée, et les écraser ensuite, 192 grammes (six onces) de farine de lin, 32 grammes (une once) de saindoux; ajoutez suffisante quantité de bierre, pour faire cuire le tout à consistance de cataplasme, pour appliquer sur la tumeur, ou toute autre partie qui doit abcéder.

§ VII. Des Pommades.

Compositions molles, formées par les graisses dans lesquelles, après avoir été fondues ou liquéfiées, on incorpore par trituration, coction ou fusion, une substance métallique ou bien la pulpe, la partie colorante extractive, féculente ou odorante d'une plante. On en distingue trois genres : 1° celles qui se préparent en mêlant une substance métallique avec la graisse, *la pommade mercurielle;* 2° celles qui se préparent en faisant infuser dans de la graisse liquéfiée, des fleurs ou des feuilles de plantes odorantes aromatiques, *la pommade de fleurs d'orangers;* 3° celles qui se préparent avec le suc exprimé des différentes plantes que l'on mêle avec la graisse, et que l'on fait chauffer jusqu'à consomption de l'humidité, les pommades *de ciguë, d'enula campana, etc.*

Pommade à l'eau de roses.

Dans 32 grammes (une once) d'huile d'amandes douces, faire fondre au bain-marie, 8 grammes (deux gros) de blanc de baleine, et 8 grammes (deux gros) de cire blanche; y incorporer ensuite peu à peu, encore 32 grammes (une once) d'huile d'amandes douces, et 96 grammes (trois onces) d'eau de roses.

Pour une pommade à employer comme le meilleur de tous les cosmétiques.

Pommade anti-dartreuse.

Dans 16 grammes (une demi-once) de pommade de concombre ordinaire, incorporez 8 grammes (deux gros) de nitrate de mercure.

Faites une pommade à employer pour frotter toutes les parties recouvertes par les dartres légèrement prononcées.

Pommade anti-dartreuse avec le cyanure de mercure.

Dans 32 grammes (une once) de saindoux, incorporez 80 centigrammes (seize grains) de cyanure de mercure, et 75 centigrammes (quinze grains) d'essence de citron.

Pour une pommade à employer dans les dartres écailleuses, accompagnées de démangeaisons et de rongeurs.

Autre.

Dans 64 grammes (deux onces) de saindoux, mêler 4 grammes (un gros) de proto-sulfate de mercure, 8 grammes (deux gros) de fleur de soufre, et quinze gouttes d'essence de citron.

Pour faire une pommade à employer dans les dartres peu apparentes.

Autre.

Dans 64 grammes (deux onces) de saindoux, mêler exactement 120 centigrammes (vingt-quatre grains) de camphre et 2 grammes (demi-gros) de proto-chlorure ammoniacal de mercure.

Pour une pommade à employer dans les dartres pustuleuses, mais sans aucuns symptômes d'inflammation.

Autre.

Dans 32 grammes (deux onces) de saindoux, mêler chaux éteinte, 4 grammes (un gros); sous-carbonate de soude, 8 grammes (deux gros); extrait d'opium aqueux, 50 centigrammes (dix grains).

Pour une pommade à employer dans toutes les dartres prurigineuses.

Pommade anti-psorique.

Triturer l'un avec l'autre 64 grammes (deux onces) de fleurs de soufre, et 32 grammes (une once) de carbonate de potasse, y ajouter ensuite 128 grammes (4 onces) de saindoux bien blanc. Pour une pommade.

Autre.

Mélanger un kilogramme (deux livres) de savon blanc, avec 196 grammes (six onces) de sulfure de potasse, 2 kilogrammes (quatre livres) d'huile de pavots, et 8 grammes (deux gros) d'huile volatile de thym.

Pour une pommade à employer contre la gale.

Pommade avec le précipité rouge. (*Oxide rouge de mercure*).

Faire fondre sur un feu très doux, beurre frais non salé, 96 grammes (trois onces); cire blanche, 16 grammes (quatre gros); au moment du refroidissement, ajoutez, en mêlant très exactement :

Camphre en poudre, 4 grammes (un gros); précipité rouge (oxide rouge de mercure), 4 grammes (un gros). Pour une pommade dont on peut varier beaucoup les différentes proportions, et y ajouter du camphre.

C'est celle qu'on débite sous une multitude de noms différens ; les uns l'appellent *pommade de Saint-Yves ;* les autres la désignent sous le nom de *pommade de régent*, et tous ne manquent pas de la faire payer excessivement cher.

Quoiqu'il en soit, elle est très bonne dans les maladies des paupières, et dans celles qui se manifestent à la surface de

l'œil; cette pommade ne doit jamais être employée lorsque la rougeur et l'inflammation ne font que commencer.

Pommade avec le sulfate de zinc.

Dans 32 grammes (une once) de pommade simple ordinaire, incorporez 2 grammes (un demi-gros) de vitriol blanc (sulfate de zinc).

Pour une pommade à employer toutes les fois qu'on désire empêcher les paupières de coller dans les cas d'ophtalmie, (inflammation). (*Voyez* la pommade camphrée).

Pommade avec le verre d'antimoine.

Faire fondre sur un feu doux, pommade simple, 48 grammes (une once et demie); cire jaune, 12 grammes (trois gros); en retirant du feu, lorsque le tout sera prêt à refroidir, ajoutez en triturant, verre d'antimoine en poudre fine, 20 grammes (cinq gros); huile volatile d'anis, vingt gouttes.

Pour une pommade à employer en frictions dans les cas où l'on désire rappeler la transpiration d'une partie du corps.

Pommade camphrée.

Faire fondre sur un feu très doux, beurre frais non salé, 96 grammes (trois onces); blanc de baleine, 8 grammes (deux gros); cire blanche, 12 grammes (trois gros): lorsque ces substances auront été liquéfiées, et seront prêtes à refroidir, ajoutez et mêlez très exactement, camphre en poudre, 4 grammes (un gros); fleurs de zinc, 2 grammes (demi-gros); pour conserver bien bouchée dans un endroit frais, et à l'abri de la lumière.

On emploie cette pommade dans les maladies des paupières, surtout lorsqu'elles collent pendant la nuit: pour cela, on coupe un petit morceau de linge fin, de 5 centimètres (un pouce et demi) de long, sur 10 millimètres (huit lignes) de large, et avec un couteau propre, ou bien avec une petite spatule de bois, on étend sur le linge un peu de la pommade, on recouvre avec une compresse pliée en quatre ou six doubles, et l'on maintient le tout en place pendant la nuit seulement, jusqu'à la guérison complète.

Pommade de camphre et d'opium.

Faire fondre 32 grammes (une once) de saindoux, 2 grammes (demi-gros) de cire, y ajouter ensuite 475 centigrammes (quinze grains) de camphre en poudre, et 2 grammes (demi-gros) d'opium du commerce réduit en poudre fine.

Pour une pommade à employer en frictions douces sur toute l'étendue du ventre, dans les cas de coliques et de vomissemens excessifs.

Pommade de belladone.

Broyer et étendre dans 64 grammes (deux onces) d'eau distillée, extrait de belladone, 8 grammes (deux gros), incorporer ensuite dans 64 grammes (deux onces) de pommade simple.

Pommade dont on se sert à la dose de 8 grammes (deux gros), appliquée sur le col de la matrice, toutes les fois qu'il est nécessaire de terminer un accouchement, surtout lorsqu'il y a trop de rigidité qui l'empêche : elle produit un relâchement marqué en très peu de temps.

Pommade contre la teigne.

Faire dissoudre sur un feu très doux, *axonge, saindoux,* graisse de porc, 96 grammes (trois onces), y incorporer ensuite 12 grammes (trois gros) de soude du commerce, et 12 grammes (trois gros) de sulfure de potasse réduits en poudre très fine.

Pour une pommade avec laquelle, après avoir coupé les cheveux, on fait des frictions; il est bon dans ce cas, de les faire précéder par des cataplasmes, et de tenir la tête couverte avec une feuille de papier sans colle. (Voir son traitement au chapitre de cette maladie.)

Pommade d'hydriodate de potasse.

Mélangez 4 grammes (un gros) d'hydriodate de potasse, avec 64 grammes (deux onces) de saindoux, et pour lui donner encore une plus grande activité, 75 centigrammes (quinze grains) d'iode pur.

Pour une pommade à employer en frictions sur les goîtres dans l'engorgement des glandes, sur les bubons : on commence ordinairement par 2 grammes (un demi-gros) pour aller successivement jusqu'à 4 grammes (un gros).

Pommade mercurielle.

Triturer jusqu'à ce qu'il soit entièrement éteint, 32 grammes (une once) de mercure coulant, dans 32 grammes (une once) de beurre de cacao, et y ajouter huile d'œufs récente et fraîche, 4 grammes (un gros). Pour une pommade.

Pommade mercurielle camphrée.

Prendre 8 grammes (deux gros) de beurre frais non salé, 60 centigrammes (douze grains) de mercure, précipité blanc, 40 centigrammes (huit grains) de camphre en poudre, 75 centigrammes (quinze grains) de tuthie préparée, et 72 grammes (demi-gros) de beurre de cacao.

Pour une pommade dont on prend gros comme une tête d'épingle, pour appliquer sur le bord des paupières, et tous les deux jours, à l'instant de les mettre au lit, chez les enfans scrofuleux attaqués d'ophtalmie.

Pommade mercurielle opiacée.

Mélangez parties égales d'onguent Napolitain double, et de cérat opiacé.

Pour employer en frictions sur le bas-ventre, dans le second période de l'inflammation qui y survient, chez les femmes en couches : on les répète deux fois par jour.

Pommade avec le minium. (*Oxide de plomb rouge.*)

Faire fondre sur un feu doux, beurre frais non salé, depuis 48 grammes jusqu'à 96 (une once et demie jusqu'à trois onces) ; cire blanche, depuis 6 grammes jusqu'à 12 (un gros et demi jusqu'à trois) ; au moment du refroidissement, on y ajoute minium, (oxide de plomb rouge), de 4 grammes à 8 (depuis un gros jusqu'à deux).

On s'en sert aussi dans les maladies des paupières, en l'appliquant sur les yeux, de la même manière que la précédente.

Pommade de noix de galle composée.

Dans 96 grammes (quatre onces) de saindoux, et 8 grammes (deux gros) de cire placée sur un feu doux, incorporez 8 grammes (deux gros) de noix de galle en poudre fine, 4 grammes (un gros) d'opium aussi en poudre; ajoutez, lorsque le tout est prêt à refroidir, extrait de saturne liquide, 8 grammes (deux gros).

Pour une pommade à employer contre les hémorroïdes et dans les cas de brûlure un peu considérable.

Pommade oxigénée.

Mettre sur un feu doux et dans un vase un peu grand, 500 grammes (une livre) de saindoux, y verser ensuite peu à peu, acide nitrique, (eau forte), 32 grammes (une once), en agitant continuellement avec un petit bâton de verre; entretenir le mélange liquide pendant quelque temps, et jusqu'à ce qu'en y plongeant un papier bleu végétal, il ne rougisse plus.

Pommade avec le proto-iodure de mercure.

Dans 48 grammes (une once et demie) de saindoux, incorporez 2 grammes (demi-gros) proto-iodure de mercure, et y ajoutez quinze ou vingt gouttes d'essence de bergamotte ou de tout autre aromate.

Pour une pommade à employer dans les ulcérations vénériennes.

Pommade purgative.

Dans 32 grammes (une once) de saindoux, incorporez 4 grammes (un gros) de coloquinte en poudre fine.

Pour une pommade dont on frictionne le bas-ventre.

Pommade saponacée de soufre.

Dans 150 grammes (neuf onces) de saindoux, mises sur un feu doux, mêler 96 grammes (quatre onces) de savon noir, ajouter ensuite 96 grammes (quatre onces) de fleurs de soufre, 32 grammes (une once) de racine de vératrum en pou-

dre, 2 grammes (un demi-gros) de sel de nitre. Pour une pommade à employer dans les maladies de la peau.

Autrement. Dissoudre très épais, 192 grammes (huit onces) de savon blanc, dans 256 grammes (douze onces) d'eau ordinaire; après l'avoir passé à travers un linge clair, mêlez 192 grammes (six onces) de fleurs de soufre.

Pour une pommade contre la gale; il faut en aider l'action par les bains chauds.

Pommade de scille et de digitale.

Mélangez exactement 64 grammes (deux onces) de saindoux, 16 grammes (quatre gros) de scille en poudre fine, 4 grammes (un gros) de digitale pourprée, aussi pulvérisée, 32 grammes (une once) de fiel de bœuf, et 4 grammes (un gros) d'esprit de serpolet : en prendre 8 grammes (deux gros) pour frictions dans les hydropisies.

Pommade stibiée.

Mélangez exactement les uns avec les autres, émétique en poudre très fine, 8 grammes (deux gros); sucre en poudre, 4 grammes (2 gros); sulfure rouge de mercure, 25 centigrammes (cinq grains); cérat fait avec le blanc de baleine, sans être lavé, 48 grammes (une once et demie).

Pour une pommade à employer pour exciter une éruption momentanée et artificielle partout où l'on s'en sert pour frictions.

Pommade à vésicatoire.

Baume d'Aarceus, 32 grammes (une once); cantharides en poudre très fine, 8 grammes (deux gros); mêler aussi exactement qu'il est possible.

Pour penser un vésicatoire, et dans les cas où il est convenable de provoquer et entretenir son écoulement continuel.

Nota. Il y a encore beaucoup d'*onguens* que l'on trouve tout préparés chez les pharmaciens, et qui ne diffèrent des pommades, que parce qu'ils sont un peu plus consistans; quoique plus ou moins employés, leur effet est à peu près le même. On remarque parmi eux l'onguent Napolitain simple, l'onguent citrin, de céruse, de rose, de peuplier, connus sous les noms d'ongens blanc, rosat, populéum, celui d'althæa ou de guimauve, le basilicum, l'onguent gris, de tuthie, égyptiac, de styrac, qui sont tous regardés comme suppuratifs.

§ VIII. Des Cérats.

Ainsi appelés, parce qu'ils sont composés de cire et d'huile, dans lesquels on mélange soit à chaud, soit à froid, des substances médicamenteuses, en liqueur ou en poudre. Tout le monde connaît la manière de faire fondre, dans une carte relevée sur les bords, un peu de cire dans l'huile, en l'exposant à la chaleur d'une chandelle, pour laisser refroidir ensuite et s'en servir au besoin. Tel est le cérat le plus simple; il devient un peu plus compliqué, en s'y prenant de la manière suivante.

Faire fondre sur un feu doux, cire blanche, 32 grammes (une once), dans 128 grammes (quatre onces) d'huile d'olives; après avoir chauffé un mortier ou tout autre vase, on y ajoute 96 grammes (trois onces) d'eau de roses, aussi un peu chauffée d'avance, et on remue avec un morceau de bois jusqu'à ce que le tout soit refroidi, et bien incorporé l'un avec l'autre, pour être mis dans un pot et conservé dans un endroit frais : tel est le cérat de *Galien*. D'une autre manière, en faisant fondre sur un feu doux, cire jaune, 80 grammes (deux onces et demie), huile d'amandes douces, 128 grammes (quatre onces), qu'on aromatise lorsque la cire et l'huile sont encore sur le feu.

Pour le cérat de *Goulard*, on prend 32 grammes (une once) de cire blanche, dans 128 grammes (quatre onces) d'huile d'olives; au moment de refroidir, on ajoute extrait de saturne 16 grammes (quatre gros).

En faisant fondre 32 grammes (une once) de cire blanche dans 128 grammes (quatre onces) d'huile d'olives, en ayant soin de le verser dans un vase chauffé, et de bien remuer après y avoir ajouté 32 grammes (une once) de céruse ou blanc de plomb, on y incorpore avec le tout, camphre en poudre, 2 grammes (un demi-gros), pour obtenir celui qui porte le nom de cérat de plomb.

Pour obtenir le cérat avec le blanc de baleine, le meilleur, le plus doux, et qui se conserve le mieux, faire fondre aussi sur un feu très doux, cire blanche et blanc de baleine, de chaque, 8 grammes (deux gros), huile d'amandes douces, 32 grammes (une once); au moment du refroidissement, on y ajoute quelquefois un peu d'eau, et 4 grammes (un gros) d'alun en poudre fine.

Il est bon de ne jamais faire une trop grande quantité de cérat, parce qu'il rancit facilement, surtout pendant l'été, et qu'alors il acquiert des propriétés particulières qui seraient souvent nuisibles.

On peut encore ajouter 75 à 90 centigrammes (quinze à dix-huit grains) d'émétique, 8 à 12 grammes (deux ou trois gros) de cérat, fait avec l'huile d'amandes douces sans addition d'eau, et faire un mélange dans lequel on peut joindre 4 grammes (un gros) de camphre en poudre, pour employer en frictions plus ou moins rapprochées; il détermine une chaleur à la peau, accompagnée de rougeur et d'une irritation plus ou moins vive, qui peut devenir un moyen révulsif, souvent très utile dans plusieurs circonstances.

On peut encore préparer un cérat savonneux de la manière suivante :

Faire liquéfier sur un feu doux, cire jaune et blanc de baleine, de chaque 6 grammes (un gros et demi), huile d'olives 128 grammes (quatre onces); après avoir retiré du feu et lorsque ces substances sont prêtes à refroidir, on y ajoute, peu à peu et en remuant, lessive des savonniers (dissolution de potasse), 8 grammes (deux gros).

Ce cérat, que l'on désigne, à la Maternité, sous le nom de pommade pour le toucher, y est employé spécialement pour enduire les mains de l'accoucheur, afin d'en rendre l'introduction plus douce et plus facile dans les manœuvres forcées, prévenir en même temps l'impression des virus; on peut encore s'en servir pour frictions, après y avoir ajouté du camphre.

On fait aussi le cérat ou *onguent populéum*, de la manière suivante. Prendre des bourgeons de peuplier desséchés 16 grammes (quatre gros), feuilles fraîches de pavot, de belladone, de jusquiame, de solanum, de chaque 32 grammes (une once), cire jaune 128 grammes (quatre onces), huile d'olives 384 grammes (douze onces). On met, sur un bain-marie, fondre ensemble l'huile d'olives et la cire, on y ajoute les bourgeons de peuplier recueillis au printemps et écrasés, on laisse infuser pendant vingt-quatre heures. On pile dans un mortier les plantes fraîches indiquées, on jette leur suc, on met leur marc dans le cérat et on prolonge l'infusion pendant vingt-quatre heures; on passe en exprimant fortement, et on laisse refroidir, pour conserver pour l'usage.

Le cérat opiacé se fait en liquéfiant sur un feu doux, huile d'olives 24 grammes (six gros), cire jaune 16 grammes (quatre gros); lorsque le mélange commence à refroidir, on y ajoute, en remuant continuellement, opium du commerce en poudre fine, 2 grammes (demi-gros). Pour s'en servir comme calmant.

§ IX. Des emplatres.

Expression employée pour désigner plusieurs compositions destinées pour l'usage extérieur. Secs, solides, plus ou moins tenaces, susceptibles de se ramollir à une chaleur douce, de pouvoir être étendus en couches minces ou épaisses; les emplâtres sont très-nombreux; leur composition, extrêmement variée, peut cependant, d'après leur préparation et les substances qui les constituent, se rapporter à quatre classes principales.

La 1re comprend les emplâtres *métalliques*, ceux qui doivent leur consistance, leur propriété, à la combinaison d'un oxide métallique avec de l'huile, de la graisse: ce sont des espèces de savons métalliques.

La 2e les emplâtres *résineux*, ceux qui doivent essentiellement leur consistance à des résines liquéfiées et fondues avec une huile.

La 3e les emplâtres *céracés*, ceux qui doivent leur solidité à une plus ou moins grande quantité de cire.

La 4e enfin les emplâtres *extracto-résineux*, ceux qui doivent leur solidité à des mélanges plus ou moins composés de gommes-résines, ou de substances extracto-résineuses.

Dans ces derniers temps, on a voulu réserver ce nom d'*emplâtres* aux combinaisons des oxides métalliques avec une huile: on voulait qu'on appelât *onguens durs* tous les autres qui doivent leur consistance à la gomme ou à la résine. Mais, quoique destinés pour l'usage extérieur, quoique analogues par leur composition, les *onguens* diffèrent essentiellement des *emplâtres*, par leur degré de consistance, leur flexibilité, par les usages auxquels ils sont destinés. Composés de substances peu solubles, les emplâtres se conservent bien plus long-temps; cependant à la longue ils s'altèrent, deviennent trop secs, trop cassans; quelques-uns jaunissent, noircissent

même très-promptement, quand ils sont exposés à la lumière.

De toutes les substances emplastiques dont nous pourrions donner la formule, nous choisirons les plus simples, parce que, par leur moyen, on peut en composer beaucoup d'autres.

Emplâtre de belladone.

Prendre du suc récemment exprimé de la belladone et de l'huile de lin, de chaque 128 grammes (quatre onces), 96 grammes (trois onces) de cire jaune, 12 grammes (trois gros) de térébenthine et 32 grammes (une once) de la même plante desséchée et réduite en poudre fine, pour faire une masse emplastique.

A employer pour résoudre les glandes endurcies.

Emplâtre calmant.

Faire fondre, sur un feu doux, emplâtre diachylon gommé 8 grammes (deux gros), y ajouter, en triturant, opium du commerce pulvérisé et camphre aussi en poudre, de chaque 2 grammes (demi-gros).

Emplâtre de ciguë camphré.

Étendre l'emplâtre de ciguë sur le morceau de peau blanche préparé suivant le besoin, le saupoudrer ensuite avec plus ou moins de camphre réduit en poudre. Quelquefois on mêle le camphre avec de la myrrhe, du fenouil, de l'opium et du sel ammoniac, de chaque 100 ou 150 centigrammes (vingt ou trente grains), pour appliquer sur l'estomac, sur la poitrine, les reins, entre les deux épaules, et le conserver pendant quinze ou vingt jours, suivant les circonstances et l'effet à obtenir.

Outre la poix et la ciguë, on se sert encore du dyapalme, du diachylon gommé, et même de l'emplâtre de Nuremberg camphré; mais il convient de les amollir auparavant en les faisant fondre sur un feu très-doux, en y ajoutant un peu d'huile d'olives ou d'amandes douces.

Emplâtre fondant.

Prendre 16 grammes (quatre gros) d'emplâtre de Rustaing,

8 grammes (deux gros) d'extrait de ciguë, fiel de bœuf suffisante quantité ; broyer le tout ensemble et l'étendre sur un morceau de peau blanche.

Pour appliquer sur les tumeurs indolentes des mamelles, mais il doit être continué pendant très-long-temps.

Emplâtre de mastic opiacé.

Prendre 8 grammes (deux gros) de mastic et de sandaraque, 2 grammes (demi-gros) de sang-dragon, 32 grammes (une once) d'opium desséché, huit à dix gouttes d'huile volatile de romarin, et suffisante quantité d'esprit de cochléaria, pour faire une masse de peu de consistance, mais cependant susceptible de s'étendre.

Pour appliquer par petits morceaux sur les gencives, comme odontalgique.

Emplâtre résolutif.

Mêler avec 64 grammes (deux onces) d'onguent d'althæa, 16 grammes (quatre gros) de fiel de bœuf, autant de savon blanc ; ajouter 4 grammes (un gros) d'huile de pétrole et de camphre en poudre.

Pour un emplâtre à appliquer sur les tumeurs indolentes du genou.

Emplâtre rubéfiant.

Étendre sur un morceau de peau blanche coupé de la grandeur et de la forme nécessaire, suffisante quantité d'un emplâtre résineux, saupoudrer ensuite avec 75, 100, 150 centigrammes (quinze, vingt ou trente grains) d'émétique et 50 centigrammes (dix grains) de camphre et de sel ammoniac.

Pour un topique qui détermine des pustules avec écoulement de sérosités, une augmentation de chaleur à la peau et une sécrétion abondante de l'urine.

Emplâtre simple.

Faire fondre lentement et sur un feu très-doux, parties égales de saindoux, d'huile d'olives et de litharge en poudre fine, ajouter ensuite suffisante quantité d'eau ordinaire et faire bouillir jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mélangé.



Autrement.

Prendre litharge, huile d'olives, saindoux, eau commune, de chaque 500 grammes (une livre); après avoir réduit la litharge en poudre très-fine, on met toutes ces substances dans une bassine évasée, placée sur un fourneau, pour produire une ébullition modérée, et on agite la matière avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la combinaison soit parfaite et qu'elle ait pris la consistance convenable. Alors, on retire la bassine du feu, et lorsque la masse est presque refroidie, on la pétrit avec les mains et on fait des bâtons (magdaléons); on peut supprimer la graisse et le préparer uniquement avec un kilogramme (deux livres) d'huile et 1 demi-kilog (une livre) de litharge.

Cet emplâtre sert de base à un grand nombre d'autres; ainsi, en y ajoutant la gomme ammonium et galbanum, un peu de cire, on fait l'emplâtre diachilon gommé; en y incorporant du mercure éteint avec la térébenthine, on forme un emplâtre mercuriel; en y faisant fondre une certaine quantité de poix de Bourgogne, on forme l'emplâtre adhésif; en y incorporant des résines, des huiles volatiles, balsamiques, on en forme l'emplâtre aromatique; en y incorporant du savon râpé, on en forme l'emplâtre savonneux; si on y ajoute des cantharides en poudre, on en forme l'emplâtre vésicatoire.

On les désigne encore sous le nom de *topiques*, compositions plus ou moins tenaces que l'on applique sur la peau, pour y coller et adhérer pendant huit ou quinze jours. Quoiqu'on les trouve tout faits chez les pharmaciens, on a souvent recours à des emplâtres particuliers, qui diffèrent suivant la nature des substances qu'on emploie pour les confectionner, et celles dont on les recouvre, qui ne sont presque jamais déterminées que d'après le but qui se trouve à remplir dans les maladies.

Emplâtre styptique.

Mélanger, en les tenant sur un feu très-doux, poix blanche (dite de Bourgogne), oxide de fer rouge, de chaque 16 grammes (demi-once), y ajouter suffisante quantité d'huile d'olives et 24 décigrammes (quarante-huit grains) d'opium du commerce en poudre.

Pour un emplâtre à appliquer sur les reins, lorsqu'ils sont affaiblis et accompagnés de leuchorrée.

Emplâtre ou topique avec la poix blanche.

Après avoir coupé un morceau de peau blanche de la grandeur et de la forme indiquées, suivant l'objet qu'il convient d'en couvrir, étendez dessus de la poix blanche, dite de Bourgogne, aussi épais que la peau, saupoudrez ensuite avec une pincée de poivre et autant de sel commun.

Telle est la composition habituelle des ciroènes, et de tous les emplâtres employés contre les douleurs des reins après un effort violent ou des fatigues un peu grandes.

Mais on peut les varier avec tous les emplâtres susceptibles de s'amollir par la chaleur habituelle du corps, et les saupoudrer avec la myrrhe, le fenouil, le camphre, l'opium, le sel ammoniac, la moutarde en poudre, l'émétique, mélangés ou non suivant le besoin, dans tous les cas où il faut exciter une sécrétion particulière des organes nécessaires à la vie, tels que l'estomac, la poitrine, et en même temps faire cesser l'état de spasme qui aurait pu s'y manifester.

§ X. DES COLLYRES.

Toutes les eaux distillées ou non distillées, toutes celles qui sont chargées par infusion ou décoction faites avec des plantes appropriées, ou bien encore dans lesquelles on ajoute diverses autres substances médicamenteuses, pour servir ensuite à mouiller, bassiner, laver et baigner les yeux lorsqu'ils sont affectés de quelques maladies ; toutes les poudres fines dont on les recouvre pour irriter momentanément la membrane extérieure qui les tapisse, soit par l'insuflation, soit par tout autre moyen mécanique, ont été dans tous les temps, et sont encore aujourd'hui généralement compris sous le nom *de collyres.* Ainsi qu'ils soient secs ou liquides, ceux dont l'usage est le plus fréquent, sont les suivans :

Collyre anodin.

Dans 128 grammes (quatre onces) d'eau, faire bouillir pendant quelques minutes une pincée de graines de lin ; passez pour tirer à clair et remettre sur le feu en y ajoutant 4 gram-

mes (un gros) de safran et autant de laudanum de sydenham ; pour en imbiber des compresses de linge fin pliées en plusieurs doubles, que l'on tient appliquées sur les yeux lorsque l'inflammation est accompagnée d'une sensibilité excessive.

Au lieu de graine de lin on peut employer les fleurs de mauves ou toute autre fleur émolliente ; souvent même on supprime le safran, mais le laudanum est indispensable.

Collyre camphré et opiacé.

Piler dans un mortier 30 centigrammes (six grains) de camphre et 50 centigrammes (dix grains) d'extrait mou d'opium ; lorsque le tout est réduit en une pâte homogène, ajoutez peu à peu 192 grammes (six onces) d'eau bouillante. Pour s'en servir comme du précédent en imbibant des compresses de linge fin.

Collyre avec l'extrait de saturne.

Dans 192 grammes (six onces) d'eau distillée, ajouter 100 centigrammes (vingt grains) d'extrait de saturne. Pour un collyre aussi astringent qu'il est rafraîchissant.

Autre.

Dans 192 grammes (six onces) d'eau de plantin, mélanger 16 grammes (demi-once) de mucilage de gomme adragant, y ajouter ensuite 15 centigrammes (trois grains) d'extrait de saturne crystallisé et six gouttes d'eau-de-vie camphrée. Pour un collyre dans les inflammations légères et très-peu prononcées.

Collyre avec l'iodate de zinc.

Mélanger 20 centigrammes (quatre grains) d'iodate de zinc dans 192 grammes (six onces) d'eau distillée. Pour un collyre à mettre en usage dans tous les cas d'ophtalmie par suite de maladies scrophuleuses.

Collyre avec le muriate de mercure. (Sublimé.)

Dans 256 grammes (huit onces) d'eau distillée, dissoudre depuis 10 jusqu'à 20 centigrammes (deux jusqu'à quatre

grains), de muriate de mercure corrosif. Pour un collyre dont on ne doit faire usage que dans les ophtalmies vénériennes.

Collyre résolutif.

Dans 192 grammes (six onces) d'eau de rose ou de plantin, mélanger 2 grammes (demi-gros) de laudanum et 20 centigrammes (quatre grains) d'acétate de cuivre. Pour un collyre dont on lave les yeux, deux, trois et même quatre fois par jour.

Collyre sec.

Réduire en poudre extrêmement fine, oxide de zinc et sucre candi, de chaque 4 grammes (un gros), mêler exactement. Pour une poudre à souffler sur l'œil.

Quelques-uns, au lieu d'oxide de zinc, y ajoutent du sel de nitre purifié.

Autre.

Mélanger 4 grammes (un gros) de sucre blanc en poudre, 50 centigrammes (10 grains) d'oxide rouge de mercure et 100 centigrammes (vingt grains) de tuthie, contre les taches de la cornée.

Sachets.

C'est avec des plantes plus ou moins odorantes et aromatiques desséchées, cassées ou coupées menues, qu'on fait un mélange en poudre grossière, pour l'enfermer ensuite dans un morceau de toile claire et douce, taillé et cousu comme un sac de la grandeur et de la forme des parties sur lesquelles on désire l'appliquer.

Ainsi, on prend des feuilles de roses, quelle qu'en soit la couleur, de celles de menthe, de sureau, de mélisse; après les avoir réduites en poudre, on les incorpore dans du coton cardé et on en fait un sachet carré long, pour appliquer sur la tête des enfans, qui, après avoir resté comprimés trop longtemps à l'instant de la naissance, éprouvent, quelque temps après un gonflement ou de l'enflure à la peau qui recouvre le crâne; il est nécessaire qu'ils le conservent pendant plusieurs jours de suite, et souvent encore on le trempe et on l'imbibe,

avant son application, dans une infusion de mauves et de fleurs de sureau à laquelle on ajoute une petite quantité de vin, ou de toute eau spiritueuse ; mais il faut avoir soin de le tenir continuellement humecté et surtout de ne pas le laisser refroidir.

CHAPITRE V.

PRÉSERVATIFS CONTRE LA CONTAGION.

Si par état ou par devoir, les gardes-malades sont les premières et le plus souvent exposées à tous les foyers de contagion, il est donc absolument nécessaire qu'elles connaissent les moyens à employer pour s'en préserver.

Nous les supposons bien portantes, nullement étonnées ou effrayées de ce qui se passe autour d'elles, décidées à faire tout ce qui dépendra d'elles pour demeurer saines et sauves quoique placées les premières au milieu de l'infection, au milieu d'une épidémie ou toute autre maladie facile à contracter pour ceux ou celles qui en approchent, enfin pour ne pas interrompre leurs services, et ne courir aucun danger.

Long-temps les préservatifs ou plutôt les moyens employés comme tels, ont consisté à projeter sur des charbons allumés du sucre, des baies de genièvre, des substances odorantes, vendues sous le nom pompeux de pastilles orientales, du benjoin, de la myrrhe, de la cire d'Espagne, à répandre, à asperger des eaux de senteur, des eaux spiritueuses chargées d'arômes, du vinaigre mis en évaporation sur une pelle rougie au feu. Mais ces procédés, loin de remplir le but proposé, avaient au contraire l'inconvénient très-grave de charger de vapeurs étrangères la chambre du malade, et ne servaient à rien pour l'objet qu'on se proposait de remplir.

Bien certainement il vaudrait beaucoup mieux, pour ne

courir aucun risque, fuir et s'éloigner bien vite du malade, ne point approcher les individus qui portent avec eux quelque foyer de contagion ; mais heureusement qu'il n'existe point d'exemple d'un semblable égoïsme, du moins nous aimons à le croire ; au contraire, en cherchant à mettre en pratique tout ce qui peut procurer quelque soulagement aux malheureux qui souffrent, on s'empresse partout à leur témoigner du zèle, de l'attachement, à leur porter du secours, à leur prodiguer des soins de toutes les manières.

Alors il est bien important de recommander aux gardes et à tous ceux qui veulent leur être de quelque utilité, de ne rien faire qui puisse exciter le moindre dérangement dans les fonctions de l'estomac, d'altérer en rien leur état habituel de santé; par conséquent de se nourrir convenablement, d'éviter en même temps tout ce qui pourrait être à même de diminuer, suspendre ou arrêter le transpiration. Il faut que les gardes, encore plus que tout autres, aient soin de s'armer de courage, de fermeté, d'être attentives, minutieuses même, sur tous les soins de propreté ; d'avoir toujours près d'elles, et à leur portée, de l'eau fraiche en abondance pour se laver souvent les mains, et dans laquelle elles ajouteraient du vinaigre ou du chlorure de chaux, dont nous allons tout à l'heure dire quelque chose.

A ces diverses précautions nous joindrons ici quelques moyens préservatifs contre toutes les contagions, et qui pourront être mis en pratique suivant le temps, les lieux et les circonstances où pourraient se trouver les personnes chargées du service des malades.

§ Ier. L'emploi des toniques pris intérieurement.

Parmi les toniques qui ont été prescrits en pareille circonstance, presque tous sont des infusions faites avec l'esprit-de-vin ou l'eau-de-vie, chargées de substances aromatiques. Ces infusions n'ont de vertu que par l'action qu'elles exercent sur l'estomac en activant la digestion, et en stimulant toutes les autres fonctions qui en dépendent essentiellement. Nous citerons plus particulièrement les suivantes qu'on pourra faire à volonté, et qui sont bonnes parce qu'elles remplissent parfaitement le but qu'on se propose dans ce moment ; les voici :

Prendre 64 grammes (deux onces) de quinquina en poudre, 16 grammes (quatre gros) de cascarille, 12 grammes (trois gros) de vanille, 150 centigrammes (trente grains) de safran, deux litres de vin d'Espagne ou tout autre bon vin blanc non mousseux; sucre, 500 grammes, (une livre), éther sulfurique 4 grammes (un gros).

Après avoir mis le quinquina, la cascarille, la cannelle et le safran pulvérisés, infuser à la chaleur de l'atmosphère dans un vase de porcelaine ou de faïence avec le vin, on y ajoute le sucre et deux petits verres d'eau-de-vie ordinaire: on laisse reposer pendant deux jours en remuant de temps en temps pour faciliter la solution.

Il faut ensuite passer le tout après avoir tiré à clair et versé l'éther. On conserve dans des bouteilles bien fermées placées dans un endroit frais à l'abri de la lumière, pour s'en servir au besoin.

On conseille de prendre deux fois par jour un petit verre de cette infusion seulement peu de temps avant de manger, soit pure, soit étendue dans une tasse d'une autre tisane amère faite avec la camomille romaine ou la petite centaurée.

L'infusion spiritueuse de quinquina et de serpentaire de Virginie.

Elle a été recommandée non seulement comme préservatif, mais encore dans le traitement des différentes maladies contagieuses. On la prépare de la manière suivante:

Prendre 64 grammes (deux onces) de quinquina en poudre, 12 grammes (trois gros) de serpentaire de Virginie, 48 grammes (une once et demie) d'écorces d'oranges amères, 5 grammes (quatre scrupules) de safran, esprit-de-vin ordinaire, ou bien de la bonne eau-de-vie, et même du bon vin vieux, 640 grammes (vingt onces) à faire infuser à chaud pendant trois ou quatre jours; laisser refroidir et filtrer pour tirer à clair, afin de la conserver, et pour la conserver dans des bouteilles bien bouchées. Celle-ci ne se prend que par cuillerées à bouche, étendue soit dans une infusion amère, soit dans tout autre qui serait plus agréable, un peu avant les repas et même pendant la journée.

§ II. Les fumigations.

Toute fumigation consiste à vaporiser, à volatiliser dans l'air atmosphérique que l'on respire, des substances capables de le purifier, c'est-à-dire le débarrasser de toutes les vapeurs dont il peut être chargé et qui le rendraient dangereux ou nuisible ; on peut même par les fumigations le charger plus ou moins de quelques propriétés médicamenteuses assez marquées, car le plus souvent il n'est altéré que par des émanations putrides qui ne proviennent que du rassemblement d'un trop grand nombre d'individus dans un petit espace ; d'autres fois par l'entassement et l'accumulation des substances animales ou végétales en décomposition ; enfin par tout ce qui peut être employé dans les manufactures ou les ateliers : c'est pourquoi depuis bien long-temps on avait indiqué plusieurs matières combustibles que l'on allumait pendant le jour ou la nuit toutes les fois qu'on voulait agir sur une masse d'air environnante ; mais on était bien loin d'obtenir l'effet qu'on désirait : maintenant on en fait qui sont *désinfectantes*, d'autres qui sont plus ou moins *médicamenteuses*.

Fumigations désinfectantes.

On les pratique de plusieurs manières : avec un peu d'intelligence une garde pourra les faire comme toute autre, 1° en mélangeant partie égale de sel de nitre et de fleurs de soufre, dans un vase en terre cuite pour les faire brûler dans un coin de l'endroit qu'on voudra désinfecter ; au défaut de fleurs de soufre on peut prendre le soufre en canon et le pulvériser grossièrement ; après avoir jeté dessus quelques charbons bien allumés, on laisse brûler le mélange : c'est pendant sa combustion que se dégagent les vapeurs qui détruisent les miasmes contagieux.

2° *Par le dégagement de l'acide muriatique* ou *hydrochlorique*. Les procédés pour le faire sont aussi simples qu'ils sont faciles et peu dispendieux ; ainsi, dans les lieux inhabités, on place un fourneau allumé surmonté d'une terrine dans laquelle on met ensuite 96 grammes (trois onces) de sel ordinaire réduit en poudre grossière ; après avoir versé dessus 64 grammes (deux onces) d'acide sulfurique (huile de vitriol), on s'éloigne, on ferme les portes, les fenêtres, et l'on répète

cette opération aussi souvent que les circonstances ou le besoin l'exigent.

Lorsqu'on veut obtenir un effet plus doux, on promène la terrine sur le réchaud, en y versant peu à peu l'huile de vitriol, et on augmente encore beaucoup l'efficacité de ces fumigations en mélangeant le sel avec de l'oxide de manganèse aussi réduit en poudre.

Pour les faire sans employer de feu, on s'y prend de la manière suivante : dans un vase de terre cuite ou de verre, on met 128 grammes (quatre onces) d'acide muriatique (esprit de sel, acide marin), manganèse en poudre, 8 grammes (deux gros), acide nitrique, eau-forte 2 grammes (demi gros); de suite il se dégage des vapeurs extrêmement piquantes qu'on retient en fermant le vase avec quelque chose, et qu'on lève ensuite pour obtenir un nouveau dégagement : on répète cette manœuvre aussi souvent que le besoin l'exige; tels sont tous les flacons désinfectans.

Enfin, comme l'indiquait le professeur Chaussier, voici ce que les gardes peuvent encore très facilement exécuter : on met à part le mélange de sel et de manganèse tout fait et préparé d'avance; toutes fois que l'on désire faire une fumigation, on mêle une cuillerée de la poudre noire avec l'acide aussi séparé, et que l'on verse goutte à goutte.

« Pour comprendre quel est le mode d'action des fumiga-
« tions d'acide muriatique oxigéné, dont la découverte est
« due à M. Guyton de Morveau; pour savoir combien elles sont
« efficaces pour détruire tous les miasmes infects et contagieux
« dont l'air peut être chargé, il suffit d'observer que le gaz
« acide muriatique est non-seulement le plus expansible, le
« plus pénétrant de tous les gaz, mais encore qu'il est très
« avide de combinaisons. Lors donc que ce gaz se dégage,
« qu'il est disséminé dans l'air, retenu coercé dans l'intérieur
« d'un local, il s'empare aussitôt des miasmes qu'il y ren-
« contre, et par conséquent il détruit leurs propriétés délé-
« tères en formant des composés nouveaux ; mais, outre cet
« effet chimique bien démontré par l'observation et l'expé-
« rience, comme après ces fumigations l'air du local reste
« toujours pendant un temps plus ou moins long imprégné
« d'une certaine quantité de gaz acide muriatique bien re-
« connaissable par l'odeur qu'il conserve, il devient pour ceux

« qui le respirent un stimulant énergique propre à exciter « l'action des organes, augmenter l'énergie vitale des solides, « changer la combinaison des fluides. Aussi ces fumigations « doivent être considérées non-seulement comme un moyen « préservatif désinfectant propre à dépouiller l'air des miasmes « contagieux dont il peut être chargé, mais encore, em« ployées avec art et les précautions convenables, elles de« viennent, comme l'a souvent éprouvé le même professeur, « un moyen curatif précieux et très important dans plusieurs « cas de maladies adynamiques.....contagieuses; ainsi donc « on les emploiera avec le plus grand avantage dans la cham« bre des malades. »

3° *Par l'emploi du chlorure de chaux.* Voici le procédé indiqué par M. Labarraque, pharmacien, rue Saint-Martin, n° 69; nous le copions textuellement.

Des expériences réitérées ont démontré que le chlorure de chaux étendu dans l'eau, a la propriété de désinfecter l'air et de ralentir d'une manière sensible la putréfaction.

L'emploi de ce procédé peut devenir utile dans une foule de circonstances; on se bornera dans la présente instruction à en faire l'application aux deux cas les plus fréquens.

Il sera facile par analogie, de se servir du même procédé toutes les fois que l'on croira à propos d'y recourir.

Dans la levée et l'inspection d'un cadavre.

Avant d'approcher d'un cadavre en putréfaction, il faudra se procurer un baquet dans lequel on mettra une voie d'eau (24 litres), on versera dans cette eau un flacon (un demi-kilog.) de chlorure de chaux, et l'on remuera bien le mélange.

On déploiera ensuite un drap que l'on trempera dans l'eau du baquet, de manière à pouvoir retirer ce drap avec facilité, et surtout à pouvoir l'étendre très promptement sur le cadavre.

A cet effet, deux personnes ouvrent le drap, le placent dans le liquide en tenant les bouts qui sont posés sur les bords du baquet, on porte celui-ci à côté du corps en putréfaction, et au même instant le drap mouillé est retiré du baquet et étendu sur le cadavre.

Bientôt après l'odeur putride cesse.

S'il s'est écoulé sur le sol du sang ou tout autre liquide provenant du cadavre, on versera sur ce liquide un ou deux verres d'eau chlorurée, on remuera avec un balai et l'odeur fétide disparaîtra.

Cette opération toutefois ne devra pas être exécutée ainsi, dans les cas où les liquides répandus sur le sol pourraient devenir l'objet d'une analyse chimique ; alors on en recueillera avec soin la plus grande quantité possible, et ce ne sera qu'après que l'on devra procéder à la désinfection du sol, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Si l'infection s'est répandue dans les pièces voisines, dans les corridors, escaliers, etc., on arrosera les lieux infectés avec un ou deux verres de chlorure de chaux liquide, et la fétidité cessera.

On aura soin de faire arroser souvent avec le liquide contenu dans le baquet le drap qui recouvre le cadavre ; on empêchera ainsi l'odeur putride de se reproduire.

Aussitôt que le corps aura été enlevé, le drap qui aura servi à la désinfection devra être lavé à grande eau, séché et ployé.

Dans la désinfection des latrines, des baquets à urines et des plombs.

On versera sur 64 grammes (deux onces) de chlorure de chaux, deux litres et demi (trois ou quatre pintes) d'eau, on agitera le tout, on tirera à clair, et on répandra la solution sur et dans les latrines, baquets à urine et plombs.

Si la mauvaise odeur n'est pas promptement détruite, on réitérera l'opération au bout de huit à dix minutes.

Si l'infection provient en totalité ou en partie d'urines, ou de matières fécales répandues sur le sol, on arrosera également celui-ci avec la même solution.

Le chlorure d'oxide de sodium est celui qui a été employé jusqu'à présent ; l'action du chlorure de chaux ne serait pas aussi efficace quoiqu'il jouisse d'une force désinfectante aussi prononcée ; par exemple, on sera certain de détruire les miasmes qui se développent dans le lieu habité par des personnes affectées de maladies de mauvais caractère, si l'on a soin d'arroser la chambre avec un des deux chlorures liquides, très

étendu d'eau pure, ou même en le laissant séjourner sur une assiette qu'on pose dans la chambre du malade. On renouvellera ce chlorure matin et soir, et quand il aura perdu son caractère odorant particulier.

Tout individu donnant des soins aux malades affectés de maladies contagieuses, tirera un très grand avantage du chlorure liquide, si à l'attention de le respirer en approchant de ces malades, et d'en mouiller ses mains, il joint celle d'en faire répandre sur le sol, et principalement autour des lits.

Le linge et la charpie qui ont servi au pansement des plaies fétides, conservent long-temps leur odeur, et contribuent à l'insalubrité des lieux où on les dépose. En versant un verre de chlorure concentré dans 5 litres (dix pintes) d'eau, et mettant tremper des linges dans ce liquide, on peut les retirer immédiatement, et les mettre sécher, ils ont perdu leur odeur.

Les chlorures finiront par être d'un usage habituel, et pour ainsi dire domestique, la salubrité publique imposera l'obligation d'arroser avec le chlorure désinfectant un corps qui commence à donner des signes évidens de décomposition, avant que le temps prescrit par l'usage et par les lois, ne permette d'en effectuer l'inhumation. Dans ce cas, on mettra une bouteille de chlorure concentré dans douze litres d'eau, on trempera un drap de toile dans ce mélange, et on en recouvrira le cadavre qu'on aura soin d'arroser avec la même liqueur, plusieurs fois, durant le temps qu'on le gardera. La nécessité de cette opération se fait journellement sentir à Paris et bien davantage dans les climats chauds ; aussi les hommes de l'art appelés à faire l'autopsie, ou l'embaumement d'un corps, se préservent-ils de toute émanation malfaisante en faisant usage du chlorure, et en portant à leur nez un flacon de poche qui en est rempli.

Lorsqu'on opère la vidange des fosses d'aisance, le gaz méphytique se développe et remplit les appartemens de la maison où se fait la vidange ; on parvient à se garantir de ce méphytisme en mettant sous les portes (sur un papier étendu à cet effet) une traînée de chlorure de chaux sèche, et en étendant de gros linges trempés dans la solution aqueuse de ce chlorure derrière ces mêmes portes : les croisées et autres

ouvertures exigent de semblables précautions : de cette manière la fétidité ne pénètre pas dans les appartemens.

Fumigations médicamenteuses.

On ne peut plus douter maintenant des avantages qui résultent de l'emploi des fumigations médicamenteuses; elles ont été imaginées dans l'intention de faire parvenir jusqu'aux poumons les vapeurs d'un grand nombre de substances jugées propres à agir comme remède dans plusieurs maladies de poitrine. Quoique un peu négligées de nos jours, elles pourraient être aussi nombreuses que variées, et souvent préférables aux bains de vapeurs qui fatiguent toujours beaucoup et que l'on supporte très difficilement; sous le rapport même de la commodité elles mériteraient encore de tenir le premier rang, puisqu'on peut les exécuter en tout temps, à toute heure et en tous lieux. On parviendrait même à les rendre aussi énergiques que beaucoup d'autres remèdes, soit en les variant d'après les substances dont on désirerait recommander l'usage plus ou moins fréquent, soit même en les tenant suspendues dans l'air environnant pour être respirées, puisque leur action ne doit servir qu'à augmenter les qualités nécessaires au soutien des forces vitales, en traversant l'organe pulmonaire par le moyen de la respiration. On peut y parvenir de deux manières :

1° *Par les fumigations sèches.* En projetant sur des charbons allumés, afin d'en recevoir et d'en respirer la vapeur au moment de leur combustion, des matières balsamiques, bitumineuses ou résineuses, telles que le benjoin, toutes les gommes résines agréables et même fétides ou répugnantes à l'odorat, le mastic, le succin, une multitude de plantes desséchées, ainsi que des matières animales réduites en poudres plus ou moins fines.

Celles que l'on fait avec les baies de genièvre projetées sur des charbons ardens et dans l'intérieur d'une bassinoire que l'on maintient pendant quelques minutes entre les draps, dans le lit d'un rhumatisant, sont souvent un moyen très actif qu'on peut mettre en usage pour les soulager promptement.

2° *Par les fumigations humides.* En chauffant et en tenant exposées pendant un certain temps à une chaleur susceptible

de les vaporiser, des substances spiritueuses, l'alcool, l'ammoniaque, l'éther, l'huile de térébenthine, ou toute autre plus ou moins fixe.

3° *Par les fumigations vaporeuses et stimulantes*. Pour celles-ci, on fait bouillir 1000 grammes (deux livres) d'eau ordinaire dans laquelle on a projeté 32 grammes (une once) d'armoise et autant d'absinthe, pour en diriger la vapeur pendant une demi-heure sur les parties sexuelles, toutes fois qu'il est besoin de ramener ou d'exciter les règles.

Il est inutile de faire remarquer combien tous ces procédés sont simples, faciles, et qu'une femme un peu intelligente peut très bien les mettre à exécution. Il serait bien à désirer qu'ils fussent toujours à leur portée, car ils n'ont besoin d'aucune manipulation difficile ; elles pourraient les employer en tout temps et en tous lieux. Nous terminerons par quelques considérations sur l'emploi de l'eau froide, comme moyen curatif et préservatif dans beaucoup de maladies.

CHAPITRE VI.

DE L'EAU FROIDE, DE SON EMPLOI COMME MOYEN CURATIF ET PRÉSERVATIF.

Il est démontré que l'eau employée à la chaleur de l'atmosphère au moins pendant les deux tiers de l'année, si utile d'ailleurs dans tous les temps, si nécessaire pour les usages de la vie, et qu'on peut trouver et se procurer partout, lorsqu'elle est mélangée avec du vinaigre, lorsqu'on y ajoute un peu d'eau de Cologne, ou toute autre liqueur aromatique et spiritueuse, quand ce ne serait même qu'un peu d'eau-de-vie, peut rendre encore de très grands services pour écarter l'infection, soit qu'on la considère sous le rapport de l'action qu'elle exerce comme tonique, comme fortifiante, soit qu'on

la considère seulement sous le rapport de la propreté dans toutes les maladies avec abattement, prostration, perte totale des forces, et surtout si la contagion est à craindre.

Nous ne pouvons donc pas assez recommander à toutes les gardes-malades de ne pas hésiter d'en user le plus abondamment qu'il leur sera possible, autant pour elles que pour ceux qui leur seraient confiés; nous ne craindrons pas même d'entrer ici dans quelques détails sur l'usage et les propriétés de l'eau froide, dans plusieurs cas de maladies qu'il est bon de leur faire connaître. Mais avant tout il convient de leur recommander encore la plus grande propreté, de renouveler autant que possible l'air de la chambre en ouvrant les portes ou les fenêtres, et de ne pas trop chauffer si c'est en hiver; il serait bon qu'elles eussent un thermomètre en tout temps pour juger la température.

Mais c'est principalement dans toutes les affections graves, lorsqu'il se manifeste des ulcères avec escarres, avec des érosions gangréneuses au sacrum, que nous aurons plus spécialement besoin de recommander les lotions d'eau froide aux gardes : quoique la plupart des médecins regardent encore ces accidens comme des dépôts critiques de la maladie, quoique plusieurs d'entr'eux les aient attribués à la pression, seulement, nous sommes bien loin de le croire, et l'observation semble même prouver le contraire. Car, 1° si ces sortes d'ulcérations étaient des dépôts critiques, la maladie cesserait du moment où elles viendraient à paraître; 2° si elles provenaient de la pression du poids du corps, on les trouverait chez tous ceux qui restent long-temps dans le lit : cependant les blessés vigoureux, les hommes sains, en sont exempts. On ne les voit que chez ceux qui ont perdu leurs forces; chez les scorbutiques, lorsque la fibre est molle, dans un relâchement absolu, dès les premiers jours d'une maladie où il y a entamure. Si on ne porte pas tous ses soins pour la prévenir et l'empêcher, elle s'étend, forme une large plaie, quelquefois plus douloureuse et plus pénible que la maladie elle-même.

« La nature, le caractère de la maladie, le tempérament » du malade, l'état et la couleur de la peau, feraient facile» ment prévoir à la garde, et dès les premiers instans, cette » disposition à la gangrène. Les pommades, les onguens gras,

» les cérats épispastiques, les linimens avec l'huile, l'eau-de-» vie et le blanc d'œuf que l'on emploie, sont le plus souvent » inutiles; mais il est un moyen plus simple et en même temps » efficace pour prévenir la formation de ces ulcères, c'est de » laver chaque jour la peau des reins, des jambes, du sa-» crum, avec une éponge trempée dans de l'eau froide et en-» suite de bien essuyer la partie avec un linge doux et sec. » Quand bien même ce ne serait qu'un soin de propreté, ces » lotions seraient utiles, car, en nettoyant la peau, elles » donnent du ressort aux petits vaisseaux cutanés, aux folli-» cules des tégumens; elles renouvellent, facilitent la trans-» piration, modèrent ces chaleurs, ces pesanteurs des reins » dont se plaignent les malades, et portent dans tout leur » corps une fraîcheur agréable, toujours salutaire; il suffit » même de faire ces lotions une fois par jour, pour ne pas » fatiguer le malade par des mouvemens souvent répétés : on » profite du temps où on lui administre un lavement; on peut » quelquefois et dans certains cas, comme nous l'avons déjà » dit, y ajouter un peu de vinaigre ou d'autre eau spiritueuse » aromatique, mais il importe toujours qu'elle soit froide, ou » au moins fraîche, condition qui contribue beaucoup à son » effet salutaire. »

Si ces mêmes lotions avec l'eau froide sont utiles pour les adultes, elles ne sont pas moins nécessaires aux enfans; on regrette même de ne pas les y avoir assujettis par habitude; il faudrait qu'elles leur fussent aussi obligatoires que les alimens; en un mot, qu'il leur fût impossible de s'en passer : rien ne contribuerait peut-être davantage à leur faire contracter l'aptitude à braver impunément toutes les variations atmosphériques, et s'exposer hardiment à supporter les alternations du froid et de la chaleur; elles contribueraient à entretenir dans un équilibre permanent toutes les fonctions des organes intérieurs, à les consolider dans un état de vigueur constante, et les faire jouir de la santé la mieux établie.

Quant aux lotions, ou lavemens des pieds, une garde ne doit jamais les perdre de vue : c'est la première chose par où il est nécessaire qu'elle commence, en été avec l'eau froide, en hiver avec l'eau chaude; car la propreté des pieds empêche les chaleurs, les démangeaisons, les excoriations qui

résultent du séjour de la sueur entre les orteils : elle fait cesser principalement l'odeur fétide, nauséabonde, insupportable qu'elle exhale lorsqu'elle y séjourne après une longue marche à pied, pendant l'été principalement. Dans les engelures au talon, chez les enfans, c'est un des premiers moyens à employer pour les faire cesser ; souvent même dans les affections goutteuses on a vu l'enflure et la rougeur des articulations des pieds, cesser et disparaître avec la douleur qui les accompagne, par de simples lotions d'eau fraîche répétées tous les jours un peu avant de se mettre au lit. Enfin, la seule manière de s'opposer au développement d'un coriza (rhume de cerveau), c'est de laver les pieds avec l'eau fraîche.

Dans tous les cas de maladies où il survient des saignemens de nez, si l'on craint quelque hémorrhagie, qui ne sont toujours que trop débilitantes en pareil cas, il ne faut jamais craindre d'avoir recours à l'eau fraîche : on y plongera momentanément les mains, les pieds, on en jettera à la figure, car en toute circonstance l'eau froide est considérée comme un stimulant aussi prompt qu'il est actif, capable de faire cesser les impressions spasmodiques et surtout la chaleur, susceptible enfin d'arrêter et suspendre toute effusion de sang, qui se manifeste avec ou sans hémorrhagie.

Ainsi, d'après ce que nous venons d'exposer relativement à l'eau froide comme moyen thérapeutique connu depuis si long-temps, c'est maintenant une *Médication sudorifique*, par conséquent une spécialité susceptible de guérir tous les maux, et qu'on ne peut rencontrer que chez celui qui s'en est occupé particulièrement : tous les autres praticiens ne sont plus rien pour son conseil, quoique ses résultats n'en soient pas moins très équivoques ; car ceux qui vantent les succès de cette médication aqueuse voulaient que de l'eau bue en très grande quantité, pure, aromatisée, sucrée ou non, dû être regardée comme susceptible de mettre un terme à toutes les affections morbides : ils prétendent que c'est même le premier de tous les moyens auquel il faut avoir recours dans toutes les occasions où il s'agit de provoquer et surtout d'entretenir la sueur abondante, qui est encore suivie d'une perspiration plus ou moins nécessaire dans la circonstance.

On a beau vouloir prouver que chez les Allemands, l'eau fait des merveilles, d'après le grand nombre des établissemens dans lesquels affluent une si grande quantité de malades pour la boire, leur manière de l'administrer est absolument semblable à celle de Paris et d'ailleurs ; ne faut-il pas d'abord gorger l'estomac avec le liquide, pris par verrées successivement précipitées pour le soumettre à son action, ensuite pour agir sur la peau d'une façon ou d'une autre, avoir recours aux frictions, aux aspersions, à l'immersion subite ou continuée : tout cela n'est pas nouveau.

D'après cela, peut-on considérer comme une grande différence de placer dès le grand matin l'individu malade au milieu d'une couverture de laine, avec ou sans addition de fourrures, pour le faire suer abondamment, et si ce moyen ne suffit pas d'avoir recours aux frictions de tout genre, à des lotions partielles ou générales, enfin à tout ce qui est capable d'exciter les émonctoires pour déterminer la transpiration de la peau, pour le plonger dans un bain à la température de l'atmosphère. Lorsqu'il est très impressionnable, il éprouve une sensation instantanée plus ou moins vive qui change bientôt son état ; alors le médecin juge s'il doit en sortir ou le continuer, soit à en élever ou bien à en diminuer la température ; ensuite le malade se promène, en recommençant de boire autant que la capacité de son estomac peut le contenir : la promenade achevée, il déjeûne, comme dans l'Allemagne, avec des viandes fumées dont la délicatesse ne ressemble guères aux autres.

Enfin si à toutes les pâtes et à la sauer-kraut, on ajoute le vin du Rhin et les exercices gymnastiques en tout genre, la promenade dans les vastes jardins pour tous ceux qui n'en ont pas l'habitude, la médication est grandement aidée pour produire un effet marqué sur les personnes d'une constitution délicate ; mais sur des hommes forts et robustes comme il y en a beaucoup, on est forcé d'avoir recours à tous les moyens irrigatoires, partiels ou généraux, employés partout.

Mais après le second repas pris dans l'après midi, on respecte le moment de sa digestion confortable ; celle-ci ne doit pas être troublée par les verrées d'eau successives à moins d'un embonpoint bien prononcé et tous les accessoires d'une constitution robuste. Ceux-ci recommencent souvent la ma-

nœuvre aquatique semblable à celle du matin, et pour terminer la journée, ils mangent encore un peu pour gagner en sortant de table et s'enfoncer sous leur lit de plume, en s'allongeant sur des sommiers, souvent si durs, que cela n'approche jamais d'un lit à la française, comme ils désignent les nôtres.

CHAPITRE VII.

DES SOINS QUE LES GARDES DOIVENT AUX FEMMES EN COUCHES.

Si les égards affectueux ou bénévoles que les femmes se témoignent entre elles dans tous les instans de la vie, si les marques d'amitié ou d'intérêt particulier qu'elles se prodiguent les unes aux autres, dépendent le plus souvent des circonstances plus ou moins critiques qui les ont déterminées, on doit considérer l'accouchement comme une des causes les plus fréquentes de tous les rapprochemens simultanés qui en résultent. En effet, puisque les femmes sont désignées par la nature non-seulement pour protéger l'enfant nouveau-né, pour lui administrer les premiers secours nécessaires à la prolongation de son existence, mais encore pour le diriger, le soutenir et l'amener jusqu'à ce qu'il puisse se suffire à lui-même, comment pourront-elles remplir les nombreuses et importantes fonctions de la maternité, si leur éducation première, les préjugés ou la routine les induisent et les entretiennent continuellement en erreur sur tout ce qui regarde essentiellement leur état de santé habituel.

Il convient donc, pour éviter ces inconvéniens, de leur indiquer, autant qu'il est possible, la conduite qu'elles ont à tenir dans les circonstances suivantes :

1° Lors de l'apparition des règles, leur durée, leur cessation ;

2° Les attentions qu'elles se doivent lorsqu'elles sont enceintes ;

3° Les soins qu'il convient de leur donner pendant le travail de l'accouchement ;

4° Enfin les obligations de celles qui ont à les soigner pendant le temps de leurs couches.

Ainsi, nous ne devons pas craindre d'entrer dans quelques détails un peu étendus sur toutes les circonstances ou les attentions à observer avant, pendant et après l'accouchement que nous considérons ici comme une fonction très importante et même la plus essentielle de la vie. Aussi tous nos conseils ne doivent tendre qu'à éclairer les femmes, et spécialement les gardes, sur tout ce qu'il leur convient de mettre en usage pour ne déterminer aucune maladie pendant tout le temps et la durée des couches. En effet, que ce soit par état ou par bienveillance qu'elles se trouvent obligées de les mettre en pratique, elles ne doivent jamais se proposer d'autre but que de bien remplir un devoir qui puisse en même temps satisfaire leur bonne volonté ou mériter son salaire ; dans l'une comme dans l'autre de ces suppositions, elles pourront tout exécuter avec sécurité et beaucoup contribuer par là, non-seulement à soulager les femmes, mais éviter encore des imprudences, des erreurs ou des fautes, qui malheureusement ne sont que trop communes et le plus souvent très funestes.

§ Ier. APPARITION DES RÈGLES, LEUR DURÉE, LEUR CESSATION.

Comme il convient, et qu'il est nécessaire de ne jamais perdre de vue, que les différences essentielles qui constituent l'état particulier de la femme, consistent autant dans sa stature et ses proportions que dans la conformation des principaux organes qui la rendent apte à la reproduction ; il convient aussi de remarquer que les changemens alternatifs et périodiques qui s'y opèrent, doivent par conséquent influer sur elles d'une manière plus ou moins marquée.

Il faut donc bien se garder d'attribuer à l'influence des astres une chose aussi naturelle que les règles ; il suffit de l'âge, du développement physique plus ou moins prompt d'une adolescente, il suffit d'examiner son état de santé corporelle :

si les mamelles plus ou moins apparentes éprouvent de la tension, une rénitence plus ou moins sensible ou douloureuse; si la chaleur qu'elle ressent par intervalles dans les reins, au pourtour des hanches, à la peaume des mains, à la plante des pieds, correspond avec les lassitudes dans les jambes, la céphalagie, les saignemens du nez, avec une certaine langueur morbide dans tous les traits de la physionomie ; si, après de légères inquiétudes générales, après une tendance marquée à l'engourdissement, le sommeil se trouve parfois interrompu par des terreurs paniques, il y en a plus qu'il ne faut pour prévoir que tout cela ne doit se terminer que par l'apparition des règles ; et tous ces symptômes doivent encore bien moins être attribués à la lune, quoique les erreurs populaires, beaucoup plus autrefois qu'à présent, faisaient cependant dépendre cette éruption sanguine des phases de cet astre de la nuit.

Si, par une disposition contraire à l'état naturel, il fallait aider ou provoquer le moment de cette apparition, loin d'employer tous ces emménagogues irritans, dont la violence produit toujours sur l'estomac des impressions funestes, quelquefois même sa désorganisation, loin d'avoir recours à l'armoise, à l'absinthe, aux teintures spiritueuses, aux infusions vineuses amères, plus ou moins chargées, il convient au contraire beaucoup mieux de couvrir la jeune fille avec des vêtemens chauds, de lui faire éviter la fraîcheur des soirées, de l'asseoir et de la placer souvent sur un bain de vapeur, de lui faire prendre quelques légères boissons adoucissantes, d'y joindre des frictions douces sur les jambes et les cuisses, lui faire faire de l'exercice à pied sans fatigue, de la mettre à l'usage d'une tisane de réglisse avec les fleurs de mauves ou l'orge moulue : tous ces moyens, continués avec persévérance, sont presque toujours suivis d'un effet extrêmement salutaire en pareil cas.

Une fois déterminé, il faut éloigner encore toutes les idées nuisibles et perturbatrices qu'on attribue à cet afflux du sang ; car il ne survient, à cette époque de la vie, chez les femmes, que pour remplir une fonction essentielle à l'ordre établi par la nature, et, loin de porter avec lui la perversion de tout ce qui l'environne, il ne diffère en rien de celui qui aurait lieu par un saignement de nez.

Mais, dans quelque temps de la vie que ce puisse être, s'il survient abondance, excès même, la cessation, l'éloignement de toutes les causes qui ont pu les provoquer, l'usage des toniques, des cordiaux, des astringens associés aux spiritueux aromatiques, le repos du corps et de l'esprit sont les moyens auxquels on doit avoir recours.

Lorsqu'au contraire il survient diminution, suppression momentanée qui peuvent être occasionnées par une frayeur subite, des chagrins long-temps continués, des mouvemens violens d'irrascibilité, par le froid excessif, les travaux pénibles, lorsqu'il se manifeste du dérangement dans la santé habituelle, qu'il y a pâleur, décoloration, langueur, dégoût, perte d'appétit, défaut de sommeil, il faut avoir recours aux bains entiers, à ceux de fauteuil, avec les attentions de ne pas se refroidir après en être sorti, aux bouillons de veau, de poulet, aux lavemens émolliens, à quelques purgatifs doux ; ce n'est qu'avec la plus grande réserve qu'il convient d'employer les sangsues, les saignées du bras, du pied ; c'est au médecin à décider comment et de quelle manière on doit les pratiquer. Enfin, dans l'une ou dans l'autre de ces circonstances, si l'individu n'éprouve qu'une légère incommodité, passagère ou continuelle, quelques lassitudes, des maux de tête, un peu de diminution dans l'appétit, ou de la difficulté dans la digestion, le temps et la patience suffisent pour rétablir ce qui n'est qu'interverti. Cette évacuation périodique d'une quantité de sang plus ou moins grande, commençant avec la puberté, continue pendant la plus grande partie de la vie, excepté le temps de la grossesse, pour s'arrêter enfin à une époque plus ou moins éloignée, et toujours en rapport avec celui où les règles ont paru pour la première fois. Leur apparition aux époques fixes est tellement nécessaire à la santé des femmes, que pour peu qu'elle soit diminuée, suspendue ou arrêtée, il est presque impossible de calculer tous les inconvéniens qui peuvent en résulter pour elles. On peut cependant assurer que les femmes sont presque toujours plus incommodées par leur défaut ou leur suppression que par leur trop grande abondance ; et, quel que puisse être leur tempérament, toutes sont soumises à l'un ou l'autre des inconvéniens dont nous venons de parler. Outre les pâles couleurs chez les femmes mal réglées, on observe encore la

bouffissure de la face, et dans tout leur individu un état de flacidité et de mollesse insurmontable; elles ont la respiration difficile et singulièrement gênée, elles éprouvent continuellement des maux de tête et des pesanteurs douloureuses dans les reins, les cuisses, les jambes, à la plante des pieds; leur appétit, presque toujours dépravé, les porte à n'user que de substances alimentaires, toutes plus bizarres les unes que les autres; l'urine est continuellement trouble, épaisse, rouge ou noirâtre, elles ont un peu de fièvre, quelquefois avec frissons, le dégoût est continuel, très souvent même accompagné de vomissemens.

C'est avec réserve et prudence qu'on doit agir pour provoquer les règles chez les femmes, en qui, par un retard imprévu et momentané, il survient quelques légers dérangemens dans la santé; toujours très dissimulées sur la cause qui a pu le produire, elles affectent de ne pas vouloir se persuader du résultat; mais, pour peu qu'on y fasse attention, il sera très facile d'établir un pronostic. Chez une femme sanguine, en qui des chagrins, le froid long-temps continué, un exercice violent, un grand mouvement de l'ame, produit par la frayeur ou par toute autre cause imprévue, aurait pu déterminer une suppression momentanée des règles, la saignée du bras, l'application des sangsues, conviennent très bien; elles produisent le meilleur effet si l'on y joint les lotions des pieds, des jambes, les bains de vapeurs, lorsqu'elles sont faibles et cacochymes; chez les femmes lymphatiques, il faut avoir recours à toutes les substances amères, aromatiques, aux boissons ferrugineuses associées à du vin vieux. Le plus souvent encore, tous ces moyens sont inutiles : comment vouloir remédier à des affections morales, à des contrariétés dans les penchans, à une inclination dissimulée dans les tourmens de l'ame, à une tristesse raisonnable ou non, mais fortement prononcée? Tous les remèdes pharmaceutiques n'y peuvent rien; il est donc dans ces cas très nécessaire de bien juger avant que de rien ordonner.

Enfin, si avec l'âge correspondant à peu près au moment de leur première apparition, la femme éprouve quelques variations dans les époques, sans que cependant l'état habituel de santé en soit altéré, si les sueurs et les excrétions, augmentées dans toute l'étendue du corps, lui indiquent que la nature pourvoit d'elle-même à leur remplacement, qu'il ne lui



survienne que de légers dérangemens dans toutes les autres fonctions nécessaires à l'entretien de la vie, patienter et attendre tout du temps, serait ce qu'il y a de plus raisonnable à conseiller, bien que les commères de toute espèce ordonnent l'usage des plantes vulnéraires pendant un an, et une foule d'autres remèdes tous plus nuisibles les uns que les autres, car ils ne tendent qu'à activer une fonction qui doit finir seule, quand même les femmes n'y penseraient pas ; il est d'ailleurs confirmé par l'expérience que dans toute maladie grave et un peu longue, lorsqu'il survient cessation absolue des règles, il ne faut s'occuper que de l'affection principale et abandonner à la nature le soin d'opérer un rétablissement pour lequel il serait bien inutile de se tourmenter, puisqu'il ne peut avoir lieu qu'avec le retour à la santé première.

On peut donc assurer que si, pendant l'espace de quatre à huit jours de la durée des règles, les mamelles durcissent et deviennent plus sensibles, si toutes les autres fonctions augmentent d'énergie, il n'en est pas moins vrai qu'après leur terminaison les femmes rentrent peu à peu dans leur état habituel et particulier. Enfin du moment où l'âge et le développement auront déterminé les règles, elles doivent reparaître à des époques fixes, à moins qu'elles ne soient interverties par quelques-unes des causes dont nous avons parlé, par une maladie, ou enfin par la grossesse.

§II. Attentions que les femmes doivent avoir pour elles, lorsqu'elles sont enceintes.

La grossesse, est cet état particulier qui résulte essentiellement du mode de développement ou d'accroissement que doit subir l'embryon jusqu'à l'instant où il va être expulsé par le travail de l'accouchement.

Malgré que l'on rencontre souvent des femmes qui ne se portent jamais mieux que lorsqu'elles sont enceintes, il faut cependant convenir que toutes les fois qu'une grossesse survient elles sont exposées à diverses incommodités, qui, quoique légères en apparence, ne laissent pas que d'avoir une influence plus ou moins directe sur toute leur existence. En effet, dès les premiers instans, elles éprouvent des affections particulières à l'estomac, des nausées, des dégoûts, des vo-

nissemens ; l'appétit est fortement dérangé, sujet à des bizarreries de nourriture, quelquefois contre nature, et, comme tous les autres changemens progressifs qui surviennent en elles ne dépendent essentiellement que du temps à parcourir pour que l'enfant soit assez développé, auquel il faut encore joindre l'espace qu'il doit occuper, ainsi que la température qui lui est nécessaire, nous devons considérer ceux-ci comme très naturels.

Enfin, si la grossesse n'est pas plus une maladie que l'accouchement qui doit en être la suite, il ne faut cependant pas disconvenir que l'un et l'autre peuvent donner lieu à une multitude infinie d'affections plus ou moins graves ; presque toutes résultent d'erreurs ou de fautes commises dans le régime, dans les habitudes, plutôt que d'autres dispositions individuelles. Il est donc convenable qu'une femme enceinte se prescrive ou se conforme à un régime de vie doux et tranquille, à l'abri de toute émotion excessive, soit de plaisir soit de chagrin ; qu'elle vive au grand air, en évitant cependant les passages alternatifs trop brusques d'une température à une autre, qu'elle soit toujours chaudement vêtue, sans ligatures qui puissent exercer la moindre compression sur le ventre. Sa nourriture principale doit consister dans les viandes tendres, bouillies, grillées ou rôties, faciles à digérer, toujours prises en quantité calculée d'après son appétit ou le besoin de soutenir ses forces ; elle évitera les alimens farineux ou venteux, en un mot tout ce qui pourrait fatiguer son estomac ; sa boisson principale consistera dans l'eau rougie, dans une quantité de vin pur, proportionnée à ses goûts et au besoin qu'elle pourrait en avoir ; les liqueurs fortes lui sont interdites, ce n'est que par un état de maladie particulier qu'on trouve quelques femmes portées a en faire un usage immodéré pendant leur grossesse ; le café ne leur serait pas aussi nuisible, mais il ne doit être pris qu'avec la plus grande modération. Une femme enceinte ne doit jamais danser, aller dans des voitures non suspendues, faire des exercices violens, porter des fardeaux, monter à cheval ; mais elle doit faire de l'exercice à pied sans fatigue, se coucher de bonne heure, se lever un peu matin, éviter les grandes contentions d'esprit, la trop grande chaleur ; rester, autant que possible, au milieu d'occupations douces, tranquilles, agréables.

Beaucoup de femmes enceintes, lorsqu'elles sont grasses, pléthoriques ou sanguines, éprouvent le besoin d'être saignées, à moins qu'elles ne veuillent courir les risques d'un accouchement prématuré; elles feront très bien de s'y soumettre; il y en a beaucoup aussi qui peuvent s'en passer. C'est au médecin à décider si la saignée doit être faite vers le troisième, le cinquième, le septième et même au neuvième mois, un peu auparavant le terme achevé de la grossesse. On la recommande à l'une des époques qui viennent d'être indiquées, lorsque la femme est trop lourde; lorsqu'elle éprouve des tintemens d'oreilles, des engourdissemens dans les reins, des fourmillemens dans les cuisses, des démangeaisons partout le corps, de la gêne dans la respiration; des saignées pratiquées hors de toutes ces circonstances, pourraient provoquer l'accouchement avant terme, et l'avortement entraîne toujours à sa suite des accidens plus ou moins fâcheux.

On peut et l'on doit présumer qu'il arrivera une fausse couche par les douleurs passagères et fréquentes qui se manifestent dans toute la région des reins, et qui viennent se terminer ou se perdre dans le bas-ventre, par des lassitudes générales dans les cuisses, par l'affaissement des mamelles, un état de malaise universel; et si, avec ces douleurs il se déclare un écoulement des sérosités sanguinolentes, et à des intervalles qui correspondent avec leur durée, il n'est plus temps de le prévenir, encore moins de l'arrêter; il faut avoir recours à un homme de l'art, afin qu'il puisse donner les conseils, et remédier à la foule d'accidens qui sont inséparables d'un avortement.

Plusieurs encore rapportent aux embarras de l'estomac, l'état particulier de malaise qu'elles éprouvent ordinairement, et veulent à toute force avoir recours à l'emploi des substances purgatives pour le dissiper. Il est bon de leur observer que c'est moins pendant la grossesse que dans toute autre circonstance qu'il convient de prendre des purgatifs. Cependant, si une femme se plaint d'avoir la bouche mauvaise, pâteuse, si la langue est couverte d'un enduit jaunâtre, épais; si l'estomac souffre, qu'elle éprouve une soif ardente, que les digestions soient pénibles, laborieuses, difficiles, on peut lui conseiller l'usage modéré des acides dans ses alimens; pendant les repas, les boissons douces, acidulées, prises par petites quantités

à la fois; les infusions de tilleul, de camomille romaine, de mauves, de feuilles d'orangers aiguisées de jus de citron, ou avec addition de quelques gouttes de liqueur anodine d'Hoffmann. Par ces moyens, administrés à des intervalles plus ou moins éloignés, on gagnera le temps nécessaire pour rétablir l'équilibre dans toutes les fonctions vitales qui auraient pu être troublées.

Nous sommes bien éloignés de penser que le plus grand nombre des femmes puissent observer rigoureusement toutes les attentions que nous venons de leur prescrire; nous savons encore que s'il en existe quelques-unes qui puissent les mettre à exécution, il en est peut être beaucoup plus aussi à qui elles deviendraient impossibles; mais combien d'accidens les femmes peu fortunées, obligées de travailler, ne préviendraient-elles pas si, pendant tout le temps de leur grossesse, elles voulaient s'observer un peu plus qu'elles n'ont habitude de le faire. Combien de maladies doivent leur origine à la mauvaise nourriture, à la dépravation des goûts, aux bizarreries d'appétit, au désir seul de contenter une envie. Nous ne pouvons assez le répéter : du moment où une femme est assurée d'être grosse, elle se doit toute entière à la conservation de l'être qu'elle doit mettre au jour; et les dangers qu'elle est obligée de courir dans le cas contraire, devraient suffire pour l'empêcher de rien faire qui puisse leur nuire à tous deux.

Nous passons sous le silence tous les contes aussi absurdes que ridicules, dont on assiége et dont on berce encore les femmes pendant tout le temps de leur grossesse. Telles sont les prédictions certaines sur le sexe futur du rejeton par la concordance des lunes, et tous les signes intérieurs et extérieurs pour le reconnaître d'une manière assurée et invariable. La comparaison toujours faite d'après la naissance, et à la première inspection des taches imprégnées sur la peau, et dont la couleur, quoique variée depuis le rouge plus ou moins foncé jusqu'au gris noirâtre, n'en est pas moins le résultat de quelques maladies éprouvées pendant la gestation, plutôt que celui d'envies qui n'ont et ne peuvent avoir aucune influence directe sur l'imagination de la mère, et de là sur l'enfant. Tous les vices de conformation qui arrivent, soit en plus, soit en moins, et que des comparaisons, le plus souvent baroques,

rapportent toujours à des objets plus ou moins bizarres ou fantastiques.

Enfin, soit par leur manière d'être, soit par habitude, si la plus grande partie des femmes sont bien éloignées de se gouverner comme nous l'avons dit, nous ne devons pas aussi leur dissimuler que lorsqu'elles voudront braver les courans d'air, s'exposer au froid, à l'humidité, faire des écarts dans leur régime, troubler, pervertir leur digestion, déterminer l'irritation à l'estomac, en le gorgeant d'alimens indigestes, pour peu qu'elles soient débiles, elles se trouveront encore beaucoup plus sujettes à contracter une maladie, quelle qu'elle soit. Elle sera, dans ce cas, presque toujours annoncée par une chaleur brûlante à la paume des mains, à la plante des pieds, par des frissons vagues, une horripilation isolée ou générale partout le corps, des sifflemens dans les oreilles, des baillemens, par la syncope, des pertes de sang plus ou moins considérables, et beaucoup d'autres accidens dont nous parlerons dans les suites de couches.

§ III. Des attentions a observer pendant l'accouchement.

Mais d'après le mode particulier de tout ce qui s'est passé pendant la durée de la grossesse, si l'ébranlement général qui doit déterminer la sortie de l'enfant vient à se manifester, « l'accouchement peut, dans la presque totalité des cas, se « terminer heureusement, et par la seule action de la na- « ture. Cependant, comme il est toujours accompagné de dou- « leurs et d'efforts plus ou moins considérables, il exige des « soins, des attentions particulières, et la présence d'une « personne instruite, moins pour aider que pour reconnaître, « diriger la disposition de la nature, empêcher les abus et « les erreurs, les tentatives, les manœuvres déplacées ou « dangereuses, et prévenir ainsi les inconvéniens dont cette « fonction est parfois accompagnée ou suivie ».

La femme, après avoir éprouvé des douleurs fugaces et légères dans les reins, dans le bas du dos, qui viennent se perdre insensiblement et se terminer dans le bas-ventre, peut aussi les sentir se succéder d'une manière plus ou moins rapprochée, plus ou moins éloignée. Souvent avec un écoulement alternatif des eaux, qui dure quelquefois pendant deux ou

trois jours d'avance ; souvent encore sans qu'il y ait aucune apparence d'écoulement à l'extérieur, peu à peu l'excitation augmente, un état de chaleur particulier se manifeste. Elle commence à s'agiter, à se tourmenter ; le travail de l'accouchement va suivre. La garde doit appeler celui ou celle en qui la femme a confiance pour l'assister, et renvoyer tous ceux qui lui seraient inutiles, surtout les voisines et les commères, dont le bavardage continuel ou les conseils indiscrets ne serviraient qu'à compliquer tout ce qui doit se passer très naturellement.

Lorsqu'il sera possible de le faire, la garde disposera d'avance de l'eau chaude et tout ce qui est nécessaire pour la propreté, la coiffure, les vêtemens, du linge, un lit de sangle sur lequel elle placera un matelas arrangé de manière à ce que la femme, pendant le travail, puisse être couchée horizontalement, avoir la tête et la poitrine un peu élevées, et se trouver dans la situation la plus convenable pour faire valoir ses douleurs ; on lui soutiendra les reins appuyés sur des alaises placées de manière à ce qu'elles puissent être changées à volonté et sans la déranger. Ensuite on la couvrira de quelque chose de léger, pour éviter le contact de l'air froid, surtout pendant l'hiver ; la situation des jambes et des cuisses regarde la personne qui assiste la femme en travail ; il convient encore d'avoir à portée, afin de s'en servir de suite, une cuvette, parce que, vers la fin des douleurs expulsives, il survient très souvent des vomissemens plus ou moins considérables ; si, comme cela arrive encore, la femme fatiguée par la longueur du travail, est accablée par le sommeil, il faut bien se garder de l'interrompre dans l'intervalle des douleurs, car c'est un moyen dont se sert la nature pour activer, augmenter les forces qui lui sont nécessaires.

« Comme de toutes les choses environnantes, l'air est la « substance dont on peut le moins se passer, celle qui a la « plus grande influence sur la santé, sur la production des « maladies, il faut, par tous les moyens, conserver, entre- « tenir sa salubrité, empêcher qu'il ne s'altère par les matiè- « res putrescentes, les vapeurs humides qui s'échappent par « la respiration ou les autres excrétions ; ainsi on ne doit en- « core admettre dans la chambre de la femme en travail, que « des personnes qui lui soient agréables, nécessaires au ser-

« vice, propres à l'aider, à l'encourager, à la diriger dans les
« douleurs qu'elle éprouve; et comme dans les derniers efforts
« il y a toujours une transpiration abondante, une sueur gé-
« nérale d'expression, il faut surtout éviter les courans d'air
« froids et humides, qui, en supprimant l'action perspiratoire
« de la peau, prédisposent si souvent à diverses affections
« qui se manifestent dans un temps plus ou moins rapproché;
« il faut aussi éviter avec le plus grand soin tout ce qui pour-
« rait lui causer du trouble, de l'inquiétude, soit par des sur-
« prises, soit par des nouvelles affligeantes; et plusieurs fois
« nous avons vu des convulsions ou autres affections nerveuses
« très graves, occasionées uniquement par la réception d'une
« lettre, d'une visite, ou par un propos indiscret.

« Quant au régime qu'il convient d'observer pendant la
« durée du travail ordinaire, comme ce travail excède rare-
« ment vingt-quatre ou trente heures, il doit consister uni-
« quement en quelques boissons mucilagineuses, féculentes,
« sucrées ou acidulées, en bouillons légers, que l'on donne
« à petites doses plus ou moins rapprochées, suivant le be-
« soin. Mais il faut supprimer entièrement les soupes, les
« rôties sucrées, et toute espèce d'alimens solides, car ils
« surchargent l'estomac, sans pouvoir être digérés et fournir
« des matériaux réparateurs. On doit surtout rejeter le vin,
« même coupé avec de l'eau, ces liqueurs spiritueuses, ces
« élixirs et ces substances aromatiques dont on abuse si sou-
« vent dans le public, sous le prétexte spécieux de soutenir,
« d'augmenter les forces, les efforts nécessaires pour terminer
« l'accouchement, tandis que le plus souvent ils s'y opposent
« par l'irritation qu'ils déterminent, soit à l'estomac, soit au
« système nerveux.

« Ces différens objets sont généralement trop bien connus
« pour nous y arrêter davantage; mais il est un autre point
« plus important encore, qui mérite une attention particu-
« lière : je veux parler de l'attitude, des mouvemens que l'on
« peut permettre ou que l'on doit prescrire à la femme : sans
« doute, dans l'état naturel et au commencement du travail,
« la femme peut indifféremment être debout, assise, couchée,
« marcher, ou prendre la posture qui lui conviendra le mieux;
« mais lorsque le travail est avancé, il est absolument néces-
« saire de lui faire observer une situation propre à favoriser la

« disposition de la nature, car non seulement une position « contraire ou inconvenante prolonge la durée du travail, s'op- « pose quelquefois à sa terminaison, mais encore dans quel- « ques cas, elle occasione des accidens très graves, dont on « trouve un grand nombre dans la pratique. »

§ IV. Devoirs particuliers des gardes après l'accouchement terminé.

D'après les différentes considérations que nous venons d'exposer, une garde un peu intelligente peut savoir autant que possible, d'avance, quelles pourront être les suites d'un accouchement; si la femme a besoin de rester sur le lit de sangle pendant quelque temps, elle l'enveloppera d'une alaise chauffée, afin de lui laisser reprendre ses forces et se remettre de ses fatigues; tout ce qui vient de se passer doit la conduire à se déterminer sur la manière dont elle devra faire le lit, s'il doit être plus ou moins dur, s'il doit être plus ou moins garni de couvertures; elle aura dû prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher l'écoulement des lochies d'imprégner et de traverser les matelas; car, outre la malpropreté dans laquelle se trouverait la femme, les lochies, au bout de quelques jours, exhaleraient une odeur nauséabonde, acidule, putride, extrêmement fatigante pour la malade, et on ne peut plus désagréable pour ceux qui approcheraient d'elle; le défaut de précaution en pareil cas, forcerait non seulement à des réparations de lit dont on peut toujours se passer, mais encore donnerait lieu à beaucoup d'autres incommodités fâcheuses : un morceau de toile cirée, de taffetas gommé, un lambeau de grosse tapisserie ou de toile grossièrement écrue, et par-dessus tout, un drap plié en plusieurs doubles sur sa longueur, roulé d'un côté, afin de pouvoir le dérouler de l'autre, lorsqu'il est question de changer et d'ôter tout ce qui est mouillé, autant pour rafraîchir les reins que pour entretenir la propreté, seront les principaux moyens à mettre en usage pour remplir cette intention. Toutes les lotions de propreté seront faites avec exactitude; il est inutile de les recommander avec l'eau de guimauve ou avec la décoction de toute autre plante émolliente : ce qui s'est passé pendant la durée du travail doit suffire pour faire décider le choix des unes ou des autres;

elle éloignera de l'accouchée tout ce qui pourrait lui être nuisible : elle fera cesser les trop longues conversations, et tout ce qui n'aurait aucun rapport avec sa situation présente, en ne donnant à boire que peu à la fois, soit du bouillon, soit de l'eau rougie, de l'infusion avec la fleur de tilleul légèrement sucrée, de la décoction de feuilles d'orangers : que ces boissons ne soient ni chaudes ni froides ; un peu plus chaudes vers le troisième jour, afin de pouvoir aider et favoriser les sueurs, la perspiration cutanée qui doit, avec les autres circonstances concomitantes, ramener l'état de santé première. Tous les jours, excepté ceux où la fièvre de lait aura lieu, elle lèvera pendant quelques heures l'accouchée, si elle est assez forte pour le supporter, afin de changer son lit et son linge ; et si les lochies venaient à diminuer trop promptement, et même à se supprimer, elle en instruira l'accoucheur, en conservant au loin les linges pour qu'il puisse mieux juger de leur état. Son régime principal consistera dans les bouillons, les alimens faciles à digérer, des potages de toute espèce, les viandes blanches, bouillies ou rôties, quelques compotes de fruits cuits à moitié sucre, répétés aussi souvent que pourront l'exiger les besoins de l'estomac, les habitudes et l'état particulier de la malade.

La garde doit avoir encore la plus grande attention à ne point faire prendre à la femme en couches, des tasses énormes de tisane chaude : qu'elle s'abstienne de ces amples cafetières d'infusions faites avec la camomille, la canne, le liége, la pervenche, le tilleul, la feuille d'orangers ou autres, (car il n'en est aucune parmi elles qui n'ait une recette plus ou moins compliquée) : il faut éviter l'excès, et ces véritables inondations qui ne tendent à rien moins qu'à débiliter l'estomac, occasioner des accidens graves, tandis qu'avec des attentions, des soins et les précautions indiquées, la plus grande partie des femmes peuvent après dix, douze ou quinze jours au plus, se trouver en état de reprendre leurs occupations habituelles : cependant il sera bon de ne pas s'exposer trop vite au grand air, encore moins d'aller, par excès de dévotion précipitée, séjourner un peu trop long-temps dans une église, prendre du froid, et contracter une maladie presque toujours aussi dangereuse qu'elle était imprévue... « On ne saurait trop le dire, « la plus grande partie des maladies qui surviennent pendant

« les couches, dépendent principalement de quelque impru-
« dence qui arrête tout-à-coup la transpiration ou la sueur,
« si nécessaire aux femmes dans cet état, ce qui arrive en
« s'exposant imprudemment à un courant d'air froid, ou en
« employant des linges encore humides ou trop peu secs,
« etc. » Avant de sortir, il faut les habituer peu à peu en changeant l'air de la chambre, en le renouvelant soir et matin, après avoir pris les précautions nécessaires pour éviter les courans. Très souvent il ne conviendrait pas d'annoncer de suite après l'accouchement, quel est le sexe du nouveau né; il est des femmes à qui on peut le dire de suite, mais il en est avec lesquelles on doit user des plus grands ménagemens pour le faire; dans l'une ou l'autre de ces suppositions, la réflexion doit seule conduire à ce qui serait jugé le plus convenable. N'accordez rien de tout ce qui pourra paraître nuisible; soyez prudentes, favorisez la nature, mais ne l'arrêtez pas, ne la contrariez pas; quant aux précautions que vous aurez à prendre dans tout ce qui est relatif à l'état du ventre, voici ce que recommande encore le médecin de la Maternité. « On ne fait
« peut-être pas assez d'attention dans la pratique aux dépla-
« cemens qu'éprouvent les viscères de l'abdomen pendant le
« cours de la grossesse, aux changemens qui surviennent
« presque immédiatement après l'accouchement; les vaisseaux
« sanguins cessant tout-à-coup d'être soutenus, il s'y forme
« aussitôt une stasse, une congestion du sang qui prédispose
« les organes à l'irritation, à l'inflammation, et devient aussi
« une cause de maladies plus ou moins graves, qui survien-
« nent après l'accouchement, et ont leur siége principal aux
« viscères de l'abdomen ou à ceux du thorax. Il serait donc
« nécessaire pour prévenir ces accidens, de soutenir les parois
« de l'abdomen, par l'application d'une sorte de ceinture
« large et molle, non point pour comprimer, mais pour sou-
« tenir modérément les parois de cette cavité. »

Les tranchées ou douleurs contractiles que les femmes éprouvent encore, même après un accouchement heureux, dépendent essentiellement des contractions, du resserrement de la matrice, qui tend continuellement à revenir dans son état primitif; c'est pourquoi on les désigne sous le nom de tranchées. Quoi qu'on puisse encore les considérer comme une suite nécessaire du travail qui vient d'avoir lieu, il n'en est

pas moins vrai que peu à peu la matrice revient sur elle-même ; elle diminue de volume, elle devient dure, épaisse, tous ses tissus se resserrent, et le sang coule avec moins d'abondance; les tranchées persistent ordinairement depuis vingt-quatre heures jusqu'au troisième jour; elles ne cessent entièrement qu'après l'invasion de la fièvre de lait. Que si elles dépendaient d'un caillot de sang retenu par les contractions du col de la matrice, ce serait à l'accoucheur ou à la sage-femme à chercher les moyens de le faire sortir par les procédés connus. Cependant on peut encore avoir recours aux fomentations chaudes, aux serviettes pliées en plusieurs doubles, trempées dans une décoction émolliente ; il ne faut qu'avoir en vue de faire cesser les tranchées sans occasioner la perte ; on a même recommandé la saignée en pareil cas pour diminuer l'éréthisme. Nous préférons une simple potion calmante, surtout si la femme est irritable et nerveuse, et par-dessus tout encore, une compression douce et modérée des muscles de l'abdomen, par le moyen d'une serviette ouvrée appliquée sur le pourtour du ventre, plutôt pour le soutenir que pour exercer sur lui une compression, comme nous l'avons déjà indiqué tout-à-l'heure. Tous ceux qui s'occupent d'accouchemens, s'accordent à dire que les tranchées sont rares, une fois qu'une femme a déjà eu un enfant ; cependant pour peu que la matrice soit irritée, qu'il y ait disposition à une inflammation du bas-ventre, si dans l'intérieur de la matrice il est resté la plus petite portion du placenta, ou de ses membranes, si l'écoulement du sang qui doit encore avoir lieu est suspendu ou supprimé par une cause quelconque, si la femme est sujette à des vents, à des flatuosités, ce sont autant de différences qui doivent faire varier sur les moyens que nous venons d'indiquer pour remédier aux tranchées.

Les mamelles méritent aussi des soins particuliers dès les premiers instans de la grossesse ; elles se trouvent déjà disposées pour la sécrétion du lait qu'elles doivent élaborer ; si la femme vient à nourrir son enfant, tout se passera dans l'ordre établi par la nature ; il n'y a même pas d'inconvénient de donner à têter peu de temps après l'accouchement, quand même cela ne servirait qu'à disposer le mamelon pour que l'enfant puisse le prendre plus facilement ensuite. On ne saurait assez recommander de l'habituer, dès les premiers ins-

tans, à ne le lui donner autant que possible qu'à des heures convenablement réglées, car de ses premiers besoins, de ses premières impressions dépendent le repos de la mère, et le bien-être particulier des deux individus. Toutes les nourrices qui, sous prétexte de se rendre beaucoup trop utiles, ou par suite d'une tendresse très-mal combinée, obéissent aux premiers cris d'un enfant de quelques jours de naissance, sacrifient de gaîté de cœur leur repos et leur santé réciproque ; on ne peut que les blâmer ; car, outre la privation absolue de tout sommeil et de leur tranquillité, le lait qu'elles fournissent à l'enfant n'ayant pas eu le temps qui lui est nécessaire pour devenir susceptible d'entretenir la nutrition, leurs nourrissons tombent malades, poussent des cris continuels pendant le jour et la nuit ; ils éprouvent, à ce qu'elles disent, des tranchées qui provoquent encore l'administration des sirops amers purgatifs ; ils deviennent chétifs, maigres, décolorés, rabougris ; tandis que pour les avoir bien portans et d'une bonne venue, il n'y aurait eu d'autre besoin que de les laisser couchés, et d'avoir eu assez de force pour résister à leurs premiers cris, quand on sait surtout qu'ils sont propres, bien échangés, à sec, et qu'ils ont eu tout ce qui est essentiel pour la nourriture qu'ils ont à prendre, et répétée trois ou quatre fois en vingt-quatre heures, mais à des intervalles fixes. Dans les cas où les femmes ne nourrissent pas, il faut avoir le plus grand soin de leur tenir les épaules, le cou et les mamelles recouvertes avec un fichu de mousseline fine, et un schall par-dessus, pendant l'hiver surtout ; on peut les tenir un peu moins couvertes en été, mais il est de nécessité absolue que le cou et les épaules soient toujours à l'abri de tout contact de l'air.

Nous répétons donc encore aux femmes et aux gardes, que pendant les six premières semaines, un enfant n'a d'autre besoin que de téter et de rester couché, son existence n'étant pour ainsi dire que végétative ; pourvu qu'il soit tenu très proprement, bien lavé avec l'eau tiède, et changé à des heures réglées, il ne lui faut rien autre chose.

Ce n'est qu'après ce temps, et dans le cas où le lait de la mère ou de la nourrice n'aurait pas les conditions suffisantes pour le soutenir assez, qu'il convient de lui donner quelques cuillerées à café de fécule cuite avec du lait, quelques cuille-

rées de panade claire, un peu salée, sucrée ou non, car on a agité la question de savoir si le sucre était de nécessité indispensable aux enfans nouveau-nés; il a été prouvé que non. Quoique le sucre soit une substance agréable, nécessaire lorsqu'on en a contracté l'habitude, il n'en est pas moins vrai qu'on ne doit pas le considérer comme tel pour les enfans naissans, qui n'ont encore aucun goût bien développé; pourquoi donc enfin toujours sucrer leurs boissons, leurs alimens? Il existe encore beaucoup d'autres raisons pour le prouver, mais nous les exposerons plus bas. C'est donc un zèle bien mal entendu, celui qui porte à gorger, quelques heures après qu'il est au monde, un enfant avec de l'eau plus ou moins fortement sucrée; il a bien rendu des *flumes*, disent les gardes: voilà encore une de ces erreurs populaires, contre laquelle on ne peut trop s'élever; comment supposer qu'il en puisse arriver autrement, lorsque l'estomac est plein, distendu par une trop grande quantité de fluides, et qu'on couche ensuite l'enfant sur un côté; il faut absolument qu'il laisse échapper ce qu'il lui est impossible de digérer..... Si vous lui en donnez, n'en administrez donc que très-peu à la fois, et de loin en loin seulement.

Dans les grandes villes et partout, lorsqu'une femme se décide à nourrir son enfant, lorsqu'elle entreprend d'allaiter et de le soigner elle-même, elle doit, tout en se soumettant au régime que nous avons déjà indiqué, renoncer à toute autre occupation; elle doit éviter le bruit, les assemblées, rester concentrée chez elle, se coucher de bonne heure, car le repos et la tranquillité sont pour elle d'une nécessité absolue, indispensable; la félicité, la grande satisfaction qu'elle éprouve à remplir ce devoir, si naturel d'ailleurs, la dédommagent des privations qu'elle s'est imposées; intéressante sous tous les rapports, elle jouit la première du premier sourire de l'être qu'elle chérit, elle contemple d'avance toute la satisfaction qui doit rejaillir sur elle: mais cependant combien d'autres femmes qui par état, par raison de santé, par leur genre d'occupation habituelle ne peuvent pas se livrer à ce penchant, qui les porterait à soutenir encore de leur lait celui auquel elles ont donné le jour; lors même qu'elles le voudraient, il leur est absolument impossible de jouir d'un semblable avantage.

Enfin, lorsqu'une femme accouchée ne nourrit pas, dès le troisième jour, souvent même au deuxième, les mamelles gonflent, se durcissent; il survient un engorgement momentané qu'on ne fait cesser qu'avec les boissons sudorifiques; quelquefois on est obligé d'avoir recours à des applications topiques faites avec des serviettes un peu chaudes, avec des papiers trempés dans l'huile, des linges fins imbibés d'eau tiède légèrement chargés d'alun. L'écoulement des lochies augmente et dure un peu plus long-temps; il faut alors entretenir les sueurs, tarir avec le temps toute la sécrétion laiteuse préparée depuis si long-temps d'avance; souvent même elle n'a complètement fini qu'après l'apparition d'une éruption à l'épiderme ou par une affection arthritique d'une durée plus ou moins longue.

Ce n'est donc qu'avec les plus grandes attentions dans les soins, dans le régime et dans toutes les autres circonstances qu'on parvient à les en préserver. Beaucoup de femmes affaiblies par une diète trop rigoureuse restent long-temps pâles, décolorées; long-temps encore après leur accouchement elles ont peine à se remettre. Souvent les lochies et les sueurs persistent jusqu'au retour des règles (retour de couches); il n'a lieu qu'au bout de trente, quarante et quelquefois cinquante jours.

Telle est la série des attentions premières qu'une garde intelligente doit apporter dans le moment des couches; c'est, pour ainsi dire, sur elle seule que doivent rouler tous les détails. Nous n'avons donc pas besoin de lui recommander ce qui est d'un usage constant, par exemple tout ce qui a rapport au linge dont l'accouchée doit se servir; s'il est nécessaire de l'employer chaud ou froid; la manière dont il convient de la déshabiller lorsqu'elle est encore sur le lit de sangle; les précautions qu'elle doit prendre pour la garnir convenablement, en un mot tout ce qu'elle doit mettre en usage pour modérer ou diminuer le trop grand afflux du sang. Elle aura encore soin de ne pas lui permettre de marcher pour aller d'un lit à l'autre; elle la fera porter par d'autres si elle ne se trouvait pas assez forte pour le faire elle-même. Trop d'inconvéniens graves résultent de tout ce qu'on peut faire de contraire en pareille circonstance, dans laquelle fort souvent encore la joie de sentir l'accouchement terminé succédant à

l'impatience qui a précédé, le tumulte des assistans et de ceux qui prennent part à ce qui vient de se passer, toutes les marques d'intérêt qu'on cherche à prodiguer à une femme ne sont que trop souvent la cause de bévues ou de maladresses involontaires.

La garde est aussi la seule qui puisse veiller à ce que l'accouchée soit placée convenablement dans son lit, qu'elle n'ait pas la tête trop élevée, qu'elle ait les jambes alongées, légèrement fléchies sur elle-même ; qu'elle ne lui permette pas de parler trop, ni long-temps ; qu'elle reste enfin dans la tranquillité la plus absolue, sans être fléchie sur les côtés. Comme le repos et le sommeil sont encore des choses extrêmement importantes pour une femme en couches, elle veillera à ce qu'on fasse le moins de bruit possible aux alentours, soit en ouvrant soit en fermant les portes de la chambre. Après les lotions d'usage, s'il fallait les rendre adoucissantes ou astringentes, elle consulterait l'accoucheur ou la sage-femme. Ce n'est que de cette manière et en s'écartant le moins possible de tout ce que nous venons d'indiquer à suivre dans toutes les circonstances de l'accouchement, qu'une femme peut espérer un prompt retour à son état habituel et primitif de santé, suspendu momentanément par une des fonctions les plus importantes de la vie.

Des convulsions qui attaquent les femmes enceintes.

On appelle convulsions une contraction violente et involontaire des muscles d'une partie ou de tout le corps, quelquefois avec tension, raideur plus ou moins persistante, mais le plus souvent avec des agitations tumultueuses, des secousses alternatives qui reviennent à des intervalles plus ou moins rapprochés.

Cet accident, toujours fâcheux parce qu'il caractérise un désordre dans le système nerveux, parce qu'il trouble la circulation et toutes les fonctions, dans le cours et surtout au terme de la grossesse est encore beaucoup plus grave, plus dangereux, car souvent et en peu de temps il occasione la mort de l'enfant, et même celle de la mère, ce qui porte la désolation et le trouble dans les familles : il importe donc d'avoir une connaissance exacte de la nature, de la marche de cet accident, afin que dès les premiers symptômes, une

garde puisse réclamer les secours du médecin, ou les employer elle-même si les circonstances l'exigent.

Dans les femmes enceintes, les convulsions sont rarement bornées à une seule partie, mais le plus ordinairement elles ont lieu en même temps dans tous les muscles du corps. Quoique les convulsions puissent survenir à toutes les époques de la grossesse, cependant et le plus ordinairement on ne les observe guère que dans le cours des deux derniers mois, à l'approche ou dans le temps même de l'accouchement. Elles attaquent surtout les femmes d'une constitution irritable, sanguine, celles qui mangent beaucoup, qui abusent des liqueurs fermentées ou alcooliques, et sont enceintes pour la première fois; car très-rarement on les observe dans les grossesses subséquentes. On remarque aussi que les femmes qui, dans leur première grossesse, ont l'abdomen très-volumineux, l'utérus très-distendu, et dont les membres inférieurs sont œdémateux, y sont plus disposées que les autres; toujours aussi elles sont précédées par différens symptômes, qui annoncent un trouble général : tantôt la femme éprouve un sentiment de lassitude, de malaise, d'accablement; tantôt un embarras à l'estomac, le plus ordinairement de la pesanteur, des douleurs de tête, des vertiges, des bluettes qui se renouvellent par intervalles pendant un et même deux jours; quelquefois la parole est embarrassée, la démarche chancelante, comme dans un commencement d'ivresse. Ces premiers symptômes, auxquels on fait parfois peu d'attention, sont bientôt suivis d'autres qui ne laissent aucun doute sur la nature de l'affection. Ainsi, peu à peu, la physionomie s'altère, les yeux deviennent hagards, fixes ou vacillans, la pupille est dilatée, peu contractile, le visage, le cou gonflés, rouges, la respiration altérée, bruyante, les convulsions commencent et sont accompagnées de perte de connaissance, d'oblitération plus ou moins complète des sens, des facultés intellectuelles, d'un assoupissement comateux, de secousses violentes, qui reviennent par accès plus ou moins longs et rapprochés, parfois avec écume à la bouche et sortie de la langue, qui se trouve déchirée par les dents; enfin, divers autres symptômes qui ont l'apparence de l'hystérie, de l'épilepsie, ou même de l'apoplexie, accidens qui subsistent plus ou moins long-temps après l'accouchement.

On remarque surtout que les artères qui se distribuent à la tête sont distendues, battent avec force, de sorte que le sang paraît se porter avec impétuosité à la tête et aux membres supérieurs, tandis qu'il semble abandonner les membres inférieurs. En effet, dans ce cas, ainsi qu'on l'observe constamment, les artères fémorales sont dures, contractées, leur pulsation est moins ample que dans l'état ordinaire, et les veines sous-cutanées ne paraissent au doigt qui les explore que comme des cordons sans cavité.

En considérant l'invasion, le développement successif des symptômes, il est évident que tous caractérisent une irritation nerveuse, une congestion du sang au cerveau ; mais, ce qu'il faut bien noter, ce trouble général de la circulation, ces symptômes cérébraux si graves, ne sont que l'effet secondaire ou sympathique d'une irritation qui a son siége primitif aux viscères abdominaux. Presque toujours avant d'être attaquées de convulsions, les femmes éprouvent de la pesanteur à l'estomac après le repas, des douleurs à l'épigastre, des dérangemens plus ou moins remarquables dans les fonctions digestives qui se propagent ensuite à l'utérus, et de là s'étendent au cerveau. Quelquefois on a vu des femmes dans des accès de convulsions, porter automatiquement les mains à l'épigastre, se frapper fortement cette région, chercher à la déchirer avec leurs ongles ; d'autres fois cependant l'irritation paraît commencer plus particulièrement par l'utérus, et de là se propager à l'estomac et au système nerveux, ce qui est un résultat de la connexion intime et réciproque qui existe entre toutes les parties du corps.

Quel que soit, au reste, l'organe qui est le siége primitif de l'irritation, l'utérus est toujours dans un état particulier qui doit fixer toute l'attention. Si l'on porte la main sur l'abdomen, qu'on l'y tienne appliquée pendant quelque temps, on sent à travers ses parois que l'utérus éprouve une contraction tonique, permanente, qui augmente cependant au retour des accès convulsifs.

Ces observations doivent servir de base à l'emploi des moyens curatifs convenables dans ces cas, et quoique l'affection cérébrale ne soit, comme nous l'avons dit, qu'un effet secondaire ou sympathique de l'irritation d'un autre organe, il faut cependant y apporter la plus grande attention, parce

que le système nerveux influe puissamment sur toutes les fonctions. Pour remédier donc à la pléthore générale, à la congestion qui existe au cerveau, on commence d'abord par une ample saignée au bras, on applique des sangsues sur le cou, à l'ouverture des narines, à la base des apophyses mastoïdes, et surtout à la région épigastrique, qui souvent est un des foyers de l'irritation, et on insiste sur ces moyens de déplétion, suivant la gravité des accidens et la force du sujet; en même temps on emploie comme révulsifs, soit des synapismes aux pieds, aux jambes, soit, ce qui est préférable, de larges et épais cataplasmes chauds de farine de lin arrosés de vinaigre, ou saupoudrés de moutarde avec un peu de muriate d'ammoniaque, et qui soient assez grands pour envelopper les pieds et les jambes.

On a quelquefois recommandé, dans ce cas, l'usage des bains tièdes; mais, outre l'embarras et les difficultés de l'emploi de ce moyen, il paraît que les bains entiers, surtout s'ils sont un peu chauds, ont l'inconvénient d'augmenter la raréfaction, la congestion du sang au cerveau : mais il convient toujours d'appliquer des réfrigérans sur la tête, et si, dans l'intervalle des accès convulsifs, on peut faire prendre quelques boissons, au lieu de thé et de liqueurs spiritueuses que l'on emploie si souvent, on se bornera, soit à de l'eau fraîche sucrée, légèrement acidulée, si l'on veut; à une légère infusion de fleurs de mauves, de sommités de caille-lait jaune, une orangeade légère ou autres boissons analogues; des demi-lavemens émolliens et huileux peuvent être utiles dans quelques cas; mais il faut bien se garder d'avoir recours aux vomitifs, aux purgatifs, aux anti-spasmodiques chauds et diffusibles, tels que l'éther, le camphre, le musc, la valériane, le quinquina, le castoréum, l'assa fœtida, et autres excitans de même nature, qui ne tendent réellement qu'à aggraver les symptômes.

Les moyens que le professeur Chaussier indique ensuite pour favoriser la dilatation du col de l'utérus, consistent dans l'emploi des pommades de jusquiame et de belladone (voyez les formules, p. 131) ; mais c'est à l'accoucheur ou à la sage-femme à les employer. Souvent même après l'accouchement, ajoute-t-il ensuite, les accidens cérébraux, tels que le coma, les convulsions, etc., persistent plus ou moins long-

temps ; pour y remédier, on doit insister sur l'usage des adoucissans, des rafraîchissans et quelquefois des doux laxatifs; il importe surtout d'éloigner de la femme toutes les causes d'irritation, et de lui tenir la tête élevée; quant aux blessures faites à la langue, il emploie avec succès des lotions ou collutoires faits avec le suc de laitue.

CHAPITRE VIII.

DES SOINS A DONNER AUX ENFANS NAISSANS.

La manière plus ou moins adroite ou expérimentée avec laquelle une garde est obligée de recevoir et gouverner l'enfant qui vient de lui être remis par celui ou celle qui ont assisté la mère pendant les douleurs de l'enfantement, est encore une des choses les plus importantes de son ministère. Elle doit parfaitement connaître tous les détails des premiers secours à lui administrer. D'un coup-d'œil elle doit juger s'il est faible ou vigoureux, par conséquent qu'elles pourront être toutes les choses qui pourront lui être utiles ou nécessaires dans l'un comme dans l'autre cas. Le plus souvent, quoiqu'il ne se trouve rien de bien difficile à exécuter dans tous les soins à donner à un enfant nouveau-né, il est cependant des circonstances qui exigent d'une garde le plus grand sang-froid, la tranquillité et l'aptitude dans la manière de faire ce qui peut être forcé par l'instant présent, enfin de la prudence, qu'on ne peut acquérir qu'avec l'habitude ou tout au moins une expérience consommée.

A l'instant où il vient d'être séparé de la mère, après la section du cordon ombilical, si les cris d'un enfant, si ses mouvemens, sa manière d'être annoncent de la force et de la vigueur, la garde le reçoit dans des linges préparés et chauffés d'avance; elle se retire à l'écart en été, auprès du

feu pendant l'hiver; elle le lave partout, excepté la tête qu'elle essuie seulement. Pour cette lotion, elle se sert d'une éponge imbibée d'eau tiède qu'elle doit avoir auprès d'elle dans une cuvette ou tout autre vase approprié. Après l'avoir essuyé, après avoir bien détergé toutes les taches sanguinolentes dont il a pu se trouver imprégné, elle prend un linge doux, ou mieux encore, un morceau de flanelle enduite d'un corps gras, onctueux, tel que le beurre, l'huile d'olive, la graisse, le saindoux, pour le frictionner et enlever tout ce qui reste de la matière grasse blanche qui le recouvre et qui adhère dans le pourtour des membres, du col, sous les aisselles, dans les plis de l'aine, sur le dos. Lorsque tout est fini, elle l'habille en ayant soin de ne pas le surcharger de lisières et de langes de laine: après avoir maintenu par une bande circulaire un peu large les restes du cordon ombilical noué avec du fil, elle l'enveloppe de compresses de linge fin pliées en cinq à six doubles, sur la première desquelles on aura mis un peu de cérat, un peu d'huile ou de beurre frais seulement. Après avoir ensuite examiné les narines, les oreilles et toutes les ouvertures naturelles, lorsqu'elle sera certaine que rien n'en ferme l'orifice, elle passera la brassière à l'enfant, ensuite les couches et les langes, qu'elle relèvera sans qu'elles fassent le moins de plis qu'il sera possible; elle les maintiendra par des épingles, la pointe placée en dehors, ou cousues avec du gros fil; elle couchera ensuite sur un oreiller, la tête et le corps tournés sur un des côtés pour le placer de là dans un endroit sûr où il ne puisse courir aucun risque et qu'il soit à l'abri des courans d'air surtout, dernières attentions qu'elle continuera pendant tout le temps que l'enfant pourra lui être confié.

Mais si l'enfant se trouve dans un état de faiblesse ou de langueur, s'il ne crie pas du tout, et qu'on le croie dans une apparence de mort prochaine ou réelle, la conduite de la garde, celle d'une sage-femme ou d'un accoucheur, quoique assez différente doit se rapporter. Tous auront l'attention de bien examiner si ce qui se passe à l'égard de l'enfant dépend de l'*apoplexie* ou de l'*asphyxie*.

Dans la première, on prendra en considération la durée plus ou moins longue des douleurs, si elles ont rendu l'accouchement très laborieux, si la tête, en restant long-temps au

passage, s'est alongée par la compression qu'elle a dû y éprouver dans ce moment, de même que le cordon ombilical qui aurait pu se trouver avec elle ; on examinera si la couleur générale de la poitrine et de la tête se trouve violacée, d'un rouge brun plus ou moins noirâtre, avec gonflement livide, échinosé, partiel ou général : d'après ce que nous venons de dire, l'enfant ne peut et ne doit donner aucun signe d'existence et rester complètement immobile.

Dans la seconde, d'après les accoucheurs qui ont écrit sur ce sujet, Baudelocque surtout, dit que toute l'habitude du corps d'un nouveau-né asphyxié est pâle, décolorée, d'un blanc livide, et quelquefois d'une couleur rouge violette ; lorsqu'on veut le prendre dans les mains, on le trouve d'une flascidité mollasse, sans résistance au toucher ; nul mouvement ne se manifeste dans aucune des articulations des membres ; il n'existe pas le moindre signe de respiration, encore moins du côté du cœur ; dans le cordon, tout annonce sa mort.

Comme celui ou celle qui l'ont reçu ont du s'apercevoir de ce qui s'est passé, on a été forcé de laisser couler un peu de sang, surtout si la tête est violette, la garde doit s'en saisir avec les plus grandes précautions pour l'envelopper dans des linges un peu chauds, lui faire, avec un morceau d'étoffe de laine un peu rude, des frictions sur le dos, et sur toutes les autres parties du corps alternativement; après un certain temps si ses mouvemens n'augmentent pas, s'il ne crie pas, elle le plongera dans un bain d'eau chaude préparé dans une cuvette jusqu'à la hauteur de la poitrine seulement, en lui tenant la tête appuyée sur un de ses bras, assez relevée pour qu'il soit garanti de la vapeur qui s'échappe de l'eau ; elle pourra, après quinze ou vingt minutes, le sortir du bain pour le frictionner encore avec des linges chauds imprégnés de quelque liqueur aromatique ou spiritueuse. Quant aux autres moyens qu'on pourrait mettre en usage après ces premières tentatives, comme les saignées par le cordon ombilical plus ou moins souvent répétées, l'insufflation de l'air par le tube recourbé ou la canule du larynx, les embrocations, les applications topiques sur la tête, le dos, la poitrine, le ventre, etc., ils rentrent dans les attributions du médecin ou de l'accoucheuse ; la garde n'a plus rien à faire qu'à les aider. Elle

pourrait encore souffler du vin chaud sur la figure de l'enfant, sur ses membres; avec une cuillère à café, lui en mettre un peu dans la bouche, lui stimuler les narines avec les barbes d'une plume, lui administrer un petit lavement avec de l'eau salée. Le tout, dans ces circonstances, est de bien s'entendre, de ne faire qu'une seule chose à la fois, de ne pas s'étourdir ou se fatiguer, et d'y mettre de la persévérance au moins pendant quelques heures de suite; car on a vu des enfans revenir à la vie qui, sans tous les soins qu'on leur a prodigués pour les faire vivre après l'accouchement, n'auraient certainement jamais donné le moindre signe d'existence.

Enfin, si avec tous ces soins l'enfant revient à la vie, s'il conserve sur la tête une tumeur occasionée par le sang amassé sous la peau et qu'elle soit un peu volumineuse, la garde y appliquera des compresses pliées en six ou huit doubles et mouillées avec de l'eau tiède, avec un peu de vin auquel elle mêlerait une infusion de roses de Provins; avec cette dernière elle pourrait avoir recours à l'eau de cologne ou bien à l'eau-de-vie ordinaire, et encore beaucoup mieux à un sachet préparé qui ne mouille pas et se change à volonté.

Quant à l'enfant qui doit passer entre les mains d'une autre femme pour être allaité, il ne reste plus à la garde qu'à s'en occuper jusqu'à ce que la nourrice retenue soit arrivée; qu'elle prenne bien garde de le noyer, comme nous l'avons dit plus haut, avec l'eau sucrée; tous les jours on n'en voit que trop d'exemples....

Mais, encore une fois, le sucre est-il bien nécessaire à un enfant?... Non.

Avant que le sucre ne fût connu et dès son origine, il ne fut employé que dans les substances médicamenteuses; cependant les enfans ne s'élevaient pas moins bien, ils n'étaient pas moins forts et vigoureux; lorsqu'au lieu de lui donner de l'eau sucrée, suivant l'habitude actuelle, on lui frotta les lèvres avec de l'ail, et qu'on lui mit du vin dans la bouche, Henri IV n'en fut pas moins fort, courageux, galant et bon roi.

Les enfans des campagnes sont-ils donc nourris avec des panades sucrées, et cependant ils sont forts et robustes. « En effet, dit à ce sujet le médecin de la Maternité : « qu'exigent « les enfans naissans? la chaleur, la propreté, le lait, les bois-

« sons douces, nourrissantes, d'une digestion facile, et certes « ces moyens sont simples et nombreux... » Aussi quand un enfant vient de naître, qu'il a été remis à la garde pour le laver, l'habiller, le premier objet qu'elle devra donc se proposer, c'est de lui faire évacuer le mœconinm, matière noire, poisseuse, qui précède les évacuations subséquentes; au lieu donc de le gorger d'eau sucrée, suivant l'habitude, on parviendrait bien mieux à ce but avec un peu d'eau miellée, et, lorsqu'il faudrait avoir recours à quelque chose d'un peu plus énergique, à une ou deux cuillerées à café de sirop de rhubarbe ou de pêchers; mais c'est au médecin à les prescrire.

Quant à la boisson habituelle à laquelle il faut avoir recours, même en nourrissant l'enfant avec le lait de la mère, après les six premières semaines écoulées, faire une légère décoction de gruau d'orge, ou de mie de pain que l'on fait bouillir avec ou sans racine de réglisse; après l'avoir passée à travers un tamis ou un linge, on y ajoute de l'eau de fleurs d'oranger, de l'eau de cannelle ou d'anis, ce qui contribue à soutenir l'action de l'estomac, et faciliter la nutrition, pour ensuite la mêler continuellement avec le lait dont on fait usage, et lui donner une consistance beaucoup plus grande que celle qu'il a ordinairement.

Parvenu à une nourriture plus forte et plus consistante, telle que le riz, le vermicelle, les panades, la soupe, au lieu d'y mettre du sucre, on emploiera le sel pour les assaisonner, diminuer leur fadeur et leur donner du goût; ne voit-on pas tous les jours des enfans arriver de chez une paysanne où ils ont été élevés à la campagne et nourris comme ceux avec lesquels ils s'y trouvaient soumis au même régime, être si peu habitués au sucre qu'ils ne veulent pas même y goûter, tant ils ont de la répugnance, et cependant ils n'en sont pas moins bien développés, forts et robustes.

Si la garde reste chargée de continuer ses soins à la mère et à l'enfant, elle ne devra donc avoir rien autre chose à surveiller pour celui-ci que la chaleur, la propreté et le sommeil, qui lui sont, nous ne pouvons assez le répéter, d'une nécessité absolue : ce qui ne lui sera ni difficile ni pénible. Qu'elle ait encore grand soin dans tous les cas de placer le petit lit de l'enfant (berceau ou barcelonnette) en face de la lumière, d'éviter les grosses et les petites épingles, de le

changer souvent de linges, de couches, d'employer souvent, deux fois par jour au moins, les éponges imbibées d'eau chaude; elle évitera les gerçures, les eutamures dans les plis de la peau, dans les articulations, et tout se passera conformément aux besoins de l'enfant, qui ne peut manquer de jouir de la meilleure santé jusqu'au germe des dents.

CHAPITRE IX.

PRINCIPALES MALADIES DES FEMMES EN COUCHES, DES SOINS QU'ELLES RÉCLAMENT DES GARDES.

Les principales maladies qui surviennent aux femmes en couches, et pour lesquelles les gardes doivent, pour ainsi dire, redoubler d'attentions et d'assiduité dans les soins, sont les abcès des mamelles, la fièvre puerpérale, la fièvre éphémère, la fièvre miliaire, l'inflammation de la matrice, les pertes ou hémorrhagies.

Abcès des mamelles.

Très souvent en nourrissant, et même sans allaiter son enfant, une femme, quelques jours après son accouchement, peut éprouver un état d'engorgement inflammatoire à une et quelquefois aux deux mamelles. Si l'impression subite de l'air froid, si l'application de quelque substance contraire dans le cas dont il s'agit, si un coup, une compression exercée pendaut quelque temps par des vêtemens étroits ou trop serrés, si la succion de l'enfant, si des affections morales tristes, un accès de colère, sont la cause première de l'irritation déterminée, il se formera un abcès.

Il est aussi nécessaire que la garde fasse la plus grande at-

tention, non-seulement aux causes dont nous venons de parler, mais encore qu'elle sache si la femme en couches n'a point éprouvé des frissons vagues, partiels ou généraux; si la douleur est devenue sur-le-champ très aiguë, s'il existe de la rougeur, du gonflement sous les aisselles, si l'inflammation se manifeste aux deux mamelles, ou bien à une seulement, et quelle partie de cette glande elle a occupée la première.

Dans tous les cas, elle continuerait à faire téter l'enfant si la femme est nourrice; si elle ne l'était pas, elle aura recours à l'application des cataplasmes émolliens les plus simples, comme ils sont indiqués à la page 123, car dans les abcès des mamelles, plus encore que dans toute autre maladie, les commères des deux sexes ont presque toujours des ordonnances qui ne sont que trop compliquées. Elle aura soin de mettre d'abord la femme à une diète sévère, elle ne lui donnera que du bouillon pour nourriture; s'il survient abcès, le médecin décidera s'il est nécessaire d'en faire l'ouverture : les pansemens seraient, après l'incision, continués avec de petits emplâtres d'onguent de la mère, recouverts ensuite avec les mêmes cataplasmes continués pendant quelques jours, et jusqu'à ce que la suppuration soit presque terminée. Quand même l'abcès s'ouvrirait de lui-même, on suivra la méthode qui vient d'être indiquée, et sans y changer la moindre chose. Pour entretenir la propreté, au lieu de laver la partie avec de l'eau, on fera des frictions avec un linge imbibé d'un peu d'huile; ce qui est dans tous les cas préférable à toutes les décoctions aqueuses lorsqu'il s'agit de déterger une partie imprégnée d'un écoulement suppuratoire.

La fièvre puerpérale.

Si, par une des causes que nous avons indiquées plus haut, vers le quatrième jour après l'accouchement, le hoquet survient accompagné de nausées, d'envies de vomir, avec chaleur dans le milieu de l'estomac, un peu au-dessous de la poitrine, de vertiges avec insomnie, douleur dans le bas-ventre; si les lochies se suppriment et que la fièvre puerpérale, qu'on désigne encore sous le nom de fièvre des femmes en couches se déclare, les mamelles s'affaissent, deviennent molles, tout indique une maladie grave, dont les suites, presque tou-

jours funestes, exigent de ne rien négliger dans les prescriptions faites par le médecin; la garde, dans ce cas, n'a rien autre chose à suivre que les avis qui lui sont donnés pendant toutes les périodes de cette grave maladie.

La fièvre éphémère.

Bien qu'on la considère presque toujours, et d'après l'opinion la plus généralement reçue, comme une suite de la sécrétion du lait, il n'en est pas moins vrai que toutes les femmes, après l'accouchement vrai, et même après les fausses couches (l'avortement) y sont plus ou moins sujettes, et qu'elle doit en quelque sorte être considérée comme absolument indépendante du lait, encore moins du séjour de ce dernier dans les mamelles : elle peut survenir dès le lendemain de l'accouchement, et durer jusqu'au dixième ou douzième jour qui le suivent. Toutes les femmes d'ailleurs, comme nous venons de le dire, y sont sujettes, soit qu'elles allaitent leurs enfans, soit qu'elles les confient à une autre pour le nourrir et lui donner le sein.

La fièvre miliaire.

Celle-ci peut être simple et sans complication d'aucun autre accident; d'autres fois elle peut exister avec une autre maladie, et cesser de la manière la plus heureuse, quelle que puisse avoir été d'ailleurs sa cause occasionelle, lorsque les forces de la malade se soutiennent, lorsque les mamelles conservent leur fermeté, leur volume, lorsqu'il ne survient aucune diminution, aucune suppression des lochies. En prescrivant le repos le plus absolu, la diète la plus sévère, la tranquillité d'esprit, en favorisant les sueurs, elle se termine le plus ordinairement d'une manière favorable.

L'inflammation de la matrice.

Les causes les plus ordinaires sont les coups, les percussions, les plaies, une disposition particulière, les chagrins, l'abus, l'excès des boissons, l'épuisement des forces, la privation des choses essentielles à la vie, la misère extrême.

Peu de temps après un accouchement, même favorable, s'il survient à la femme des frissons plus ou moins marqués,

une horripilation forte, qu'une chaleur universellement répandue partout le corps vienne à les remplacer de suite; si la tête est lourde, pesante, douloureuse au toucher, si la malade éprouve une fièvre plus ou moins considérable, de la soif; si elle ressent une douleur vive, poignante dans un des côtés du bas-ventre; si elle est constipée, si elle éprouve des envies d'uriner fréquentes; que toute la région du ventre soit extrêmement sensible, les lochies supprimées, que les mamelles deviennent molles, la face rouge, colorée, que l'agitation soit forte et amène du trouble dans les idées, de l'interruption dans le sommeil; si la respiration est gênée, avec délire, convulsions, rarement la malade passe le dixième ou le onzième jour : aussi pour peu qu'elle aperçoive quelques-uns des symptômes dont nous venons de parler, la garde ne doit pas attendre; l'inflammation de la matrice est déclarée; il faut qu'elle appelle le médecin, et qu'elle se conforme à tout ce qu'il pourra juger convenable de faire pour mettre un terme aux accidens graves qui dans ce cas sont presque toujours inévitables.

Les pertes ou *hémorrhagies.*

Fort souvent après un accouchement très heureusement terminé, et lorsqu'on s'y attend le moins, il survient une hémorrhagie, ou plutôt une perte de sang quelquefois si considérable que la femme, après quelques légers bâillemens, quelques tintemens ou sifflemens dans les oreilles, perd tout-à-coup la connaissance; la garde doit tout quitter et ne s'occuper dans le moment que de recourir à l'eau froide, comme le meilleur moyen stimulant que l'on puisse employer en pareil cas; elle saura ou demandra s'il faut y ajouter du vinaigre, en imbiber des éponges, y plonger des serviettes pliées en plusieurs doubles, des compresses plus ou moins larges, plus ou moins épaisses, pour asperger ou pour les appliquer sur toute la surface du ventre, dans l'intérieur des cuisses et même autour des pieds si la femme y éprouve une chaleur considérable; elle aura soin d'en avoir assez pour les renouveler souvent, pour en entretenir l'humidité, la fraîcheur si elle venait à se dessécher, à s'échauffer; il n'y aurait même aucun danger d'en faire boire peu à peu à la malade, si elle

éprouvait de la soif; on la donnerait par demi-tasses plus ou moins rapprochées; on y ajouterait du sucre, un peu de vinaigre, de l'esprit de nitre dulcifié si on pouvait en avoir et s'en procurer assez promptement. Ouvrir les fenêtres, exposer la femme au grand air, la frictionner avec de la glace, tels sont les moyens qu'une garde doit mettre en usage en attendant que les secours lui arrivent, car le danger est grand, et le moindre retard peut singulièrement compromettre l'existence de la femme confiée à ses soins.

CHAPITRE X.

EXPOSÉ DES PRINCIPALES MALADIES DES FEMMES ET DES ENFANS.

Dans le cours de notre pratique, nous nous sommes trouvé souvent témoin, et dans le cas d'observer de si grandes bévues faites à l'occasion soit d'une maladie plus ou moins grave, soit même dans une simple indisposition survenue à des enfans ou à des adultes, que nous ne croyons pas devoir regarder ici comme inutile ou superflue l'exposition sommaire et abrégée de tous les symptômes de celles qui se rencontrent le plus fréquemment dans le cours ordinaire de la vie.

Sans vouloir entrer dans les détails scientifiques, nous chercherons seulement à exposer le plus clairement qu'il sera possible aux gardes et à toutes les personnes qui veulent donner leurs soins aux enfans et aux personnes malades, la marche qu'elles auront à suivre pour remédier à une indisposition quelle qu'elle soit; ou tout au moins pour ne rien faire qui puisse compromettre l'existence d'un individu, avant que des secours plus énergiques, suivant les circonstances où il se trouve, ne puissent lui être administrés par un médecin, ou que celui qui le voit habituellement ne soit arrivé pour les diriger.

En abandonnant même les cadres et les divisions imaginées par les hommes de l'art pour la classification des maladies, nous adopterons l'ordre alphabétique comme beaucoup plus facile pour trouver de suite des notions sur ce qu'il convient de faire, et pouvoir se guider convenablement dans un moment d'urgence.

Les aphtes.

Si un enfant éprouve de la chaleur accompagnée d'une légère inflammation dans la bouche, dans toutes les membranes qui en tapissent le pourtour; s'il ressent de la douleur au moindre contact des alimens; s'il a des nausées suivies de vomissemens de matières glaireuses; s'il perd insensiblement ses forces, sa gaieté, qu'il soit abattu, morose; si dans les traits de sa figure on remarque de l'altération par suite des contractions momentanées et alternatives des muscles de la face, la garde chargée de le surveiller découvrira facilement qu'il a des aphtes dans la bouche, maladie que l'on désigne encore sous les noms de *muguet, millet, blanchet.* Ce sont des taches blanches isolées les unes des autres, disséminées sur toute la membrane qui tapisse l'intérieur de la bouche, sans qu'il y ait pour cela d'inflammation bien marquée; le plus souvent il n'existe qu'une légère diarrhée, quelquefois pas du tout. Lorsque la maladie se comporte de la manière la plus ordinaire et la plus simple, elle finit au dixième ou douzième jour. Mais si ces petites ulcérations sont saillantes, très multipliées, posées presque les unes sur les autres; si leur apparition se renouvelle à mesure qu'il en tombe, l'enfant éprouve des tourmens difficiles à décrire. Il refuse non seulement toute espèce de nourriture, mais encore il a peine à saisir le mamelon de la nourrice. Il salive continuellement et avec abondance; tout l'intérieur de la bouche est recouvert par un seul escarre; elle est dénudée et ne forme qu'une plaie; ses évacuations alvines répétées plus ou moins souvent, sont douloureuses, verdâtres, poracées; le pourtour des fesses, le bas des reins, l'anus sont rouges, violets, fendillés, gercés, extrêmement sensibles; l'enfant est dans un état d'agitation et d'insomnie continuelles. Comme le plus souvent cette maladie est épidémique, elle

exerce ses ravages particulièrement sur les enfans à la mamelle. Rarement elle attaque les adolescens.

Pour y remédier, les uns conseillent d'administrer 30 à 40 centigrammes (six à huit grains) d'ipécacuanha mêlés dans un peu de miel, pour exciter les vomissemens ; d'autres conseillent un mélange fait avec la rhubarbe et la magnésie en poudre, à la dose de 30 à 40 centigrammes (six à huit grains), pour provoquer des évacuations alvines ; enfin, tous les adoucissans mêlés avec le lait, les fécules, l'eau d'orge miellée. Il convient aussi de frotter l'intérieur de la bouche avec un pinceau de charpie imbibée de miel ordinaire, ou avec le miel rosat, l'eau rougie édulcorée ; et dans le cas de souffrance intolérable manifestée par des cris continuels, de l'agitation, une potion calmante avec le sirop diacode produit de bons effets. Le lait coupé avec de l'eau, à laquelle on ajoute de l'eau de fleurs d'orangers, peut être employée ; mais si les accidens augmentent en raison de la malignité de l'épidémie, ou de la faiblesse individuelle de l'enfant malade, il faut consulter un médecin, et ne suivre que ses conseils.

Les acidités.

Comme les *acidités* ou *aigreurs* dans les premiers jours d'un allaitement, chez les nouveaux-nés, se reconnaissent ordinairement aux vomissemens que l'enfant éprouve ; comme ses déjections ont lieu par une diarrhée verdâtre, et que souvent ces symptômes sont accompagnés de mouvemens convulsifs des membres, la garde devra s'en occuper, et avant tout, administrer, le plus tôt possible, la potion suivante : prendre sirop de chicorée composé, 16 grammes (demi-once), à étendre dans 64 grammes (deux onces) d'une infusion faite avec la feuille d'orangers coupée menue, à donner par cuillerées à café plus ou moins rapprochées.

L'appétit (sa perte).

Lorsqu'un enfant, par suite de quelque disposition qui lui est particulière paraît devenir malade, on le reconnaît quand il commence à se dégoûter de toute espèce de nourriture, lorsqu'il ne veut plus même accepter le mamelon de sa nourrice, lorsqu'il change de couleur, et que sa pâleur subsiste

après les cris ; son teint devient bientôt d'un blanc mat ; sa faiblesse est bientôt telle qu'il ne peut plus supporter sa tête : il exige alors des soins différens de ceux qu'il reçoit habituellement.

On peut sans danger lui donner depuis 20 jusqu'à 30 centigrammes (4 à 6 grains) d'ipécacuanha, dans une cuillerée d'eau sucrée et autant d'eau de fleurs d'orangers pour le faire vomir, ensuite du vin de quinquina, par cuillerées à café : on peut encore remplacer ce moyen par une infusion aqueuse de rhubarbe donnée à petite dose.

Nota. Comme nous en sommes aux premières choses que la garde doive observer sur l'enfant qui lui est d'abord confié, avant toute autre, nous lui rappellerons à la suite de ce qui précède, qu'elle doit le visiter depuis la tête aux pieds, et voir sur-le-champ s'il ne porte pas des *adhérences* à l'anus, à la langue (le filet), si les narines, les oreilles, les paupières ne sont pas fermées, le prépuce chez les petits garçons et la vulve chez les petites filles. Toutes ces particularités sont tellement visibles, qu'il nous suffit de les rappeler à leur attention, afin qu'elles puissent recourir au médecin pour y remédier. Dans l'infiltration des bourses ainsi que dans le cas d'inflammation des parties génitales dans les petites filles, nous leur recommandons les applications d'eau tiède avec un peu de vin, ou autre chose astringente, telle que l'extrait de saturne en petite quantité; souvent même, les soins de propreté sont plus que suffisans pour y remédier.

La brûlure.

Inflammation subite, instantanée, plus ou moins considérable, produite par l'action du feu, ou d'autres corps extrêmement chauds.

Comme tous les jours on voit les enfans se brûler, soit par négligence, soit par suite d'accidens imprévus, il convient que les femmes qui les soignent puissent leur administrer les premiers secours, dans quelque cas de combustion que ce puisse être.

Si la brûlure n'est que légère ou superficielle, l'application subite de l'eau froide glacée, avec ou sans mélange d'extrait de saturne, celle de l'esprit-de-vin dont on imbibe des linges,

mieux encore celle de l'éther, suffisent pour empêcher la cloche de se lever, et empêcher les accidens consécutifs.

Mais lorsque la cloche ou phlyctène est développée, qu'il a été impossible d'avoir recours assez promptement à l'immersion, aux applications précédentes ; si le fluide séreux qu'elle contient est considérable, il faut lui donner issue par une ouverture faite à sa partie la plus inférieure, au moyen de la pointe d'un instrument tranchant ou piquant, quel qu'il soit, et bien prendre garde de ne pas enlever l'épiderme ; car les parties qu'il recouvre seraient extrêmement douloureuses par suite du contact de l'air. On fera ensuite les pansemens comme nous allons l'indiquer plus bas.

Lorsque la brûlure est profonde, qu'il se manifeste rougeur, chaleur, douleur, pour peu que ces accidens persévèrent, la suppuration est inévitable ; alors il convient de recouvrir la partie brûlée avec des cataplasmes de farine de graine de lin ou de mie de pain délayée ou bouillie avec de l'eau, dans laquelle on ajouterait un peu d'extrait de saturne, et qu'on renouvellerait toutes les vingt-quatre heures ; et mieux encore délayer, avec suffisante quantité d'eau de chaux, huile d'olives ou d'amandes douces, 32 ou 64 grammes (une ou deux onces), de manière à faire une pommade extrêmement liquide, pour en frotter la partie avec un pinceau doux, ou avec les barbes d'une plume. On en étend ensuite un peu sur des linges fins, ou sur du papier non collé, pour les soutenir en place par le moyen d'un bandage approprié, et le renouveler deux fois en vingt-quatre heures, jusqu'à la cicatrisation parfaite.

Dans les cas où il est nécessaire de prescrire un régime au malade, il doit consister dans l'usage des choses faciles à digérer, dans les boissons adoucissantes, acidulées, édulcorées avec le sucre ou les sirops, l'abstinence du vin, des liqueurs, du café. On a encore conseillé, dans les moyens curatifs de la brûlure considérable, les pansemens avec le coton cardé, appliqué de suite sur toute son étendue, assez épais pour empêcher le contact de l'air, et qu'on laisse adhérer jusqu'à ce que la cicatrice soit assez consolidée pour ne plus rien avoir à redouter du contact des corps environnans.

Le cancer.

L'ulcération cancéreuse que l'on rencontre dans toutes les parties du corps, est presque toujours d'un très mauvais caractère ; c'est vers la fin qu'elle devient encore beaucoup plus pénible, non-seulement pour l'individu qui en est attaqué, mais encore pour la garde ; aussi elle doit avoir toujours à sa portée tout ce qui est nécessaire pour le pansement : de la charpie, du linge en grande quantité, toutes les substances emplastiques dont on se sert pour les recouvrir ; elle aura soin de ne jamais les laisser à découvert, si elle est chargée de veiller au pansement, de le renouveler, ou de le changer ; elle ne touchera jamais avec les doigts les plumaceaux de charpie qu'on en retire pour les remplacer, elle aura des pinces consacrées à cet usage seul, elle se frottera avec de l'huile ou tout autre corps gras, elle les lavera avec le chlorure d'oxide de sodium, elle aura soin de nettoyer les alentours de l'ulcère avec cette même eau ; le chirurgien décidera s'il ne conviendrait pas d'en imbiber le linge ou la charpie dans les pansemens ; elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour éloigner les idées tristes, et pour calmer les impatiences de son malade.

Il est bien reconnu maintenant que cette maladie affreuse peut se porter indistinctement sur tous les organes, sur toutes les parties du corps ; qu'une fois déclarée, et lorsqu'elle a pris un certain degré de développement, il est extrêmement difficile d'empêcher ses progrès toujours rapides ; que si toutefois ils ne se manifestaient que lentement, les malades peuvent être soulagés par l'emploi des calmans à l'intérieur et à l'extérieur, par les adoucissans, le régime laiteux ; mais c'est toujours au médecin ou au chirurgien qu'il appartiendra de décider sur la nature d'une ulcération cancéreuse, interne ou externe, car il est si facile de se tromper !

Le careau.

Dénomination vulgaire pour désigner l'*atrophie-mésentérique*, la *mésentérite chronique*, qui consiste dans l'engorgement particulier des glandes du mésenterre dont l'effet produit surtout chez les enfans le gonflement du ventre : cette maladie

*

provient le plus souvent dans ceux du premier âge de la retention du méconium, du mauvais choix d'une nourrice, de l'état de malaise occasioné par la pousse des dents, de l'abus des substances purgatives, de la disposition au scorbut, par suite des localités humides ou près des marais; dans l'adolescence, elle survient souvent après l'inflammation du bas-ventre, après toutes les maladies éruptives, telles que la scarlatine, la rougeole, la petite vérole, surtout lorsque les enfans ont eu la teigne, la gale, et pendant l'allaitement, la croûte laiteuse, la scrophule par suite d'hérédité vénérienne. Les premiers symptômes qui s'annoncent dépendent le plus ordinairement de tout ce qui est capable de troubler la digestion et pervertir la nutrition.

On a proposé, pour remédier à cette maladie, de passer autour du ventre de l'enfant qui en est attaqué, une bande de toile de trois à six mètres (cinq à six pieds) de long, sur 10 centimètres (quatre à huit pouces) de large, que l'on fait circuler autant de fois que le comporte sa longueur, par rapport à la grosseur du ventre du malade; on comprime peu d'abord en commençant, et par la suite on le serre toujours en augmentant petit à petit, et jusqu'à ce qu'on obtienne une diminution marquée; mais ce moyen peut-il être suffisant pour faire cesser une maladie pareille? nous ne nous permettrons pas de le juger; au surplus, en s'y prenant de cette manière, tant que la compression n'est pas trop forte, on ne risque pas de faire un bien grand mal, c'est même encore une ressource à employer. Enfin, puisque le careau a toujours été considéré comme le résultat de la scrophule, ses causes doivent être les mêmes; il suffit qu'un enfant ait été allaité par une nourrice enceinte, qu'elle lui ait administré des alimens en trop grande quantité et préparés avec des substances farineuses trop nourrissantes, qu'il ait éprouvé la répercussion de quelque maladie de la peau, telle que la gale, des dartres, pour qu'il éprouve les accidens suivans. D'abord, des indigestions fréquentes ou presque continuelles; ensuite son urine exhale une odeur extrêmement forte, parfois le ventre est tuméfié et le boursouflement reste stationnaire: en passant la main sur sa circonférence, pour peu que l'on appuie, on y ressent des duretés inégales, les évacuations alvines sont grises, blanchâtres, les digestions sont tantôt bonnes, tantôt

mauvaises, l'appétit varie beaucoup, la fièvre est presque continue, souvent le malade maigrit à vue d'œil, et peu à peu ces accidens répétés déterminent l'accumulation des fluides dans l'abdomen; enfin l'hydropisie, poussée à l'extrême, amène la fin de l'existence.

Le meilleur remède, en pareil cas, est de mettre l'enfant à un bon régime, de ne lui permettre que des alimens de facile digestion, lui faire prendre de l'exercice à pied sans fatigue, en plein air, exposé au soleil, de le frictionner partout le corps avec une brosse douce ou un morceau d'étoffe de laine neuve ; le matin, il pourrait prendre quelques cuillerées à bouche d'une infusion amère, aromatique, faite avec la camomille romaine, la petite centaurée, ou bien encore avec le quinquina, la rhubarbe, la gentiane ; en général, si l'on a recours à quelques-uns des élixirs amers préparés avec les unes ou les autres de ces substances, on ne doit les donner qu'à très petite dose, mais long-temps continuée ; les bains chauds pendant l'hiver, froids pendant l'été, ceux de mer, lorsqu'on est à portée, ne doivent pas être négligés ; de temps à autre, pour donner de l'action à l'intestin, on le stimulera par des purgatifs doux administrés à petite dose ; les sirops de pêcher, de chicorée, de rhubarbe, auxquels on associe ordinairement pareille quantité d'huile douce de ricin avec un peu d'eau de cannelle spiritueuse, procurent de très bons effets.

La chûte du rectum.

Dans une grande partie des enfans, la *chûte* ou plutôt le renversement de la membrane interne du gros intestin qui se montre au dehors de l'anus, et qui porte avec lui toutes les apparences d'une hernie, ne survient qu'à ceux qui sont débiles, et ce n'est même que d'après les efforts réitérés qu'ils exercent sur eux-mêmes pour évacuer : alors on aperçoit une tumeur arrondie plus ou moins volumineuse, suivant l'âge et la force de l'enfant : comme elle ne ferait qu'augmenter si on la négligeait, il faut le plus tôt qu'il est possible après l'évacuation terminée, la faire rentrer en appuyant pour la repousser intérieurement avec les deux doigts bien enveloppés dans un linge sec, ensuite, soit avec des lotions extérieures, tièdes

en hiver, froides en été, des demi-bains et des applications astringentes, enfin avec une décoction d'écorces de chêne ou de l'eau dans laquelle on ajoutera un peu d'extrait de saturne, on arriverait à redonner du ton au sphincter et empêcher le rectum de suivre les matières stercorales.

Les convulsions.

Comme les convulsions sont presque toujours assez fâcheuses, comme elles arrivent assez souvent au point de causer, sinon des alarmes lorsqu'elles commencent à se manifester, et qu'elles sont tout au moins accompagnées de grandes inquiétudes pour les enfans qu'elles font périr plus ou moins vite, si l'on n'y fait rien, nous ne craindrons pas ici de recommander aux gardes et plus encore à toutes les nourrices, d'appeler quelqu'un qui puisse leur indiquer les secours à administrer, d'une manière aussi prompte qu'elle doit être énergique. Dans les premiers jours après la naissance, on les attribue au méconium qui est resté dans l'intestin ; il est assez facile d'y remédier : un peu plus tard, elles dépendent souvent des glaires et des mucosités qui en tapissant toute l'arrière bouche, gênent la respiration : dans l'une comme dans l'autre de ces circonstances elles exigent la plus grande attention.

La coqueluche.

Rien de plus ordinaire que de voir, dans les temps pluvieux et froids qui précèdent l'hiver, ou qui, après lui, ramènent la belle saison dans nos contrées, presque tous les enfans d'un canton, plutôt encore que ceux d'un autre, depuis l'âge de six à huit mois jusqu'à l'adolescence, être attaqués d'une toux dont les accès, quelquefois si violens, leur laissent à peine le temps de respirer, dans les intervalles de l'aspiration nécessitée pour l'entrée de l'air dans la poitrine ; à chaque instant menacés de suffoquer, ils s'arrêtent à tout ce qu'ils rencontrent ; lorsqu'on leur supporte, ou lorsqu'on leur soutient la tête avec une main appuyée sur le front, il leur semble éprouver quelque soulagement. A chacun des mouvemens qui, dans la crise, leur sont nécessaires pour respirer, ils sifflent, la toux est rauque, plus ou moins sonore, ils rendent par la bouche et par le nez des matières glaireuses, filantes,

plus ou moins épaisses, le sang leur monte à la figure, ils sont pourpres, violets, leurs yeux s'emplissent de larmes abondantes ; souvent la secousse qu'ils éprouvent est si forte qu'ils lâchent involontairement et même sans le sentir, les déjections urinaires et stercorales. La crise terminée, les enfans reviennent peu à peu à leur état habituel, reprennent leurs jeux, mangent beaucoup, comme s'il ne leur était rien arrivé, mais à la moindre agitation, au plus petit mouvement, au plus léger cri, tout recommence. Le plus ordinairement, lorsque la coqueluche tend à sa fin, il se manifeste un saignement de nez plus ou moins considérable, mais cela n'arrive guère que du trentième au quarantième jour, quelquefois même un peu plus tard.

Pendant tout le temps que dure la coqueluche, on soulage beaucoup les enfans par de légères secousses données à l'estomac, au moyen de l'ipécacuanha administré à petite dose, répétée plus ou moins souvent, suivant le besoin, par les sirops calmans, aromatiques, les potions huileuses, mucilagineuses, par une décoction faite avec la racine de persil (voy. p. 50), coupée avec le lait, en lavant assez souvent les pieds, les jambes et les cuisses avec une éponge imbibée d'eau chaude, le soir avant de les mettre au lit, la diète, l'application de quatre à six sangsues sur les côtés de la gorge ; le plus souvent la coqueluche dure long-temps chez les enfans forts, robustes, qui sont, dans la plupart de nos campagnes, comme abandonnés à eux-mêmes et auxquels on ne fait pas d'attention ; on ne la voit cesser entièrement qu'au retour de la belle saison.

Les coliques.

Dans les enfans du premier âge, *coliques* ou *tranchées* pour les gardes et les nourrices, c'est la même chose; cependant dans le premier cas, les douleurs sont bien moins fortes que dans le second : que les coliques surviennent par défaut des premières évacuations, ou par suite des mauvaises digestions, lentes ou pénibles, après la nourriture qu'elles leur donnent habituellement et faite avec la farine cuite, il n'en est pas moins utile de leur donner ici le conseil d'abord de les suspendre, ensuite d'avoir recours soit à quelques cuillerées d'eau

sucrée et aromatisée avec la fleur d'orangers, à de l'eau dans laquelle on aura fait infuser de la rhubarbe, à de l'eau de tilleul avec addition d'une petite quantité de sirop de chicorée, et de bien prendre garde ensuite à la nourriture qui ne doit leur être donnée que peu à la fois et un peu plus souvent, et qui devra principalement consister dans les fécules, les panades claires, plutôt légèrement salées que sucrées; enfin de ne rien leur donner qu'à des heures réglées et par ces moyens aussi simples qu'ils sont faciles, les maintenir dans leur état de santé naturel.

Mais dans les adultes, toutes les fois qu'une douleur vive, poignante, se manifeste à l'intérieur, qu'elle soit fixée sur l'estomac, le foie, les reins, les intestins, qu'elle soit nerveuse, générale, comme dans la colique des peintres, on désigne ordinairement cette affection morbide sous le nom de *colique* qui peut être encore inflammatoire, bilieuse, venteuse ou la suite d'une indigestion; peu importe quelle en soit la cause, si le malade éprouve une chaleur plus ou moins grande dans une partie du ventre, s'il ressent une douleur vive qui lui fasse l'effet d'une barre transversale, s'il est attaqué de nausées, de vomissemens, de diarrhées colliquatives ou de constipation, ce sont autant de remarques à faire lorsqu'on veut y porter remède; il convient encore de s'informer s'il n'a pas fait usage d'alimens gras, huileux, indigestes; s'il n'a pas bu de l'eau trop fraîche pendant les grandes chaleurs, si elle est survenue par suite d'une affection spasmodique, nerveuse, après une exposition au froid long-temps continuée, par l'usage des boissons nouvellement fabriquées, sophistiquées ou chargées de quelque substance âcre, métallique ou trop acide; si elle ne serait pas occasionée par la présence de quelque poison. Enfin, la cause une fois connue, beaucoup de moyens peuvent être mis en usage pour procurer du soulagement; on peut les choisir dans toutes les substances aromatiques mucilagineuses, adoucissantes, huileuses, plus ou moins fortement sucrées dans les infusions spiritueuses, comme les teintures, les élixirs, les bains entiers, les demi-bains, les lavemens émolliens avec le camphre, l'huile, le jaune d'œuf, les têtes de pavots : tout peut être employé avec plus ou moins de raison ou de discernement, par toute personne un peu intelligente, pour attendre d'autres secours plus efficaces qui

pourraient être indiqués par le médecin, auquel on aurait alors besoin de recourir.

La constipation.

Si, par une cause connue ou inconnue, quelqu'un a éprouvé de l'embarras dans le bas-ventre, accompagné de fièvre, pour peu qu'il ait encore ressenti une légère inflammation dans quelques-uns des gros intestins, la défécation, c'est-à-dire l'expulsion des alimens digérés et qui ont servi à la nutrition, ne peut plus avoir lieu qu'avec la plus grande peine : c'est cet état que l'on désigne ordinairement sous le nom de constipation.

Comme cette suspension momentanée ne peut avoir lieu que par l'atonie des gros intestins et surtout par celle du rectum, parmi les circonstances qui peuvent la déterminer on compte les chagrins long-temps continués, une vie trop sédentaire, l'usage ou l'abus des alimens échauffans, enfin tout ce qui peut retarder, suspendre, arrêter ce dernier acte de la digestion. La constipation peut être plus ou moins tenace ou opiniâtre ; on ne la considère pas comme très dangereuse, mais elle fatigue toujours par les maux de tête qui l'accompagnent, par les vertiges, l'état de plénitude plus ou moins gênant qui en sont la suite, enfin par tous les accidens occasionés par l'embarras du bas-ventre. Mais si l'expulsion des matières digérées, fréquente dans le jeune âge, plus ou moins longue à se faire, suivant la force individuelle, le sexe et même la nature des alimens dont on se nourrit, n'est que retardée, si elle ne dépasse point le quatrième jour, quelques lavemens avec l'eau tiède seulement ou mieux encore avec addition de substances émollientes (voy. p. 100), seront suffisans pour y remédier; beaucoup de personnes même ne peuvent s'en passer.

Enfin si, malgré des clystères, malgré leur emploi plus ou moins réitéré, la constipation persistait, on aura recours à la décoction de pruneaux avec le miel (voy. p. 47) et le séné, à une ou deux cueillerées à bouche de l'huile douce de ricin mêlée avec le sirop de pêchers et un peu d'eau de cannelle (voy. p. 61) ; il faudrait boire après chaque dose une tasse de bouillon gras ordinaire coupé ou non coupé. Dans le

cas où l'emploi de ces différens moyens, pour procurer sur-le-champ l'évacuation des matières contenues dans l'intestin, ne réussirait pas, il faudrait avoir recours aux suppositoires ou autres procédés beaucoup plus énergiques; mais il ne convient de le faire que d'après les avis et les conseils de quelqu'un qui pourra juger quelles peuvent être les habitudes, ou autres empêchemens fondés sur la sensibilité organique qui peuvent y mettre obstacle.

Le croup.

Maladie plus ou moins aiguë, dont le siége est toujours fixé sur les membranes qui tapissent le canal par où passe l'air que les enfans respirent et qui leur est de nécessité absolue pour entretenir la vie. Le plus ordinairement, on voit le croup commencer par une toux si légère qu'on n'y fait pas la moindre attention ; mais bientôt après elle augmente par degrés, elle devient forte, considérable, la voix est sifflante, aiguë, la toux profonde, rauque, les muscles du cou se gonflent, sont très sensibles, douloureux, les crachats, qui dans le commencement étaient visqueux, peu épais, semblables à du blanc d'œuf délayé, durcissent et se coagulent comme si le blanc d'œuf était cuit au feu ; l'enfant s'agite, se tourmente ; son pouls, dans un état de mollesse et faible, devient bientôt fréquent avec intermittence ; enfin, sans aucune apparence de maladie considérable ou bien dangereuse, quelquefois à l'instant même où l'enfant paraît aller beaucoup mieux, en deux, trois ou quatre jours au plus il s'affaisse et faiblit sur-le-champ, pour mourir étouffé par la formation d'une membrane épaisse, qui ferme toute espèce de passage et d'entrée à l'air qu'il doit respirer.

Au moindre soupçon de cette maladie toujours grave et dangereuse, il faut s'empresser d'administrer à l'enfant tous les secours les plus prompts ; il faut lui laver les pieds et les jambes avec une éponge imbibée d'eau chaude, à laquelle on aura ajouté un peu d'eau de Cologne, de l'eau-de-vie, du vinaigre, ou du vin lorsqu'on n'aura pas autre chose, les lui plonger dans un bain de pieds, préparé avec de l'eau chaude et chargé de moutarde, de sel, de savon, lui administrer en même temps un lavement avec le miel mercurial, lui appli-

quer des sangsues au cou, recouvrir ensuite avec des cataplasmes de farine de lin, avec un peu de laudanum ou délayés dans la décoction de tête de pavots, mettre un vésicatoire derrière les oreilles, au-dessus des bras, ou sur la partie supérieure de la poitrine ; dans ce cas il ne faut pas craindre de le poser un peu large ; faire boire peu à la fois, mais aussi souvent qu'il sera possible, quelque infusion faite avec les plantes douces ou les fleurs mucilagineuses aromatiques, lui donner de l'ipécacuanha avec le miel, à très petite dose, plutôt pour exciter des secousses réitérées que des vomissemens successifs: l'on a conseillé encore, et nous en avons même obtenu de très bons effets, l'usage plus ou moins rapproché de quelques cuillerées à bouche du sirop extemporané fait avec le sulfure de potasse, que l'on désigne même sous le nom de sirop contre le croup.

La croûte laiteuse.

Éruption cutanée plus ou moins apparente, épaisse et saillante qui, depuis l'implantation des cheveux, s'étend sur le front, occupe quelquefois la face, le cou, les épaules; rarement on la trouve répandue sur tout le corps. Elle se développe, chez les enfans à la mamelle, depuis le moment de la naissance jusqu'à l'instant de leur sevrage. Quoique, par suite de préjugé, ou tout au moins d'erreur presque populaire, on considère la croûte laiteuse comme une humeur élaborée par la nature, comme une crise salutaire à l'enfant, comme des feux de dents, il n'en est pas moins vrai qu'elle dépend toujours des mauvaises qualités du lait des nourrices. Tous les enfans de femmes propres, bien portantes, n'en sont jamais attaqués; et si pour les guérir il est nécessaire de les soumettre tous les deux à un régime fortifiant, on obtient encore plus facilement la cessation totale de la croûte laiteuse par le sevrage, avec des soins et des attentions soutenues, avec l'usage continué pendant long-temps d'une infusion faite avec la pensée sauvage (*viola tricolor*) pour toute boisson. Par la préparation des alimens de l'enfant avec la décoction de la même plante, par les lotions de tous ses linges et enveloppes faites aussi dans de l'eau chargée de cette fleur bouillie avec les tiges, on parvient à faire cesser la croûte laiteuse (nommée aussi *curée* dans quel-

ques pays). On a encore conseillé d'appliquer sur la tête des feuilles de poirée, de choux, de betteraves enduites avec le beurre frais, mélangé avec l'onguent basilicum; de laver souvent la tête de l'enfant avec de l'eau chaude, de le purger avec le séné et la manne. Tous ces moyens ne servent qu'à augmenter les accidens attachés à la croûte laiteuse, à donner lieu à une suppuration qui épuise l'enfant, à exciter des démangeaisons qui troublent et empêchent son sommeil. Il suffit dans ce cas, de le préserver du froid et du contact de l'air, de le frotter avec une pommade douce faite avec le blanc de baleine, la cire blanche et le beurre frais; de lui tenir la tête couverte avec des linges fins, qu'on renouvelle souvent, et de passer de temps à autre sur toutes les croûtes, une vergette un peu rude, soit de chiendent, soit de crin, et mieux encore de le sevrer pour le soumettre à un régime de vie tout-à-fait différent.

Les coupures.

Il n'est besoin que d'une simple coupure pour donner lieu à une plaie plus ou moins considérable, et quelquefois à un ulcère toujours très long et très difficile à guérir. Si la coupure a eu lieu par un instrument imprégné d'un corps gras, à l'instant où elle vient d'être faite, il faut laver la partie avec de l'eau fraîche à laquelle on aura ajouté un peu d'eau-de-vie, et rapprocher les bords; si c'est avec un instrument tranchant, propre, qu'elle ne soit que superficielle, une simple bandelette de taffetas gommé (taffetas d'Angleterre), ou tout autre agglutinatif, préparé avec le diachilon gommé, celui de Nuremberg camphré, avec lequel on rapproche les bords, bien lavés d'avance avec de l'eau fraîche en été, chaude en hiver, et dont on imbibe les linges fins dont on la recouvre pour préserver du contact de l'air, retenue ensuite avec une bande pour maintenir le tout en place. Mais si la coupure est profonde, qu'elle ait divisé quelque gros vaisseau qui fournisse du sang en abondance, on baignera la partie pendant quelque temps, pour la comprimer ensuite, soit en y appliquant un morceau d'amadou, soit en la recouvrant avec de la charpie maintenue aussi par des compresses mouillées. Dans le cas où la séparation des parties blessées, coupées, exigerait des

soins et des attentions plus considérables, il faudrait avoir recours à un homme de l'art; mais en l'attendant, tous les moyens proposés sont bons à mettre en œuvre pour y remédier. Les grandes attentions, qu'il ne faut jamais négliger, sont dans les coupures de toute espèce, de n'y rien faire qui puisse déterminer l'irritation, la chaleur, la rougeur inflammatoire; car, outre la suppuration plus ou moins long-temps continuée, qui ne manquerait pas de survenir à la plaie, on pourrait encore déterminer des accidens dont les conséquences seraient difficiles à prévoir, surtout chez un individu faible, rachitique ou de mauvaise constitution.

Il en sera de même dans les cas de piqûres, dans les égratignures, les excoriations, les déchirures, l'arrachement, les morsures, les contusions avec ou sans épanchement de sang (échimose), dans les plaies d'armes à feu légères, dans celles qui auraient été occasionées par un animal vénéneux, toutes les fois que tous les accidens qui en résultent n'intéressent que l'épiderme, la peau ou les tissus qui la composent; mais il faut les employer à l'instant même, ou peu de temps après que l'accident vient d'arriver.

Les dartres.

Croûtes pustuleuses et furfuracées, plus ou moins saillantes sur l'épiderme, accompagnées d'un cercle rouge, déprimé dans son milieu, dont l'effet principal consiste dans une démangeaison d'autant plus mordicante, que la peau est plus ou moins sensible, surtout dans les enfans chez lesquels on les voit paraître plus souvent que sur les adultes. Quoiqu'on en distingue ordinairement de sept espèces différentes, il ne servirait à rien de les caractériser les unes et les autres. Il suffira seulement de bien reconnaître une dartre quelle qu'elle soit, de savoir que le lait d'une mauvaise nourrice peut y donner lieu dans un enfant très jeune; qu'après le sevrage elles se manifestent sur les enfans sales et malpropres, mal nourris, et par la suppression de quelque évacuation cutanée habituelle, par disposition ou constitution particulière. Quoique le plus souvent il est dangereux de les guérir radicalement, parce que la répercussion d'une humeur dartreuse entraîne toujours après elle des accidens sérieux, très graves, on ne doit donc chercher à les traiter qu'avec les plus grandes précautions. Quand

même elles auraient de la tendance à s'élargir, à couvrir les parties du corps; quand même elles troubleraient le sommeil pendant la nuit, la tranquillité et le repos pendant la journée; quoiqu'enfin il devient extrêmement désagréable de les voir se fixer sur la figure, de les ressentir sur toute autre partie du corps, il ne faut jamais chercher qu'à les rendre supportables. On y parvient avec les infusions, les sirops amères, par les attentions et les soins de propreté, les pommades adoucissantes composées de beurre frais, de cire et d'huile fondues ensemble, par les bains locaux, ou pris en entier, avec addition de plantes grasses ou mucilagineuses bouillies à part; enfin en évitant tout ce qui peut y déterminer l'irritation, tout ce qui tend à les agacer, comme l'exposition continuée à l'ardeur du soleil, les alimens difficiles à digérer, l'usage des vins forts, des liqueurs, du café, des viandes trop salées. Souvent même, quelles que puissent être les précautions prises pour empêcher les dartres, il existe des individus tellement disposés à ce genre de maladie cutanée, qu'elles leur recouvrent la peau tout entière. Lorsqu'on les guérit d'un côté, elles reparaissent de l'autre; souvent même elles disparaissent dans la belle saison, pour reparaître encore, quelque chose qu'on y fasse.

Les défaillances.

Une femme peut éprouver un *évanouissement, une perte de connaissance,* tomber *en faiblesse:* c'est ce qu'on désigne le plus ordinairement sous le nom de *défaillance, syncope.* Comme très souvent, lorsque l'accident arrive, tous les assistans perdent la tête, se troublent, et que l'on ne sait plus que faire, nous devons d'abord prévenir que les femmes faibles, cacochymes, y sont plus sujettes que les autres; qu'à la suite d'une indisposition ou d'une maladie longue, cela peut arriver, plutôt que dans toute autre circonstance; que cet état est même inévitable à la suite des grandes hémorrhagies, dans les cas des pertes sanguines, après un accouchement, après des douleurs vives trop long-temps continuées, par suite de la faim long-temps prolongée, par la présence des vers contenus dans l'intestin, dans les affections de l'âme: une frayeur vive, la disposition particulière individuelle, peuvent encore déterminer les défaillances. Ainsi, pour

peu qu'elle en soit menacée, et si cette affection passagère ou subite survient lentement, la femme éprouve une douleur plus ou moins vive, un état de constriction vers le cœur, sur l'estomac; elle pâlit, s'étend, devient plus ou moins raide ou tremblante; le pouls est presque nul d'abord, ensuite les battemens se manifestent d'une manière inégale; les mains, les pieds sont froids; elle éprouve des vertiges, des tintemens d'oreilles; la pâleur du visage, la blancheur de tout le corps annoncent bientôt que le mouvement, la voix, la respiration et les autres fonctions de la vie vont être suspendues pendant un temps plus ou moins long. Le plus souvent cet état de suspension momentanée est précédé, suivi ou accompagné de déjections involontaires par en haut ou par en bas. Ceci arrive très fréquemment après une ample saignée faite promptement, et avec une large ouverture pratiquée sur le vaisseau qui a fourni le sang, surtout si le bras a été fortement serré et trop long-temps maintenu dans l'extension. Quoi qu'il en soit, cet état dure rarement très long-temps; peu à peu la malade revient, surtout si on la place dans un lieu aéré et frais, si on lui stimule les narines avec la barbe d'une plume, en lui faisant respirer du vinaigre, de l'eau de Cologne, avec l'alcali volatil, l'esprit de sel, si on lui jette de l'eau à la figure. Autant que possible, il convient dans ces défaillances, de tenir la malade assise horizontalement. On peut lui frapper dans la paume des mains, la desserrer, la déshabiller pour la coucher étendue sur son lit. Quelque longues que puissent avoir été les défaillances, il est bien rare qu'elles laissent aux femmes qui les ont éprouvées, autre chose qu'un état de courbature générale, un mal-être répandu par tout le corps, des douleurs dans les cuisses, une lassitude plus ou moins grande. Si l'on a soin d'écarter d'elles toutes les affections morales qui auraient pu lui occasioner toutes les causes qui auraient déterminé cet état spasmodique, nerveux, instantané, on est presque certain d'en empêcher le retour.

Les dents.

Soigner les dents est une chose absolument nécessaire à la santé. Pour le bien faire, il n'est pas indifférent de connaître ce que l'on peut, ou ce que l'on doit employer pour y parvenir, et conserver le plus long-temps qu'il est possible,

ces agens indispensables de la mastication. Le plus ordinairement on ne recherche que les moyens susceptibles d'en conserver la blancheur, et de toutes les substances auxquelles on a recours pour en venir à bout, les plus simples sont les meilleures. Quoiqu'il n'y ait personne qui ne possède des recettes pour les communiquer de suite à tous ceux qui pourraient en avoir besoin, il faut cependant se tenir en garde sur leur composition. La plupart des dentistes, ceux principalement à qui il manque des connaissances exactes sur la nature des opiats qu'ils vendent toujours très cher, sur les poudres qu'ils distribuent pour nettoyer les dents, y ajoutent souvent des acides plus ou moins concentrés, et l'on est tout étonné, après un temps plus ou moins prolongé de leur usage, de voir dissoudre, pour ainsi dire, ou tout au moins tomber par morceaux, des dents qu'il aurait été possible de conserver encore long-temps, si l'on eût été moins confiant, et surtout si l'on s'était tenu en garde contre la blancheur momentanée qu'ils avaient procurée à leur émail. L'eau pure et simple, dans laquelle on étend un peu d'eau-de-vie de gayac, un peu d'eau de Cologne, de l'esprit de cochléaria, suffit, à l'aide d'une brosse à dents, douce et fine, pour remplir l'objet qu'on se propose, et conserver en même temps la blancheur des dents et la fermeté des gencives. Mais si par ces moyens continués avec assiduité, les dents venaient à jaunir, on aurait recours à la solution suivante. Dans 250 grammes (demi-bouteille) d'eau-de-vie ordinaire, ajoutez, sel ammoniac, depuis 75 centigrammes jusqu'à 120 (quinze jusqu'à vingt-quatre grains), esprit de cochléaria, depuis 8, 12 à 16 grammes (deux, trois à quatre gros), suivant le besoin; mettre tous les matins au moins une cuillerée à bouche de cette solution dans une tasse d'eau ordinaire, pour brosser légèrement le pourtour des gencives et des dents; cela remplace parfaitement et peut tenir lieu de tous ces élixirs odontalgiques, tant vantés comme trésor de la bouche, etc. Quant aux infirmités, telles que les douleurs, les caries des dents, l'ulcération des gencives, comme elles dépendent presque toujours de considérations générales ou particulières, correspondantes avec la santé individuelle de ceux qui éprouvent l'odontalgie, il faut avoir recours à un dentiste habitué; tâcher de le trouver instruit et non charla-

tan, afin qu'il puisse retarder ou empêcher la cause première de la destruction des dents.

La dentition pénible ou douloureuse.

Quoique naturelle, la dentition (la pousse des dents) est souvent très orageuse dans la plus grande partie des enfans, et la plus ou moins grande facilité avec laquelle les premières dents paraissent, dépend presque toujours de la force et du tempérament particulier de l'individu, de la saison dans laquelle elles arrivent : la manière dont on les nourrit, et beaucoup plus encore celle dont on les gouverne, y influent sensiblement. Parmi toutes les causes qui peuvent rendre un enfant malade, le germe des dents tient à coup sûr un des premiers rangs, et dans le nombre des accidens auxquels il est sujet, on remarque la salivation continuelle, la sécheresse avec chaleur et douleur dans le pourtour de la bouche et des gencives ; il éprouve une soif plus ou moins vive, des aphtes, des rougeurs dans les parties voisines des mâchoires (feux de dents), un gonflement particulier autour du cou, dans les glandes ; souvent même il éprouve de la difficulté à serrer le mamelon ; quelquefois il a de la fièvre, des tranchées, une diarrhée colliquative, ou de la constipation, de l'insomnie, des vomissemens, une toux d'irritation continuelle, de l'oppression avec gêne de la respiration. Il n'est pas rare ni extraordinaire de voir survenir les convulsions.

C'est plutôt au régime, et à tout ce qui peut fortifier un enfant, qu'il convient de recourir en pareille circonstance, qu'à toute espèce de remède pharmaceutique. Ainsi, l'exercice au grand air, si la saison le permet, des bains tièdes pris de temps en temps avec les précautions convenables, des vêtemens chauds, un morceau de racine de guimauve, d'iris, de réglisse, une croûte de pain un peu dure, enduite de miel ordinaire, remplacent bien tous les hochets que le luxe a imaginé pour tempérer la douleur des alvéoles. On réglera ensuite la nourriture de l'enfant. Lui donner par intervalles quelques cuillerées de vin vieux, pur et sucré, aromatiser les alimens, les potages, les soupes, les panades, le riz, le vermicel, ou l'utres fécules avec l'eau de cannelle, toutes les boissons avec l'eau de fleurs d'oranger ; employer tous les moyens calmans

pour procurer, entretenir le sommeil, surtout pendant la nuit; frotter plusieurs fois par jour les gencives avec le doigt imprégné de beurre mélangé avec un peu de miel; appliquer une sangsue derrière chaque oreille. « Si tous ces remè- « des, administrés sous la surveillance d'un homme de l'art, « ne produisent point l'effet qu'on désire, il faut se décider « à fendre la gencive, plutôt que de laisser périr l'enfant. Dans « un cas désespéré, ne vaut-il pas mieux recourir à un remède, « même douteux, que de ne rien tenter pour le salut ou le « soulagement du malade. » (Capuron, *Manuel des Dames de Charité.*) Tels sont, en abrégé, les moyens les plus efficaces pour rendre la dentition des enfans moins douloureuse, et beaucoup moins difficile qu'elle ne l'est ordinairement.

La diarrhée.

Encore appelée *dévoiement, cours de ventre, dysenterie*, chez les adultes, est très souvent considérée comme un effort de la nature, pour se débarrasser du produit de quelque mauvaise digestion survenue soit après avoir mangé quelques alimens de mauvaise qualité, soit pour avoir été exposé au grand froid de suite après les avoir ingérés dans l'estomac. Lorsqu'elle n'est que passagère, il est rare qu'on y apporte grande attention; ce n'est que lorsqu'elle continue et qu'elle est accompagnée de coliques intestinales avec ou sans ténesme; lorsqu'elle est compliquée de frissons, de fièvre, de soif ardente, qu'on s'occupe d'y remédier, et fort souvent encore par des moyens presque toujours opposés à ceux qui conviendraient en pareil cas; il n'est même personne qui ne se croie autorisé à conseiller quelque chose pour arrêter la diarrhée, outre les lavemens plus ou moins compliqués, les alimens plus ou moins indigestes. Il est presque certain qu'on ne fait rien que de contraire.

Lorsque la cause est bien connue, on remédie facilement à la diarrhée. Dans tous les cas possibles, on procurera toujours un soulagement marqué en mettant le malade à la diète, en rétablissant la transpiration par des boissons mucilagineuses prises légèrement chaudes, et par petites quantités à la fois, et répétées aussi souvent que possible. On les confectionne avec le riz, le pain bouilli, les fécules; on les édulcore avec un sirop calmant, on les aiguise avec les acides végétaux; on les rend plus énergiques sur l'estomac, en y ajoutant de l'eau

de cannelle spiritueuse, de l'eau de menthe ou de fleurs d'orangers. Quelques lavemens préparés avec la décoction de graine de lin et les têtes de pavots, auxquelles on ajoute un peu d'huile ou quelques grains de camphre dissous dans un jaune d'œuf, sont encore très utiles. Les lotions tièdes des pieds, les bains de jambes, les demi-bains, les bains entiers même, en rétablissant la transpiration qui a été suspendue, contribuent encore beaucoup à remédier à la diarrhée, en considérant qu'elle existe seule et accidentellement, et qu'elle n'est point un symptôme ou l'accompagnement de quelque autre maladie plus ou moins grave.

Chez les enfans, les évacuations étant toujours beaucoup plus liquides et plus fréquentes que chez les adultes, ce n'est que lorsqu'elles sont trop souvent répétées, lorsqu'elles les fatiguent, lorsqu'elles leur ôtent les forces, la gaîté, qu'il faut y apporter attention. Ordinairement ils sont attaqués de diarrhée lorsqu'ils mangent des substances dures, âcres ou insalubres, des fruits verts, acerbes, à la suite d'une exposition prolongée au grand froid, par la présence des vers dans l'intestin. Chez eux, on ne parvient à l'apaiser qu'en les soumettant à un régime sévère; remplaçant leur nourriture par le riz préparé avec le bouillon gras, par l'eau de riz, mélangée avec du vin auquel on ajoute 32 grammes (une once) de sirop d'œillet, 4 grammes (un gros) d'eau de cannelle spiritueuse. Deux tiers d'eau de riz et un tiers de vin ainsi préparés, continués pendant deux ou trois jours, suffisent en pareil cas. Il ne faut pas négliger les demi-bains, les lavemens avec l'eau de graine de lin, avec la décoction de mauve, de poirée, proportionnée à leur âge, à leur force.

Lorsque la diarrhée dégénère et qu'elle est accompagnée de sang, on la désigne sous le nom de *dysenterie*. Comme les causes qui l'ont déterminée tiennent le plus souvent à une affection grave, il convient de ne s'en rapporter qu'à des conseils qui doivent toujours être donnés, en pareil cas, par un homme de l'art; la moindre circonstance négligée est toujours suivie d'accidens pour le malade.

Les écorchures.

Souvent il arrive que les enfans, par maladresse, s'arra-

chent d'une manière plus ou moins profonde, la peau des doigts, celle des mains, des avant-bras, la figure, ou toute autre partie du corps. Au lieu de tremper la partie blessée dans de l'eau saturée de sel marin, suivant l'habitude, ce qui occasione une cuisson, une irritation qui les fait souffrir quelquefois long-temps et beaucoup, on obtiendrait un résultat bien plus avantageux, si l'on se contentait seulement de mouiller les linges qu'on applique sur l'entamure, avec de l'eau fraiche pendant l'été, et chaude ou tiède pendant l'hiver, pour ensuite l'abandonner à la nature, qui même, dans presque toutes les occasions, suffirait seule pour les guérir entièrement.

Les enflures, élevures, bosses, piqûres, tumeurs.

Quelle que soit la dénomination dont on veuille se servir dans le langage ordinaire pour désigner la tuméfaction qui survient après une percussion, une chute, un coup inattendu, presque toujours on s'empresse de comprimer fortement la partie avec des corps le plus souvent aussi durs que ceux qui ont donné lieu à la tumeur, qui n'est autre chose qu'une distention des chairs occasionée par l'afflux du sang. Mieux vaudrait certainement n'y rien faire que de se conduire comme on le fait. Il faut laver la partie malade avec de l'eau chaude ou froide, y ajouter un peu d'eau de Cologne, un peu de vin ou d'eau de mélisse; employer l'eau de boule de Nancy : quelquefois en l'abandonnant à elle-même, cette tumeur, quelle qu'elle soit, passe promptement par tous les degrés d'une résolution complète et disparaît.

Quant aux piqûres, nous dirons seulement, comme elles ne peuvent avoir lieu que par les abeilles, les bourdons, les cousins, les guêpes, les ichneumons, les mouches à scie, les taons, la tique, lorsqu'il y a lieu il faut enlever l'aiguillon, et contre les légers accidens consécutifs, les cataplasmes, les lotions avec l'ammoniaque, l'eau salée, acidulée avec le vinaigre, avec l'extrait de saturne, des petites compresses imbibées d'huile.

Les écrouelles.

Expression communément employée pour désigner la mala-

die que les hommes de l'art connaissent sous le nom de *scrofules*, qu'ils considèrent comme résultat d'une mauvaise constitution individuelle, et qui provient le plus souvent d'une disposition de naissance. Presque toujours aussi cette affection tire son origine de circonstances particulières qu'il est impossible de prévenir ou d'empêcher. Alors toutes les fois que des glandes durcissent, se gonflent et deviennent plus ou moins volumineuses, soit qu'elles occupent le cou, le dessous des mâchoires, les aisselles, les plis de l'aine, si l'on n'y rencontre pas tous les autres symptômes d'un abcès extemporané, c'est-à-dire la rougeur, la chaleur, les douleurs lancinantes, il n'y a pas de doute qu'il ne s'y formera qu'un écoulement séreux, lymphatique, toujours extrêmement long à se déterminer, et beaucoup plus long encore à parcourir les diverses périodes de la cicatrisation. C'est même pourquoi le traitement de cette maladie consiste plutôt dans l'usage très-longtemps continué des moyens fortifians variés suivant les circonstances, que dans les pansemens qu'on pourrait faire sur les ouvertures qui se manifestent d'elles-mêmes, et par lesquelles les substances puriformes s'échappent continuellement. Dans cette espèce d'abcès tout ce qui peut contribuer à fortifier un enfant, en lui faisant habiter la campagne, en l'exposant et le soumettant à l'action du soleil, par l'exercice à pied sans fatigue, par une bonne nourriture, par des alimens faciles à digérer ; en lui faisant prendre de temps en temps des bains, en variant ses occupations, en lui administrant quelque élixir amer, soit pur, soit mélangé dans quelque infusion du même genre ; il convient aussi de le faire insister jusqu'à satiété dans l'usage des viandes bouillies, grillées ou rôties, les potages de toute espèce, quelques fruits cuits à moitié sucre, l'eau rougie pour boisson, en y ajoutant des frictions par tout le corps avec un morceau de laine ou bien avec une brosse un peu rude ; telle est la série des moyens propres à stimuler et guérir un enfant attaqué de cette maladie. Toutes les gardes ou les personnes à qui il serait confié peuvent les mettre en usage (ils ne pourraient que lui être très-favorables ;) et s'il fallait même employer quelque traitement plus énergique, ce serait au médecin à le prescrire, car rien n'est indifférent dans le cas dont il s'agit.

Les engelures.

Si les enfans étaient toujours bien portans et continuellement soumis à une température égale, s'ils ne mettaient jamais les mains dans l'eau froide pour aller de suite les plonger dans l'eau chaude, s'ils avaient les pieds continuellement chauds sans être exposés à l'humidité et sans y éprouver du froid alternativement, ils pourraient traverser les hivers, comme les autres saisons, sans être attaqués d'engelures dans aucune partie du corps. Le plus souvent on les voit se manifester aux mains, sur les doigts, aux talons, et à toutes les parties exposées au froid extérieur; elles sont plus ou moins profondes, douloureuses, avec rougeur, chaleur, excoriations vésiculaires, mordicantes, gerçures, entamures longitudinales de la peau, gonflement et tuméfaction qui empêchent les plicatures des doigts ainsi que le mouvement, et pour peu que ces symptômes augmentent, les vésicules forment croûte, la suppuration se déclare pour continuer quelquefois pendant très-long-temps.

Déjà à l'occasion de l'eau froide employée comme remède, nous avons dit combien seraient grands les avantages que pourraient en tirer les enfans, si on les y habituait de bonne heure; mais puisque cela n'entre pas dans leur éducation, il faut avoir le regret de les voir tous les ans accablés d'engelures, que la rougeur, la sensibilité des mains et leur démangeaison rendent encore beaucoup plus insupportables : on croit généralement qu'avec des applications plutôt imaginaires que raisonnables, mais qui ne sont pas toujours des mieux raisonnées, pouvoir les guérir, mais c'est une erreur ; on les lave encore avec des eaux spiritueuses, aromatiques, mucilagineuses, et l'on ne fait nulle attention au régime qu'il conviendrait de leur faire suivre, car les engelures le plus souvent ne proviennent que d'une débilité particulière de l'estomac. Tant qu'elles ne sont que superficielles, il suffit de les recouvrir de quelque substance grasse, céracée, pour y entretenir la chaleur; peu après, la suppuration, et mieux encore la belle saison, en ramenant l'égalité dans la température, détermine la cicatrisation parfaite. Mais on les voit recommencer l'année d'après, jusqu'à ce que l'accroissement et une certaine vigueur

acquise puissent mettre les enfans au-dessus de cette affection, beaucoup plus désagréable et beaucoup plus gênante qu'elle n'est dangereuse.

Pour rendre l'épiderme de la peau des mains susceptible de résister aux premières impressions du froid, il suffirait en automne, pour être ensuite continué pendant tout l'hiver, de les plonger pendant huit ou dix minutes, tous les jours, dans une cuvette pleine d'eau dont la température serait égale à celle de l'atmosphère, lors même qu'elle serait à la glace : dans ce dernier cas, je conviens que la sensation, loin d'être agréable, pourrait paraître un peu difficile à prolonger pendant le temps nécessaire ; mais la chaleur qui en résulte active la circulation, et tout en consolidant l'épiderme l'empêche de s'entamer ; trois ou quatre fois par semaine les pieds y seraient aussi plongés pour la même raison ; en s'éloignant ensuite de la chaleur des poêles, du trop grand feu, en n'usant que de gants fins non fourrés, on est certainement dans la meilleure condition possible pour n'être jamais attaqué d'engelures.

Que si cette affection provient de la débilité de l'estomac, un régime fortifiant, quelquefois une légère purgation, répétée suivant le besoin, peut produire un excellent effet, mais pour cela il faut avoir recours à l'avis du médecin. On conseille encore, outre les immersions dans l'eau froide, les lotions avec la neige, la glace, les gants et les chaussons faits avec la peau de chien, les décoctions émollientes, astringentes, acidulées avec le vinaigre, celle des pelures de navets avec ce dernier, les bains de vapeur acidulés avec l'eau-de-vie camphrée, l'application topique d'onguens avec la cire, de toiles ou sparadraps avec le diachylon, le diapalme, etc.

Les entorses.

Communément on désigne sous le nom d'entorse, la distension, la torsion des muscles, des tendons et des ligamens de l'articulation du pied avec la jambe, qui surviennent après une chute, un saut, un faux pas, et toutes les fois qu'en marchant ou en courant on perd son équilibre. On ne manque pas de faire plonger sur-le-champ le pied et la jambe dans l'eau très-fraiche, glacée même, et d'y rester aussi long-

temps que possible. Heureux sont ceux qui peuvent le subir sans éprouver d'inconvénient, tandis que le repos absolu, la tranquillité parfaite, la cessation entière et complète de toute espèce de mouvement est ce qui convient le mieux dans ce cas. Cependant, s'il survient rougeur, enflure, gonflement, tension plus ou moins douloureuse, il faut recourir à l'emploi des cataplasmes émolliens faits avec la farine de graine de lin arrosée avec l'extrait de saturne. Si la contusion du pourtour de l'articulation du pied était considérable, qu'il y eût rupture des vaisseaux sanguins, des ligamens ou des aponévroses, on le reconnaîtrait facilement à la couleur jaunâtre, violacée, livide, qui survient deux ou trois jours après l'accident; on ajouterait au cataplasme un peu d'eau-de-vie camphrée ou de l'eau de boule de Nancy.

On prépare les boules de Nancy de la manière suivante : Faire chauffer pendant quinze jours de suite sur un feu très-doux, de la limaille de fer avec le double de son poids de crème de tartre (tartrite acidule de potasse) délayée avec de l'eau-de-vie; on remue de temps en temps avec une spatule, et on ajoute de l'eau-de-vie à mesure qu'il s'en évapore : lorsque le tout est bien mélangé et ne fait plus qu'une pâte homogène, on en confectionne des boules plus ou moins grosses, que l'on fait sécher ensuite, pour s'en servir au besoin.

L'eau ordinaire tiède et chargée de ce qu'elle peut dissoudre de la boule de Nancy, préparée comme il vient d'être dit, est ce qu'on désigne sous le nom d'*eau de boule*.

L'esquinancie ou squinancie.

Une inflammation momentanée ou continue, portée sur quelques-unes des parties qui servent à la respiration ou à la déglutition, surtout ce qui constitue l'arrière-bouche, la gorge, le larynx, avec difficulté plus ou moins grande d'avaler la salive, est ce qu'on désigne ordinairement sous le nom de *squinancie*, *esquinancie*, *mal de gorge*. On en reconnaît beaucoup d'espèces; mais, quel que puisse être leur caractère, nous ne devons ici nous occuper que des moyens généraux propres à les faire cesser, ou au moins les arrêter dans leur invasion et leur progrès. Les plus essentiels consistent à rétablir la transpiration ; on conseille pour cela toutes

les infusions adoucissantes tièdes (voyez page 25 et suivantes) plutôt que très-chaudes, avec du miel préférablement au sucre, mais toujours en très-petite quantité à la fois : ici les lotions des pieds et des jambes sont de nécessité première ; on applique sur le cou un cataplasme avec la farine de graine de lin très-épais et aussi chaud qu'il est possible de l'endurer. Avant son application, on peut frotter la partie avec de l'huile ou tout autre corps gras, et conserver dans la bouche et dans l'intervalle des boissons quelques pastilles faites avec le sucre et la gomme arabique. On ne manque jamais, dans tous les maux de gorge, avec ou sans esquinancie, de conseiller les gargarismes plus ou moins acides, souvent astringens ; mais c'est un moyen qui est bien éloigné de porter avec lui tous les résultats avantageux qu'on devrait en attendre. Plus on agite, plus on tourmente les muscles de l'arrière-bouche par le râlement et les mouvemens qu'on est forcé d'exécuter pour gargariser, plus on s'éloigne du but qu'on se propose, celui de faire cesser l'irritation, car on ne fait que la provoquer continuellement ; enfin, puisque cette espèce d'inflammation locale doit, une fois qu'elle a été déterminée, parcourir les périodes d'invasion, d'accroissement et de décroissement, pour disparaître enfin après un temps plus ou moins long, il convient d'y apporter la plus grande patience et de se résigner plutôt que de chercher à la brusquer : on ne gagne rien à vouloir aller trop vite dans cette circonstance. Beaucoup de personnes, pour remédier à l'esquinancie, emploient les vomitifs, l'application des sangsues sur le cou, les vésicatoires, les saignées du bras, du pied ; mais, dans ce cas, il faut demander avis, et ne rien faire sans les conseils du médecin qui voit habituellement le malade.

Estomac (le mal d').

Inflammation momentanée de l'estomac, *gastrite*. Toutes les fois qu'une irritation se développe sur l'organe principal de la digestion, pour peu qu'elle persiste, il survient frissons, horripilation, lassitude, prostration, abattement, suivis d'une chaleur brûlante répandue sur tout le corps ; le pouls est petit, rémittent, serré avec pulsations inégales ; il se déclare oppression, anxiété, douleur fixe et constante à la

région épigastrique (le creux de l'estomac), une soif ardente que rien ne peut satisfaire, et si le malade boit beaucoup, il augmente considérablement ses douleurs, qui sont encore suivies très-souvent de vomissemens de matières sanguinolentes, quelquefois noires ou porracées. Si l'inflammation augmente, la fièvre ne quitte plus, il survient prostration des forces, perte de connaissance, hoquet, convulsions, délire, froid des extrémités ; le malade meurt par gangrène prompte et rapide de l'organe essentiel à la vie.

Lorsque l'inflammation n'est que légère, la résolution est prompte ; les boissons adoucissantes légèrement acidulées suffisent pour faire cesser les accidens. Mais si elle est aiguë et que ses causes puissent être attribuées à l'ingestion de boissons fraîches ou glacées pendant les chaleurs de l'été, à des substances âcres et corrosives, comme les poisons végétaux ou métalliques, leur action délétère sur les membranes de l'estomac est si précipitée que la mort termine de suite les accidens, et si par des secours assez énergiques on parvient à l'arrêter, le malade souffre encore bien long-temps après, pour arriver peu à peu, et toujours languissant au terme fatal qu'il n'a fait que retarder.

Dans des accidens aussi graves, il faut appeler promptement quelqu'un qui puisse adapter un traitement convenable et propre à faire cesser l'inflammation ; ce ne sont pas les moyens qui manquent, il ne s'agit que d'en bien faire l'application ; les personnes qui soignent le malade doivent ne rien exécuter que ce qui leur est prescrit, la moindre chose faite à contre-sens ne produirait rien que de funeste.

La fièvre.

Plus communément *les fièvres*. Tout individu qui éprouve un mal-être général plus ou moins prolongé, avec des frissons accompagnés de tremblemens suivis d'horripilations et bientôt après de chaleur très-vive, si les battemens du pouls augmentent, s'il éprouve un mal de tête, s'il ressent dans le creux de l'estomac une douleur sourde, profonde, une lassitude dans tous les membres, des envies de bailler, de s'étendre, si la soif la plus violente vient encore se joindre à tous ces maux qui le tourmentent plus ou moins subitement, il

est pris de fièvre. Tous les symptômes aussi variés que variables qui peuvent servir à caractériser la fièvre après l'invasion, ne sont plus du ressort de la garde; il lui suffira de savoir, si on l'appelle dans ce moment, qu'il faut alors faire attention principalement à l'âge, au sexe, à la saison; qu'il convient d'administrer des boissons analogues à la circonstance, depuis l'eau sucrée avec ou sans vin, la limonade crue ou cuite, les infusions, les décoctions amères, aromatiques; elle peut choisir même en se conformant au goût du malade. Mais lorsque la fièvre est jugée, que sa marche est constante, que le traitement à suivre est indiqué par le médecin, elle ne doit plus s'en écarter sous quelque prétexte que ce soit. Elle ne doit jamais oublier que plus une fièvre est considérable, plus elle intervertit chacune des fonctions essentielles à la vie, que lorsque le malade revient à la santé, le dérangement survenu doit paraître d'autant plus remarquable qu'il a duré plus long-temps, qu'il est donc absolument nécessaire, dans toutes les fièvres, de ne s'en rapporter qu'au jugement de celui qui en a fait une étude particulière; car l'ignorance, l'impéritie, le charlatanisme, la prévention pour ou contre toutes les substances vantées comme fébrifuges, ont produit de si grands désastres, qu'on ne saurait trop prémunir la crédulité contre les funestes résultats qui en sont presque toujours une suite inévitable.

Les fistules.

Ulcérations plus ou moins profondes et plus ou moins rapprochées des bords de l'anus, par lesquelles il se fait un écoulement continuel de matières roussâtres, qui exige les plus grands soins de propreté. Que cet ulcère fistuleux ait été produit par une chute ou par une percussion, par un instrument piquant, par des exercices violens d'équitation, des hémorrhoïdes, peu importe la cause, l'inflammation une fois développée, si on ne l'a pas arrêtée ou suspendue par l'application des sangsues ou des cataplasmes émolliens, il faut, au moyen du bistouri, pratiquer une incision sur la tumeur : les premiers pansemens sont faits par celui qui a pratiqué l'opération : la garde aura eu soin de faire de la charpie un peu longue pour tamponner la plaie, et pour peu qu'elle

ait d'intelligence, on la chargera de continuer et de renouveler les bourdonnets, non-seulement toutes fois que le malade aura été à la garde-robe, mais encore toutes fois qu'elle voudra lui procurer quelque moyen de soulagement en détergeant toutes les matières qui pourraient s'accumuler dans les parties environnantes avant l'arrivée de celui qui doit surveiller les pansemens.

On désigne encore sous le nom de fistules, toutes les ulcérations qui communiquent avec des organes qui servent à la sécrétion d'une humeur ou d'un fluide particulier ; telles sont celles que l'on désigne sous le nom de fistules salivaires, urinaires et lacrymales : pour y remédier, on a beaucoup vanté plusieurs onguens, plusieurs substances emplastiques, mais leurs prétendus succès n'ont jamais été appuyés que sur la crédulité routinière ; il faut donc se contenter de les tenir très-propres, d'y faire quelques injections pour les déterger, empêcher la congestion des substances puriformes, mais c'est tout ce que l'on peut ou ce que l'on doit se permettre ; puisqu'il n'y a le plus souvent rien à opposer à une ouverture fistuleuse que l'opération, et c'est à un chirurgien à la décider ; la pratiquer n'est qu'affaire d'habitude, mais déterminer si une fistule doit ou ne doit pas être opérée, voilà le seul point important sur lequel il n'est pas le plus facile de prononcer.

Les flueurs blanches.

Un teint pâle et plombé, une faiblesse particulière dans toute la constitution, un état de langueur général, des tiraillemens à l'estomac, peu ou point d'appétit, un dépérissement graduel plus ou moins marqué, des dégoûts, l'indifférence absolue pour toute espèce d'exercice, la bouffissure des paupières ; si l'on ajoute à ces divers symptômes les écarts de régime, la manie de ne jamais avoir la tête couverte, de porter des vêtemens trop légers dans toute saison, les appétits bizarres, une démoralisation marquée dans les habitudes, des désirs plus ou moins effrénés, telles sont les apparences les plus ordinaires auxquelles on reconnaîtra qu'une femme est attaquée de flueurs blanches, désignées encore sous le nom de leuchorrée. Véritable affection catarrhale des femmes tristes, indifférentes à toute espèce de plaisir, toujours lan-

guissantes, sans éprouver aucun besoin de manger; celles enfin qui sont molles, grasses, plétoriques ou sanguines, et qui auraient éprouvé un avortement par les chagrins trop long-temps continués, ou qui pourraient être menacées d'une maladie grave ou profonde dans l'organe essentiel à la reproduction.

Quelle que puisse être la cause des flueurs blanches, il n'est jamais indifférent de mal établir son pronostic sur ce qui vient d'être exposé principalement; car il est d'autres flueurs blanches, dont les apparences trompeuses et à peu près les mêmes que celles dont il est ici question, susceptibles de déterminer souvent de cuisans souvenirs à ceux qui s'y trompent ou qui veulent en approcher. Dans les flueurs blanches qui sont naturellement liquides ou peu abondantes, fort souvent les femmes n'y font aucune attention, presque toujours même elles précèdent la menstruation.

Cette affection, qui subsiste quelquefois bien long-temps, varie par tous les moyens qui tendent à fortifier la constitution individuelle, par un état permanent de satisfaction dans les mouvemens de l'ame, toutes les fois surtout qu'elle n'a aucun rapport avec une cause vénérienne.

Le traitement des flueurs blanches consiste dans les boissons douces, légèrement mucilagineuses; on les choisit parmi les infusions, les décoctions, les bouillons médicamenteux (voy. les pages 25 et suivantes), et dans les bains pris avec les précautions convenables, ceux de siége principalement, dans lesquels on peut ajouter des plantes ou des graines émollientes, et surtout avec l'attention de se tenir bien couvert et chaudement vêtu en tout temps. On recommande encore de porter de la laine sur tout le corps, de ne manger que des alimens faciles à digérer, et de se priver absolument de tout ce qui peut fatiguer l'estomac par des crudités de toute espèce, en y joignant l'exercice sans fatigue, des frictions sèches par tout le corps ou à la vapeur du benjoin: on éloignera, autant que possible, tout ce qui pourrait affecter le moral; en un mot, se fortifier par tous les moyens disponibles, user de tout, n'abuser de rien, tels sont les principaux moyens capables de modérer les flueurs blanches. On a conseillé les vésicatoires, les exutoires placés un peu au-dessus du genou, dans la partie interne de la cuisse; mais ce n'est que dérivatif

et pour empêcher l'irritation de se porter sur les organes qui les produisent, par celle qu'on détermine sur les parties qui les avoisinent.

La gale.

Maladie contagieuse, résultat des piqûres d'un insecte particulier qui se loge et pullule dans l'épaisseur de la peau, sous l'épiderme, et qui se communique très promptement par le contact ou le rapprochement de deux individus ; elle se manifeste dans l'interstice des doigts, dans les grandes articulations, et par toute l'étendue du corps avec une rapidité difficile à décrire. Pour peu qu'elle séjourne sur un épiderme un peu délicat, elle y forme bientôt des pustules dont la démangeaison devient insupportable, surtout pendant la nuit, lorsque la chaleur se fait sentir : cette irritation locale est bientôt suivie d'un écoulement de sérosité qui, par le contact de l'air, forme des croûtes plus ou moins épaisses, et remarquables autant par la multiplicité que par la rapidité avec laquelle elles se succèdent les unes aux autres.

Si les enfans, les vieillards, les femmes sont plus disposés que les hommes forts et robustes à la contracter, les gens sales et malpropres, ceux qui sont mal nourris peuvent encore plus facilement en être attaqués ; il est actuellement très douteux que la gale soit la crise d'une maladie comme on l'a cru pendant long-temps, malgré la similitude qui existe entre elle et les éruptions cutanées qui se manifestent chez les vieillards qui négligent les premiers soins de propreté. Au surplus, qu'elle soit spontanée ou contagieuse, il n'est pas moins vrai que ce sont les substances soufrées et le soufre lui-même qui en sont le véritable remède, quoiqu'on ait encore employé pour son traitement le mercure sous des formes différentes, la pommade soufrée (*V.* page 133), ensuite la poudre sulfureuse indiquée (page 79), les bains de Barrèges chauds, à la suite desquels il faut avoir grand soin de se tenir au lit, au moins pendant deux heures après en être sorti. De toutes les préparations mercurielles, la plus facile à employer c'est la pommade citrine (l'onguent citrin); on se sert également de la décoction du tabac pour le traitement de la gale, mais il faut avoir la plus grande attention de ne pas en frotter le ventre ; on ne

frictionne dans ce cas que les bras et les jambes, quelquefois à deux jours d'intervalle, suivant l'effet. Il est démontré par l'expérience que la gale peut, dès le moment de son apparition, être entièrement détruite; mais il faut alors employer des substances irritantes et capables de produire sur-le-champ une action violente sur tout le système cutané. Pour peu qu'elle soit ancienne, il y aurait du danger à vouloir employer ces moyens pour la guérir. Souvent même après le traitement, on voit se manifester à la peau des furoncles ou d'autres boutons qu'on regarde encore le plus ordinairement comme une nouvelle apparition de la maladie; il suffit dans ce cas de prendre quelques bains tièdes plus ou moins rapprochés, de se frotter avec des pommades douces, de changer les linges, de vêtemens, pour les faire disparaître totalement.

La gangrène.

Partout où il se manifeste une rougeur vive, avec dureté, tension, rénitence, douleur plus ou moins poignante, suivie bientôt après d'une couleur brunâtre livide, s'il s'élève sur cette même surface des vésicules (phlyctènes) remplies d'une sérosité variable par la couleur roussâtre, jusqu'au brun noirâtre; que la tumeur vienne à s'affaisser, à se recouvrir d'une croûte plus ou moins dure, si les parties environnantes perdent le mouvement, la chaleur, si le pouls faiblit, si les traits du visage changent visiblement, si le malade exhale une odeur infecte, nauséabonde, acidule, cadavéreuse, la partie affectée se sépare et se détache par gangrène; toutes les fonctions vitales ont entièrement cessé. Dans les personnes faibles, les vieillards, chez toutes les personnes lymphatiques, au milieu d'un grand nombre de malades rassemblés dans un espace étroit, où l'air ne circule pas assez; enfin au milieu des principales conditions susceptibles de déterminer l'affaiblissement, la détérioration particulière des individus, après un trop grand degré de froid long-temps continué, surtout si les besoins premiers, nécessaires à l'existence, viennent à manquer, la gangrène (la *pourriture*, le *sphacèle*) ne tarde pas à se manifester. Tant qu'elle est bornée, circonscrite, l'action vitale développe un cercle rouge qui sert à indiquer l'étendue des parties qui doivent tomber ou se sé-

parer ; mais si elle gagne les muscles, qu'elle s'insinue promptement dans le tissu cellulaire, parenchymateux, dans quelques-uns des organes essentiels à la vie, il ne faut plus espérer d'en arrêter la marche, les progrès ; le malade succombe promptement. Dans les cas de fièvres pernicieuses, dans les maladies où il y a prostration des forces, les individus sont plus ou moins vîte attaqués de taches avec plaies ou escarres gangréneuses fixées sur la partie comprimée par le poids de leurs corps ; souvent même les ulcérations qui en sont la suite ne servent encore qu'à les rendre beaucoup plus malheureux qu'ils ne le seraient par la maladie seulement. A l'article de l'eau froide employée comme moyen curatif, nous avons déjà dit ce qu'on peut obtenir des lotions faites avec ; nous n'y reviendrons pas, mais il nous suffira d'observer que ces ulcérations gangréneuses n'entraînent avec elles aucun des résultats dangereux dont nous avons parlé plus haut.

Combattre la maladie principale par tous les fortifians, employer le vin, le quinquina, les amers à l'intérieur, et à l'extérieur l'eau-de-vie camphrée, le vinaigre, une légère solution de sel ammoniac, le chlorure de sodium étendu d'eau, en bassiner les parties frappées de sphacèle qui doivent se séparer, faire des pansemens réguliers, appliquer des cataplasmes résolutifs, on amène l'ulcère à l'état de plaie simple, et la nature achève la cicatrisation ; on la favorise par la propreté du linge, des hardes, des couvertures, par le changement de l'air, en transportant les malades au dehors, s'ils sont entassés dans un hôpital, dans un vaisseau, une prison, une habitation trop petite, étroite, fraîche ou exposée à l'humidité. Enfin si la tache, l'ulcération ou la plaie gangréneuse porte avec elle une grande âcreté septique, on voit bientôt se déterminer dans toute l'étendue des parties sur lesquelles elle s'étend, une ligne rouge plus ou moins large qui, suivant l'endroit où elle se termine, produit des engorgemens et abcès profonds que nous signalons ici et qui font périr le malade en très peu de temps. Comme le cadavre alors passe à la putréfaction en cinq ou six heures au plus, comme toute la peau est vergetée de taches plus ou moins livides et noires, il faut promptement le faire enterrer ou le couvrir d'un drap trempé dans le chlorure de sodium, si l'on ne veut pas courir les risques de la contagion, qui serait d'autant plus accélérée que tous les

assistans se trouvent frappés par la terreur et la consternation.

Les gerçures des bouts de sein.

Dans la plus grande partie des femmes même les plus fortes et les mieux conformées, le bout des seins, le *mamelon,* est tellement effacé et souvent si peu visible, même au huitième mois de leur grossesse, que dans celles qui veulent nourrir leur enfant, on l'aperçoit à peine ; aussi lorsqu'elles en ont besoin pour la lactation, ce défaut de développement devient un des premiers obstacles qui s'oppose à leur bonne volonté ; alors il faut avoir recours soit à une autre nourrice, soit aux biberons, ce qui influe beaucoup sur le développement du nouveau-né ; mais lorsque le bout de sein est très apparent et qu'il existe réellement, il est dans un état de délicatesse, et les tissus qui les circonscrivent se gercent par la succion d'une manière si profonde, qu'il survient des douleurs d'autant plus vives dans ce cas, que la femme aurait été d'autant plus affaiblie par les boissons chaudes employées pour la *montée* du lait, surtout lorsqu'ils n'ont pas été préparés d'avance.

Quoi qu'il en soit, l'état particulier dans lequel se trouvent les mamelons mal conformés, est attribué à l'abus des corsets trop serrés qui, loin de les faire saillir naturellement, les font rentrer dans l'intérieur de l'organe ; c'est pourquoi l'on conseille de les examiner vers la huitième époque, et de s'assurer s'ils sont en état de servir pour la nutrition du fœtus ; car à l'instant de sa naissance il deviendrait souvent superflu de les provoquer soit par des succions artificielles, soit par tout autre moyen mécanique, tandis qu'en s'y prenant d'avance on peut assez facilement parvenir à les rendre tels qu'ils doivent être pour servir à leur destination très peu d'heures après l'accouchement.

Pour remplir cet objet d'avance d'une manière certaine, il suffit d'abord d'exciter leur motilité particulière par l'application faite deux fois par jour d'une éponge fine, assez grosse et assez étendue pour couvrir toute l'auréole qui est à leur circonférence, imbibée dans de l'eau un peu chauffée, et de manière à pouvoir la supporter sans douleur, en la laissant séjourner jusqu'au refroidissement ; on peut en même temps

profiter de la circonstance pour bien déterger non seulement le mamelon, mais encore son entourage. Ensuite on le recouvrira d'un disque concave en buis et percé d'un trou dans son milieu, de manière qu'après avoir fixé celui-ci avec les doigts, on puisse soit par la succion, soit avec une ventouse agir sur le tissu qui le forme dans son entier, et le faire saillir à l'extérieur du sein et hors de l'ouverture pratiquée; à défaut de ce premier moyen, on y arrive encore par l'intérieur d'une pipe dans laquelle on aspire sur cet organe par le tuyau qui y correspond; en continuant cette manœuvre, on parvient assez facilement à l'amener dans un état assez développé, pour rendre tout ce qui devient inaccoutumé par la nourriture de l'enfant: très facile à supporter.

Dans le cas de gerçures superficielles ou profondes, les applications mucilagineuses avec la mauve, la graine de lin ou les pépins de coings, en y ajoutant du laudanum, des linges fins enduits de cérat opiacé, des frictions avec la pommade de belladone, en les mettant à l'abri de tout contact avec les bouts de sein artificiels, peuvent réussir à soulager beaucoup; mais la succion de l'enfant faite à nu, reste long-temps douloureuse lorsqu'il a fini, surtout lorsqu'il est fort et bien constitué; il est rare de ne pas se voir forcé de recourir à la privation complète d'allaitement; car nous avons vu presque toujours échouer tous les spécifiques vantés pour guérir les gerçures.

Les hémorragies.

Écoulement considérable et inaccoutumé du sang artériel et veineux occasioné par la coupure, la rupture d'un vaisseau quelconque; il peut encore être produit par une cause intérieure et cachée. Cette effusion de sang, lorsqu'elle arrive par le nez, se nomme hémorragie nasale (*épistaxis*). Tous les enfans, les adolescens y sont très-sujets lorsqu'ils sont d'un tempérament sanguin, lorsqu'ils sont trop nourris, qu'on leur donne trop de vin, du café trop fort ou des liqueurs à boire, lorsqu'ils se livrent à des exercices violens, ou lorsqu'ils sont lourds, paresseux, et qu'ils ne remuent point du tout. Si on les fatigue par de trop longues études; si, pendant l'été, on les laisse trop long-temps exposés à l'ardeur du soleil, l'intérieur du nez et toutes les membra-

nes qui le tapissent se gonflent, deviennent irritables. Survient le coriza (*enchifrenement*), l'éternuement et les saignemens de nez plus ou moins fréquens ou répétés. Quelle que soit leur durée, l'enfant paraît boursoufflé par la figure; il éprouve des tintemens d'oreilles, des maux de tête, des vertiges; il lui semble voir des lumières vives, brillantes; le sang coule par gouttes précipitées, par afflux continué quelquefois d'un côté seulement, d'autres fois par les deux narines ensemble.

Si cette hémorragie nasale survient après une maladie, qu'elle en annonce la crise ou la terminaison, comme dans la coqueluche, il faut bien prendre garde de l'arrêter; mais si elle arrive par suite de réplétion sanguine ou par cause d'une inaction complète, il faut absolument changer le régime, forcer à l'exercice soit à pied, soit à cheval, et mettre le jeune enfant à l'usage continué pendant quelque temps des boissons fraîches légèrement acidulées; lui plonger les mains dans l'eau froide au moment du saignement de nez; recourir à des tampons faits avec la charpie mouillée avec de l'eau et un peu de vinaigre, et lui en faire inspirer ou renifler avec force.

L'hémorragie qui arrive du poumon se désigne ordinairement sous le nom de *crachement de sang* (hémoptysie.) En général elle est produite chez les adultes par toutes les causes qui peuvent déterminer une irritation sur les organes respiratoires, le chant, la déclamation, les instrumens à vent, la respiration des vapeurs acides, le froid des extrémités, avec les frissons qui viennent instantanément; le malade éprouve de la chaleur, de l'embarras, de l'oppression dans tout l'intérieur du thorax (la poitrine), un picotement, une espèce de chatouillement qui le provoque à tousser à chaque minute; et le sang qu'il expectore en plus ou moins grande quantité à la fois est rouge, vermeil; on le désigne sous le nom de *rutilant*. En pareil cas, il faut placer le malade dans une situation verticale, lui faire respirer l'air frais, observer le repos le plus absolu, l'empêcher de parler, lui administrer des boissons froides, acidulées, légèrement nitrées. Depuis quelque temps, les mucilagineux et la gomme arabique dans un sirop sont devenus à la mode, l'eau miellée avec addition d'un peu de vinaigre; c'est au médecin à décider s'il

convient d'administrer l'ipécacuanha pour procurer une secousse, un ébranlement particulier, ou s'il faut avoir recours à la saignée du bras ou à l'application des sangsues. On recommande l'exercice sans fatigue lorsque l'irritation est diminuée et que le sang n'est plus rendu que par petits filets; mais il faut prolonger, encore long-temps après qu'il a cessé entièrement, toutes les attentions les plus strictes dans le régime et les habitudes qui auraient pu déterminer la maladie de poitrine; car, trop souvent répétées, ces hémorragies conduisent à l'ulcération des organes, et de là jusque vers le dernier terme d'une existence d'autant plus malheureuse qu'elle ne s'éteint qu'avec la vie.

Si le sang qui est rendu par la bouche sort précipitamment et qu'il provienne des vaisseaux de l'estomac, cette hémorragie se désigne sous le nom d'*hématémèse;* si le sang est noir, épais, qu'il soit expulsé par des vomissemens et mêlé avec les substances alimentaires, avec des matières bilieuses et par des efforts plus ou moins violens, si le malade est fort et robuste, sujet à des accès de colère, à des emportemens, s'il est adonné au vin, à l'abus des liqueurs fortes, à l'usage immodéré des femmes, qu'il ressente quelques jours auparavant une douleur dans tout l'intérieur de l'abdomen, s'il lui arrive de tomber, étourdi, sans connaissance, dans le cas dont il s'agit, ce n'est que lors des intervalles de l'hémorragie qu'on peut mettre en usage tous les moyens d'y apporter quelque remède. On administre quelques boissons adoucissantes; on fait des applications topiques vers les extrémités pour détourner l'irritation; on a recours aux clystères émolliens, à de légers purgatifs; on couvre la région de l'estomac avec un emplâtre saupoudré de quelques substances âcres et irritantes, avec un vésicatoire même; on donne des boissons froides et acidulées assez fortement pour qu'elles agissent sur-le-champ.

Cette hémorragie prend encore le nom de *méléna,* lorsqu'elle arrive après des affections morales tristes, long-temps prolongées, après l'abus des substances âcres et purgatives, après un vomitif mal administré, après la suppression d'une évacuation sanguine habituelle, à la suite d'une désorganisation plus ou moins avancée de quelques-unes des parties de l'estomac ou de ses annexes. Dans ce cas, le malade éprouve

une douleur vive et poignante au-dessous du sternum ; il devient pâle et décoloré ; il se trouve mal très souvent ; il se plaint d'un sentiment de froid continuel à la plante des pieds, accompagné de quelque alternative de chaleur. Aux moyens généraux de traitement que nous avons indiqués dans le cas d'une hématémèse, il faut, pour le méléna, ajouter l'usage de la décoction d'orge, de riz, les lavemens avec l'huile, avec le camphre délayé dans un jaune d'œuf. (*Voyez* page 104).

Le flux hémorroïdal peut souvent être déterminé d'une manière si excessive, qu'il simule une véritable hémorragie. Cela ne peut avoir lieu que chez les vieillards cacochymes, faibles, chez les mélancoliques, les valétudinaires, et tous ceux qui ont été sujets à des hémorragies, ou qui ont la triste manie de se provoquer à la mangeaille, au moyen des aloëtiques (les pilules gourmandes, les pastilles *ante cibum*, l'extrait d'absinthe au milieu du repas), qui ne font point d'exercice, ou veulent prendre des médecines de précaution. Dans ce cas, les déjections sont presque toujours sanguinolentes, accompagnées de douleurs sourdes, profondes, lancinantes, plus ou moins rapprochées de la marge de l'anus ; les pieds et les mains refroidissent ; il s'y manifeste alternativement un sentiment de chaleur qui provient de l'affluence du sang qui va s'échapper par les hémorroïdes. On peut s'opposer à sa trop grande quantité par des topiques froids dans l'intérieur des cuisses, au périnée, sur le rectum. Si les hémorroïdes sont périodiques, que leur écoulement ne soit pas excessif et fatigant, il faut les abandonner à la nature.

L'hémorragie qui arrive par les organes qui servent à la sécrétion de l'urine, est encore distinguée par le mot *hématurie* (pissement de sang). Ses causes les plus ordinaires sont l'abus de toutes les boissons fermentées, les violens exercices d'équitation, les coups, les chutes, et tout ce qui peut déterminer une irritation sur la vessie ou ses annexes. On la voit encore se déclarer après l'usage des cantharides à l'intérieur, après celui de la térébenthine ou de quelque autre substance dont l'action trop énergique peut produire l'inflammation des reins, par la présence d'un calcul dans la vessie. Toutes les fois qu'un pissement de sang se déclare, il faut apporter la plus grande attention à rechercher les causes qui ont pu le produire, et l'endroit d'où il vient. On conseille le plus ordinairement, pour

remédier au pissement de sang, toutes les infusions ou décoctions mucilagineuses ou émulsives, les eaux ferrugineuses, acidulées, continuées plus ou moins long-temps, suivant le besoin.

Les femmes, dans presque toutes les circonstances de la vie, sont très sujettes à des écoulemens sanguins, qui proviennent des organes de la génération, et qu'on désigne sous le nom de (*ménorrhagie*). Lorsqu'elles sont blondes, grasses, replètes; lorsqu'elles ne font que peu ou presque point d'exercice, qu'elles mangent avec excès, qu'elles font un usage immodéré du vin, du café, des liqueurs fortes; lorsqu'elles éprouvent des affections morales un peu vives, peu de jours avant l'époque des règles; lorsqu'elles ont les passions ardentes, le sang se manifeste chez elles avec une violence démesurée, et à des intervalles dont il n'est pas possible de calculer ni la durée, ni le retour; elles pâlissent, éprouvent de l'embarras, des vertiges, des douleurs à la tête, accompagnées de pesanteur dans le bas-ventre, autour des reins, des lassitudes dans les membres, du froid aux pieds, dans la paume des mains; elles perdent connaissance et tombent dans une prostration de forces plus ou moins marquée. A l'article des pertes ou écoulemens de sang qui surviennent aux femmes en couches, nous avons exposé la plupart des moyens pour y remédier; dans le cas dont il s'agit ici, le traitement varie un peu, et doit consister principalement à éloigner, autant que possible, toutes les causes occasionelles, en administrant en même temps tout ce qui peut fortifier et agir sur la constitution individuelle, au moyen de l'estomac, et de là, d'une manière plus ou moins directe sur les organes qui peuvent donner lieu à la *ménorrhagie*. On appelle *aménorrhée* l'état contraire, l'absence, la diminution plus ou moins prononcée de tout écoulement sanguin, qu'il soit retardé ou bien encore supprimé en entier. Quant à la déviation des règles, si elle arrive lentement et successivement, si elles sont remplacées par des sueurs plus ou moins fréquentes et abondantes, en suivant toujours les époques et les périodes des apparitions précédentes, il n'y a rien à tenter pour s'y opposer; il faut surtout, nous le répétons, bien se garder de prendre le matin à jeun, pendant un an et un jour, toutes ces infusions aromatiques, amères, spiritueuses ou

vulnéraires, car il serait inutile de vouloir provoquer encore ce que la nature cherche à supprimer.

Les hémorroïdes.

Nous venons de mentionner l'hémorragie à laquelle les hémorroïdes peuvent donner lieu ; nous ne dirons ici de cette évacuation que ce qui peut apporter quelque soulagement lorsque, par des circonstances particulières, elle devient fatigante, douloureuse, incommode. En général, il n'y a que les adultes et les vieillards qui puissent être tourmentés d'hémorroïdes : comme le plus ordinairement elles dérivent d'une nourriture abondante, ou prise avec excès, du défaut d'exercice et d'une oisiveté absolue et long-temps continuée, on ne peut guère venir à bout de les guérir que par la tempérance, la sobriété et l'exercice sans fatigue. Tous ces êtres qui, par luxe, appétit, besoin, désir ou tout autre motif, veulent continuellement gorger leur estomac d'alimens succulens, difficiles ou pénibles à digérer, qui, par conséquent, ont besoin de le stimuler aussi continuellement par ces détestables liqueurs amères trop vantées, et malheureusement trop connues sous le nom de *véritable extrait d'absinthe suisse*, non-seulement courent les risques de l'apoplexie foudroyante, mais ils achètent encore bien cher le plaisir et la volupté qu'ils ont de satisfaire leur gloutonnerie, par des hémorroïdes qui les obsèdent nuit et jour, et leur rappellent sans cesse, par des douleurs cuisantes au pourtour de l'anus, qu'ils n'ont que trop fait usage des liqueurs amères vers le milieu d'un grand repas, en stimulant leur digestion par le coup du gourmand. Tandis que l'homme tempérant, nourri d'alimens faciles à digérer, de végétaux bien cuits, peu assaisonnés, n'usant que sobrement du vin, du café, peu ou point de liqueurs fortes, qui fait un exercice modéré, en conservant autant que possible, la tranquillité de l'ame et de l'esprit, qui fuit la mollesse, le trop long séjour dans le lit, les siéges trop doux, non-seulement n'est point obligé de remédier aux hémorroïdes, mais encore ne doit jamais en avoir.

Les hernies.

Descente, effort, rupture, sont encore les noms sous les-

quels on désigne une hernie. « Tumeur molle, élastique, re-
« nitente, plus ou moins saillante et volumineuse, située à la
« circonférence d'une des cavités splanchniques, formée par
« le déplacement partiel ou total d'un ou de plusieurs viscères
« qui y sont contenus, souvent renfermée dans un *sac* ou
« prolongement accidentel, formé par la tunique qui tapisse
« la cavité splanchnique, toujours recouverte des tégumens,
« sans altération de leur couleur, de température habituelle,
« dont la forme et la situation sont très variables, dont le
« volume augmente par tous les efforts, diminue par le repos,
« la pression, et qui souvent est compliquée avec quel-
« ques autres affections, ou est accompagnée d'accidens
« plus ou moins graves. » Telle est la définition de la hernie, faite par le professeur Chaussier dans ses tableaux synoptiques.

C'est à cause des préjugés qui existent à l'égard des hernies, et de l'insouciance avec laquelle on a coutume de conduire ceux qui en sont attaqués, que nous voulons ici en dire quelque chose ; trop heureux sont ceux qui ne trouvent pas quelque charlatan pour les guérir radicalement, car il n'en est pas un qui ne préconise quelques pommades, emplâtres ou onguens, qui, s'ils ne sont pas nuisibles, sont tout au moins inutiles : un bandage élastique, approprié à la circonstance, est la seule chose qui convienne; cependant, s'il survenait des vomissemens sans qu'ils puissent être rapportés à quelque cause bien connue, il y aurait tout lieu de croire qu'ils dépendraient d'un étranglement ; il ne faudrait pas, comme nous ne le voyons que trop souvent, recourir à une potion calmante, à quelques cuillerées d'huile douce de ricin ; car pendant qu'on agit de la sorte, on perd un temps toujours précieux ; l'inflammation se développe, gagne l'abdomen, et l'on n'a que le temps d'en venir à l'opération, dont les suites peuvent être souvent très incertaines lorsque l'on a temporisé ; toute espèce de manœuvres pour essayer de faire rentrer la hernie deviennent inutiles. Souvent encore nous avons vu commettre d'autres erreurs presque aussi graves, en prenant une hernie pour un bubon, sur lequel on appliquait des cataplasmes émolliens pour l'amener à suppuration, ou essayer sa résolution ; il n'est pas rare encore de voir le contraire, et prendre les bubons pour les hernies, sur lesquels

on applique un bandage. Quoi qu'il en soit, le mieux en pareille circonstance serait d'avoir recours à des hommes qui doivent avoir l'expérience pour juger les uns et les autres.

Cependant il ne nous paraît pas inutile que les gardes et les nourrices sachent qu'un enfant quel qu'il soit, pour peu qu'on le laisse crier trop long-temps, est trop souvent sujet à se *rompre*, c'est-à-dire contracter une descente plus ou moins longue et difficile à guérir; les unes dépendent de la chute de l'intestin, les autres du passage de l'épiploon, et souvent de tous les deux réunis, mais c'est presque toujours l'intestin.

Dans ce cas, il faut avoir recours à la compression continue exercée au moyen d'un bandage de coton et avec une pelotte fixée comme il convient sur la tumeur, et faite de manière qu'on puisse la changer à volonté, d'après les soins de propreté; enfin la garder jusqu'à guérison radicale, qu'on peut encore très facilement accélérer avec l'emploi et les applications continuelles des astringents sur la tumeur.

Telle est encore la hernie congéniale qui réclame les moyens dont nous venons de parler; mais relativement à la descente tardive des testicules dans les petits garçons, il faut temporiser; lorsqu'on est certain que la grosseur de l'aine dépend essentiellement de son arrestation dans le canal qu'il doit parcourir, agir autrement ne serait pas sage, car quelle que soit la substance employée pour le faire arriver, elle serait absolument inutile ou controuvée.

Les hydropisies.

Amas ou collection d'une substance fluide dans l'intérieur d'une cavité; on la nomme *hydrothorax*, lorsqu'elle est renfermée dans la poitrine, *hydropisie ascite* lorsqu'elle est contenue dans le bas-ventre, et *anasarque* lorsqu'elle est épanchée sous l'épiderme, dans les tissus cellulaires qui s'étendent sur toute la surface du corps. Les causes prédisposantes de ces sortes d'hydropisies sont d'habiter continuellement dans des lieux bas et humides, l'usage habituel des eaux crues et saumâtres, l'abus un peu long-temps prolongé de toutes les liqueurs fermentées, comme le vin, l'eau-de-vie,

de grandes hémorragies antécédentes, la vie trop sédentaire, des chagrins profonds et long-temps continués, toute répercussion ou suppression vive et instantanée d'une maladie de la peau, la lésion grave et profonde de quelques-uns des organes essentiels contenus dans la poitrine et le bas-ventre, les fièvres intermittentes après une longue durée. Les symptômes les plus ordinaires sont une pâleur générale, universelle, qui peut souvent passer pour de la lividité ; l'épiderme ne conserve aucune sensibilité, et si dans l'anasarque on appuie les doigts dessus, il en conserve très long-temps l'impression. Partout où il y a un épanchement dans la poitrine, on le reconnaît à l'œdématie qui en résulte : le côté où il existe est gonflé, et par la percussion il est encore plus facile de s'en assurer. Dans l'épanchement du bas-ventre, outre le volume qui va toujours croissant, la peau est de couleur blanche, laiteuse, froide partout, sans aucune espèce de sensibilité ; toutes les fonctions premières de la vie telles que la digestion, la respiration, la circulation et les sécrétions sont plus ou moins dérangées ou altérées. Pour s'opposer à la plus grande partie des causes occasionelles, il convient de soutenir et de ranimer les forces par les toniques associés aux diurétiques ; on emploie encore avec grand avantage toutes les préparations scillitiques, les frictions sèches avec de la laine, une brosse, à la fumée du benjoin ; de temps à autre on administre quelques purgatifs doux ; on a recours aux rubéfians, à l'insolation. Les mouchetures conviennent rarement, encore moins les scarifications, à cause de la gangrène qui en est la suite ; la ponction, faite dans l'intention de procurer l'évacuation du fluide contenu à l'intérieur, a quelquefois été employée avec le plus heureux succès.

Avant de terminer, nous recommandons encore aux gardes et aux nourrices d'examiner avec la plus grande attention, si les enfans qu'on leur confie ne portent pas avec eux, dès le moment de leur naissance, quelques dispositions particulières à des hydropisies qui ne seraient alors qu'un résultat de leur formation particulière : dans ce cas, ils seraient affectés : 1° d'hydrocèle congéniale, 2° d'une infiltration dans les bourses, 3° d'un hydrocéphale, 4° de l'hydrorachitis : la première consiste dans un amas d'eau dans les bourses chez les petits garçons ; la seconde, dans le gonflement du tissu cel-

lulaire des parties ; dans la troisième, il y a épanchement dans l'intérieur du cerveau ; dans la quatrième, il existe une poche membraneuse qui se développe par suite de l'écartement des vertèbres en se prolongeant sur le dos : les unes comme les autres sont des hydropisies qui résultent de leur faiblesse individuelle : assez souvent les deux premières se guérissent assez promptement ; quant aux deux autres, elles sont tellement graves qu'elles entraînent presque toujours la perte de l'individu après un temps plus ou moins long : dans l'abolition complète des fonctions sensoriales, causée par le fluide qui fait prendre à la tête un volume énorme, ces enfans sont aussi hébétés que stupides; la prolongation de leur existence dépend de l'augmentation de ce fluide ; lente ou accélérée; elle arrive toujours à un terme qui fait périr : dans l'hydrorachitis, l'ouverture seule de la poche est suffisante.

De l'inflammation, et des moyens à employer pour y remédier.

L'inflammation, état particulier contre nature, qu'on désigne encore sous les noms de *phlegmasie*, d'*aiguillon*, d'*épine*, de *phlogose*, le plus souvent cause concomitante ou occasionelle d'un très grand nombre de maladies, se développe toujours par une douleur fixe, continue, avec tumeur, rougeur, chaleur, fièvre partielle ou générale, ou lésion plus ou moins considérable de la partie sur laquelle elle s'est manifestée. Tous ces symptômes de l'inflammation prennent un caractère d'autant plus grave et plus développé, que les parties sont plus ou moins susceptibles d'irritation particulière ou générale.

Les moyens à employer pour y remédier sont : 1° tout ce qui peut amener la débilitation générale, les saignées de toute espèce, les bains locaux ou généraux, pris avec des attentions convenables ; 2° les boissons tièdes, chaudes, administrées en plus ou moins grande quantité, la diète, le repos, les potions calmantes à des doses et intervalles calculés sur son intensité.

De l'inflammation spontanée ou du phlegmon.

Vers le quatrième, cinquième ou sixième jour, si les acci-

dens ont augmenté, ils peuvent aussi décroître de la même manière, et même disparaître entièrement; on désigne cet état sous le nom de *résolution*. Il détermine presque toujours des évacuations alvines, bilieuses, plus ou moins fréquentes, l'émission de l'urine plus ou moins chargée, des sueurs abondantes.

On peut déterminer la résolution par différens moyens, tels que cataplasmes appliqués à l'extérieur, l'application des sangsues, les topiques avec l'eau chaude ou froide, dans laquelle on étend un peu d'extrait de saturne ou de l'eau-de-vie camphrée.

Mais si, au lieu de diminuer, les symptômes inflammatoires augmentent, tout marche vers la suppuration : les pulsations sont plus marquées, la douleur plus violente, accompagnée d'une chaleur âcre et mordicante; il se développe une tumeur manifeste, luisante, dure, élastique, avec rougeur et saillie dans le milieu. On juge alors par le toucher si elle contient un fluide auquel on donne issue par une ouverture pratiquée, soit avec lancette ou tout autre instrument tranchant; le pus une fois évacué, il s'opère une rémission marquée dans les symptômes inflammatoires. Pour obtenir la guérison complète, on continue les pansemens avec tout ce qui peut entretenir l'écoulement puriforme, et amener la cicatrisation.

Enfin, lorsque tous les symptômes énumérés ne diminuent pas, lorsque la rougeur devient beaucoup plus foncée, d'une couleur noirâtre, livide; si elle se recouvre de phlyctènes remplies de sérosité jaunâtre, pour développer ensuite une croûte plus ou moins épaisse, noire, fendillée, tout se termine par la *gangrène*. Les forces vitales diminuent, il se manifeste une odeur d'un caractère particulier, les membres perdent leur chaleur, la face devient morbide (hyppocratique), et la mort seule peut mettre fin à tous les accidens.

On parvient à prévenir la gangrène en employant les antiseptiques sous toutes les formes, en appliquant le chlorure de sodium sur la partie gangrénée, et en faisant des pansemens aussi réguliers qu'il est possible dans la circonstance.

Dans les plaies simples, ainsi désignées parce qu'elles surviennent à la suite d'une solution de continuité faite par un instrument tranchant sur un individu dans un état de santé

marquée, si elle n'intéresse que la peau ou les tissus sous-cutanés, il se développe une inflammation à peu près semblable à celle du *phlegmon*, qui se termine par la réunion au bout de quelques jours, en observant d'en rapprocher les bords et de les laisser en repos, qui amène la suppuration après le septième ou le huitième jour, lorsque l'inflammation a parcouru ses périodes ; enfin la cicatrisation par la naissance de bourgeons charnus, qui se recouvrent eux-mêmes d'une nouvelle membrane épidermoïde.

On panse une plaie simple de la manière suivante : avec de la charpie plus ou moins épaisse, sèche ou imbibée avec de l'eau, renouvelée plus ou moins souvent, suivant l'abondance de la suppuration, et jusqu'à la cicatrisation entièrement achevée.

Si l'instrument tranchant a divisé les tendons, les aponévroses, les membranes d'une articulation, l'inflammation peut devenir excessive, la plaie rester béante, quelquefois se cicatriser d'elle-même ; mais dans plusieurs cas qui peuvent aussi dépendre de sa profondeur plus ou moins grande, ou de la nature de l'instrument avec lequel elle a été faite, l'inflammation détermine l'exfoliation des parties mises à découvert, la suppuration devient noirâtre, et finit par donner naissance aux bourgeons charnus qui achèvent la cicatrice. L'individu éprouve pendant tout le temps nécessaire au développement de ces différens symptômes, une fièvre plus ou moins forte, une insomnie continuelle, la perte de l'appétit, et une soif ardente accompagnée souvent de céphalalgie ou d'embarras vers les organes de la respiration.

Dans ce cas, il convient d'avoir recours aux moyens suivans : on prescrit un régime analogue à la circonstance, on met en usage tous les différens moyens exposés plus haut, et l'on se comporte en tout et pour tout d'après les avis d'un homme de l'art.

On désigne sous le nom de *plaies contuses*, celles dont la solution de continuité a été opérée par l'application d'un caustique ou par la percussion d'un corps contondant ; dans ce cas, la partie lésée est bientôt après la violence ou l'excitation exercée par l'un ou l'autre, circonscrite par la rougeur inflammatoire, le gonflement, la douleur, les pulsations

artérielles et par tous les phénomènes approximatifs de la gangrène.

On y remédie par les moyens suivans : en appliquant sur la partie des cataplasmes et tout ce qui peut aider ou favoriser la chute de l'escarre, et amener la cicatrice.

En général, toute inflammation survenue naturellement ou par suite d'une plaie quelle qu'elle soit, par suite de piqûre, de brûlure, par application des caustiques, excite chez quelques individus des accidens souvent très graves ; d'autres fois ils sont à peine sensibles : dans quelques-uns une suppuration extrêmement abondante, dans beaucoup d'autres, il n'en survient que très peu, tandis que souvent au contraire, elle peut être suivie de gangrène qui entraîne après elle la mort de celui qui, par disposition particulière, se trouve soumis à en parcourir les périodes.

Inflammation des poumons.

Phlegmon du poumon, *pneumonie*. Les causes les plus ordinaires de cette affection, ou plutôt de cette maladie aiguë, sont l'exposition à l'air froid, humide, au printemps ou en automme précédé d'un été chaud, après un exercice violent trop long-temps continué, un séjour prolongé dans les lieux humides, le passage trop subit d'une température chaude dans une température froide, surtout si l'on n'y est pas accoutumé. Elle se déclare ordinairement par une horripilation, un tremblement, des frissons suivis de chaleur brûlante à la poitrine, de la difficulté de respirer, des étouffemens, de la douleur, une toux sèche plus ou moins fréquente ; le pouls est élevé, dur, irrégulier ; le malade est agité, inquiet, tourmenté d'une sécheresse et d'une ardeur extrêmes dans tous les organes qui servent à l'introduction de l'air dans la poitrine ; il cherche toujours à se coucher sur les côtés, ce qui lui devient impossible ; continuellement sur le dos ou dans une position presque verticale, il relève les épaules, écarte les bras, dilate les narines, et cherche tous les moyens d'aspirer librement de l'air ; le pouls est à peine sensible, le froid se fait sentir aux extrémités des membres, la face se couvre de sueur, les yeux deviennent fixes, brillans ; il survient perte de connaissance ; bientôt le malade s'assoupit, et meurt étouffé ou suffoqué.

Au quatrième, et quelquefois au cinquième jour, il survient expectoration de crachats jaunâtres plus ou moins chargés de stries sanguinolentes, la respiration est plus facile, le malade se couche assez facilement sur les côtés, l'urine est chargée de matières briquetées rougeâtres, ce qui continue jusqu'au neuvième jour de l'invasion de la maladie; si les jambes ou les cuisses deviennent enflées, si dans quelque partie du corps que ce puisse être il survient un abcès, tout se termine de la manière la plus favorable.

Si la maladie se prolonge, qu'il survienne délire, diminution de la fièvre, pâleur avec rougeur sur les joues seulement, frissons, et que la toux soit suivie de crachats avec perte marquée dans les forces physiques du malade, la prostration des forces augmente, et la suppuration a lieu; alors, suivant son abondance, elle peut être d'abord expectorée peu à peu, d'autres fois elle s'épanche dans l'intérieur de la poitrine, enfin elle peut déterminer l'ulcération des poumons, toujours fâcheuse parce qu'elle dure très long-temps et qu'elle ne se termine jamais que par la mort. L'ouverture de l'abcès déterminé par cette inflammation peut encore se faire, soit par les bronches, soit à travers le tissu des poumons, dans la cavité même du thorax; dans l'un comme dans l'autre cas elle est toujours extrêmement fâcheuse.

Lorsque l'inflammation des poumons est violente et rapide, si la douleur qu'elle occasione, si l'oppression survenue est suivie, après quelques instans de rémission, par la perte des forces, la faiblesse du pouls, des crachats noirs, fétides et de mauvaise couleur, la gangrène est manifeste, l'individu meurt sur-le-champ.

Dans la multitude prodigieuse des moyens proposés pour remédier à une maladie aussi violente et dont les progrès sont le plus souvent si rapides, on distingue: 1° toutes les potions calmantes; 2° toutes les boissons adoucissantes; 3° les saignées de toute espèce; 4° le régime diététique, et tous les moyens conseillés en pareille circonstance et qui doivent toujours être ordonnés par le médecin qui voit habituellement le malade.

Inflammation du foie.

Phlegmon du foie, *hépatite*. Quoique plus rare que celle

du poumon, l'inflammation du foie se manifeste aussi par des frissons suivis de chaleur par tout le corps, accompagnée d'une soif extrêmement vive ; le pouls est petit, dur et fréquent ; le malade ressent au-dessus des côtes asternales et vers l'hypocondre droit, une douleur vive avec élévation et tension souvent très apparentes ; il lui est impossible de rester couché sur l'endroit douloureux ; les mouvemens de la poitrine lui deviennent aussi fatigans et pénibles que la respiration est gênée ; la douleur qu'il éprouve se prolonge jusqu'à la clavicule ; la toux, qui se déclare promptement, est sèche, quelquefois accompagnée d'expectorations sanguinolentes. Le délire, le hoquet et l'irritation qui s'étend jusqu'au diaphragme, pourraient même la faire confondre avec une pleurésie ou bien la pneumonie. Lorsque l'œsophage et la partie de l'estomac qui y correspond se trouvent compromis, il y a vomissement de matières bilieuses, tension de la région gastrique ; tout l'abdomen est compris dans la phlogose, cependant il n'existe pas de jaunisse.

La résolution quelquefois s'opère dès les premiers jours par des évacuations bilieuses, sanguinolentes, et l'urine s'épaissit, devient briquetée, chargée ; par une hémorrhagie nasale, des hémorrhoïdes, des sueurs, une douleur vers la rate. Mais si l'inflammation persiste et qu'il y ait douleur aiguë avec battement, avec sentiment de pesanteur ; si les frissons deviennent irréguliers avec fièvre, soif permanente, sueurs vagues, il y a suppuration, l'épanchement se fait dans l'abdomen, d'autres fois dans le duodénum, ce qui occasione des évacuations avec diarrhée ; le malade tombe dans le marasme et il meurt. Enfin lorsque par des circonstances favorables il se forme une tumeur œdémateuse près des muscles sternopubiens, on la juge par la fluctuation avant de donner issue à la matière contenue dans l'abdomen, qui souvent est absolument semblable au pus, et d'autres fois sanieuse, brunâtre, d'une odeur extrêmement fétide. L'écoulement terminé, il est rare qu'il ne reste pas une fistule.

Si, avec un érysipèle à la région du foie, il se manifeste de la chaleur accompagnée de la prostration des forces avec anxiétés, vomissemens et des évacuations noirâtres, fétides, si le hoquet survient et qu'il y ait refroidissement des membres, soif ardente, pâleur, affaissement des joues,

enfoncement des yeux, saillie du nez, le malade meurt promptement.

Les causes les plus ordinaires de l'inflammation du foie, (hépatite), sont les coups portés et reçus sur cet organe, les courses rapides, les boissons à la glace dans les temps chauds et après un violent exercice, le chagrin, la colère, les contusions, une plaie à la tête, la suppression des évacuations sanguines habituelles, comme les règles, les hémorrhoïdes ; c'est l'abus des liqueurs fortes, la terreur et les chagrins trop longtemps prolongés, les excès de colère trop fréquens qui donnent lieu à l'hépatite chronique.

On conseille dans les phlegmasies du foie les saignées locales, les boissons douces acidulées, un régime sévère, l'usage des remèdes savonneux, les gouttes anodines d'Hoffmann, l'éther avec la térébenthine.

Inflammation des reins.

La néphrite ou inflammation des reins est occasionée par une douleur aiguë, fixe, dans la région des lombes, et qui des reins se prolonge en descendant dans les uretères jusqu'à la vessie, qui procure un engourdissement le long des cuisses et la rétraction des testicules. Dès le commencement le malade éprouve des frissons qui alternent avec la chaleur, son pouls est accéléré, il a de l'anxiété avec soif, nausées, vomissemens et constriction à la région épigastrique ; dans l'envie d'uriner, très-fréquente, on ne laisse écouler qu'une très-petite quantité de fluide fortement coloré en rouge et qui semble brûler dans son passage. S'il se manifeste des hémorrhoïdes, si l'urine devient rousse, épaisse, abondante, au bout de quelques jours la résolution est terminée. Mais si elle continue, vers le septième jour, à peu près, il y a pulsation, douleur, frissons involontaires et irréguliers, torpeur gravative dans la partie, l'urine devient épaisse, fétide, chargée de pus qui, s'il ne s'évacue pas graduellement par les voies ordinaires, fuse à travers les tissus et forme sous la peau un abcès presque toujours incurable, car il entraîne après lui la consomption lente, le marasme et la mort. Lorsque le rein devient dur, volumineux, il y a paralysie dans le membre abdominal qui lui correspond ; si l'urine se charge de flocons noirâtres,

qu'elle soit épaisse et d'une couleur livide, on ne peut attribuer ces fâcheux accidens qu'à la gangrène ; le malade meurt promptement.

Ses causes les plus générales sont toutes les percussions exercées sur la région qu'il occupe, les efforts, les courses rapides faites à cheval, les diurétiques âcres long-temps continués, les cantharides prises intérieurement, les calculs urinaires; mais dans ce cas on éprouve par intervalles, souvent même avec rémission complète et très-prolongée, une douleur gravative poignante qui se renouvelle à la moindre course à cheval, en voiture. Après les urines sanguinolentes, il en survient de floconneuses, épaisses, qui entraînent avec elles des graviers plus ou moins gros et durs, qui, charriés lentement des uretères dans la vessie, excitent souvent de l'inflammation suivie de suppuration, sans que pour cela il se déclare une fièvre assez considérable pour déterminer une inflammation aiguë.

Le meilleur traitement en pareille circonstance consiste dans l'introduction des sondes par l'urètre jusqu'à la vessie, les boissons mucilagineuses légèrement nitrées, opiacées, les demi-bains, les bains entiers avec l'eau pure ou chargée de plantes émollientes, les bouillons préparés avec la chair des jeunes animaux, le camphre, soit à l'intérieur sous forme pilulaire, soit encore mélangé avec l'huile ou le jaune d'œuf en lavemens.

Récapitulation des caractères généraux des inflammations.

Quelle que puisse être la partie du corps où il se développe un phlegmon, il est toujours produit par un irritant qui agit dans l'endroit où il prend naissance : il survient alors afflux des liqueurs, tumeur douloureuse avec chaleur et rougeur accompagnées de fièvre plus ou moins forte.

Si vers le septième jour au plus tard les symptômes inflammatoires diminuent, il y a *résolution.*

Si, au contraire, en persistant, la douleur devient plus aiguë et accompagnée de frissons, il s'établit la *suppuration.*

Enfin, lorsque tous ces accidens cessent tout à coup, que la face devient pâle, grippée, la *gangrène* se déclare.

Lorsque le phlegmon est lent à se déclarer, ses symptômes

sont très-difficiles à saisir ; il peut être *chronique* et présenter les trois modes de terminaison dont nous venons de parler en exposant ceux du *phlegmon aigu*.

Quant à l'induration, qui est aussi une des manières par lesquelles le phlegmon peut se terminer, nous exposerons la marche qu'il suit alors, lorsqu'il en sera question.

Inflammation de la plèvre.

L'inflammation de la plèvre, *phlegmasie de la plèvre, pleurésie, péripneumonie occulte* ou *chronique,* est ordinairement une maladie aiguë qui entraîne après elle des accidens plus ou moins graves. Elle commence le plus souvent par des frissons, avec lassitude, chaleur brûlante accompagnée de soif, pouls fréquent ; dans un endroit fixe de la poitrine, il survient douleur aiguë augmentée par les inspirations. La respiration, souvent gênée, est toujours entrecoupée par une toux fréquente, pénible, sans être suivie d'aucune expectoration ; les pulsations de l'artère, qui sont d'un côté dures et tendues, tandis qu'elles sont molles et relâchées du côté malade, méritent ici les plus grandes attentions.

Dans une pleurésie légère, vers le quatrième jour il survient une hémorrhagie nasale, et les hémorrhoïdes paraissent : si l'urine dépose des matières blanches, si les évacuations alvines sont jaunâtres et bilieuses, s'il y a diminution de la fièvre, de la pesanteur éprouvée, jointe à la douleur vers l'épaule, vers le dos, expectoration de crachats blancs d'abord, ensuite colorés en jaune, tout indique la résolution pour le onzième jour au plus tard.

Mais lorsque tout à coup la respiration devient courte, gênée, fatigante, que, par crainte de suffoquer, le malade est forcé de se tenir assis dans son lit et incliné par devant, le pouls devient fréquent, les membres froids, la figure grippée, le malade meurt par suite de la suppuration.

Quelquefois, tous ces symptômes ayant persisté long-temps, il survient rémission subite et instantanée de la douleur ; la respiration devient beaucoup plus gênée, plus courte, plus difficile ; il y a délire, sueur froide, avec lividité du côté affecté, augmentation du point douloureux ; et le malade périt suffoqué par la gangrène.

Tous les remèdes généraux et particuliers pour ce genre de maladie sont presque les mêmes que ceux dont nous avons déjà parlé dans les autres affections survenues dans les divers organes contenus dans la poitrine.

Inflammation d'un poumon.

Pneumonie, maladie de poitrine dont tous les symptômes se rapprochent beaucoup de la pleurésie : car on observe dans celle-ci semblable douleur au côté, augmeutée par la respiration pénible ; la toux est sèche, petite, très-fréquente ; le pouls dur, serré, tendu.

Quoi qu'il en soit, de quelque manière que puisse arriver la terminaison de ces deux affections morbides, les organes de la respiration n'en sont pas moins altérés de manière à toujours donner des craintes pour la récidive ; il est même des individus qui conservent pendant leur vie entière une petite toux plus ou moins sèche qui se renouvelle au moindre mouvement, après le moindre effort, et qui ressentent presque continuellement une douleur piquante, soit qu'ils veulent tousser, crier et exercer le moindrement tout ce qui a le plus petit rapport avec la respiration.

De simples affections catarrhales peuvent, sur certains sujets, développer des foyers purulens qui sont toujours à craindre par la manière fâcheuse dont ils amènent la terminaison de la maladie. On les reconnaît à leur conformation soit originaire, soit acquise : grands et fluets, minces par leur accroissement terminé d'une manière trop prompte, ils ont la poitrine déprimée du haut en bas ; les épaules font une saillie remarquable, leur cou est alongé, leurs pommettes fortement colorées leur impriment un air de fraîcheur qui augmente encore par leur sensibilité nerveuse poussée à l'excès ; le cerveau développe chez eux des facultés mentales au plus haut degré d'aptitude. Aussi les moindres alternatives, ou le passage subit du froid au chaud, un exercice violent prolongé, la puberté, donnent lieu à des hémopthysies, à des saignemens de nez plus ou moins fréquens, toujours accompagnés d'embarras et de gêne dans la respiration ; de loin en loin l'inflammation du poumon en amène la suppuration, qui, par ses progrès successifs, détermine la maigreur, enfin le marasme et la mort.

Dans l'une comme dans l'autre maladie, il faut avoir recours à toutes les boissons qui, tout en faisant cesser l'irritation, amènent les crises et la coction purulente qu'on expectore par la suite et jusqu'à la guérison complète.

Inflammation de l'estomac.

Gastrite. (*Voyez* plus haut l'article *Mal d'estomac.*) Toutes les fois qu'une irritation a été développée sur l'estomac, si elle a persisté long-temps, il survient comme dans les inflammations précédentes, frissons, horripilation, lassitude, prostration, abattement, suivis de chaleur brûlante répandue sur tout le corps; le pouls, petit, rénitent, serré, avec pulsations inégales, oppression, anxiété, douleur fixée à la région épigastrique, soif ardente et que rien ne peut satisfaire, qui, si le malade y obéit, augmente considérablement ses douleurs, suivies par intervalles plus ou moins longs de vomissemens de matières sanguinolentes, quelquefois noires ou porracées.

Si l'inflammation augmente, la fièvre ne quitte plus, il survient prostration des forces, perte de connaissance, hoquet, convulsions, délire, froid des extrémités; le malade meurt par gangrène de l'organe essentiel à la vie.

Lorsqu'elle n'est que légère, la résolution est prompte; lorsqu'elle est aiguë, ses causes peuvent être attribuées à l'ingestion de matières trop fraîches ou glacées pendant les grandes chaleurs, à celle de substances âcres et corrosives, telles que les poisons végétaux ou métalliques : leur action délétère sur les membranes muqueuses de l'estomac est si prompte, que la mort survient de suite, et si on en échappe par des secours administrés assez promptement, il n'en est pas moins vrai que c'est pour souffrir encore long-temps après, et arriver peu à peu à la mort, qui est toujours l'effet consécutif de l'irritation développée sur un organe dont la sensibilité est si excessive.

Si les membranes de l'estomac deviennent dures, si elles prennent beaucoup plus d'épaisseur qu'elles n'en doivent avoir, si le pylore devient racorni, squirrheux, on ne doit pas toujours l'attribuer à l'inflammation aiguë, mais bien à des causes qui agissent lentement, qui, par leur impression

souvent répétée, les déterminent plutôt sous le type d'affections chroniques que sous celui d'une affection aiguë. Les chagrins prolongés, l'abus des liqueurs spiritueuses, les mouvemens de colère, l'ingestion des acides concentrés amènent la mélancolie, la tristesse, la morosité. Les malades vomissent continuellement; ils avalent avec la plus grande difficulté; leurs douleurs à l'épigastre sont vives, aiguës, lancinantes, principalement après avoir pris quelque substance alimentaire; les déjections alvines sont nulles, quelquefois mêlées de stries sanguinolentes, noirâtres. La fièvre et le marasme les conduisent d'une manière insensible à la mort.

Dans le cours de ces affections gastriques presque toujours graves, on conseille, comme nous l'avons déjà indiqué pour le mal d'estomac, tout ce qui peut amener la cessation des douleurs, tels que les calmans, les boissons adoucissantes, mucilagineuses, gommées, légèrement acidulées, les bains, les saignées locales, les épispastiques, le topique de différentes espèces.

Inflammation de l'intestin.

Entérite aiguë. Si par une des causes que nous avons énumérées, l'intestin dans une de ses parties seulement, ou dans toute son étendue, vient à être frappé d'inflammation, le malade éprouve, comme dans les cas précédens, du frisson suivi de chaleur, des douleurs vives, lancinantes, qui augmentent par les liquides qu'il prend intérieurement et les flatulences qui s'accumulent, l'abdomen est très-douloureux au toucher. Il se déclare une soif que rien ne peut calmer, des vomissemens plus ou moins répétés, une constipation des plus opiniâtres. Le malade est très-inquiet, il s'agite continuellement; des sueurs abondantes se manifestent, la prostration des forces survient, une bosselure visible sur la région abdominale indique assez souvent la partie de l'intestin sur laquelle la phlogose existe. Dans les personnes faibles, chez les enfans, il est rare que les convulsions n'augmentent pas encore la gravité des symptômes. Quelquefois, toute espèce de douleur cessant, le pouls devient misérable, les membres refroidissent, la face est grippée, les idées, quoique saines, sont dans un état d'exaltation, quelquefois avec délire tran-

quille ; l'abdomen tuméfié laisse échapper des matières fécales noires et d'une puanteur extrême : le malade meurt assez promptement. Lorsque cette espèce d'inflammation est peu considérable, la résolution arrive au bout de quelques jours ; mais il faut bien prendre garde s'il ne subsiste pas dans le lieu où elle s'est déclarée un tiraillement douloureux, si pendant la digestion il ne survient pas des coliques intestinales, des vomissemens, quelquefois le hoquet ; si l'individu maigrit, le dépérissement amène le marasme et la mort, précédée souvent de douleurs aiguës et d'une fièvre ardente avec mouvemens irréguliers.

Dans l'inflammation chronique de l'intestin (entérite chronique) extrêmement commune chez les femmes qui pendant long-temps ont éprouvé des douleurs abdominales plus ou moins vives, sans être accompagnées de mouvemens fébriles, ni même de constipation, on les voit peu à peu maigrir et tomber dans le marasme qui les conduit au tombeau. Les causes les plus ordinaires de l'entérite sont toutes celles qui peuvent déterminer l'inflammation ; les coups, les chutes, l'étranglement d'une hernie, les opérations qui intéressent le canal intestinal, celle de la pierre, un accouchement laborieux, les poisons, les vers, l'endurcissement des matières fécales amoncelées, la suppression des hémorrhoïdes.

Les moyens de traitement proposés pour l'inflammation intestinale, consistent principalement dans les légers purgatifs associés aux boissons douces, mucilagineuses ; dans les topiques, les cataplasmes, les saignées générales ou locales, les bains entiers plus ou moins répétés, les lavemens avec la décoction de pavots et de poirée.

Inflammation de l'utérus (matrice).

Histérite, phlogose, phlegmasie de l'utérus, de la matrice. Comme tous les autres organes essentiels à la vie, l'utérus chez les femmes est susceptible d'éprouver une inflammation ; qu'elle soit aiguë ou chronique, lente ou promptement développée, elle n'en est pas moins suivie d'accidens qu'il sera toujours facile de reconnaître par les frissons qui se manifestent un peu avant l'état de chaleur brûlante répandue sur toute l'étendue du corps ; il y a céphalalgie, sécheresse de la

bouche et de la langue, soif que rien ne peut apaiser, dureté, fréquence dans l'état du pouls, douleur aiguë, vive, lancinante dans toutes les parties qui correspondent à la matrice, vers le sacrum, sur l'intestin, la région pubienne, accompagnée d'émissions d'urine très-fréquentes, quelquefois douloureuses et brûlantes, anxiété, torpeur tout le long des cuisses. Ses causes les plus ordinaires sont les percussions, l'accouchement après une grossesse pénible, les plaies, une disposition particulière individuelle, des chagrins, des abus, des excès dans les plaisirs, l'épuisement des forces, les privations dans les choses nécessaires à la vie, la cessation des règles, la continence extrême.

Inflammation de la vessie.

La *cystite* ou inflammation de la vessie se manifeste le plus souvent après un coup, une plaie, l'abus des spiritueux, des vins blancs, des boissons diurétiques, telles que la bière, le cidre, le poiré, les vins mousseux; souvent aussi elle est due à l'état particulier des reins qui engendrent des graviers dont l'augmentation successive et partielle amène la pierre qui, en stimulant continuellement l'organe dans lequel elle se trouve contenue, détermine une douleur fixe vers le pubis, qui s'étend tout le long du pénis, au bout du gland, accompagnée de vomissemens ou de déjections alvines, d'envies fréquentes d'uriner sans pouvoir y satisfaire; quelquefois l'urine est rouge, chargée de caillots sanguins; d'autres fois le sang pur la remplace; la vessie gonflée par l'accumulation du fluide qu'elle contient forme au-dessus du pubis une bosse visible à l'œil, extrêmement sensible au toucher. Tous ces symptômes inflammatoires poussés à l'extrême déterminent le hoquet, la soif, l'épanchement de l'urine à travers les tégumens, le délire, le refroidissement des extrémités et la mort.

Le régime, et mieux encore l'introduction d'une sonde, soulage beaucoup en évacuant ce réservoir du fluide qu'il contient; on y associe les boissons adoucissantes de toute espèce, les demi-bains, les saignées locales, l'opium ajouté au camphre, les lavemens de toute espèce.

Telle est la série des principales inflammations qui peuvent survenir dans les organes les plus essentiels à la vie; ce n'est

que parce qu'elles sont le plus souvent accompagnées ou suivies d'accidens toujours très-graves, que nous sommes entrés dans quelques détails un peu plus circonstanciés. On trouvera peut-être encore qu'il y a quelque répétition, d'après ce qui a été déjà exposé dans le cours de notre Manuel ; mais on excusera le motif par rapport à l'intention de tenir les gardes et tous ceux qui s'occupent des malades dans une prévention et une attention soutenues, afin de bien observer ce qui peut compromettre l'existence des personnes qui peuvent être confiées à leurs soins.

Inflammation des membranes du nez.

L'enchifrenement, le coryza, le rhume de cerveau, la phlegmasie nasale. L'inflammation des membranes internes du nez survient le plus souvent lorsqu'après avoir été mouillé, on n'a pas le soin de changer de vêtemens, en passant trop brusquement d'un endroit chaud à un endroit frais, par le froid humide aux pieds trop long-tems continué. L'intérieur du nez est douloureux, il devient sec, brûlant ; la respiration est gênée, avec éternumens successifs et fatigans ; l'odorat devient nul, accompagné de mal de tête, suivi d'écoulement involontaire de mucosités, d'abord claires, limpides, qui, du cinquième au dixième jour deviennent plus épaisses et reprennent leur caractère primitif.

Inflammation de la gorge.

Lorsque, depuis le nez, l'inflammation se propage et s'étend sur la gorge, la trachée, les bronches, et même le poumon, il se manifeste dans toutes ces parties une irritation particulière qui provoque la toux, excite de la douleur dans toute la poitrine, une oppression plus ou moins grande qui détermine des expectorations, d'abord glaireuses, ensuite plus épaisses, blanches et jaunâtres, quelquefois sanguinolentes, et qui finissent toujours par une purulence plus ou moins marquée; les crachats redeviennent peu à peu ce qu'ils étaient auparavant, on les expectore avec facilité.

L'ivresse.

Tout individu qui est habitué au vin peut en boire en

toute sécurité ; mais s'il en abuse, il arrive bientôt à un état d'ivresse quelquefois passagère accompagnée d'étourdissemens plus ou moins profonds : alors s'il continue d'être exposé aux vapeurs des vins généreux, à celles des esprits, ou seulement de l'eau-de-vie, à l'évaporation des liqueurs alcooliques, soit par état, soit autrement, il tombe, même sans boire, dans un engourdissement qui ressemble à l'apoplexie ; ses sens altérés ne perçoivent plus aucune sensation, son intelligence appauvrie lui donne toutes les apparences de l'idiotisme, son visage plus ou moins coloré jusqu'au pourpre rembruni, indique la réplétion des vaisseaux sanguins ; en dormant il râle d'une manière stertoreuse ; l'écume lui sort de la bouche sans discontinuer.

Suivant l'habitude et le degré de l'ivresse, on aura recours à toutes les boissons délayantes miellées, avec ou sans addition de quelques grains d'émétique ou d'ipécacuanha, jusqu'aux vomissemens qui suivent de près ; ensuite on lui donnera des lavemens préparés comme il suit : faire bouillir pendant quelques minutes dans un litre d'eau ordinaire, feuilles de séné, depuis 32 jusqu'à 64 grammes (une ou deux onces) ; au moment de le prendre on y ajoute 4 ou 8 grammes (un gros ou deux) du sel de glauber. Si après ces premiers moyens l'énivré ne revient pas à lui, on lui fait une saignée du col, on lui verse de l'eau fraîche sur la tête qui sera recouverte ensuite avec une serviette mouillée pliée en sept à huit doubles ; s'il est refroidi au point de ne plus conserver aucune chaleur du corps, on le déshabille, on le couche, on lui fait des frictions sèches avec une brosse douce, avec une étoffe de laine un peu épaisse ; on le couvre ensuite avec des serviettes chaudes renouvelées suivant le besoin ; on a recours à tous les moyens susceptibles de le ranimer complètement.

La jaunisse.

Encore appelée *ictère*, ne doit pas être considérée comme une maladie particulière, mais bien comme un symptôme concomitant de beaucoup d'autres affections morbifiques, surtout celles qui proviennent du foie ; presque toujours la suite de chagrins, ou d'abus dans les liqueurs spiritueuses, les purgatifs trop violens. Aussi presque toutes les circonstances qui

sont suivies de la jaunisse, consistent dans des lassitudes générales des membres, constriction de la poitrine, difficulté de respirer, pâleur, faiblesse de pouls, épaisseur de l'urine, jaunissant tout ce qu'elle touche, douleur pongitive dans le côté, sensibilité extrême, blancheur et rareté des déjections alvines; outre la démangeaison que les malades éprouvent partout le corps, leur peau est plus ou moins âpre, rude au toucher, presque desséchée; la couleur jaune, noirâtre et livide qui les couvre depuis les pieds jusqu'à la tête, s'étend dans l'intérieur des yeux, sur l'émail des dents. Tous les objets environnans leur paraissent jaunes.

Il est absolument nécessaire de diriger le traitement de la jaunisse d'après les forces physiques du malade et la cause qui a pu la produire. Souvent la saignée produit de bons effets; mais ce qui réussit le mieux, c'est l'usage continuel et répété trois ou quatre fois par jour, jusqu'à ce qu'elle soit disparue, des jaunes d'œufs délayés avec du sucre dans de l'eau tiède (lait de poule), auxquels on ajoute, au moment de les prendre, quelques gouttes de la liqueur d'Hoffman, ou mieux encore d'éther sulfurique; les potions calmantes, le petit-lait, les légers purgatifs, le sirop de violettes étendu dans l'eau, auquel on ajoute quelques gouttes d'esprit de nitre dulcifié et rectifié; ensuite les eaux minérales légèrement ferrugineuses, les clistères simples et émolliens, si la constipation persiste. Il faut encore, autant qu'il est possible, influer sur les affections morales qui ont pu la produire; les consolations en pareille circonstance valent encore beaucoup mieux que tous les remèdes pharmaceutiques.

Nous dirons ici quelque chose de la jaunisse ou *ictère* des nouveau-nés. Lorsqu'un enfant est resté long-temps au passage, lorsque, par le toucher ou par toute autre manœuvre, il conserve sous la peau qui recouvre sa tête, un *thrombus*, léger amas de sang, quelques jours après la naissance, il devient plus ou mois jaune : l'application de compresses de linge fin, pliées en plusieurs doubles, imbibées de vin chaud, le sachet dont nous avons donné la formule, page 143, suffisent le plus ordinairement dans ce cas, mais s'il n'évacue pas bien le méconium dès les premiers jours, si on lui donne une nourriture qui ne lui convienne pas, si le lait de la nourrice n'a pas les qualités requises, ou qu'il soit trop ancien, l'enfant

devient promptement jaune sur toute l'étendue du corps, il ne dort presque pas, pousse continuellement de légers cris plaintifs, quelquefois très aigus ; le ventre se ballonne, les mains se contractent, il périt très promptement.

Dès les premiers instans, si l'on change la nourrice, s'il est soumis à un meilleur régime, que le ventre n'ait pas encore souffert, qu'on puisse encore lui administrer quelques légers évacuans, on peut encore espérer pour sa vie ; mais, dans le cas contraire, c'est une des affections qui fait périr impitoyablement la plus grande partie des enfans à qui elle survient.

Les loupes.

On désigne plus particulièrement sous le nom de *loupes*, toutes les tumeurs plus ou moins volumineuses, quel que soit d'ailleurs leur nombre, qui surviennent à la tête dans toute l'étendue occupée par les cheveux. Elles prennent le nom de *mélicéris*, lorsque la matière qu'elles renferment ressemble ou est épaisse comme du miel, *athérome* lorsqu'elle est en bouillie, *stéatome* lorsqu'elle est dure, consistante, lardacée. Quelle que soit la nature d'une loupe, dans quelque lieu qu'elle soit placée, si toutefois elle est petite, qu'elle ne gêne pas beaucoup, il faut faire en sorte de la supporter ; toutes applications faites avec des substances stimulantes, des topiques, des emplâtres dans l'intention de les fondre, de les dissoudre, sont toujours inutiles si elles ne sont pas nuisibles. Il faut s'abstenir des caustiques, car à la suite de l'irritation qu'ils déterminent, il survient une suppuration si considérable qu'elle guérit très difficilement ; on l'a vu même s'étendre et intéresser vivement les os sur lesquels les loupes avaient pris naissance.

Mamelles (engorgement des).

Toutes les fois qu'une des mamelles a été frappée ou violentée d'une manière quelconque, il y survient un engorgement avec douleur, chaleur, rougeur, tension plus ou moins considérable ; si la femme est bien portante, ces premiers accidens peuvent se terminer en très peu de jours, et disparaître sans amener rien de fâcheux ; mais si, au bout de quelque temps, l'engorgement reste stationnaire, qu'une ou plusieurs

glandes soient profondément intéressées, elles deviennent plus ou moins dures, et prennent toute l'apparence des substances lardacées. Pour peu que tous ces symptômes acquièrent de l'accroissement, soit par suite d'une irritation naturelle, soit par l'application d'un caustique faite à contre-temps, soit enfin par toute autre cause stimulante, la sensibilité augmente de jour en jour, la maladie fait des progrès rapides; elle picote d'abord par intervalles, ensuite continuellement; la douleur devient lancinante, avec augmentation vers le déclin du jour. Peu à peu la femme ne peut plus supporter ses vêtemens, tout la gêne, tout l'incommode, la mamelle est dure, inégalement bosselée; il paraît une couleur rouge plus ou moins brune qui, peu de temps après, devient violette, noirâtre, et d'une sensibilité si excessive qu'on ne peut plus la toucher; la peau s'entame, ou plutôt se déchire, il en découle un fluide sanieux, sanguinolent, roussâtre, sans odeur bien marquée, mais qui ne tarde pas à devenir tellement fétide et nauséabonde, qu'il est impossible de la supporter longtemps : toutes les veines circonvoisines se boursouflent, se gonflent et forment des rebords inégaux, renversés, saillans par intervalles, et qui, lorsqu'elles laissent échapper du sang qu'elles contiennent, il devient noir, épais, et se putréfie avec la plus grande facilité; alors, de temps à autre, la malade éprouve des déchiremens tellement atroces, qu'elle ne peut plus les supporter qu'avec la plus grande peine.

Si, malgré la disparition des bosselures par leur suppuration successive et isolée, le tissu qui les environne vient à s'engorger, la tumeur fait des progrès toujours croissans, elle attaque bientôt les muscles qui sont situés sur la poitrine, quelquefois les côtes : on en suit la marche et les progrès jusque sur les glandes placées sous les aisselles, au pourtour du cou, souvent même partout le corps; tout l'individu porte avec lui l'empreinte et les symptômes de la diathèse cancéreuse; les tourmens affreux et continuels épuisent progressivement ses forces; il survient marasme, diarrhée interminable, et la mort vient mettre fin à cette trop longue série d'accidens au-dessus de tous les efforts de l'art.

Que penser de tous ces remèdes proposés pour guérir une maladie semblable? Nous devons avouer ici que ce ne sont tout au plus que des palliatifs qu'il ne faut mettre en pratique

qu'avec la plus grande réserve, et en prenant surtout les plus grandes précautions pour ne pas augmenter les douleurs, qu'on ne peut plus que suspendre ou calmer par l'usage des narcotiques les mieux appropriés à la circonstance, et surtout aux moyens de celle qui en est attaquée ; nous pourrions en dire presque autant de l'opération.

Les nausées.

Mouvemens d'irritation particulière qu'il faut bien distinguer des vomissemens, car dans ceux-ci l'estomac rejette tout ce qu'il contient, tandis que dans la nausée il n'y a que soulèvement, ou plutôt contraction spasmodique de l'organe sans rien rendre en aucune manière. Chez les femmes grosses, celles qui sont faibles, lymphatiques et nerveuses, pendant les premiers mois, presque tous les jours le matin à jeun, les nausées se manifestent, et les rendent plus ou moins malheureuses. Lors de leur cessation la santé s'améliore, mais quelquefois aussi elles durent pendant les neuf mois complets : alors tout l'individu se détériore, par les dégoûts, les appétits bizarres, une soif plus ou moins grande, une sensation douloureuse sur la région de l'estomac, occasionée, entretenue par l'état particulier et spasmodique dans lequel se trouve la matrice. En pareille circonstance, il faut avoir recours à un régime doux, léger, et ne rien prendre de difficile digestion ; parvenues à peu près au milieu de la grossesse, on les voit cesser entièrement après une saignée du bras. Autant que possible, on préviendra la constipation par l'usage des lavemens ; souvent encore on a recours aux potions calmantes, aux bouillons de poulet, si la faiblesse ne permettait pas d'avoir recours à la saignée.

Au surplus, cet état de nausées continuelles, comme nous venons de le faire remarquer, est beaucoup plus fatigant que dangereux, et l'on voit beaucoup de femmes enceintes qui, pour raisons à elles seules connues, sont obligées ou forcées de se cacher, ou tout au moins de dissimuler ces premiers instants de leur grossesse, y résister complètement, et empêcher absolument l'effet des nausées, par la résistance qu'elles y apportent.

Le panaris.

Par suite d'une inflammation violente à l'extrémité des doigts, qu'elle ait été produite par une percussion, une contusion, une piqûre, une écharde, ou par l'immersion des mains dans de l'eau chargée de substances alcalines, telles que la lessive, une dissolution de potasse, l'eau de savon un peu forte, ou par toute autre cause, s'il se déclare un phlegmon dans le tissu cellulaire qui se trouve sous les ongles, la douleur, la chaleur, les pulsations qu'il y détermine, produisent l'état particulier de maladie que l'on désigne sous le nom de panaris. Dès les premiers instans de l'irritation, qui s'annonce par la rougeur, la partie se gonfle, les artères qui s'y distribuent battent d'une manière ostensible, la douleur devient presque insupportable, la fièvre survient avec agitation, perte de sommeil, quelquefois avec délire.

Que si l'on apporte de la négligence à calmer les premiers symptômes inflammatoires, tout le bras participe à la violence de l'irritation, et par suite il se déclare des abcès profonds dans tout le trajet des muscles jusqu'à l'épaule. Après un temps plus ou moins long, lorsque les accidens ont totalement cessé, les doigts et souvent la main, ne peuvent plus obéir à la flexion.

Dès le début de cette maladie, il faut baigner le bras entier, ou tout au moins la main, et surtout le doigt malade, dans une forte décoction d'eau de guimauve mêlée avec la tête de pavot, y ajouter de la solution aqueuse d'opium, (voy. p. 10), à une dose proportionnée d'après l'intensité et la force de la douleur et de l'inflammation locale. On conseille la saignée, l'application des sangsues, l'immersion de la main dans de l'eau glacée, une ouverture pratiquée dans l'endroit où la peau se trouve le plus élevée, avant même que la suppuration indique l'abcès, pour opérer un dégorgement qui ne peut être que salutaire en pareil cas; les pansemens ensuite comme l'exige la plaie, toujours recouverte avec des cataplasmes jusqu'à la cicatrisation complète.

La petite vérole.

Nous ne devrions parler ici de cette affreuse maladie que

pour en conserver le souvenir. Les ravages qu'elle opère sur le genre humain, beaucoup plus étendus que n'ont jamais pu l'être ceux de la guerre et de la peste, recommencent de nouveau. Si les années qui viennent de se passer ont jeté une grande défaveur sur la vaccine, nous conviendrons, sans crainte d'être contredit, que le nombre des individus morts de la petite vérole, n'avait pas été depuis bien long-temps aussi considérable. Quoi qu'il en soit, l'enfant menacé de la petite vérole éprouve des frissons suivis de fièvre, accompagnée de chaleur âcre et brûlante sur toute l'étendue de la peau; ses yeux deviennent rouges, brillans, sa figure se gonfle, souvent avec la douleur particulière de la tête; il se plaint d'avoir mal partout le corps; il paraît dormir continuellement; quelquefois il éprouve des nausées suivies de vomissemens plus ou moins fréquens, souvent accompagnées de convulsions dans les membres. Tous les jours la fièvre augmente, on aperçoit des points rouges plus ou moins rapprochés sur toute la figure et toute l'étendue de la peau; la fièvre diminuant un peu, les boutons s'élèvent, paraissent rouges, remplis d'une eau limpide et roussâtre; plus ils sont nombreux, plus le travail de la suppuration est difficile et pénible. La figure se boursoufle, les paupières se gonflent, se couvrent de pustules qui, par leur accollement, ferment complètement les yeux à la lumière, quelquefois pendant un espace de temps assez prolongé; à l'intérieur de la bouche, vers son fond, il survient aussi des pustules qui gênent pour avaler. Telle est la série des symptômes auxquels on reconnaîtra la petite vérole. Qu'elle soit *discrète* ou *confluente*, il n'en est pas moins vrai qu'elle n'existe qu'après avoir été communiquée directement ou indirectement à ceux qui en sont attaqués, et que si l'on séquestrait pendant long-temps le premier individu qui pourrait la développer quelque part, on parviendrait à empêcher la communication; mais qu'on est loin de penser ou d'agir de la sorte! on ne rencontre dans les rues, dans les promenades, que des figures encore masquées par les croûtes desséchées de cette hideuse et épouvantable éruption cutanée.

Dès les premiers instans, le malade sera mis à la diète; il fera usage de quelques boissons douces, tièdes; on ne lui donnera que très peu d'eau rougie, quelques fruits cuits à moitié sucre; on lui tiendra la tête soulevée à l'air et hors du lit; on

lui appliquera un peu avant la suppuration, sur les paupières et toute la figure, des bandelettes de linge fin, ou du papier non collé, (papier brouillard, papier joseph), enduites avec l'emplâtre de Nuremberg camphré, amolli sur un feu doux, et incorporé dans du beurre frais non salé, ou de l'huile d'olives, d'amandes douces, en suffisante quantité pour en faire une pommade très facile à étendre ; deux fois par jour elles seront renouvelées jusqu'à la dessiccation parfaite de toutes les pustules, dont la suppuration, favorisée par ce procédé, empêche l'épiderme de s'incruster et de devenir plus ou moins saillant hors des endroits où la suppuration a eu lieu pendant la maladie. Après la chute des croûtes varioleuses, la peau reste rouge, d'un violet foncé qui par la suite disparaît complètement.

Que penser des saignées plus ou moins répétées, des sangsues innombrables appliquées partout, de ces bains de pieds, aussi stimulans par leur chaleur considérable que par des ingrédiens dont on les surcharge, de l'application de la glace sur la tête, et autres moyens employés dans ces derniers temps pour combattre la petite vérole? Nous ne nous permettrons aucune réflexion, l'expérience seule les fera plus sûrement abandonner que toutes les représentations qu'on pourrait leur opposer.

La pustule maligne.

Encore appelée *puce maligne*, *bouton malin*, *charbon*, *feu persique*, *anthrax*, extrêmement commune, ne se rencontre guère que chez les bourreliers, les bouchers, les tanneurs, les vétérinaires, parce qu'ils approchent et soignent le bétail, touchent les peaux, soit pour les travailler, soit pour en laver la laine lorsqu'elle est encore fraîche. Les causes qui la produisent sont quelquefois à l'extérieur, d'autres fois locales; elles se développent le plus souvent avec son principe délétère sur les animaux malades; quand ses apparences portent un mauvais caractère, elle fait périr instantanément; souvent c'est par des abcès charbonneux répandus sur tout le corps, ou par la gangrène générale des viscères, que les animaux malades de la pustule maligne deviennent ainsi pour ceux qui les approchent un foyer inévitable, soit par le sang, soit par les chairs, lorsqu'on y touche; elle ne se montre

ordinairement que sur les mains, les bras quand ils sont nus, à la figure.

Quand elle paraît, elle s'annonce par une démangeaison légère, plus incommode que douloureuse, semblable à la piqûre d'un insecte qui serait suivie d'une vésicule qui aurait pénétré la peau; elle est commune lorsqu'il règne des épizooties, et se manifeste encore davantage vers la fin de l'été et en automne, au moment de la tonte des bêtes à laine.

Souvent elle se développe long-temps après que l'animal a été abattu, lorsqu'on touche à sa peau, enfin par les insectes imprégnés de son sang; elle peut être transmise aux hommes; le contact seul par les doigts souvent a suffi pour la propager; porté dans l'estomac, le virus charbonneux devient un poison si actif, qu'il cause des accidens graves, toujours accompagnés de gangrène partielle ou générale sur le corps.

Quoi qu'il en soit, à la suite de cette première démangeaison, et après la vésicule roussâtre dans la place que celle-ci occupait, on ne tarde pas à découvrir un petit corps dur, mobile, lenticulaire, autour duquel le tissu cellulaire se corrode, et qui lorsqu'on le touche, occasione une douleur extrêmement cuisante; toute la peau qui l'environne s'engorge, elle devient dure et luisante, il y a gonflement, et autour du premier point paraît une auréole superficielle, pâle ou d'un rouge livide, parsemée de phlyctènes gangréneuses, qui marchent rapidement à leur réunion; le point central durcit et devient brun, il y a gangrène, et sa marche est d'autant plus rapide que l'individu se trouve être faible ou robuste.

Bientôt le mal s'étend, fait des progrès, la mortification avance, son caractère ressemble à l'érysipèle, sans inflammation et sans œdème, les muscles raidissent, la peau devient luisante, à la cuisson succède la torpeur; dans un homme fort, lorsqu'on l'a pris à temps vers le cinquième jour, l'inflammation vraie survient, la chaleur, les pulsations amènent une suppuration plus ou moins abondante, l'auréole disparaît, et tout se termine d'une manière favorable; mais lorsque le traitement a été mal dirigé, il survient des accidens dont il est impossible de prévoir l'issue si l'individu est faible.

Tous les organes internes subissent de l'altération, le pouls devient petit, dur, un peu vif, mais inégal, fréquent, la peau aride, la langue brune; la chaleur peu élevée à l'exté-

rieur, est accompagnée d'une ardeur brûlante qui dévore à l'intérieur, rien ne peut étancher la soif; l'accablement, la prostration et l'anxiété déterminent des faiblesses, avec douleurs aiguës, la respiration est mêlée de soupirs, l'urine rare, souvent épaisse et rouge, avec sueurs et diarrhées colliquatives, suivies d'hémorragies. A son dernier terme, le malade perd la raison, il éprouve un délire plus ou moins manifeste, l'enflure augmente, la gangrène à son dernier période termine tout, et le cadavre exhale une odeur insupportable.

D'après ce qui vient d'être dit, on voit clairement qu'il est urgent d'arrêter ou tout au moins de suspendre les progrès toujours effrayans de cette maladie, car, malgré qu'elle soit locale, et qu'il ne soit pas très utile de recourir aux remèdes internes, il n'en est pas moins très urgent d'en borner la circonférence par les caustiques les plus actifs et par les scarifications, comme un moyen préparatoire pour aider encore à leur énergie.

On apportera donc la plus grande attention à ne pas scarifier d'une manière trop profonde toujours en agissant sur toutes les chairs mortifiées, on préférera le muriate d'antimoine (beurre d'antimoine), le nitrate d'argent (pierre infernale), la potasse caustique (pierre à cautère); en leur absence, on aura recours à un fer rougi à blanc, en se conduisant suivant que la situation des parties paraîtra l'exiger d'après l'invasion de la maladie.

Il faut d'abord commencer par ouvrir la pustule avec le bistouri; après avoir essuyé ce qui en sort, on roule un bourdonnet de charpie que l'on enfonce dans l'ouverture, après l'avoir fortement imbibé de caustique, et plongé dans le centre; on le maintient en place avec le diachilon, que l'on recouvre d'une compresse soutenue d'une bande roulée; huit ou dix heures après cet appareil est levé, et sur l'escarre on applique comme pansement un plumaceau de charpie fortement imprégné de digestif préparé de la manière suivante: prendre 32 grammes (une once) de miel; vert-de-gris en poudre, 8 grammes (deux gros); de myrrhe en poudre, 4 grammes (un gros); un jaune d'œuf. Mêlez le tout exactement. On peut encore l'activer en augmentant le vert-de-gris, et y ajouter 4 grammes (deux gros) d'huile de térébenthine. Après

avoir continué ces pansemens, si les accidens cessent, on termine avec la charpie sèche, jusqu'à la fin.

Mais s'il survient une auréole vésiculaire avec induration et gonflement, on recommence avec le premier caustique, et l'on étend l'incision jusqu'aux chairs vives après avoir enlevé les bavures avec des ciseaux ; on essuie, après avoir lavé le tout avec de l'eau salée et animée d'eau-de-vie, ou avec une lotion préparée comme il suit : prendre myrrhe et aloès, de chaque 2 décigrammes (trente-six grains) ; orpin, 8 grammes (deux gros) ; vert-de-gris, 4 grammes (un gros) ; les pansemens se répètent deux fois par jour, jusqu'à ce qu'il survienne une ligne rouge. Plus tard, lorsqu'il y a gonflement avec dureté compacte, coriacée, il faut la partager par son milieu, des deux côtés, et panser le tout comme il suit : couvrir la plaie avec le digestif suivant : étendre dans deux jaunes d'œufs, camphre en poudre, 32 grammes (une once) ; ajoutez miel, 64 grammes (deux onces) ; faire un mélange exact, envelopper et couvrir la partie avec des linges imbibés, faire bouillir dans la décoction suivante : fleurs de mauve et de sureau, de chaque, deux pincées dans un demi-litre (une bouteille) d'eau ; en retirant du feu, y ajouter quinquina, 64 grammes (deux onces) ; eau-de-vie camphrée, 128 grammes (quatre onces) ; sel de cuisine, 32 grammes (une once) ; trois fois par jour répéter la même chose.

Plus le mal fait de progrès, moins il faut le considérer comme local ; on doit recourir à un traitement interne, à la diète, aux boissons acidulées, au quinquina ; en prendre 32 grammes (une once), 4 grammes (un gros) de camphre, sirop de limon, suffisante quantité, un jaune d'œuf ; après avoir mêlé on partage en huit doses, et l'on en fait prendre une de trois en trois heures ; les bouillons avec le riz, les gruaux, de la mie de pain coupée avec le vin, de la limonade vineuse, peuvent être alors d'un grand secours ; tels sont les moyens généraux du traitement dans la pustule maligne ; il est facile d'apercevoir qu'il est toujours urgent d'en arrêter et d'en suspendre les progrès effrayans.

La rougeole.

ette maladie, si commune aux enfans, se déclare toujours

au printemps ou dans l'automne. Elle attaque rarement deux ou plusieurs fois dans la vie, le même individu. Son commencement est toujours marqué par des frissons suivis de chaleur, une fièvre plus ou moins forte, de la sécheresse dans la bouche et la gorge, une petite toux sèche, du rhume de cerveau, avec douleur pesante dans la tête, des larmes involontaires, de la rougeur dans les yeux, avec une difficulté marquée de rester à la grande lumière. Ordinairement c'est depuis le deuxième jusqu'au quatrième et cinquième jour que le corps entier de l'enfant malade se trouve recouvert de taches rouges, peu relevées d'abord, et qui le démangent beaucoup. Elles commencent au cou, sur les bras, la poitrine, et peu de temps après toute l'étendue du corps est d'un rouge plus ou moins foncé. A partir du sixième jour de l'éruption, les taches et la couleur cramoisie de l'épiderme disparaissent pour former de petites écailles qui tombent en poussière extrêmement fine, qui, lorsqu'elle est respirée ou absorbée par d'autres individus, sert à propager la maladie. Voilà même pourquoi la plus grande partie du temps elle exerce des ravages aussi considérables. Cela dépend presque toujours de ce qu'on laisse trop promptement communiquer les enfans les uns avec les autres. Lorsque la rougeole est bénigne, les malades ne courent aucun risque. Il est bon cependant de veiller avec attention à ce que la toux, qui se développe au commencement, ne prenne un caractère permanent. Il faudrait, dans ce cas, leur faire continuer l'usage de la décoction de racine de persil, coupée avec un tiers de lait, pour boisson, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement apaisée; mais si la rougeole vient à se compliquer avec quelqu'autre affection, si l'enfant languit, si l'urine est rare, épaisse, rouge, si les yeux deviennent plus malades, les paupières enflées, que toute la figure soit gonflée, empâtée, il court les plus grands dangers, et meurt presque toujours des suites d'un épanchement dans la poitrine. Pour peu qu'on aperçoive la rougeole se compliquer par d'autres accidens, il est urgent d'appeler un médecin.

Des signes de la mort.

Les signes indubitables auxquels on peut reconnaître que la MORT EST RÉELLE, consistent dans la perte subite et ab-

solue de toutes les sensations; l'individu demeure complètement immobile, les pulsations du pouls cessent entièrement, la respiration est nulle, la chaleur s'éteint progressivement, tout le corps et les membres deviennent raides, le teint de la face et la couleur générale du corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, pâlit, les yeux plus ou moins enfoncés sont ternes et déprimés, leurs paupières immobiles, par suite de sa position sur le tronc ou au pourtour de la jonction avec les cuisses; alors le dos du cadavre, ainsi que les côtés du ventre, se couvrent de taches livides, brunâtres; enfin l'odeur cadavéreuse se manifeste plus ou moins vite suivant la température; elle est bientôt plus ou moins prononcée d'après le genre de maladie qui a déterminé la mort.

C'est sans doute à l'ignorance de ce que nous venons de dire sur ces signes, qu'il faut attribuer ces enterremens prématurés, à l'égard des personnes considérées comme mortes, et qui ne l'étaient pas encore, ou probablement parce que leur décès était incertain, car il n'est pas rare de rencontrer quelques exemples dans les maladies instantanées, comme d'après la léthargie plus ou moins prolongée, et plusieurs asphixies. Voilà pourquoi nous sommes entrés dans le détail circonstancié des signes qui surviennent à la cessation vitale, et peu après la mort réelle arrivée.

Nous l'avons fait autant pour avertir les gardes qui ont soigné le défunt, et les empêcher de l'annoncer à ceux qui l'entourent, avant qu'elles n'en aient acquis la certitude; en même temps pour instruire tous ceux qui croiraient devoir s'en assurer avant de faire la moindre démarche relative à l'état civil, et requérir ensuite le médecin chargé de constater le décès par son rapport.

Dans cette intention, il serait bien à désirer avant tout, qu'après avoir cessé de vivre, tout individu soit soumis à être visité avec la plus grande attention par un homme de l'art préposé à ce sujet, même dans les communes les plus éloignées du chef-lieu, dans les moindres hameaux, et pour cet objet, exiger quarante-huit heures avant que d'enlever le cadavre, après que la déclaration en aurait été faite; la putréfaction seule dans les chaleurs pourrait autoriser l'urgence, mais dans les temps froids, on serait obligé de ne rien terminer, soit pour le clouer dans la bière, soit pour le porter à l'église,

et de là le conduire au cimetière, toujours en présence de ceux qui s'y intéresseraient, comme enfans, parens ou amis qui voudraient l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

La teigne.

La teigne, encore désignée sous le nom de *porrigo*, est une maladie très commune chez tous les enfans dont la tête n'est pas soignée comme il convient : on la reconnaît à des croûtes très épaisses, d'un gris sâle, plus ou moins jaunâtres, et qui vont toujours en augmentant dans la largeur, jusqu'à ce qu'elles aient envahi tout ce qui est couvert par les cheveux. Le plus souvent, lorsqu'elles paraissent, on les néglige en disant que c'est la *gourme ;* alors plus elles sont anciennes, plus elles sont longues et difficiles à guérir, tandis que si on y remédiait dès le commencement, en appliquant dessus la moindre pommade soufrée, on parviendrait très souvent à la guérir.

Mais lorsqu'il est reconnu que c'est bien la teigne qui existe, quelle que soit sa nature, il faut avant tout couper tous les cheveux le plus près possible, car on ne peut les raser, ensuite appliquer des cataplasmes faits avec la farine de lin ou la mie de pain que l'on renouvellera tous les jours jusqu'à ce que les croûtes soient attendries et tombées, ce qui dure souvent pendant cinq à six jours ; alors après avoir bien lavé toute la surface du mal avec de l'eau de savon, on l'essuie pour la frotter avec la pommade préparée de la manière suivante :

Faire fondre sur un feu très doux, graisse de porc, cent vingt-huit grammes (quatre onces), y ajouter soixante centigrammes (douze grains) de soude du commerce et quatre grammes de chaux éteinte ; après avoir mélangé le tout exactement, laisser refroidir et conserver pour le besoin.

On prendra tous les jours suffisante quantité de cette pommade pour frotter la tête et pour y entretenir la propreté ; on passera dessus avec chaque friction, un peigne enduit d'une matière grasse, et tous les six jours on renouvellera de laver avec l'eau de savon. On ne tarde pas à voir disparaître les croûtes, leur suintement cesse, mais il reste de la rougeur encore pendant assez long-temps. On répand alors à travers les cheveux qui restent, la poudre suivante faite avec chaux

vive, cent vingt-huit grammes (quatre onces), charbon de bois pulvérisé, huit grammes (deux gros); pour l'employer tous les deux jours : en même temps on arrache tout ce qu'il y a de cheveux, soit avec des pinces, soit avec les doigts; ils cèdent pour peu qu'on y touche et sans faire la moindre douleur. La tête une fois bien dépouillée, on continue de la frictionner avec la pommade jusqu'à ce qu'elle soit complètement guérie : tout ce traitement peut quelquefois avoir besoin de se prolonger pendant six semaines, mais rarement au delà; on ne doit même cesser qu'après s'être bien assuré que toute la surface de la peau où se trouvent implantés les cheveux est parfaitement revenue à son état naturel.

La toux.

Considérée comme l'effet d'une irritation portée sur les organes de la respiration, la toux peut être déterminée par des causes différentes. Dans les premières on comprend tout ce qui peut développer, de l'extérieur à l'intérieur, un mode de sensibilité particulière dans la trachée, le larynx et les poumons, comme les vapeurs acides et alcalines, différens gaz; car tous ceux qui les fabriquent ou qui les respirent sont attaqués de maladies qui en dépendent essentiellement; ceux qui aspirent des matières solides réduites en poudre fine, comme les amidonniers, les perruquiers, les garçons de moulins à farine, à tan; ceux qui travaillent le plâtre, la plume, le grès. (Pour ceux de Fontainebleau ou des environs de Paris on désigne leur maladie sous le nom *de mal de saint Roch*). Il faut encore ajouter les variations trop subites dans la température atmosphérique. Elles sont même la principale cause de ces rhumes, de ces affections catarrhales, si nombreuses et si tenaces, qu'on observe au printemps et en automne.

Dans les secondes on comprend toutes les affections intérieures qui se portent sur les tissus particuliers qui composent les organes de la respiration, telles que la pleurésie, la péripneumonie, la phtysie, le crachement de sang; toutes ces expectorations interminables qui rendent continuellement les individus malades de la poitrine, occasionent de la toux; les différentes maladies du foie, du diaphragme et de toutes

les autres parties contenues dans l'abdomen, donnent lieu à de la toux. Les maladies de l'estomac, la présence des vers dans l'intestin, la dentition chez les enfans, la déterminent aussi. Voilà même pourquoi on dit que la toux est sèche, humide, lymphatique, vermineuse; qu'elle provient de l'estomac, du foie, de la matrice chez les femmes grosses.

C'est pourquoi aussi la toux est très différente. On dit qu'elle est *sèche*, quand le malade ne crache rien; *humide*, lorsqu'elle est suivie de crachats plus ou moins épais; elle est *grasse*, *facile*, lorsqu'on peut expectorer sans peine. On dit encore qu'elle est *grave*, *aiguë*, *sonore*, *sifflante*, *habituelle*, *continue*, *périodique*, *petite*, *rare*, etc., etc.

La toux commence presque toujours par une inspiration de l'air beaucoup plus grande que celle qu'on est habitué de faire. Ordinairement les poumons se remplissent, et l'air s'en trouve expulsé avec force et par secousses alternatives. Plus les contractions du diaphragme et des parois de l'abdomen sont rapprochées dans ce cas, plus les secousses de la toux sont fortes et violentes. Quelquefois la volonté peut la suspendre, la modérer, mais elle est toujours subordonnée à l'état d'irritation qui peut l'avoir occasionée.

Quoi qu'il en soit, les effets de la toux sont plus ou moins marqués par les mouvemens qu'ils occasionent sur les viscères. C'est pourquoi on remarque souvent que les déjections sont involontaires pendant une crise de toux prolongée au delà des limites ordinaires, ou convulsives; que les enfans et les femmes enceintes rejettent les substances alimentaires contenues dans l'estomac; quelquefois aussi le sang se porte avec violence du côté de la tête, autour du cou; les yeux se gonflent, laissent échapper des larmes involontaires; le sang part du nez, et continue de couler pendant un temps plus ou moins long. Enfin, si la toux est des plus violentes, qu'elle soit souvent répétée, que l'individu soit délicat, il devient rouge partout le corps, la sueur devient considérable; il se manifeste des douleurs, des lassitudes dans presque toutes les articulations.

Aussi la toux, quelle qu'elle soit, doit toujours être traitée suivant la cause qui a pu la produire, et qui sert à l'entretenir. Il est bien démontré, en pareille circonstance, qu'il est impossible d'assigner un remède particulier pour la guérir.

Cependant, comme il est essentiel de la calmer dans toutes les circonstances, comme il est possible de la modérer, la suspendre et l'arrêter presque à volonté, nous conseillons, d'après notre expérience et celle des maîtres de l'art, l'usage plus ou moins long-temps continué *de l'infusion aqueuse d'opium* (voyez sa formule, page 30). Ce moyen, ajouté au régime et à tout ce qui peut être convenable à la maladie principale, est presque infaillible, non-seulement pour arrêter les progrès de la toux, mais encore pour empêcher ses résultats toujours fâcheux par le développement qu'elle peut donner aux maladies de poitrine.

« C'est par le concours des soins assidus et l'usage de « l'infusion aqueuse d'opium combiné avec différens remè- « des, suivant les circonstances, que depuis quarante ans « nous avons conservé un grand nombre de personnes mena- « cées de phthysie pulmonaire, et qu'une toux accidentelle y « conduisait. Théophile de Meza avait éprouvé sur lui- « même les avantages de ce moyen, et il n'a pas hésité de « dire que l'opium était le prophylactique de la phthysie. « Souvent nous avons vu des personnes saines d'ailleurs et « bien constituées, périr de phthysie, parce qu'on avait négligé « le commencement de la toux; et qu'en se bornant à des « petits moyens inefficaces, on avait laissé subsister la toux « de manière à amener des stases, des engorgemens dans « les vaisseaux capillaires des poumons, l'hémophthysie et l'ul- « cération. »

Les tumeurs.

Toutes les fois que sur quelques-unes des parties du corps il se manifeste des éminences arrondies, une enflure plus ou moins grosse, on les désigne presque toujours sous la dénomination de *tumeurs*. Les unes sont *inflammatoires;* on y remédie par les cataplasmes épais, faits avec les substances émollientes, appliqués et entretenus chauds, afin que par leur humidité continuelle ils en déterminent la suppuration. D'autres sont *squirrheuses;* il faut bien se garder d'en troubler la marche, elles dégénéreraient promptement et deviendraient *cancéreuses*. Beaucoup sont *scrofuleuses;* avec l'âge, les soins et le régime, quoiqu'elles subsistent plus ou moins long-temps,

on parvient cependant à les amener à une cicatrisation parfaite, après avoir toutefois passé par différens degrés qu'il est inutile d'exposer ici. Enfin il y a des tumeurs *vénériennes* ou siphilitiques ; on doit les traiter suivant la nature des symptômes qui les ont déterminées, et les parties sur lesquelles elles se sont développées. (Voyez les articles auxquels ces différentes tumeurs peuvent avoir quelque rapport).

Les ulcères.

Ulcération. De même qu'une plaie tend continuellement à se cicatriser, un ulcère ou ulcération ne tend au contraire qu'à s'agrandir. On distingue les ulcères en *bénins, de mauvais caractère, cancéreux, scrofuleux, scorbutiques, putrides,* enfin il en est de *variqueux, vénériens.*

Sans entrer dans les détails des signes auxquels on doit les reconnaître, nous dirons seulement que dans les pansemens d'un ulcère, il faut apporter les plus grands soins à ne pas faire la moindre chose qui puisse leur permettre de s'étendre, ne se permettre aucune application topique qui détermine des changemens dans leur nature ; au contraire, il ne peut y avoir d'autre but que de les ramener à l'état de plaie simple, afin qu'ils puissent se cicatriser ; et pour en venir à bout, les moyens les moins compliqués sont les meilleurs ; leur pansement doit être accéléré afin de les laisser exposés au contact de l'air le moins long-temps possible, car il ne sert qu'à y entretenir l'irritation et par conséquent à les aggraver. La plus grande propreté est indispensable dans les pansemens ; les linges blancs, la charpie douce, mollette, appliquée plus ou moins épaisse, qu'on recouvre ou non de substances propres à exciter la suppuration.

D'après ce que nous venons de dire pour les ulcères considérés d'une manière générale, nous devons ajouter qu'il est nécessaire de se conduire avec quelque différence pour un ulcère *variqueux*, l'un de ceux qui sont les plus communs ; dans celui-ci, quelle que puisse être son étendue en surface, sa profondeur, sa durée depuis qu'il s'est manifesté, on prendra pour le pansement, du quinquina pulvérisé très fin, 32 grammes, (une once) et avec un pinceau de charpie ou la barbe

d'une plume, on le recouvrira en entier d'une couche assez épaisse avec cette poudre dans toute la surface; ensuite on coupera un morceau du sparadrape diachylon gommé assez long et assez large, aussi saupoudré de quinquina, de manière à déborder toute l'ulcération de deux à trois pouces, que l'on appliquera dessus pour tout mettre à l'abri du contact de l'air; les premiers pansemens ne seront renouvelés que tous les deux, trois et même à quatre jours d'intervalle; de là on passera à six, huit et même dix, pour ne plus y toucher que tous les quinze jours. Il est rare qu'on passe ce terme, vu qu'il se cicatrice assez promptement par ce procédé; lorsque les chairs sont ou deviennent baveuses, on cautérise avec la pierre infernale; à ces pansemens maintenus d'abord par des bandelettes de diachylon, on ajoute par-dessus une bande que l'on roule depuis les orteils jusqu'au genou, pour y faire une compression permanente.

Pour détruire l'odeur qu'ils exhalent de coutume, même celle des compresses qui ont servi aux pansemens, on les trempe dans de l'eau étendue de chlorure d'oxide de sodium, et sur-le-champ toute émanation putride est détruite; on conseille même d'en imprégner fortement les plumasseaux de charpie, surtout lorsque la suppuration est de mauvais caractère, si les chairs sont baveuses, et quand même il y aurait gangrène; à ce sujet, voici ce que dit M. Labaraque : « Le « linge et la charpie qui ont servi au pansement des plaies « fétides, conservent long-temps leur odeur, et contribuent « à l'insalubrité des lieux où on les dépose; en versant un « verre de chlorure concentré dans dix pintes d'eau, et met« tant tremper ces linges dans ce liquide, on peut les retirer « immédiatement et les mettre sécher, ils ont perdu leur « odeur. »

Les vers.

Quoique les vers que rendent les enfans et les adultes puissent se rencontrer de trois espèces, nous ne parlerons pas de leurs différences, nous indiquerons seulement la nature des symptômes qu'ils éprouvent lorsqu'ils en sont attaqués, et les médicamens que chacun peut employer pour se débarrasser de ces animaux incommodes et souvent même dangereux.

Les enfans lymphatiques et qui digèrent mal y sont beaucoup plus sujets que les autres ; on en soupçonne la présence lorsqu'ils se plaignent de coliques, lorsqu'ils éprouvent de la démangeaison dans le pourtour de l'anus, une douleur vive au-dessus du nombril, et si par les déjections ils viennent à en rendre quelques-uns, ce qu'il faut alors surveiller, il convient d'avoir recours aux décoctions amères, faites avec la racine de fougère en poudre, la mousse de Corse, le semencontra, les feuilles et les fleurs de pêcher, l'absinthe, la petite centaurée, le trèfle d'eau ; un bon régime, l'usage habituel et modéré du vin pendant les repas, les lavemens à l'huile, l'eau savonneuse, le lait, concourent à la destruction des vers.

Les vomissemens.

Contractions spasmodiques et plus ou moins violentes de l'estomac, par lesquelles il tend à se débarrasser des matières accumulées et contenues dans son intérieur ; la multiplicité des causes qui peuvent y donner lieu établit la grande différence des moyens qu'il est nécessaire d'employer pour les aider, les faciliter, les rendre moins violens, et quelquefois les empêcher ; nous renvoyons à ceux que nous avons indiqués dans les différentes affections où les vomissemens surviennent ; et ce qui nous a toujours paru devoir être préféré, c'est une administration plus ou moins abondante et rapprochée d'eau tiède ordinaire, édulcorée avec le miel ; il est facile de se la procurer partout.

CHAPITRE XI.

NOTIONS UTILES AUX GARDES-MALADES DANS QUELQUES OPÉRATIONS DITES DE LA PETITE CHIRURGIE, ET AUTRES CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES ON PEUT RÉCLAMER LEUR MINISTÈRE.

L'asphyxie.

Ou mort apparente. Un individu asphyxié porte avec lui

les caractères de la cessation totale de la vie. Si l'air ne peut plus arriver jusqu'au poumon, si les conduits qu'il doit traverser sont bouchés, s'il s'est introduit par la respiration quelques substances délétères et qu'elles y aient été en quelque sorte digérées, la circulation cesse, et après elle la vie. L'asphyxie peut arriver de plusieurs manières : la première, lorsqu'un homme se noie, l'eau dans laquelle il est plongé empêche l'air d'arriver dans la poitrine : pour peu que cet état soit prolongé, il périt, sa figure devient violette ou pâle, ses membres flasques ou contractés. Retiré promptement, il faut le réchauffer, le tenir couché la tête haute, lui faire des frictions avec un morceau de laine, une brosse, tâcher de lui faire avaler un peu de vin, d'eau-de-vie, d'eau de Cologne ou de mélisse, lui souffler de l'air intérieurement par la bouche, les narines, lui agacer les membranes nasales avec des substances stimulantes, lui donner des lavemens avec le sel, le tabac, la moutarde, continuer aussi long-temps que possible et sans se fatiguer, en attendant des secours plus énergiques, s'il en est quelques-uns qui soient ordonnés par les médecins.

La seconde manière consiste dans la strangulation : elle empêche le sang de se porter à la tête et l'air de pénétrer dans la poitrine. Lorsqu'on arrive assez tôt, on coupe de suite tous les liens, on étend le cadavre sur une table ou un lit, on le déshabille, on l'échauffe par tous les moyens possibles, en attendant un homme de l'art qui puisse le saigner ou lui administrer tous les secours usités en pareilles circonstances.

La troisième survient par le séjour trop long-temps prolongé dans un endroit chargé des vapeurs qui se développent pendant la combustion du charbon, de la braise, lorsqu'on est exposé à respirer les gaz qui s'échappent des cuves pleines de raisins en fermentation, quoiqu'on puisse facilement le reconnaître lorsqu'il éteint les chandelles allumées; sur-le-champ l'individu perd connaissance comme s'il était frappé par la foudre, il tombe, et de suite si on ne le met pas au grand air, si l'on peut parvenir à lui dessécher le cou, il éprouve un mal de tête excessif, des coliques, des nausées, il vomit, se débat faiblement et meurt ; en l'aspergeant d'eau froide, on tâche de lui en faire avaler, et l'on met en usage,

pour le ramener à la vie, tous les moyens dont nous avons déjà parlé.

La quatrième par la vapeur qui s'échappe ordinairement lorsqu'on ouvre les fosses qui renferment des substances animales entassées et en décomposition, les puisards où elles sont en putréfaction, c'est ce que l'on désigne vulgairement sous le nom de *mithe* ou de *plomb:* dans ce cas l'homme tombe dans un état de stupeur insurmontable, son ventre et sa poitrine s'élèvent et s'abaissent alternativement, la mâchoire inférieure est dans un état convulsif permanent; alors rien de mieux à employer que le chlorure d'oxide de sodium dont nous avons parlé page 149, l'acide muriatique oxigéné, l'eau de javelle. Il ne faut jamais essayer d'y redescendre sans avoir fait des fumigations pour désinfecter, sans y avoir plongé, par le moyen d'une ficelle, une chandelle ou du papier allumé : si la lumière s'éteint le danger existe toujours, mais si elle continue de brûler, on peut sans danger s'exposer à descendre.

En continuant l'examen particulier des autres manières dont la suspension momentanée de la vie peut avoir lieu par (asphyxie), nous ne devons pas oublier celle qui survient par le froid porté à un degré élevé, car pendant l'hiver dernier, le jour où il fut de 14 à 15° centigrades, un homme de notre connaissance eut si long-temps froid aux pieds dans une voiture, qu'avant son arrivée à Paris il éprouva une espèce de vertige, comme s'il eut été ivre après avoir bû quelque liqueur forte; la propension à dormir était si forte, que malgré lui il tombait de sommeil : enfin il avait perdu connaissance, et comme on savait qu'il pouvait rester long-temps dans cette situation on réclama les conseils d'un médecin, qui au lieu de l'exposer à la chaleur conseilla de le frictionner avec de la glace sur les jambes nues jusqu'à ce que la circulation se fit ressentir quoique faiblement; à ce premier moyen on continua avec un bain froid échauffé peu à peu jusqu'à une température moyenne et qui acheva de le mettre déshabillé dans son lit; ensuite le tout se termina par des bouillons tièdes et quelques tasses d'infusion faite avec le thé auquel on ajoutait du jus de citron, du sucre et du vin.

Dans les temps orageux, l'asphyxie survient aussi lorsqu'un individu est frappé par la foudre; le plus souvent il meurt.

d'une manière si prompte qu'il serait impossible de calculer l'instant ; dans ce cas on trouve tous les signes d'une mort réelle ; quelquefois aussi les individus frappés ne sont qu'étourdis et stupéfaits par la commotion qui suspend les fonctions de la vie ; pour les rappeler à leur premier état, il faut recourir à tous les stimulans extérieurement et à l'intérieur, à la distraction, aux acides, aux alcalis par la respiration, à quelque boisson légèrement spiritueuse, avec le repos, la tranquillité et des vêtemens secs lorsqu'ils ont essuyé la pluie d'orage.

Comme nous avons parlé plus haut du gaz regardé comme le plus délétère, nous terminerons par l'air respirable non renouvelé comme produisant aussi l'asphyxie, surtout dans les endroits où l'on entasse les individus en trop grand nombre pour le peu d'espace qu'ils ont à occuper ; de suite ils éprouvent une sueur abondante continuelle, accompagnée d'une soif insupportable, de fortes douleurs se manifestent vivement dans tous les organes qui servent à respirer ; lorsqu'à cet instant on ne meurt pas suffoqué, la fièvre se déclare et ne cesse qu'en mourant : on rapporte que sur quarante-six individus enfermés comme nous venons de le dire, dans un espace de vingt pieds carrés, avec deux fenêtres très petites, au bout de huit heures écoulées, sur le nombre il n'en sortit que la moitié, tous moribonds et dans un état pitoyable.

Une garde ou tout autre en pareille circonstance peut bien facilement recourir à l'air, à l'eau froide avec ou sans vin, à la limonade, le tout aidé par l'exposition à la grande lumière, et même en changeant de local pour avoir un grand espace, enfin dans tous les stimulans purgatifs dont nous avons indiqué l'usage : pour remédier aux asphyxies, l'huile d'olive de bonne qualité, prise intérieurement par cuillerée à café, jusqu'à la cuillerée à bouche, et à des intervalles réglés sur le besoin, est très favorable en pareille circonstance.

L'avortement.

Depuis le premier instant qu'elle est enceinte, toutes fois qu'une femme accouche avant le terme fixé par la nature

pour le développement total de la grossesse, elle avorte ; que le fœtus soit susceptible de vivre, ou qu'il ne le soit pas encore. Une fois mort dans la matrice, il survient des contractions qui l'expulsent au dehors ; s'il y a peu de temps qu'il ait cessé de vivre, il conserve sa forme ; mais si l'accident arrive vers la fin de son développement, il peut séjourner encore très long-temps, et il éprouve des changemens qu'il est bon de connaître : l'enfant est flasque, mou, la peau s'enlève pour peu qu'on y touche, l'épiderme, plus ou moins blanc, laisse apercevoir un épanchement roussâtre dans l'intérieur des chairs, la tête est ramollie ; exposé à l'air, il se putréfie très promptement.

Les causes les plus ordinaires de l'avortement sont de deux espèces : les premières tiennent au tempérament particulier de la femme : un mauvais traitement, une chute, une commotion violente, une maladie grave, le grand froid trop long-temps continué, des vêtemens trop serrés, le défaut d'une saignée lorsqu'elle est urgente, les écarts de régime, l'intempérance, l'abus des liqueurs fortes, des affections morales trop vives, des accès de colère, sont autant de causes qui peuvent le déterminer ; quant aux secondes, comme elles dépendent particulièrement de l'enfant, il serait superflu de les exposer ici, les gardes n'y pourraient rien. Quoi qu'il en soit, comme l'avortement est presque toujours plus dangereux dans ses suites que ne pourrait l'être un accouchement naturel, comme il n'a lieu qu'après une violence quelle qu'elle soit, jamais il ne peut être en faveur de la femme qui l'éprouve ; aussi l'on doit craindre dans ce cas les hémorragies (les pertes), les convulsions, la syncope : la garde devra donc faire garder le lit à la femme, lui prescrire un repos absolu, calmer les affections morales, employer les applications d'eau froide, et mettre en usage tout ce qu'elle pourra avoir à sa disposition, en attendant l'accoucheur.

Les bains.

Tout liquide dans lequel on plonge, pour y rester plus ou moins long-temps, le corps entier ou seulement une de ses parties, est désigné sous le nom de bain ; c'est aussi pourquoi il peut être *général* ou *local*, *simple* ou *médicamenteux*.

Comme de jour en jour l'usage des bains devient de plus en plus fréquent, et qu'ils sont en quelque sorte un luxe et même une jouissance qu'une infinité d'établissemens peuvent procurer à volonté en transportant l'eau à domicile, il faudra bientôt que le médecin en empêche l'abus et s'oppose à leur fréquence plutôt que de les prescrire comme moyen curatif.

Ainsi, les gardes-malades ne devront jamais perdre de vue qu'un bain ordinaire n'est que de l'eau portée à une température de vingt à trente degrés, et que, s'il est nécessaire d'y plonger le corps, il y a toujours trois conditions essentielles à observer pour qu'il procure un effet salutaire. La première est que sa chaleur ne doit pas être portée au-delà du terme prescrit; la deuxième, il ne faut pas que le corps y séjourne pendant plus de trois quarts d'heure ou une heure; la troisième enfin, de faire coucher l'individu lorsqu'il en est sorti. Par conséquent, il serait préférable de ne prendre un bain que le soir et trois heures au moins après le dernier repas, ou bien encore le matin à jeun, pour n'en éprouver aucun inconvénient marqué, lors même qu'il ne devrait pas en résulter un très-grand avantage; dans tous les cas, la garde devra disposer d'avance du linge sec et chaud pour essuyer et changer le malade après le bain terminé.

Le luxe, plutôt que le besoin des avantages que l'on prétend en retirer, a fait imaginer de faire des bains avec le lait seulement; il n'en est pas de même de ceux que l'on prépare avec de l'eau plus ou moins chargée de gélatine. On peut en employer dans plusieurs cas particuliers de maladies. Souvent on en fait avec des matières gazéiformes ou réduites en vapeurs, d'autres fois avec des matières solides telles que le sable fin, le marc de raisin; enfin plusieurs boues qui se trouvent stagnantes près de quelques sources d'eau minérale, servent encore à prendre des bains. Tels sont les bains de Saint-Amand, près Valenciennes. Quoi qu'il en soit de la composition d'un bain, qu'il soit simple, composé, sulfureux ou de toute autre nature, qu'il soit de vapeur ou d'eau seulement, toutes les attentions et tous les soins que doivent y apporter les gardes ne peuvent qu'être les mêmes, comme nous l'avons dit plus haut.

En effet, si l'action la plus générale et la plus remarquable d'un bain ordinaire est de relâcher et de produire du calme,

porté à trente-six degrés il affaiblit beaucoup; toutes fois qu'on le prend au-dessous de la chaleur du corps, il en augmente le ton et la rigidité musculaire; mais, s'il est très-froid, non-seulement il l'affaiblit, mais encore il refoule le sang vers le cœur.

Toutes les gardes peuvent préparer elles-mêmes les bains qu'on appelle gélatineux; il suffit pour cela de faire cuire pendant un certain temps, dans une plus ou moins grande quantité d'eau, afin de la verser ensuite dans la baignoire, une fraise de veau ou toute autre *issue* de jeunes animaux, et, comme on les emploie le plus ordinairement dans tous les cas de roideur dans les articulations, dans toutes les affections cutanées qui sont sujettes à se reproduire, l'occasion ne s'en présente que trop souvent. Quant aux bains de marc, conseillés dans les paralysies et les douleurs rhumatismales, on ne peut y avoir recours qu'à l'instant où ils sont encore dans la cuve, et qu'ils conservent la chaleur de la fermentation qu'ils viennent de subir peu de temps auparavant.

C'est au moyen d'une forte décoction des plantes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, la poirée, la graine de lin, en y ajoutant quelques poignées de son, qu'une garde intelligente pourra très-facilement rendre un bain plus ou moins émollient; avec la décoction des plantes aromatiques, il sera stimulant; et enfin plus ou moins narcotique avec celle d'une ou de plusieurs des plantes de ce genre. Ainsi, les bains médicamenteux ne peuvent, dans aucune circonstance, présenter la moindre difficulté dans leur mode de préparation.

L'eau des bains peut encore être dormante ou courante; on attribue à ceux de la mer une vertu tonique qui probablement tient à la pression des vagues sur toute la périférie du corps, ainsi qu'aux muriates de soude et de chaux que l'eau de la mer contient; mais, ce que l'on peut assurer d'une manière positive, c'est qu'elle stimule assez vivement l'action de la peau, et l'individu, plongé dans une masse d'air très-chargée d'oxigène, éprouve une augmentation dans les fluides circulatoires, qui rend plus actives ses digestions, et, par contre-coup, toutes ses forces musculaires.

Les bains médicamenteux dont nous allons donner la formule sont assez généralement mis en usage, il n'est donc pas indifférent de pouvoir les préparer en tous lieux.

Bain antipsorique ou contre la gale.

Dans suffisante quantité d'eau chaude et préparée pour un bain, mélanger 256 grammes (huit onces) de sulfure de potasse liquide.

Que la gale soit récente ou bien invétérée, huit ou dix de ces bains sont plus que suffisans pour la guérir radicalement.

Bain aromatique.

Faire bouillir, dans suffisante quantité d'eau, 1 kilogramme (deux livres) de plantes des plus aromatiques, passer et ajouter à cette décoction 192 ou 256 grammes (six ou huit onces) d'essence de savon, et 96 grammes (trois onces) de sel ammoniac, pour mélanger le tout dans l'eau préparée pour un bain, dont l'action est assez marquée sur la peau.

Bain émollient.

Faire bouillir pendant une heure dans 5,000 grammes (2 pintes et demie) d'eau ordinaire, graine de lin enfermée dans une toile, 250 grammes (8 onces), plantes émollientes de toute espèce 2,000 grammes (4 livres); passer ensuite à travers un linge clair en tordant fortement, et mêlez le tout dans suffisante quantité d'eau préparée pour bain dans lequel on restera pendant une heure.

Bain gélatineux et sulfureux.

Faire dissoudre 128 grammes (quatre onces) de sulfure de potasse dans suffisante quantité d'eau ordinaire, pour y verser 1 kilogramme (deux livres) de colle de Flandre, étendue dans à peu près 5 kilogrammes (dix litres) d'autre eau bouillante, que l'on ajoute à celle préparée pour le bain.

Assez semblable par ses propriétés avec ceux de Barrèges, préparés artificiellement, il ne produit point l'irritation et l'agitation que causent les premiers, ce qui est dû à la gélatine avec laquelle on y ajoute des qualités aussi onctueuses qu'elles sont adoucissantes.

Bain sulfureux.

Dans l'eau préparée pour un bain, étendre 128 grammes

(quatre onces) de sulfure de potasse sec, et y ajouter 192 grammes (six onces) de bon vinaigre.

Pour un bain produisant sur une grande étendue des propriétés stimulantes qui peuvent contrebalancer la sensibilité inégalement répartie dans tous les cas des maladies nerveuses.

Autre.

Étendre, dans suffisante quantité d'eau préparée pour un bain, sulfure de chaux liquide, 256 grammes (huit onces) ; y ajouter ensuite trente à quarante gouttes d'acide sulfurique.

Pour déterger la peau, pour la laver, la nettoyer : nous avons déjà parlé de tous les avantages qu'on peut retirer des lotions d'eau chaude qu'on emploierait pour les enfans, en les mettant en usage sous toutes les formes et de toutes manières, c'est pourquoi nous n'y reviendrons pas.

Le cautère.

Un cautère placé au bras ou dans l'intérieur de la cuisse un peu au-dessous du genou, se trouvant dans les attributions de la garde pour le panser tous les jours, elle doit se précautionner d'avance de tout ce qui pourra lui être utile pour entretenir cet exutoire, pour augmenter ou diminuer son écoulement, le tenir propre : pour cela, elle emploiera de préférence une petite boule de cire blanche, à travers laquelle on fait passer un fil afin de la sortir plus facilement, l'essuyer, la replacer dans l'ouverture et la recouvrir d'un papier préparé, ou d'une feuille de lierre. A tous les pois ordinaires qui gonflent, à ceux d'iris dont les inégalités, produites par la chaleur et l'humidité, occasionent inutilement des douleurs extrêmement vives, quelques personnes préfèrent, et avec assez de raison, un pois d'ivoire. Nous devons aussi recommander aux gardes de ne jamais laver un cautère avec de l'eau chaude ou froide, mais bien avec un linge imbibé d'huile, en frottant à l'entour sans toucher et sans jamais essuyer directement le milieu ; lorsqu'il sera nécessaire d'en activer la suppuration, il faut enduire le pois, quel qu'il soit, avec un peu de pommade de garou ou d'une autre pommade stimulante, et recouvrir le tout par un emplâtre d'onguent de la mère, que l'on peut encore continuer plus ou

moins long-temps suivant le besoin. Les mêmes précautions doivent être mises en usage pour les cautères placés à la cuisse ou dans toute autre partie du corps.

N'oublions cependant pas de dire encore que toutes les fois qu'on établit un cautère, c'est dans l'intention d'obtenir une suppuration plus ou moins abondante, qu'il n'est par conséquent pas indifférent de bien choisir la place où il doit être posé, que c'est même toujours le plus près qu'il est possible de l'organe malade qu'il faut cautériser, soit avec la potasse caustique, soit avec le nitrate d'argent (pierre infernale), soit avec le chlorure d'antimoine (beurre d'antimoine). Ces dernières substances sont même préférables à la pierre à cautère, qui ne fait jamais qu'un escarre baveux et long à se détacher.

Enfin, les cautères sont toujours préférables aux sétons; il est même bon d'en établir plusieurs lorsqu'on veut agir sur le cerveau, en les posant sur les apophyses et de chaque côté du cou, parce qu'un séton, loin de les remplacer, y excite une douleur beaucoup plus vive sans opérer le même dégagement, et qu'on ne craint pas la rupture de la peau, qui se coupe presque toujours vers la mèche à pansement, qui, outre cela, procure une résorption continuelle de matières purulentes qui la tapissent. Les cautères sont donc préférables aux vésicatoires et aux sétons, autant par l'effet qu'on en obtient que par leur pansement beaucoup plus simple et plus facile à exécuter avec les procédés que nous avons indiqués plus haut.

Les douches.

Administrer une douche, c'est faire tomber, d'une hauteur plus ou moins considérable, une certaine quantité de liquide dont le volume doit toujours être déterminé sur l'effet que l'on veut produire sur la partie qui doit y être soumise; que le fluide soit simple ou médicamenteux, chaud ou froid, on n'en doit pas moins continuer la percussion qui en résulte pendant tout le temps nécessaire pour qu'elle puisse déterminer un effet sensible et marqué. On emploie le plus ordinairement les douches dans tous les cas d'engorgement des viscères, ainsi que dans les rigidités fixées sur toutes les articulations.

C'est pourquoi le plus souvent les douches sont descendantes; on peut bien aussi les rendre ascendantes, mais il est besoin d'avoir des appareils disposés pour cet objet.

L'affusion, peu différente de la douche par ses effets, s'opère en jetant de l'eau fraiche sur toute l'étendue et la superficie du corps, ou sur une de ses parties seulement, quoique bien moins souvent employée que les douches. Les affusions se font pendant que le malade est plongé dans un bain chaud; lorsqu'il convient d'y avoir recours, c'est alors seulement qu'on s'occupe à lui verser de l'eau froide sur le sommet de la tête, surtout lorsqu'il est attaqué d'affection morbide fixée sur le cerveau. Ainsi une douche peut être administrée *chaude, froide, simple* ou *composée*: la froide n'est guères employée que sur les maniaques et dans tous les cas de folie; la chaude, avec ou sans addition de substances aromatiques, est reservée pour toutes les affections rhumatismales; les sulfureuses composées, dans toutes les maladies de la peau.

Les cors.

Bien soigner les pieds d'un malade n'est pas une chose qui doive paraitre indifférente à une garde. Une des premières attentions à lui recommander, c'est de les bien examiner, surtout lorsqu'il entre en convalescence et qu'il cherche à reprendre l'habitude de marcher; outre le besoin d'éviter les chaussures étroites, ici la plus grande propreté est de nécessité absolue: elle aura donc soin de lui faire prendre quelques bains de pieds, mais plutôt comme lotions qu'autrement; car il ne doit pas rester plus de huit à dix minutes plongé dans l'eau chaude; après avoir égalisé les ongles, elle enlevera peu à peu la peau dure et racornie qui forme ce que l'on désigne sous le nom de *cors, durillons, oignons;* sans les faire saigner elle cherchera à parvenir au petit point blanc central, quelquefois superficiel, souvent aussi très-profond, qui est la cause principale de la douleur lorsqu'on appuie dessus. On fait grand secret des moyens employés pour les détruire, il n'est même personne qui ne possède un remède contre les cors; le meilleur serait d'empêcher le contact réitéré de la chaussure sur l'épiderme des pieds, augmenté encore par le poids dans la station, la marche: les uns emploient

la cire molle, les autres du sparadrap, des emplâtres gras, onctueux, qui s'amollissent par la chaleur, tels que le Nuremberg camphré, le diachilon gommé; mais le préférable est celui de poix avec le verdet. Voici la manière de le préparer, extraite de la pharmacie de Londres : prendre onguent de poix jaune, 128 grammes (quatre onces); huile d'olives, 48 grammes (une once et demie); verdet préparé (vert-de-gris), 16 grammes (demi-once.) On met le verdet en poudre très fine, avec une petite quantité d'huile à laquelle on ajoute alternativement une portion d'onguent et une partie d'huile jusqu'à ce que le mélange soit exact.

Si le malade fait une course un peu longue à pied, en rentrant il faut le changer de chaussure, lui frotter les jambes avec une éponge imbibée d'eau tiède en hiver, d'eau froide en été; y ajouter un peu d'eau de Cologne ou autre, le matin en sortant du lit, quand même il ne devrait pas marcher bien long-temps. De temps en temps il est aussi très-avantageux de lui frictionner les pieds et les jambes avec une brosse douce, un morceau de flanelle sec et un peu rude : ces divers moyens contribuent beaucoup au rétablissement des forces musculaires.

Les pessaires et leur application.

Un pessaire est un instrument ovoïde, alongé en rond, plus ou moins volumineux, fabriqué avec la gomme élastique, l'ivoire, la cire, le buis, pour être placé dans la vulve, afin de supporter et de maintenir en place la matrice qui a été dérangée, soit par un accouchement laborieux, soit par une chute, un coup, ou par toute autre cause. Une garde ne doit jamais perdre de vue qu'il y a beaucoup de femmes qui sont forcées de s'assujettir à ce moyen pour marcher plus facilement sans douleur et vaquer à leurs affaires; on en a vu négliger de le sortir de temps à autre, afin de le nettoyer en le faisant tremper dans l'eau tiède, et être très-incommodées par suite de l'âcreté que le pessaire venait à développer sur les parties environnantes. Alors elles éprouvent un état de chaleur insupportable, il survenait rougeur, irritation accompagnée d'un écoulement considérable, souvent même une inflammation capable d'entraîner après elle des inconvéniens très-graves.

On ne saurait donc trop recommander à toutes les femmes, obligées d'avoir recours à un pessaire ou tout autre instrument habituel dans les cavités formées par des membranes séreuses, de le sortir aussi souvent que possible, d'en avoir plusieurs pour les changer au besoin, de lubrifier la place qu'ils occupent, soit par des injections mucilagineuses répétées au moins deux fois par jour, soit par quelques pommades appropriées à cet usage.

La saignée.

Sans qu'il puisse entrer dans notre intention de vouloir ici apprendre aux gardes-malades à faire une saignée, nous dirons seulement qu'on ne la considère jamais que d'une manière trop superficielle, qu'elle est presque toujours confiée à des mains assez mal habiles pour que très-souvent il en résulte des inconvéniens graves. Quand même elle ne serait pratiquée que par des femmes qui n'y connaissent rien et qui croient y réussir parce qu'elles font de larges ouvertures, il n'en est pas moins vrai que c'est toujours une chose extrêmement fâcheuse d'avoir à gémir sur de pareils abus. Après avoir préparé tout ce qui est nécessaire pour le moment de la saignée, une garde intelligente aura soin de ne laisser faire à son malade aucun mouvement avec le bras piqué; elle lui donnera un peu de bouillon la demi-heure après laquelle il aura été saigné. Nous chercherons à la garantir du préjugé qui existe sur les saignées du pied faites dans l'intention d'empêcher, retarder une grossesse, de déterminer l'avortement; si la ferme croyance pouvait exciter à la faire exécuter, il serait louable de s'y opposer; mais comme il est prouvé que, chez la plus grande partie des femmes, celles qui sont pléthoriques surtout, une saignée, quelle qu'elle soit, ne peut servir qu'à amener la déplétion et rétablir l'équilibre nécessaire au développement du fœtus, elle ne saurait donc qu'être très-utile; en pareille circonstance il faut les laisser faire. Une bande de toile fine de la largeur de deux doigts, longue d'une aune et demie, deux au plus, une petite compresse de linge fin, un vase pour recevoir le sang, un verre avec de l'eau fraîche en cas de syncope, une cuvette, de l'eau dans une carafe, une serviette blanche, telles sont les choses principales dont la

garde devra s'occuper lorsqu'il s'agira de saigner une femme ou un homme près desquels ses services pourraient avoir été requis.

Les sangsues.

L'application des sangsues devrait être réservée aux gardes-malades; pour peu qu'elles y seraieut habituées, nous ne rencontrerions plus autant de fautes et d'erreurs grossières commises par le plus grand nombre de ceux qui se disent les mieux entendus à pratiquer cette espèce de saignée locale. Après avoir choisi les sangsues aussi bonnes qu'il serait possible de se les procurer, elles les laisseraient jeûner pendant quelques heures, pour les enfermer ensuite dans un morceau de linge mouillé, qu'elles présenteraient sur la partie malade; elles pourraient encore les mettre dans un petit verre pour le poser sur le lieu même qui leur aurait été indiqué; ou bien encore avec la patience de les saisir à nu ou enveloppées d'une petite compresse très-humide, les unes après les autres, elles les poseraient directement dans l'endroit où l'on désire opérer un dégorgement instantané, soit après avoir frictionné la place pour la faire rougir, soit après l'avoir mouillé avec un peu de lait; après y avoir pratiqué une piqûre, elles attendraient patiemment que les sangsues fussent bien pleines pour les laisser tomber d'elles-mêmes, loin de les arracher. Si toutefois elles désiraient hâter leur chute, un peu de tabac, quelques grains de sel en poudre, une pincée de poivre suffiraient pour les faire détacher sur-le-champ: lorsqu'il serait nécessaire de continuer la saignée, et entretenir pendant quelque temps l'écoulement sanguin, elles imbiberaient des serviettes dans l'eau chaude pour les renouveler autant que le besoin l'indiquerait; elles recouvriraient les piqûres avec des cataplasmes très-épais et chauds; elles exposeraient les parties à la vapeur de l'eau chaude: pour l'arrêter elles auraient recours à l'agaric, aux cendres de linge brûlé, à des petites compresses dans lesquelles elles pourraient enfermer des substances capables d'entretenir la chaleur, et au moyen d'une bande ou d'une serviette plus ou moins serrée pour maintenir la compression, elles parviendraient à cicatriser des ouvertures que nous avons vu subsister, et donner lieu à un écoule-

ment sanguin qui durait quelquefois trois ou quatre jours de suite.

Les sétons.

Pratiqué dans quelque place que ce puisse être, il convient de le panser au moins une fois par jour : la garde aura donc à sa disposition tout ce qui lui sera nécessaire pour le changer, le nettoyer; quoique ce pansement diffère très peu d'un cautère, il faut cependant qu'elle apporte des attentions particulières dans la manière de renouveler le fil de ruban qui traverse sous la peau, qu'elle ait grand soin d'en coudre un nouveau, pour le continuer lorsqu'il est arrivé vers sa fin ; de l'imprégner d'onguent suppuratif lorsqu'il sera urgent d'activer l'écoulement, de le bien déterger avec de l'huile, du cérat, avec un mélange de beurre frais, de cire blanche et de blanc de baleine fondus ensemble et sur un feu très doux ; les soins et les attentions diminuent beaucoup, empêchent même les douleurs que le séton occasione presque toujours : c'est pourquoi les gardes ne sauraient apporter de trop grands soins dans la manière de l'entretenir en pleine suppuration. Il faut qu'elles évitent les secousses, les tiraillemens inutiles : lorsqu'elles veulent faire glisser dans la plaie toute la longueur de la mèche, couper d'un seul coup de ciseau ce qu'il convient d'en retrancher, appliquer un petit bourdonnet de charpie fine sur les deux ouvertures, enfermer dans une compresse le surplus du ruban qui doit servir aux pansemens subséquens, et recouvrir le tout d'un bandage compressif arrangé de manière à ce que, par les mouvemens, il ne soit pas susceptible de changer de place.

Le sinapisme.

Délayer la graine de moutarde en poudre avec du vinaigre aussi fort qu'il est possible de se le procurer, y ajouter du sel, incorporer le tout avec de la farine délayée un peu épaisse, avec celle de la graine de lin dont on aurait fait un cataplasme, avec une bouillie de farine ou de mie de pain. Prendre la moutarde telle qu'on la mange, l'incorporer dans des étoupes, du coton : appliquer tous ces topiques rubéfians assez épais pour qu'ils ne se dessèchent pas, après avoir

lubréfié la partie avec du vinaigre, tels sont les moyens les plus usités pour confectionner un sinapisme, dont on couvre le plus ordinairement la face plantaire et susplantaire des pieds, quoiqu'on puisse également les mettre en usage partout ailleurs. Une garde peut très bien, dans tous les cas où le médecin les ordonnerait, les poser elle-même, en les recouvrant de linges pliés en plusieurs doubles, et maintenus en place par plusieurs tours de bandes circulaires, qu'elle arrêtera encore par quelques points d'aiguilles plutôt qu'avec des épingles.

Au bout de deux heures, et quelquefois après vingt-quatre, elle les retirera pour appliquer à leur place des compresses fortement imbibées de vinaigre, qu'elle pourra humecter de temps en temps, et continuer suivant le besoin jusqu'à ce que la rougeur et l'irritation soient assez grandes; souvent même ce moyen produit le même effet qu'un vésicatoire. On arrête les progrès de l'inflammation par des cataplasmes émolliens, par des applications de papier brouillard enduit de beurre frais, de cérat, ou imprégné avec de l'huile, toujours recouvert par des linges plus ou moins épais et maintenus par des bandes.

Quelques-uns conseillent encore d'ajouter au sinapisme que nous venons d'indiquer de l'ail pilé, de l'ammoniaque liquide, seul ou mélangé avec le saindoux : on assure même que cette dernière méthode suffit pour produire des effets encore beaucoup plus prompts que la moutarde la plus forte.

Le sommeil.

Si le médecin est arrivant près d'un malade qu'il trouve endormi, il doit examiner avec la plus grande attention l'attitude qu'il tient, sa physionomie, sa manière de respirer; il doit s'assurer de l'état de la circulation par les pulsations et les battemens du pouls, des changemens qui peuvent y survenir par le réveil. Il convient bien encore autant que sa garde ne néglige rien pour s'efforcer de lui rendre compte de tout ce qu'elle aurait pu observer relativement au sommeil; elle se rappellera si pendant la nuit il a été léger, inquiet, court, troublé par des rêves plus ou moins effrayans, par des battemens de cœur, de l'oppression; si les assoupissemens ont

eu lieu dans la journée ; si loin d'être soulagé après avoir un peu dormi, le malade s'est réveillé au contraire beaucoup plus fatigué qu'auparavant ; elle cherchera surtout à distinguer la somnolence du sommeil véritable; enfin si le réveil est brusque. Quant à la manière dont le malade séjourne dans le lit, elle ne doit pas non plus lui être indifférente : elle doit examiner *le coucher*, s'assurer s'il se fait des deux côtés sans peine, sans douleur; si les membres sont roides, tendus, rapprochés ou écartés ; si les jambes sont relevées ou fléchies, la tête plus ou moins facile à soutenir ; enfin si tout le corps a de la tendance continuelle à glisser vers les pieds du lit. Toutes fois que l'occasion s'en présenterait dans les différens besoins qui pourraient nécessiter de le lever ou le déplacer d'une manière quelconque, elle cherchera à s'assurer si dans les places où le poids du corps appuie, il ne se trouve pas des empreintes plus ou moins profondes, rouges, violettes, excoriées ou prêtes à le devenir, s'il y a plaie, ulcération noirâtre, gangréneuse, afin de pouvoir répondre d'une manière certaine à toutes les questions qui pourraient lui être faites, ou avertir sur ces différens points celui qui est chargé de suivre les progrès de la maladie.

La vaccine.

Formons encore des vœux pour qu'elle devienne de plus en plus familière, et que ce soit les femmes seules qui, après avoir choisi le bouton, puissent s'en servir pour l'inoculer aux autres. La petite vérole, depuis quelques années, fait à Paris des progrès si effrayans, que lors même que la vaccine n'en préserverait pas, comme on cherche tous les jours à le persuader par tant de moyens différens, il n'y aurait aucun risque à courir de l'essayer comme auparavant. Si le tableau de la mortalité par suite de la petite vérole accuse deux cent soixante-cinq individus décédés pendant l'année 1824, il n'y en a eu que cent-trente-un en 1827; mais tandis que la contagion exercera ses ravages sur une population aussi immense, que de regrets à éprouver de ne pas avoir insisté sur les moyens de s'y opposer : quoi qu'il en soit, sur un bouton de vaccine au huitième jour, après avoir pratiqué quelques piqûres superficielles, on prend, avec la pointe d'une lancette ou avec

tout autre instrument piquant, une goutte du fluide qui s'échappe, et on la porte à plusieurs reprises sous l'épiderme, qu'on soulève le plus légèrement possible au bras de celui qu'on vaccine : on en fait autant d'un côté que de l'autre; après l'avoir laissé sécher, on ne s'en inquiète plus. Lorsqu'elle est bonne, vraie, et qu'elle parcourt tous ses périodes, la vaccine dure quinze jours ; l'autre ne persiste pas plus de quatre ou cinq : la distinction n'est pas difficile à établir. Quoique piqués à quatre reprises différentes, beaucoup d'enfans, chez qui elle se développe avec la plus grande intensité, ne s'en aperçoivent pas, surtout pendant la belle saison ; quelques-uns éprouvent un léger mouvement fébrile, et les aisselles leur deviennent douloureuses. Nous ne pouvons donc assez recommander de vacciner tous les enfans qui n'auraient pas eu la petite vérole; enfin, s'il existe dans plusieurs départemens des hommes qui se sont entièrement dévoués à ce genre d'inoculation, les tableaux comparatifs des décès pourront, par la suite, jeter quelque lumière sur l'efficacité du préservatif de la petite vérole : nous n'avons jusqu'à présent aucun exemple du contraire.

Les ventouses.

Une garde-malade peut très facilement acquérir l'habitude de poser les ventouses, principalement lorsqu'elles sont ordonnées sèches et sans scarification : pour cela il ne s'agit que d'allumer des petits morceaux de bougie ordinaire, un peu de coton imbibé d'esprit-de-vin, de la charpie, ou toute autre substance combustible attachée sur des rondelles de carton, assez épais pour ne pas brûler le malade, et de les laisser clairer pendant un certain temps sous un verre; l'air contenu dans son intérieur se raréfie, la peau circonscrite se boursoufle, devient rouge, violette, et le vase y adhère si fortement qu'on ne peut l'arracher qu'en déprimant un des côtés pour renouveler l'entrée de l'air et l'enlever, afin de recommencer aussi souvent que le besoin l'exige, ou que l'ordonnance du médecin le prescrit. On les applique sur toutes les parties du corps, plutôt comme rubéfians légèrement dérivatifs, que pour obtenir une tuméfaction des tégumens très considérable.

Cependant lorsqu'elles ont besoin d'être scarifiées, il est nécessaire de ne les laisser ouvrir que par un homme habitué; leur effet alors, assez analogue avec celui des sangsues, exige les mêmes soins et les mêmes attentions : après avoir favorisé l'écoulement du sang, la garde se pourvoira de tout ce qui pourrait être utile pour l'arrêter, soit avec les moyens dont nous avons parlé à l'article sangsues, soit par des analogues que pourrait lui demander celui qui aurait été chargé de pratiquer les scarifications.

Très souvent encore on applique des ventouses sur les endroits où l'on a fait gorger des sangsues, et lorsqu'elles sont tombées, afin de provoquer encore pendant quelque temps l'afflux du sang; alors les scarifications deviennent inutiles, puisque la peau a déjà été entamée par les suçoirs des vers aquatiques. Les piqûres stimulées par l'action des ventouses exigent seulement des attentions un peu plus minutieuses pour boucher leur orifice et s'opposer totalement à l'écoulement qu'elles procurent, et qui aurait beaucoup de peine à s'arrêter de lui-même.

Les verrues.

C'est presque toujours aux mains qu'elles se manifestent; on les désigne encore sous le nom de poireaux; elles affectent principalement la forme arrondie, plus ou moins saillantes et agglomérées; lorsqu'elles sont trop nombreuses elles gênent beaucoup, surtout lorsqu'elles se trouvent placées sur les articulations et alentour des ongles; susceptibles de pulluler, il convient de prendre quelques précautions pour s'en débarrasser; on y parvient en les brûlant peu à peu par une application d'antimoine (beurre d'antimoine), d'acide nitrique concentré, (eau forte) par les muriates liquides, le suc de la chélidoine, du tytimale, par la ligature, un bouton de feu : ces derniers moyens sont assez douloureux : mieux vaut faire un petit emplâtre avec le diachilon gommé assez épais pour bien embrasser la verrue; par une petite ouverture pratiquée dans son milieu, on applique le caustique, qui ronge la verrue sans intéresser les alentours; et, lorsqu'elle est tombée, on continue de panser avec le même emplâtre jusqu'à ce que l'endroit où elle était soit entièrement cicatrisé. On conseille

encore du vinaigre concentré, dans lequel on aurait fait dissoudre du sel, la section totale avec les ciseaux, sauf à arrêter le sang par un moyen compressif : le nitrate d'argent (pierre infernale), la pierre à cautère (potasse caustique), sont encore d'excellens moyens à mettre en usage pour détruire les verrues. Dans tous les cas il faut toujours agir lentement et s'y reprendre à plusieurs fois, surtout lorsqu'il y en a beaucoup, car l'irritation qui en serait la suite pourrait donner lieu à des accidens graves : on en a vu qui, pour avoir été menées trop brusquement, ont dégénéré en carcinome qu'il a fallu traiter ensuite d'une toute autre façon, ce qui très certainement n'aurait pas eu lieu si l'on eût procédé à l'extinction des poireaux ou verrues avec un peu plus de patience, et dans l'intention d'arriver jusqu'à leurs extrémités qui s'étendent quelquefois dans la peau par des pédicules ou racines extrêmement profondes.

Les vésicatoires, leur manière d'agir.

Ce n'est que par suite de l'inflammation qu'ils excitent sur la peau, qu'on a coutume de les employer dans les cas où il faut en détourner une autre. Une garde-malade peut très bien les appliquer elle-même ; après avoir rasé la partie, après l'avoir frottée pendant quelque temps, ou mieux encore après l'avoir humectée avec du vinaigre, il ne s'agit plus que de poser l'emplâtre préparé d'avance et de le maintenir en place au moyen d'une large compresse pliée en plusieurs doubles et d'une bande roulée par-dessus ; douze heures après, c'est le moins, et vingt-quatre heures au plus, elle enlèvera le vésicatoire, en prenant garde d'arracher la vésicule si elle est formée ; elle se contentera seulement de la percer avec des ciseaux à la partie la plus inférieure pour que l'écoulement de la sérosité puisse avoir lieu, pour la recouvrir de suite avec de la poirée enduite de beurre frais non salé, étendue sur un emplâtre d'onguent de la mer, un peu plus large que le vésicatoire qu'elle aura préparé d'avance et qu'elle renouvellera toutes les vingt-quatre heures. Lorsqu'on ne peut pas se procurer l'emplâtre vésicatoire tout fait, on prend de la poudre de cantharides qu'on mêle avec du vieux levain pour l'étendre ensuite sur du linge taillé et arrangé de la grandeur et

de la forme indiquée ; son application et les pansemens sont les mêmes. Lorsqu'on n'a ni l'un ni l'autre et qu'il faut absolument obtenir l'action d'un vésicatoire, on applique de l'eau bouillante de manière à faire lever une cloche ou vésicule sur-le-champ, et l'on fait les pansemens comme dans les premiers cas. L'ammoniaque liquide, seul ou mélangé avec de la graisse, est encore un des moyens capables de produire sur-le-champ une vésicule épispastique. Quelle que puisse être la manière d'appliquer un vésicatoire, lorsqu'on se propose d'entretenir son écoulement pendant un certain temps, on le panse avec l'emplâtre que nous avons indiqué, page 139. Lorsqu'il se porte sur la vessie et sur les organes urinaires, il faut suspendre la poudre des cantharides et ne panser qu'avec le beurre frais ou du cérat, recouvrir avec un cataplasme de farine de lin, et saupondré avec du camphre : il est toujours prudent d'employer ce dernier moyen avec les jeunes gens.

Ainsi le vésicatoire dont on se sert le plus souvent est celui qui est fait avec l'emplâtre de cantharides, étendu sur de la peau ou du linge taillé et coupé suivant la forme et la grandeur de l'endroit pour lequel il est destiné. On pourrait remplacer l'emplâtre de cantharides en recouvrant la peau ou le linge avec l'onguent de la mer ou le diachilon gommé, pour le saupoudrer ensuite avec une couche plus ou moins forte de cantharides en poudre extrêmement fine : outre l'eau bouillante dont nous avons déjà parlé, on emploie encore la dissolution nitrique et alcoolique de cantharides ; il suffit d'en appliquer quelques gouttes sur la peau pour faire lever l'épiderme et obtenir une vésicule proportionnée à la quantité qu'on en a employée. Le taffetas gommé sur lequel on étend une ou plusieurs couches de la teinture de cantharides, suffit pour entamer la peau : on l'emploie avec succès sur les personnes faibles, très irritables, les femmes, les enfans, etc. Avec des taffetas d'Angleterre fortement humecté de vinaigre radical, on obtient le même résultat ; avec un mélange fait avec l'eau de chaux, l'huile d'olives et l'ammoniaque que l'on étend sur du linge ou de la peau, et que l'on tient appliqué pendant quinze ou vingt minutes sur une partie, elle devient extrêmement rouge, et si on laisse continuer l'application seulement pendant quatre à cinq heures, il l'entame de même que les

cantharides; mais pour aller plus vite encore et obtenir une vésicule plus ou moins considérable, il suffit de mélanger de l'ammoniaque (alcali volatil) avec du saindoux, et en étendre sur la partie où l'on veut établir un écoulement; on fait encore les vésicatoires avec le garou qu'on laisse tremper plus ou moins long-temps dans le vinaigre avant de l'appliquer sur la peau. En mélangeant dans la proportion d'une partie d'ammoniaque liquide sur une demi-partie de suif de mouton et une demi-partie d'huile d'amandes douces, on obtient la pommade dite *de Gondret*, qui sert à produire sur la peau des escarres à qui l'on attribue la dérivation marquée de l'obscurcissement du crystallin, et même de la cataracte.

Les vêtemens.

La garde-malade doit surveiller les linges et les vêtemens de ceux qui lui sont confiés, quoique le plus souvent ce soit la mode ou le caprice, beaucoup plus encore que la saine raison, qui décide en pareille circonstance. Les malades ainsi que les enfans doivent être vêtus d'une manière chaude, sans être surchargés d'étoffes épaisses. Il est d'une nécessité indispensable qu'ils soient avec leurs habits préservés des alternatives de la chaleur et du froid, des influences de l'air. Les enfans du premier âge doivent, jusqu'à la seconde dentition, avoir la tête couverte, le cou enveloppé d'une cravatte, les pieds à l'abri de toute humidité; ils doivent être maintenus par des ceintures larges, élastiques, et non comprimés par des ligatures de toute espèce; on ne saurait encore trop recommander de ne pas les laisser boire frais après un exercice un peu long-temps continué, car combien de maladies graves survenues après une imprudence! combien d'affections de poitrine développées par un verre d'eau glacée!

Les malades en convalescence seront vêtus convenablement et suivant l'état de plus ou moins grande débilité qu'ils éprouvent : un pantalon, un gilet à manche, point de jarretières, une redingotte large avec ou sans collet, qui puisse être endossée et quittée sans fatigue; du linge sec à changer à volonté, des gilets de flanelle s'il en a l'habitude, renouvelés suivant le besoin, la tête bien garnie d'une coiffure chaude sans être pesante. Tous ces moyens adaptés aux cir-

constances, calculés sur la fortune et la possibilité de se les procurer, doivent entrer pour beaucoup dans les ressources qui peuvent être employées pour ramener un malade à son état de santé première.

CHAPITRE XII.

EXPOSITION ABRÉGÉE DE QUELQUES SUBSTANCES USUELLES, UTILES POUR LES MALADES, ET DE QUELQUES AUTRES QUI PEUVENT LEUR ÊTRE NUISIBLES, DANGEREUSES ET MÊME VÉNÉNEUSES.

La belladone.

Malgré son emploi dans quelques préparations pharmaceutiques, malgré son utilité même dans plusieurs cas de maladies particulières, nous avons souvent vu des enfans qui, sur les apparences trompeuses des baies noires qu'elle étale sur la fin de l'été, les avaient prises pour quelque chose de bon à manger, et qui tous ont éprouvé des accidens plus ou moins graves : le plus ordinairement ils avaient les pupilles extrêmement dilatées, ils étaient suivant leur force et leur âge, peut-être même aussi d'après la quantité qu'ils en avaient mangée, dans un état de délire plus ou moins marqué, leur pouls toujours très agité, et dans une contractilité musculaire si grande qu'il leur était impossible de demeurer en place, heureux lorsqu'on pouvait les faire vomir assez promptement. S'il s'était déjà écoulé quelque temps, il fallait recourir aux évacuans, à un mélange de tartre stibié avec le sel de Glauber, administré en plusieurs verrées à une dose assez forte, du sirop de fleurs de pêcher mélangé avec l'huile douce de ricin; enfin à des boissons préparées avec le vinaigre con-

centré, suivant la nature des accidens, quelquefois pur avec addition de sucre, ou dans un sirop fortement acidulé, avec du vin chaud et tout ce qui pouvait stimuler, entretenir l'énergie des fonctions vitales stupéfiées par cette espèce de plante vénéneuse.

Le beurre.

Lorsque par une agitation et des secousses alternatives plus ou moins long-temps continuées on fait subir au lait de vache la préparation nécessaire pour obtenir le beurre, on en sépare cette matière grasse, onctueuse douce au toucher, que beaucoup de personnes, lorsqu'elles y sont habituées, recherchent avec plaisir pour la manger : les convalescens et tous les malades doivent s'en abstenir. Mais on l'emploiera avec juste raison pour assaisonner, au lieu d'employer la graisse, les panades, soupes, riz, fécules, vermicelles ou autres préparations destinées pour la nourriture des enfans. Presque partout il remplace les matières grasses, huileuses : on ne se sert pas d'autre chose pour panser les vésicatoires; pour cela on le choisit frais et non salé. Après avoir fait fondre sur un feu très doux du beurre non salé et un peu de cire jaune, lorsque le mélange est encore chaud, on passe en le traversant de la toile coupée sur sa longueur, de manière à ce qu'elle soit fortement imprégnée, on laisse refroidir, et comme on fait cette préparation dans le mois de mai, on appelle ordinairement ce sparadrap *toile de mai*, quoiqu'il soit très indifférent de la faire dans un temps plutôt que dans un autre. Mais comme le beurre dans le commerce, surtout chez ceux qui le vendent en détail, est presque toujours altéré pour en augmenter le poids, par le moyen des fécules et principalement celle des pommes de terre, ce procédé ne sert qu'à le rendre plus difficile à digérer. On pourrait le choisir de préférence pour la confection des emplâtres et des onguents; dans ce cas, plus il est anciennement fondu, rance ou fabriqué depuis long-temps, on lui donnerait la préférence pourvu toutefois qu'il ne soit pas trop salé.

Les biscuits purgatifs.

Pour les préparer on mélange avec trois jaunes d'œufs

frais, et deux gros d'eau de fleurs d'orangers, quatre onces de belle farine et autant de sucre ; après les avoir battus pendant un peu de temps avec une spatule de bois, on y incorpore 4 grammes (un gros) de résine de jalap broyée, avec six ou huit amandes douces pulvérisées.

Après avoir partagé le tout en huit parties égales, que l'on place dans autant de petits moules de ferblanc, on les fait cuire au four.

Lorsque dans 32 grammes (une once) de chocolat broyé et mis en pâte on veut incorporer 50 à 60 centigrammes (dix ou douze grains) de la résine de jalap en poudre, on le rend très purgatif. Il faut cependant avoir soin de le choisir bon, car on le mélange si souvent avec les farines de pois et de lentilles, qu'il se trouve entièrement dépouillé de la matière grasse et onctueuse que l'on en retire par la torréfaction, et que par sa privation il devient d'une digestion d'autant plus difficile que jamais l'on ne pense à la remplacer par l'addition d'une substance aromatique soit prise dans la vanille, la cannelle, la badiane, etc.

Quoi qu'il en soit, malgré qu'on abuse encore souvent du chocolat purgatif, il peut cependant encore présenter quelques avantages lorsqu'on voudra s'en servir sur des enfans indociles et qui se refusent complètement à toutes espèces de purgatifs : celui-ci ne serait alors qu'un moyen de les tromper.

Nous ne devons pas oublier de prévenir qu'il ne peut y avoir rien de plus dangereux à donner à un malade, à un convalescent, à un enfant indisposé, qu'un biscuit ordinaire, qu'il soit gros ou petit. On les considère vulgairement comme quelque chose de *très léger*. C'est avec des idées pareilles qu'on donne lieu aux indispositions les plus graves chez les personnes bien portantes, et qu'on produit des accidens que nous avons vus très-souvent bien funestes chez ceux qui étaient dans un état de maladie ou de convalescence. Il est impossible d'après cela de se défendre de signaler les biscuits et la pâtisserie en général comme chose dangereuse, dans tous les temps et chez tous les individus, quels que soient d'ailleurs leur âge et les dispositions particulières de leur estomac.

Du choix d'une bonne nourrice.

Aussitôt que la mère d'un enfant naissant interrompt et renonce à continuer toutes les fonctions qui devraient se prolonger encore au moins pendant une année entre elle et celui à qui elle vient de donner le jour, dès l'instant où une autre femme la remplace, c'est une nourrice étrangère qui lui présente le sein; son lait ne serait-il que de quelques mois et même de quelques jours, tous les rapports individuels ne se ressemblent plus dans ce changement inévitable : il faudrait une perfection dans la nourrice qui remplace, et des qualités qu'il n'est pas possible de rencontrer; on aura beau la considérer sous le rapport de la carnation, examiner sa taille, son embonpoint, ses dents, son âge, au premier aspect, comment deviner tout ce que l'on désirerait trouver; pour peu qu'elle ait l'habitude de travailler au grand air, ou qu'elle soit pendant quelques mois de l'année soumise aux ardeurs du soleil, sa santé cependant n'en est pas moins bonne, quoique venue de la campagne. Si on la choisit dans une femme de la ville, on trouvera une bien grande différence en tout ce qui concerne l'extérieur, et bien plus remarquable encore dans les habitudes intérieures; cependant l'une et l'autre doivent remplir le même but en fournissant leur lait pour un enfant qu'elles n'ont jamais vu.

Toutes les fois que par besoin une femme se soumet à prendre un enfant de plus, quel que soit son ménage, quand même elle ne serait pas dans la misère, elle n'en doit pas moins tout en s'occupant des autres, s'il elle en a, songer à celui qu'elle prend et qui vient de lui être confié; alors si elle veut réellement bien remplir l'engagement qu'elle a pris en pareil cas, ce n'est pas peu de chose pour elle, car il est difficile de payer tous les petits soins, toutes les grandes attentions que réclament les enfants nouveaux-nés, pendant les premiers six mois de l'allaitement, surtout si la succion de celui qui a précédé a duré plus ou moins long-temps; la chose la plus importante que nous trouvons dans la nourrice supplémentaire, c'est de remplacer *le biberon* par du lait de femme, car dans l'une comme dans l'autre circonstance rien ne se trouve pareil au colostrum qui vient de suite après

l'accouchement, et qui doit toujours marcher avant le lait, qui se trouve alors chargé des qualités nutritives tellement essentielles à la vie, qu'il serait impossible de calculer leur influence pendant la première année de l'éducation physique: en effet sur quatre individus nés à quinze mois de distance, et dans les mêmes conditions sanitaires de leurs parens, trois jouissent aujourd'hui de toute la fraîcheur et de toute la vigueur de la jeunesse, le quatrième qui a été mal soigné dans sa première année, est devenu complètement rachitique vers l'âge de douze à treize ans : comme nous ne les avons jamais perdu de vue, il nous est impossible de ne pas attribuer la maladie de ce malheureux enfant, qu'a la négligence et au peu de soin de sa nourrice pendant la première année de son existence.

Que l'on soutienne autant qu'on le voudra dans le vulgaire, que le nouveau-né ravive et augmente le lait déjà vieux d'une nourrice, c'est une de ces fausses croyances qu'il faut abandonner à toutes les commères : ce qu'il y a de plus vrai, c'est qu'après quarante ou soixante jours révolus après son accouchement, une nourrice se trouve dans les conditions requises pour allaiter un nouveau-né : qu'on la choisisse blonde ou brune, c'est indifférent : leur lait examiné au microscope ne présenterait rien qui puisse le faire préférer ; elles peuvent toutes deux devenir excellentes, c'est le nourrisson par son accroissement qui en sera la meilleure preuve. Tous les jours on en voit dans les bureaux préposés pour cet objet, qui arrivent de la campagne et qui ne portent sur elles aucune des indications recommandées par les accoucheurs relatives à l'âge, aux mamelles, à l'embonpoint, etc., et qui cependant après le terme marqué ramènent des enfans assez bien soignés, quoiqu'ils n'aient encore rien de tout ce qui pourrait satisfaire en ville sur la propreté exigée, lorsque les parens sont logés un peu étroitement et surtout lorsqu'ils sont forcés d'habiter dans les rues populeuses et plus ou moins éloignées des promenades.

Quoi qu'il en soit, si malgré toutes les précautions qu'il est possible de prendre d'avance, si avec toute la surveillance des médecins, auxquels on soumet toutes les nourrices salariées par l'entremise des bureaux, les enfans ne prospèrent pas au gré des parens qui paient, ils doivent se regarder encore

comme heureux de les recevoir vivans, quel que puisse être d'ailleurs l'état dans lequel ils se trouvent après avoir été confiés à des femmes avec lesquelles ils n'ont jamais eu la plus petite relation d'intérêt, sinon que de satisfaire de mois en mois à la modique somme qui leur a été promise.

Nous nous garderons bien de rapporter ici les plus graves inconvéniens qu'on rencontre dans les enfans rapportés de nourrice ; mais les moindres consistent dans la *suçote,* petit morceau de linge qu'on leur met dans la bouche pour les endormir, ce qui est encore préférable à leur laisser les doigts ou les poignets à têter nuit et jour ; de les tenir toujours couchés, excepté le moment où l'enfant mange ; on le reconnaît non-seulement à l'usure des bonnets qui se propage aux cheveux et même sur la peau de la tête qui, en restant libre, pouvait faire quelques mouvemens de rotation bornés ; ceux-ci ne marchent que très difficilement, et se contentent d'une croûte de pain pour les apaiser ; jamais de volonté qu'après les nouvelles habitudes qu'ils prennent à leur retour au domicile, etc.

De la falsification des substances alimentaires.

Soumises à l'humidité de l'air, à la nature de toutes les matières dans lesquelles on les enferme plus ou moins longtemps, aux insectes qui peuvent se développer dans leur substance même, à toutes les manipulations auxquelles on les soumet pour en masquer la mauvaise qualité, les substances alimentaires, solides ou liquides, sont une des branches du commerce aussi considérable qu'étendue ; c'est pourquoi l'appât du gain les rend si souvent susceptibles d'être altérées dans les solides. Les principales sont : le beurre, le chocolat, la farine, le lait.

Dans les substances alimentaires liquides, on compte principalement la *bière,* boisson très habituelle dans tous les pays où le vin, pour y être transporté, exige des frais si considérables de toute espèce, que la plus grande partie des habitans sont réduits à ne boire que de la bière : nous n'entrerons pas dans ce qui peut la rendre forte ou faible et lui donner des qualités plus ou moins agréables ou susceptibles d'être bue pour l'alimentation ; nous dirons seulement que pour la don-

ner au prix courant, elle doit être altérée avec des matières végétales colorantes toutes autres que le houblon, avec de la chaux, de la potasse, que plus elle est fraîche lorsqu'on en fait usage, plus elle produit son action délétère sur les organes de la digestion.

Le *cidre*. Un peu moins répandu par l'usage que la bière, n'est souvent que le produit des pommes mises au pressoir, mais avec de l'eau dont la quantité est d'autant plus variable que le besoin s'en fait sentir; édulcoré avec de mauvaises cassonades, avec du miel, auxquelles on ajoute pour le colorer des baies d'yèble, de sureau ou des fleurs de coquelicot, il n'est plus le cidre, il n'y a guère que l'eau-de-vie dont on se sert pour le *corser*, qui pourrait se manifester d'une manière évidente par la dégustation.

L'*eau-de-vie* et toutes les liqueurs dont elle est la base première, peuvent être altérées, soit avec de l'alun qui les rend douces et stiptiques, par la couperose verte (sulfate de fer), avec du poivre de toute espèce, avec la pomme épineuse (la stramoine), avec l'ivraie qui ne les rendent que plus susceptibles d'énivrer; par les caramels préparés avec le miel ou le sucre qui leur donnent une teinte jaunâtre, afin de les vieillir en apparence; assez souvent par une petite quantité d'ammoniaque.

La bonne eau-de-vie qui est le produit des bons vins passés à la distillation, l'eau-de-vie de marc et celle que l'on obtient des matières sucrées tirées de l'amidon, enfin tous les esprits mêlés à de l'eau, diffèrent beaucoup par la dégustation de la première qui est la seule qu'on devrait qualifier comme telle; elle est la seule qui fasse rougir le papier de tournesol; les autres n'y font pas le moindre changement.

Si le *vin* naturel est très utile, surtout quand il est pur, autant il devient si non dangereux au moins d'une nullité reconnue, lorsqu'il est frelaté ou fabriqué de toutes pièces, qu'il soit blanc ou rouge, lorsque, pour le rendre plus agréable au goût et un peu moins stiptique en le buvant, on l'adoucit par des préparations où entre le plomb. Ceux qui en font usage ne tardent à ressentir des coliques. Si l'on emploie la *craie*, l'*alun*, si le vin a séjourné dans des vases ou sur des préparations d'antimoine, d'arsénic, de cuivre, si l'on y a ajouté de l'eau-de-vie pour le *corser*, du poiré pour ne pas

le décolorer, et qu'il soit toujours du vin blanc, lorsque pour le rendre plus rouge et plus foncé, on y ajoute du tournesol, de la décoction du bois des Indes, de Brésil ou de Fernambouc, du suc exprimé de la bette-rave, des baies-d'yèble, de troëne ou des mures, etc. Ce sont autant de moyens malheureusement trop souvent employés par les débitans, quoiqu'il leur est bien difficile de les cacher : nous ne pouvons que les indiquer pour prévenir seulement les gardes malades, parce qu'elles devraient s'en abstenir dans les différentes circonstances où elles viendraient à le soupçonner.

Les farines et fécules.

La farine du froment est bonne partout lorsqu'elle est bien conservée dans toute sa pureté : on ne peut guères l'altérer que par celles dont nous allons parler plus bas ; nous y ajouterons seulement celles des vesces et celles de pomme de terre qui ne se rencontrent que dans les masses très considérables, et qu'on n'y adjoint que pour rendre le pain plus blanc, augmenter son poids et pour accélérer la fermentation lorsqu'on se prépare à la cuire ; mais les farines de blé, de riz, d'orge, de maïs, les fécules de pommes de terre, de sagou, de salep, tout ce que l'on désigne sous le nom de *gruau*, peuvent être employées de tant de manières et sous des formes tellement différentes, qu'il serait presque impossible d'avoir recours à autre chose pour préparer la nourriture des convalescens et des enfans nouveau-nés. On ne peut trop les recommander comme alimens de première nécessité à tous les estomacs faibles et pour lesquels toute espèce de digestion pénible, difficile ou laborieuse, serait encore à craindre après une maladie.

Toute farine cuite sur le feu, après avoir été délayée avec de l'eau ou du lait, et dans laquelle on ajoute souvent du beurre, du sucre, des jaunes d'œufs, est généralement considérée comme une fort mauvaise nourriture, extrêmement difficile à digérer ; cette bouillie n'est qu'un véritable gluten qui détermine promptement l'indigestion chez les adultes et à plus forte raison chez les enfans, qu'elle dispose presque toujours à l'engorgement des glandes mésentériques (le carreau) : elle n'est plus guère usitée maintenant que chez les habitans

des campagnes. Il serait si facile d'y suppléer par des panades ou autres préparations analogues, prises dans les substances qui fournissent le plus de fécule, qu'on ne peut s'empêcher d'être étonné de rencontrer encore tant d'accidens produits par l'usage des bouillies.

On prépare et l'on vend à Paris des pains appelés *pains de gruau*, qui sont peut-être ce qu'il y a de mieux à offrir aux estomacs faibles et débiles. Les pâtes préparées en vermicelle, semoule et autres manières, peuvent y suppléer dans les potages; celle qu'on désigne sous le nom de *macaroni* exige toute l'action d'un estomac bien constitué.

Les farines obtenues des châtaignes, marrons, orge, seigle, avoine, et même du maïs ou blé de Turquie, demandent des attentions particulières dans les préparations alimentaires qu'on en fait pour les malades; il y en a beaucoup à qui elles réussissent mal. Les purées de lentilles, fèves, pois et haricots, sont en général difficiles à digérer. Toutes les pâtisseries, les biscuits principalement, doivent être écartés de leur manière de vivre; elles sont tellement indigestes qu'il n'en résulte que des accidens plus ou moins graves.

Les herbes.

On désigne le plus ordinairement sous ce nom toute espèce de plantes annuelles qui sont sujettes à perdre leurs tiges et leurs feuilles avant l'hiver, et qui ne parviennent jamais à acquérir la consistance plus ou moins dure qu'on retrouve dans le bois. Ainsi *l'alliaire* est l'herbe à l'ail ou des aulx; le *gailliet*, caille-lait, l'herbe à cailler; la *dentelaire*, l'herbe aux cancers; le *velar*, l'herbe aux chancres; la *mille-feuille*, l'herbe aux charpentiers, aux coupures, à éternuer; la *cataire*, l'herbe aux chats; le *galenga*, l'herbe aux chèvres; la *joubarbe*, l'herbe aux cors; le *cochléaria*, l'herbe aux cuillers; la *scrophulaire*, l'herbe aux écrouelles; le *geranium robert*, bec de grue, l'herbe à la squinancie; la *petite centaurée* et autres plantes amères, herbes à la fièvre; le *rossolis*, herbe à la goutte; la *clématite*, herbe aux gueux; le *panic*, herbe de guinée; la *ficaire*, herbe aux hémorrhoïdes; la *pariétaire*, herbe des murailles; la *gratiole*, herbe à pauvre homme; le *grémil*, herbe aux perles; le *staphysaigre*, herbe

aux poux ; l'*armoise*, herbe de Saint-Jean ; la *bardane*, herbe aux teigneux.

Les huiles.

Composés combustibles, inflammables, insolubles dans l'eau, susceptibles de se combiner avec les acides et les alcalis. On en distingue de deux ordres : les *natives*, parce qu'elles existent toutes formées dans les végétaux et les animaux ; celles des végétaux sont *fixes* et volatiles, telles sont les huiles d'olives, d'amandes, de navette, etc. : elles se figent très-facilement. Il y en a de *siccatives*, c'est-à-dire qu'elles s'épaississent et se figent difficilement : ce sont les huiles *de lin*, *de pavots*, *de noix*, *de chenevis* ; enfin celles qui approchent de la cire, comme dans le *cacao*. Quant aux volatiles, elles ont une odeur forte, une saveur désagréable. Mises sur le feu, elles s'évaporent à la chaleur de l'eau bouillante, elles se dissolvent dans l'esprit-de-vin, très peu dans l'eau, comme les huiles de *lavande*, de *thym*, de *térébenthine*.

Les animaux fournissent aussi des huiles, des graisses plus ou moins dures : les poissons. On regarde encore comme telle le *blanc de baleine*.

On retire encore par la combustion des végétaux et des animaux l'*huile empyreumatique*. Soumis au feu par le moyen d'une cornue, il en sort une huile épaisse, d'une odeur forte, d'une saveur âcre, d'une couleur brunâtre plus ou moins noire. Elle est en partie soluble dans l'eau. Il en est quelques-unes de végétales, telles que le *pétrole*, le *naphte*, qui viennent essentiellement de l'altération que le bois ou toute autre substance végétale a éprouvée dans la terre.

D'après cet exposé, il est facile de comprendre l'emploi et l'usage des huiles dans les différens besoins de la vie, et surtout dans tout ce qui est relatif au service des malades. Celles que l'on mange sont en général extrêmement difficiles à digérer, quelquefois même elles deviennent purgatives. On doit donc les employer avec la plus grande modération. Comme les autres ne sont guère usitées que dans les frictions, onctions et embrocations, on peut toujours en apercevoir assez promptement l'effet pour savoir si on doit les interrompre ou les continuer.

Des poisons et des secours à donner sur-le-champ aux empoisonnés.

Pour être utile à tous ceux qui veulent donner des soins aux malades qui les intéressent, nous voulons, avant de terminer, leur faire connaître ce qu'il convient d'administrer dans un empoisonnement quel qu'il soit ; ainsi dans tous les cas où cela peut arriver, pour peu qu'il y ait de certitude sur la substance vénéneuse, il convient presque toujours de faire prendre une grande quantité d'eau chaude ou froide, sucrée ou non sucrée ; cependant il est nécessaire de la proportionner aux forces individuelles du malade, comme à l'intensité des accidens qu'il éprouve ; on peut aussi recourir à beaucoup de lait pur et même froid, en attendant qu'il puisse être chauffé ; un blanc d'œuf étendu dans de l'eau, de la gelée de viande très mélangée avec d'autres liquides analogues ; souvent ces trois moyens peuvent suspendre les premiers accidens et suffire pour donner le temps d'attendre des secours plus énergiques, lorsque l'empoisonnement provient des acides et des alcalis concentrés, ou des végétaux susceptibles de le causer.

Mais si l'on a des preuves que les accidens sont survenus après l'ingestion de quelque substance végétale dans l'intérieur de l'estomac, un vomitif, après lequel on ferait boire beaucoup d'eau tiède et miellée peut quelquefois suffire pour les faire rejeter ; mais il faut donner des clystères laxatifs lorsqu'on veut débarrasser l'intestin, y ajouter même quelques purgatifs, dans les cas de douleurs à la région épigastrique (creux de l'estomac), dans le fond de la bouche, à la gorge, quand elles surviennent après la cessation des premiers accidens ; on peut même avoir besoin de faire une saignée, d'appliquer des sangsues, les recouvrir d'un cataplasme, en observant la plus grande réserve sur le bouillon à faire prendre la première fois, et même sur les alimens qu'on desirerait y ajouter pour soutenir le malade.

C'est pourquoi il convient donc, 1° De s'assurer d'une manière certaine du genre et de l'espèce de la substance qui a été donnée ou prise comme poison. 2° De ne pas hésiter sur les moyens particuliers qu'il est besoin de se procurer sur-le-champ. 3° Enfin, de les administrer assez promptement

pour suspendre au moins, si l'on ne pouvait pas arrêter l'action corrosive ou délétère du poison sur les organes essentiels à la vie. Nous les diviserons en trois classes : la première comprendra les poisons *minéraux;* la seconde, celle des poisons *végétaux*, et la troisième celle qui provient des *animaux* et qui sont bornés à très petit nombre.

Poisons minéraux.

Dans les poisons minéraux ou considérés comme tels, nous mettrons d'abord,

1° Tous les *acides concentrés,* l'acide acétique (le vinaigre radical), l'acide citrique (celui du citron), l'acide muriatique (le chlore), l'*eau de javelle*, (l'eau régale) ou nitro-muriatique, (le sel d'oseille) oxalique, le phosphorique, prussique, (l'huile de vitriol) ou l'acide sulfurique, et le bleu en liqueur dont il est la base, le tartrique (ou tartareux); tous deviennent des poisons d'autant plus violens qu'ils sont plus fortement concentrés et purs.

Dans leurs antidotes ou contre-poisons, les vomitifs seraient dangereux, ou tout au moins nuisibles; on doit en ce cas recourir à la magnésie calcinée, à forte dose, administrée depuis 16 à 32 grammes (demi-once à une once), par demi-litre ou par litre (chopine ou pinte d'eau); au défaut de magnésie, on peut employer la craie ou les yeux d'écrevisses en poudre, et pour dernière ressource auxiliaire de l'eau ordinaire fortement chargée de cendres provenant de la combustion du bois, en boisson, ou prise en lavement.

2° Tous les *alcalis caustiques*, l'ammoniaque liquide, la chaux vive, la potasse, les sous-carbonates de potasse, la soude et les sous-carbonates de soude, le foie de soufre sont, d'après leur action délétère, absolument semblables aux poisons les plus énergiques, et l'on remédie aux accidens qu'ils occasionent avec le vinaigre, avec le suc exprimé des citrons étendus dans de l'eau, et même avec l'eau toute seule pure, ou sucrée et aromatisée avec les émollients, par les cataplasmes et les lavemens.

3° L'*antimoine* et ses préparations, tels que le muriate ou beurre d'antimoine, le soufre doré du même, l'émétique : on y remédie avec la décoction faite avec le quinquina ou l'écorce

de chêne, avec celle de la noix de Galle; et dans les cas de vomissemens, avec l'eau édulcorée, soit avec le miel, soit avec le sucre, le sirop diacode, une décoction des têtes de pavots, l'extrait d'opium.

4° L'*argent*, la pierre infernale (nitrate d'argent) est toujours un des poisons d'autant plus énergique et violent, que par sa composition il est extrêmement avide d'humidité; pour l'atténuer, il est très utile de boire beaucoup d'eau salée; on conseille aussi pour le même objet, d'y étendre des blancs d'œufs au lieu de sel, de boire de la tisane faite avec la mauve, et d'avoir recours à tout ce qui peut paraître adoucissant le plus promptement possible.

5° L'*arsénic* blanc, le plus communément employé (acide arsénieux), les arséniates d'ammoniaque, de potasse, de soude, les pâtes arsénicales, l'oxide noir d'arsénic (mine de plomb dont on se sert pour tuer les mouches dans le vulgaire), le sulfure d'arsénic jaune et noir, orpiment et réalgar. Comme toutes les préparations dans lesquelles entre l'acide arsénieux deviennent des poisons dont l'activité et la violence sont très faciles à reconnaître; comme d'après leur qualité et leur quantité plus ou moins solubles, elles produisent toujours pour les individus qui les ont dans l'estomac des effets d'autant plus visibles qu'ils sont mortels, il ne faut jamais retarder les moyens d'y remédier : nous ajouterons même que toute substance arsénicale appliquée même à l'extérieur sur la peau, soit en pâte, soit en pommade, soit en frictions, étendue dans l'eau simple ou alcoolisée, produit par l'absorption des accidens d'autant plus dangereux qu'ils ne se terminent jamais qu'en conduisant celui qui les emploie comme moyen curatif à une mort certaine quoique inattendue.

Le côntre-poison de l'arsénic est l'hydrate peroxidé de fer récent, la liqueur arsénicale de *Fowler*, les vomitifs avec l'ipécacuanha associé à l'émétique, à des doses proportionnées sur l'effet qu'on doit en attendre; on pourrait y associer l'oximel scillitique comme véhicule pour faciliter les vomissemens; le lait plus ou moins étendu dans l'eau chaude, administré coup sur coup et avec abondance.

6° La *baryte* (le barium) et tous ses composés ont une acreté tellement caustique, qu'ils occasionent des douleurs excessives à l'estomac, suivies de convulsions et de la mort.

*

Ses antidotes se trouvent dans les sulfates de soude et de magnésie (le sel de Glauber et de Sedlitz) donnés à haute dose pour provoquer des évacuations qu'on peut encore favoriser avec les boissons laxatives douces.

7° Le *cuivre*, son acétate mieux connu sous le nom de (vert-de-gris), le sulfate qui est dans le commerce sous le nom de (couperose bleue), ses nitrates, muriates et carbonates, ses oxides, donnent des coliques avec nausées suivies de vomissemens, surtout lorsqu'on a pris quelque substance alimentaire qui a séjourné trop long-temps dans des casseroles de cuivre. Pour y remédier, il faut faire vomir et en même temps faire prendre une grande quantité de boisson adoucie par les plantes ou les graines émollientes, et lorsque les coliques sont très fortes, avoir recours à l'opium administré même en lavemens. L'eau sucrée mélangée de lait ou de blancs d'œufs délayés peut devenir très utile.

8° Le *mercure* et toutes ses préparations, parmi lesquelles tient le premier rang le sublimé corrosif (muriate de mercure suroxidé), le sulfure rouge (cinabre), le vermillon, le nitrate employé dans l'onguent citrin, l'onguent napolitain double, la liqueur de Wanswieten portée à dose excessive, quoique désignée sous le nom d'eau mercurielle. Dans les cas d'excès du mercure et de ses préparations, il survient toujours des douleurs abdominales atroces et des évacuations sanguinolentes; la bouche est continuellement remplie de salive par son action sur les glandes qui la fournissent.

Le blanc d'œuf dans l'eau, dans le lait, la tisane avec l'orge, tel qu'on peut le trouver dans le moment de s'en servir, la décoction de graine de lin un peu épaisse, les vomissemens provoqués avec la barbe d'une plume sur l'arrière-bouche et l'œsophage.

9° Le *nitre*, sel de nitre, le salpêtre, (nitrate de potasse), d'une saveur amère, fraîche et piquante, lorsqu'il est pris, au moyen d'une dissolution trop forte, agit d'une manière violente sur l'estomac, et son irritation trop long-temps prolongée entraîne presque toujours des accidens nerveux et même la paralysie, accompagnés de mouvemens convulsifs.

C'est pourquoi l'on recommande les vomitifs, l'administration des eaux miellées et chargées de sucre ou d'un mucilage,

le lait, les boissons laxatives, narcotiques, et les lavemens préparés dans la même intention.

10° L'*or* et ses préparations, sel d'or, sel régalin, hydrochlorate d'or, muriate d'or, dont la dissolution transparente porte avec elle une saveur styptique très prononcée, et dont la couleur excessivement jaune se marque sur l'épiderme, en desséchant et laissant après elle une tache orangée d'un beau rouge.

Les accidens que l'or produit sur l'économie animale ressemblent à ceux de l'arsénic; c'est pourquoi l'on conseille d'avoir recours aux moyens qui s'opposent à l'action des substances arsénicales; car, si l'on a tiré de grands avantages des préparations de l'or dans le traitement des maladies vénériennes, il faut aussi convenir qu'il n'a été employé qu'à très petite dose.

11° Le *phosphore* se trouve en petits bâtons cylindriques de la grosseur d'une plume, solide, peu coloré en jaune paille, assez flexible et très facile à couper; il agit de la même manière que les poisons violens lorsqu'il est dans l'estomac: pour les expulser, il faut distendre l'organe par quelques substances alimentaires épaisses, et chercher aussitôt à l'en faire sortir avec elles; au moyen des vomissemens provoqués et entretenus par des boissons délayantes, si l'on parvient à le priver d'air, son action devient nulle.

12° Le *zinc*. On n'emploie que le sulfate du zinc, vitriol blanc; il n'a été signalé dans les métaux comme poison, que d'après les vomissemens spontanés qu'il excite en déterminant la contraction de l'estomac; quelquefois il occasione des coliques intestinales qui ressemblent assez aux coliques de plomb; alors il survient une diarrhée longue et fatigante. C'est pourquoi l'on conseille l'usage des alcalis, la magnésie jusqu'à 32 grammes pour un litre d'eau chaude, associés à des lavemens émolliens, les préparations d'opium s'il se manifeste du spasme, l'application des sangsues, et même une saignée lorsqu'il y a continuité d'accidens.

Poisons végétaux.

Dans le grand nombre des végétaux, tous ceux qui portent avec eux des principes vireux stupéfians, à des degrés

marqués, ceux qui ont des propriétés drastiques, narcotiques, âcres, rubéfiantes, caustiques, lorsqu'ils sont pris à des doses suffisantes pour produire sur-le-champ des accidens susceptibles de troubler les fonctions de la vie, sont considérés comme des poisons.

Mais, puisque dans les plantes dont nous allons parler, l'effet vénéneux est à peu près le même sur les membranes de l'estomac, nous ne répéterons pas ce qui a été dit plus haut relativement aux premiers secours à donner, nous indiquerons seulement les plus connues, telles que les suivantes : L'aconit, l'anémone, l'aristoloche, la belladone, la bryone, le laurier qui produit le *camphre,* plusieurs espèces des champignons, la chélidoine, la ciguë, la clématite, le concombre sauvage, la coloquinte, la coque du Levant, la coquelourde, le daphné mezereum (garou), la digitale, l'éclair, l'ellébore, l'élaterium, l'épurge, l'euphorbe, la gomme-gutte, la gratiole, l'ivraie, la joubarbe, la jusquiame, le laurier cerise, la mandragore, la noix vomique, le pignon d'Inde, les renoncules, le réveil-matin, le ricin, la rhue, la sabine, la scamonée, la scille, le seigle ergoté, la stramoine, le staphysaigre, le tabac.

Les champignons.

Lorsqu'un individu éprouve des accidens après avoir mangé des champignons, il serait très peu utile de savoir ou de connaître leur espèce ; pour peu qu'ils soient vénéneux, il ressent plus ou moins promptement tout ce qui sert à caractériser un poison âcre, stupéfiant, des nausées, des envies de vomir ; il fait beaucoup d'efforts sans rien rejeter, et avec défaillance, anxiété, sentiment de suffocation, d'oppression, souvent avec une soif ardente, constriction spasmodique de la gorge, toujours accompagnée de douleur à la région de l'estomac ; quelquefois les vomissemens sont aussi fréquens que violens, les selles copieuses, noirâtres, sanguinolentes, avec des coliques, ténesme, gonflement et tension douloureuse du ventre ; d'autres fois c'est tout le contraire, il y a rétention, suppression totale des évacuations, rétraction et enfoncement de l'ombilic.

A tous ces symptômes se joignent bientôt des vertiges, pesanteur de la tête, stupeur, délire, assoupissement léthar-

gique, crampes douloureuses, convulsions des membres et de la face, refroidissement des extrémités, faiblesse du pouls, et après un temps quelquefois très court et qui se prolonge rarement au-delà de trois jours, la mort termine cette scène de douleur.

La marche, la nature et le développement des accidens présentent souvent quelques légères différences ; mais elles dépendent de la nature des champignons, de la quantité qu'on en a mangée, de la constitution de l'individu. Quelquefois les accidens se déclarent peu de temps après qu'ils sont parvenus dans l'estomac ; le plus ordinairement ce n'est que dix et souvent douze heures après.

Le premier objet qu'on doit se proposer dans tous les cas, c'est d'expulser, de faire sortir les champignons vénéneux de l'estomac ; pour cela on pourrait avoir recours aux pilules vomitives, dont nous avons donné la formule, p. 199 ; on se servirait encore de l'émétique à la dose de trois grains jusqu'à six, étendu dans une pinte d'eau chaude, dans laquelle on aurait fait dissoudre, sel de Glauber 12 grammes (trois gros), miel 32 grammes (une once), pour donner par verrées rapprochées, en raison des vomissemens qui auraient été provoqués.

Dès les premiers instans, le vomissement suffit quelquefois pour entraîner avec lui la masse des champignons et faire cesser les accidens ; mais si les secours convenables ont été retardés, si les accidens ne se sont manifestés que long-temps après les avoir mangés, il est facile de présumer qu'il en est passé une partie dans l'intestin ; il faut avoir recours aux purgatifs, à des lavemens préparés avec la casse, le séné, le sel commun, le miel ; à une potion préparée avec l'huile douce de ricin, un sirop amer et l'eau de cannelle, qu'on ferait prendre par cuillerées à bouche, à un quart d'heure ou demi-heure d'intervalle, et par dessus une tasse de bouillon gras ordinaire, pour faciliter les évacuations alvines.

Les champignons rejetés, soit par haut, soit par bas, pour remédier aux douleurs, à l'irritation produite par leur poison, il faut avoir recours aux substances mucilagineuses, adoucissantes, associées aux fortifians ; ainsi le malade sera mis à l'usage de l'eau de riz gommée, à une infusion de fleurs de sureau coupée avec le lait, à laquelle on ajouterait de l'eau de fleurs d'orangers, de l'eau de menthe simple et du sucre,

ou un sirop. On obtient encore quelque avantage des émulsions, des potions huileuses éthérées. Dans quelques cas il faut recourir aux toniques, aux potions camphrées, et lorsqu'il y a tension dans le bas-ventre, appliquer des fomentations émollientes, faire prendre des bains, employer la saignée; mais ces différens moyens ne peuvent bien être déterminés que par un médecin afin de les modifier suivant la circonstance : l'efficacité du traitement dans l'empoisonnement par les champignons consiste moins dans les spécifiques appropriés, dont le plus souvent on abuse la crédulité, que dans l'application faite à propos de remèdes simples et bien connus. (Extrait de l'instruction donnée sur les champignons par le conseil de salubrité publique.

Poisons animaux.

Les *cantharides* dans ceux-ci figurent au premier ang, viennent ensuite les moules, les homards, les cancres, les congres. Quelle que puisse être la quantité des cantharides en poudre qui ait été ingérée dans l'estomac, il s'y manifeste de suite une chaleur brûlante et excessive qui se propage jusqu'à la gorge par le conduit alimentaire, accompagnée d'une douleur plus ou moins vive, suivant leur préparation ; leur action ne tarde pas à s'étendre sur les reins, de là par les uretères sur la vessie, et bien d'avantage encore sur le pénis, d'abord par une érection permanente avec des envies d'uriner qui ne cessent pas, et si les efforts pour le faire continuent, le sang ne tarde pas à paraître et remplacer l'urine. Toutes les membranes qui tapissent l'arrière-bouche ainsi que la gorge s'enflamment; rien ne peut alors étancher la soif, l'haleine exhale une odeur nauséabonde et fétide, les mâchoires se contractent, le malade répugne de boire ; tous ces symptômes, dans leur marche aussi prompte que rapide, accompagnent la tension du ventre, et plus encore celle de l'estomac ; voilà pourquoi lorsque les vomissemens fréquents, avec des stries sanguinolentes, existent avec un priapisme continuel sans sécrétion, on peut reconnaître ce genre de poison; si on y ajoute la dureté du pouls, sa fréquence qui alterne soit avec sa lenteur, soit avec un grand développement, les mouve-

mens convulsifs arrivent bientôt, la courbature et les contractions tétaniques, puis la mort.

Non seulement les cantharides sont très dangereuses, d'après leur administration coupable, mais encore si la dose est plus ou moins forte, elles ne tardent pas à se faire reconnaître. Dans leur application extérieure, comme médicament, il est très rare qu'on n'en aperçoive pas l'action directe sur l'estomac, les reins et tout ce qui a rapport aux organes urinaires; pour y remédier, on pourra avoir recours à quelques-uns des moyens généraux dont nous avons fait mention dans le cours de ce chapitre; ensuite employer les vomitifs, et pour y arriver on emploierait quelques cuillerées de bonne huile d'olives pure, que l'on ferait suivre par quelque infusion ou décoction prise dans celles que nous avons formulé page 47, aux bouillons de jeunes animaux, page 15; aux bains, page 276; par des applications répétées de serviettes épaisses imbibées d'eau fraîche sur le pubis et le long des cuisses; enfin à des saignées peu abondantes au commencement, pour les réitérer suivant qu'il en serait besoin.

Les *moules*. Ceux qui en mangent beaucoup et qui en éprouvent de l'indisposition, et se croient empoisonnés parce qu'ils sont mal à l'aise, qu'ils ressentent dans tous les membres des douleurs auxquelles participe l'estomac et qui les fait vomir; éprouvent des vertiges, des coliques intestinales, leur face devient très rouge, quelquefois enflée; tout ceci dure plus ou moins long temps; mais tout le corps devient rouge, la poitrine est serrée, la respiration gênée, les extrémités refroidissent et la mort survient.

Comme dans tous les autres, les vomitifs, ensuite 32 grammes (une once) de sel de Glauber, d'epsom ou de crême de tartre dans une verrée d'eau, et si les accidens ne diminuent pas, et qu'ils paraissent au contraire persister, on a recours aux stimulans à l'intérieur, et l'on peut y associer toutes les préparations opiacées.

Nous sommes étonnés de trouver encore dans tous ceux qui ont publié des formulaires depuis quelques années, les prescriptions à suivre dans les empoisonnemens par le *verre pilé*, *l'émail*, etc., suivies du conseil pour y remédier de gorger le malade avec des haricots, des pommes de terre, des panades, ou d'autres alimens susceptibles d'envelopper ce

qu'il convient de lui faire vomir pour l'évacuer ensuite. Dans le cas où cela pourrait arriver, nous conseillons de n'avoir aucune inquiétude ; l'école de médecine pourrait faire connaître toutes les expériences continuées pendant long-temps, et dont nous avons été témoin, pour prouver que le *verre pilé n'empoisonne pas*.

Ainsi, dans tous les cas où des substances délétères devront être constatées, ce n'est pas sur des présomptions qu'il est nécessaire de les prouver ; mais comme alors il s'agit d'un fait matériel, ses preuves devront être matérielles ; telles sont les suivantes.

Manière de reconnaître le sublimé corrosif.

Une goutte de cet oxi-muriate, ou muriate suroxidé de mercure, portée à l'extrémité d'un tube de verre sur un morceau de papier de tournesol, lui donne une teinte rouge.

Quelques gouttes de cette liqueur mises dans une petite quantité d'eau colorée avec le sirop de violettes, lui donne une teinte verdâtre.

Une goutte posée sur une lame de cuivre rouge décapée, y produit une tache blanche que l'on fait disparaître ensuite par la chaleur.

Quelques gouttes mises dans l'eau de chaux y produisent un précipité qui est blanc si la quantité du sublimé est petite, et qui est jaune si elle est plus grande.

Quelques gouttes d'eau chargées d'hydrogène sulfuré, ou une dissolution de sulfure de potasse, donnent un précipité qui, frotté sur une lame de cuivre, y produisent une tache blanche.

Quelques gouttes étendues dans une solution de prussiate de potasse, y produisent un précipité brunâtre.

Quelques gouttes dans une dissolution de nitrate d'argent, y produisent un précipité blanchâtre : en prenant une partie de la liqueur, en la faisant évaporer lentement, on obtient le sublimé (muriate suroxidé, oxi-muriate), cristallisé, et s'il est projeté sur un charbon allumé, il donne une fumée blanche, piquante et qui blanchit une pièce d'or que l'on y expose.

Pour assurer d'une manière bien précise les conclusions que





l'on doit tirer, il faut faire les mêmes expériences sur une liqueur que l'on aura préparée, en faisant dissoudre une petite quantité de sublimé dans l'eau distillée.

Il convient aussi de conserver, dans ce cas, une partie de la liqueur que l'on a examinée, pour s'en servir en cas de besoin, à faire de nouvelles recherches.

Enfin, si la liqueur a été trouvée dans l'estomac d'un cadavre, il faudrait examiner le mode d'altération de l'organe, placer dans sa cavité une lame de cuivre découpée, laver ses parois avec l'eau distillée, et faire sur cette liqueur les essais qui ont été indiqués.

Manière de reconnaître l'arsénic.

Prendre une partie de la liqueur, et y verser de l'eau chargée de gaz hydrogène sulfuré, ou tenant en solution des sulfures de potasse ou d'ammoniaque. Si la liqueur contient de l'arsenic, il se formera un précipité jaune. Le précipité recueilli et projeté sur des charbons ardens, donne une fumée blanchâtre et une forte odeur d'ail.

Le précipité mis entre deux lames de cuivre rouge que l'on fera chauffer, y produira une tache blanche.

En supposant que la liqueur qui contient de l'arsénic fut visqueuse ou albumineuse, il faudrait d'abord l'étendre avec de l'eau distillée, la faire bouillir pendant quelques minutes pour coaguler ces parties albumineuses ; puis filtrer et rapprocher la liqueur par l'évaporation, que l'on peut pousser jusqu'à la dessiccation. On dissout ce résidu avec une certaine quantité d'eau distillée, et on l'examine par les procédés indiqués.

Dans tous les cas qui intéressent l'ordre public, il convient toujours de garder une partie de la liqueur que l'on examine, ainsi que les produits que l'on obtient.

Enfin, il faut faire des expériences comparatives avec une liqueur qu'on aura préparée.

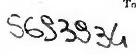
FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

Toul, Imprimerie de Ve BASTIEN.



ENCYCLOPÉDIE-RORET.

COLLECTION

DES

MANUELS-RORET

FORMANT UNE

ENCYCLOPÉDIE

DES SCIENCES ET DES ARTS,

FORMAT IN-18;

Par une réunion de Savans et de Praticiens;

MESSIEURS

AMOROS, ARSENNE, BIOT, BIRET, BISTON, BOISDUVAL, BOITARD, BOSC, BOUTEREAU, BOYARD, CAHEN, CHAUSSIER, CHEVRIER, CHORON, CONSTANTIN, DE GAYFFIER, DE LAFAGE, P. DESORMEAUX, DUBOIS, DUJARDIN, FRANCOEUR, GIQUEL, HERVÉ, HUOT, JANVIER, JULIA-FONTENELLE, JULIEN, LACROIX, LANDRIN, LAUNAY, LEDHUY, Sébastien LENORMAND, LESSON, LORIOL, MATTER, MINÉ, MULLER, NICARD, [illegible] es PAUTET, RANG, RENDU, RICHARD, RIFFAULT, SCRIBE, [illegible]É, TERQUEM, THIÉBAUT DE BERNEAUD, THILLAYE, TOUSSAINT, TREMERY, TRUY, VAUQUELIN, VERDIER, VERGNAUD, YVART, etc.

Tous les Traités se vendent séparément, 300 volumes environ sont en vente; pour recevoir franc de port chacun d'eux, il faut ajouter 50 centimes. Tous les ouvrages qui ne portent pas au bas du titre *à la Librairie Encyclopédique de Roret* n'appartiennent pas à la *Collection de Manuels-Roret*, qui a eu des imitateurs et des contrefacteurs (M. Ferd. *Ardant*, gérant de la maison *Martial Ardant frères*, à Paris, et M. *Renault* ont été condamnés comme tels.)

Cette Collection étant une entreprise toute philantropique, les personnes qui auraient quelque chose à nous faire parvenir dans l'intérêt des sciences et des arts, sont priées de l'envoyer franc de port à l'adresse de M. le *Directeur de l'Encyclopédie-Roret, format in-*18, chez M. RORET, libraire, rue Hautefeuille, n. 10 *bis*, à Paris.

NOUVEAU COURS COMPLET D'AGRICULTURE DU 19e siècle, par les *membres de la section d'agriculture de l'Institut*, 16 vol. in-8.

